

صحنات الاصل

euse cueillette

Le Monde

TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

Les émissions animalières
Spécial fêtes : les meilleurs CD-ROM



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16759 - 7,50 F - 1,13 EURO DIMANCHE 13 - LUNDI 14 DÉCEMBRE 1998 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

ENQUÊTE Voyage chez les compagnons du RPR, entre amertume et espoirs

CHIRAC, Séguin, Juppé, Balladur, Pasqua, Sarkozy... Il faut un peu de tout pour faire un Rassemblement. A la veille de l'élection du président du RPR, par l'ensemble des adhérents du mouvement gaulliste, une première, *Le Monde* a enquêté à Nice, Bordeaux, Grenoble, Lille, Strasbourg et à Bousières-sur-Sambre auprès de ces militants que la dissolution de l'Assemblée nationale, au printemps de 1997, avait laissés désemparés. Pour tous, le président de la République reste le « chef incontestable » de la famille gaulliste, même si Philippe Séguin a, peu à peu, conquis l'estime des compagnons. Beaucoup attendent encore un programme mobilisateur.

Lire pages 10 et 11 et nos informations page 7

L'Europe et le maïs transgénique

Le Conseil d'Etat maintient la suspension de la commercialisation du maïs transgénique, en attendant que soit définie par la justice européenne l'étendue de ses propres compétences.

Accords et désaccords à Vienne

Les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze sont tombés d'accord sur le principe de lancer en juin 1999 un pacte européen pour l'emploi. Ils demeurent néanmoins profondément divisés sur l'Agenda 2000.

Augusto Pinochet devant son juge

Après avoir été informé officiellement vendredi par un juge britannique de la demande d'extradition espagnole, l'ancien dictateur reste sous contrôle judiciaire.

35 heures : blocage dans les banques

La dernière séance des négociations n'a pas permis d'aboutir à un accord. Les discussions bloquent sur l'intégration des jours fériés dans le temps de travail.

JFK, côté femmes

Trente-cinq ans après la mort de John Fitzgerald Kennedy, un livre brosse le portrait d'un JFK sans scrupules, obsédé par le sexe et le à la mafia.

« Grand Jury »

Charles Pasqua est l'invité du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 13 décembre à 18 h 30.

Le Pen-Mégret : la course aux militants

Le président du Front national exclut provisoirement Bruno Mégret et ses proches
Les « mégretistes » affirment avoir réuni assez de signatures d'adhérents pour exiger un congrès
Le chef de l'extrême droite lance un appel à la base contre son « Brutus »

LA SCISSION est désormais consommée entre les deux clans qui se disputent le contrôle du Front national. Moins d'une semaine après le conseil national houleux du 5 décembre, Jean-Marie Le Pen a annoncé, vendredi 12 décembre, la « suspension » de ceux qu'il considère comme des « traîtres » et des « félons ». Au premier rang d'entre eux figure Bruno Mégret, ancien délégué général. Sont également touchés par cette mesure quatre membres du bureau politique du parti d'extrême droite : Jean-Yves Le Gallou, président du groupe du FN au conseil régional d'Île-de-France, Franck Timmermans, Jean-Claude Bardet et Philippe Olivier.



« complot » organisé contre lui. Déclenchant le départ des partisans de M. Mégret, il a notamment déclaré : « Ce qui me différencie de César qu'approchait Brutus le couteau à la main et qui releva sa toge pour se couvrir la tête, c'est que moi, je sors mon épée et je tue Brutus avant qu'il ne me tue ! »

Lire page 6

La visite historique et controversée de Bill Clinton en « Palestine »

LA VISITE du président américain en Israël et dans les Territoires autochtones palestiniens suscite de fortes tensions dans la droite israélienne. Son arrivée à Gaza, lundi 14 décembre, est perçue dans les deux camps comme une reconnaissance symbolique d'un futur Etat palestinien. Une crise de confiance est désormais perceptible entre Washington et l'Etat hébreu. Ce déplacement du chef de la Maison Blanche intervient alors que la commission des affaires judiciaires de la Chambre des représentants a adopté, vendredi 11 décembre, trois articles sur quatre de la résolution d'impeachment. Auparavant, Bill Clinton avait, dans un ultime mea culpa télévisé, exprimé son « profond remords ». La Chambre aura à se prononcer, à partir de jeudi 17 décembre, sur la destitution du président.

Lire pages 2 et 3

La bonne dame de Wakayama et ses morts sur assurances

TOKYO
A-t-elle voulu maculer des meurtres ciblés en un crime « aveuglé ou bien « simplement » se venger de voisins malveillants ? Masumi Hayashi, une japonaise de trente-sept ans, est désormais soupçonnée d'être l'auteur d'un vaste empoisonnement à l'arsenic commis lors d'une fête de quartier, le 25 juillet, à Sonobe (préfecture de Wakayama, au sud-ouest du pays). Un empoisonnement collectif qui a coûté la vie à quatre personnes dont deux enfants, et en a quatre-vingt-trois autres à l'hôpital. Cette affaire a tenu en haleine l'opinion, d'autant qu'elle fut suivie par une série d'empoisonnements similaires commis à travers le pays et restés inexplicables. A Wakayama, l'enquête s'orienta vers le couple Hayashi.

d'abord arrêtés pour des affaires différentes : elle, pour une tentative d'empoisonnement sur un ancien employé du mari ; lui, pour escroquerie à l'assurance-maladie en faveur de sa femme.

Bien des rumeurs couraient dans le voisinage sur l'exterminateur de termites et sur la démarcheuse d'assurances, qui s'étaient offerts une maison de 70 millions de yens (3 millions de francs). Depuis deux ans, ils ne travaillaient plus et passaient leurs nuits à chanter au karaoké et à organiser des parties de mah-jong au cours desquelles on misait gros.

recours à l'arsenic industriel utilisé par la société de son mari ? Ce n'est pas invraisemblable. Dix ans avant la tentative d'empoisonnement, en 1995, de l'ancien employé de celui-ci, les Hayashi avaient déjà encaissé 1,2 million de francs à la suite de la mort d'un autre ; puis 1,5 million lorsqu'un troisième fut paralysé. En fait, dès que Masumi avait placé une assurance, la santé de l'assuré se dégradait nettement.

Philippe Pons

Les états généraux de la recherche

REPRÉSENTANT toutes les disciplines, sept cents chercheurs devaient se réunir, lundi 14 décembre à Paris, pour une session extraordinaire du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Ces états généraux de la science ont lieu après l'annonce des projets de Claude Allègre de réformer les organismes de recherche en accordant plus de pouvoir aux universités, en encourageant la mobilité des chercheurs ou en reformant l'évaluation des travaux. *Le Monde* donne la parole à l'historien Francis Bédarida, au chimiste Pierre Potier et au mathématicien Jean-Pierre Bourguignon, afin qu'ils expriment leur vision de la recherche et de son avenir.

Lire page 21

OLAF VAN CLEEF
DE DARJEELING A PONDICHERY

Nous entrouve le monde sacré et fascinant des bijoux. Olaf Van Cleef, Chargé de Mission en Inde par Cartier de 1992 à 1996, nous donne son sentiment sur la société indienne de demain. Ce livre qui brise des clichés est aussi l'histoire d'une dynastie européenne de voyageurs au nom prestigieux.

N'oublions jamais que Calcutta est avant tout la Capitale Culturelle de l'Inde pour 900 millions d'Indiens!

OLAF VAN CLEEF

Les Editions LE SEMAPHORE tél.: 01 43 66 16 43

Le dilemme français face au pacte de stabilité

EN APPLICATION du pacte de stabilité, la France et l'Allemagne s'étaient entendues pour faire connaître à la mi-décembre leurs objectifs en matière de finances publiques d'ici à la fin de l'année 2002. Pour apporter la preuve, à quelques jours du lancement de l'euro, que la coordination des politiques économiques avance à grands pas, il était prévu que Paris et Bonn dévoilent le même jour leurs plans respectifs. En dernière minute, les deux pays sont cependant convenus d'attendre quelque temps - sans doute jusqu'au début de l'année prochaine - avant de révéler leur programmation budgétaire pluriannuelle.

en apparence, les socialistes se sont convertis depuis longtemps à de nouvelles priorités. Les choix faits par Dominique Strauss-Kahn plaident pour cette interprétation. Avant les élections législatives de 1997, il s'était en effet clairement prononcé contre une réduction trop rapide des déficits publics.

Laurent Mauduit
Lire la suite page 13

Nomade au pays de la musique

MICHEL PORTAL

A soixante-trois ans, le clarinetiste, saxophoniste, « bandonéoniste » Michel Portal continue de se partager entre la musique classique, la création contemporaine, le jazz et son activité d'interprète, d'improvisateur et de compositeur. Avant le concert parisien qu'il donnera le 14 décembre, il s'est confié au *Monde* : « Je suis un nomade, pas un prophète, je n'ai pas envie de monter une vérité dans la musique. »

Lire page 24

International	2	Abonnements	19
France	6	Aujourd'hui	20
Société	8	Météorologie	23
Horizons	10	Jour	24
Entreprises	14	Culture	24
Placements	16	Guide culturel	26
Carrel	19	Radio-Télévision	27

PROCHE-ORIENT Le président Bill Clinton était attendu dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 décembre en Israël, pour une visite qui provoque de vifs remous

dans le pays, parce qu'elle inclut un déplacement, lundi, en Territoires autonomes palestiniens. LES PALESTINIENS se réjouissent, dans l'ensemble, de cette visite qui confirme

leur exigence de voir respectés les accords conclus avec Israël et qui, symboliquement, conforte leur revendication d'un Etat. DES MANIFESTATIONS se poursuivent dans les

territoires palestiniens pour exiger la libération des prisonniers politiques, prévue par l'accord de Wye River. En Israël, les ultranationalistes manifestent contre la venue du président américain.

DES MILLIERS de policiers israéliens et palestiniens, encadrés par des centaines d'agents américains, sont mobilisés pour le séjour de M. Clinton.

La visite en « Palestine » de Bill Clinton suscite tensions et controverses

Perçu comme une reconnaissance symbolique de l'Etat que réclament les Palestiniens, le déplacement, lundi, du président américain à Gaza, prévu par l'accord de Wye River, provoque la colère de l'Etat hébreu. Deux jeunes Palestiniens ont été tués, vendredi, par l'armée israélienne

LE PRÉSIDENT américain Bill Clinton était attendu en Israël, dans la nuit du samedi 12 à dimanche 13 décembre, pour une visite hautement symbolique. Après s'être entretenu avec le premier ministre et le président israéliens, Benjamin Nétanyahou et Ezer Weizman, M. Clinton devait être en effet le premier président des Etats-Unis à se rendre dans les Territoires autonomes palestiniens. Il doit aller tout d'abord à Gaza, lundi, puis à Bethléem, en Cisjordanie, mardi.

A Gaza, siège de l'Autorité palestinienne, le président américain devait notamment prendre la parole devant le Conseil national palestinien. L'instance de l'OLP doit se réunir pour entériner l'abrogation des articles de la Charte palestinienne pronant la destruction d'Israël. Cette abrogation, déjà votée en 1996 mais contestée par M. Nétanyahou, a été confirmée par le comité exécutif de l'OLP, jeudi 10 décembre.

A la suite de la visite à Gaza, un sommet tripartite réunissant M. Arafat, M. Clinton et M. Nétanyahou est également envisagé. « Il n'est pas encore définitivement prévu », a cependant déclaré à Washington, vendredi, le conseiller pour la sécurité nationale de la



tion des prisonniers risque d'empoisonner d'autant plus la visite du président américain qu'Israël a fermé la porte à tout compromis vendredi, en excluant toutes nouvelles libérations, pourtant prévues par l'accord de Wye River conclu le 23 octobre. Quelque deux mille prisonniers palestiniens sont eux-mêmes en grève de la faim depuis le début de la semaine.

Deux Palestiniens ont été tués, vendredi, par l'armée israélienne à la sortie de la ville autonome de Kalkilya, en Cisjordanie. L'une des victimes est un infirmier qui participait à l'évacuation des blessés, ont

indiqué des sources palestiniennes. Les militaires israéliens ont ouvert le feu avec des balles réelles, ainsi qu'avec des balles d'acier caoutchoutées, sur les manifestants qui leur jetaient des pierres.

« UNE VRAIE ANNULATION »

Le président américain devait s'efforcer au cours de son séjour de relancer l'accord de Wye River, qui prévoit aussi et surtout de nouveaux retraits israéliens de Cisjordanie. Le gouvernement israélien argue des troubles dans les territoires, dont il juge les autorités palestiniennes responsables,

pour geler l'application de l'accord. Après un premier retrait effectué le 20 novembre, un deuxième est prévu pour le 18 décembre.

Alors que les murs de Jérusalem sont recouverts d'affiches, apposées par les ultras-nationalistes, défavorables à M. Clinton, M. Nétanyahou est revenu, vendredi, sur l'annulation des articles de la Charte palestinienne en exigeant une nouvelle fois que le Conseil national palestinien, réuni lundi, la vote formellement. « Nous exigeons, a-t-il déclaré, une vraie annulation, avec la participation d'un nombre suffisant de membres du CNP [qui] devront se réunir et voter lundi, de façon claire et convaincante, sans qu'il y ait une violation de l'accord. »

De son côté, l'aile militaire du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) a qualifié, vendredi, d'« inique et partial » la visite de M. Clinton. Il a averti qu'il reprendra ses attentats anti-Israéliens si l'Autorité palestinienne ne met pas fin, dans les quinze jours, à l'assignation à la résidence surveillée du chef spirituel du mouvement, le cheikh Ahmed Yassin, le quel entreprend une grève de la faim en solidarité avec les détenus palestiniens. - (AFP Reuters.)

« Marine One » plutôt qu'« Air Force One »

L'avion présidentiel « Air Force One » n'atterrira pas sur l'aéroport international Yasser-Arafat de Rafah, inauguré le 24 novembre. Les Palestiniens souhaitent évidemment une telle arrivée, qui aurait élevé au niveau des symboles le déplacement dans les territoires du président Bill Clinton au rang de visite d'Etat. Les Israéliens s'y sont opposés, arguant du fait qu'un tel geste constituerait la reconnaissance d'un Etat qu'ils refusent. Les autorités suggèrent que le président se pose à Gaza à bord d'un hélicoptère israélien. Une proposition inacceptable pour les Palestiniens.

Les responsables américains au département d'Etat et à la Maison Blanche ont essayé de dédramatiser, en avançant des arguments « techniques ». La distance entre l'aéroport de Rafah et celui de Tel Aviv, où devait se poser le président américain, étant trop réduite pour avoir recours à « Air Force One », ont-ils indiqué, le président prendra donc l'hélicoptère présidentiel « Marine One ».

Entre Israéliens et Américains, la crise est là

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'habile Benjamin Nétanyahou aurait-il perdu la main ? Rien de ce qu'il entreprend, ces derniers temps, ne lui réussit. Le 7 décembre, à l'occasion d'un vote portant sur des élections anticipées, une majorité de députés, parmi lesquels nombre d'élus membres de sa coalition, avaient bien failli mettre son gouvernement en minorité. Quelques jours plus tard, la polémique qui accompagne l'arrivée du président Clinton, samedi 12 décembre, en Israël et, surtout, sa visite dans les territoires sous contrôle palestinien, le fait apparaître comme un homme discourtois et affaibli, dissimulant mal son déplaisir à accueillir le chef d'un Etat sans l'aide duquel Israël n'aurait sans doute pas survécu.

La visite du président américain dans les territoires sous contrôle de l'Autorité palestinienne avait été décidée en octobre, lors des pourparlers de Wye River sur le retrait israélien d'une partie de la Cisjordanie occupée. Selon un témoin palestinien de la négociation, c'est le président Clinton qui aurait lui-même proposé de venir à Gaza, alors que les discussions piétinaient.

Les Israéliens demandaient aux Palestiniens d'abroger les articles qui, dans la Charte de l'OLP, appellent à la destruction de l'Etat d'Israël. Excédés d'avoir à refaire ce qu'ils estiment avoir déjà proclamé, les Palestiniens renâclèrent. Pour débloquer la

situation, Bill Clinton aurait alors proposé de venir personnellement à Gaza assister à la séance au cours de laquelle le Conseil national palestinien réaffirmerait son choix antérieur. Les Palestiniens auraient aussitôt accepté la proposition, suivis des Israéliens, trop heureux d'une visite qui semblait conforter la justice et l'importance de leur revendication. Lors d'une conférence de presse tenue à Washington, puis à son arrivée à Tel Aviv, M. Nétanyahou s'en était personnellement félicité.

SUR UN PIED D'ÉGALITÉ

Six semaines plus tard, le premier ministre déchanté, comme s'il venait de s'apercevoir que le déplacement du président américain à Gaza équivalait à donner à la Palestine encore à naître un certificat de reconnaissance officielle. C'est en tout cas ce que ressent la droite israélienne. Rarement il avait été donné de voir pareille polémique, alors qu'il s'agit d'accueillir le premier représentant du premier allié d'Israël. La droite, et avec elle plusieurs ministres du gouvernement Nétanyahou, ont multiplié les déclarations déplaisantes à l'égard de l'invité, lui demandant de remettre sa visite, ou manifestant bruyamment, tel le président de droite de la Knesset, Dan Tichon, sa décision de boycotter les festivités.

L'extrême droite a recouvert les murs de Jérusalem d'affiches représentant Bill Clin-

ton, la tête coiffée d'un keffiyeh, comme l'avait été, avant lui, feu Yitzhak Rabin. Inquiet, les services de sécurité ont mobilisé quelque quinze mille hommes, policiers et militaires, pour protéger l'illustre visiteur et son imposante suite, forte de quelque mille deux cents personnes. Quant à la diplomatie israélienne, elle a multiplié ses efforts pour limiter tout ce qui, dans l'organisation du voyage, aurait pu acquiescer à la valeur de symbole. Petit exemple entre plusieurs : le 14 décembre, Bill Clinton atterrira sur le tout nouvel aéroport palestinien de Gaza, mais il descendra d'un hélicoptère et non pas du Boeing présidentiel Air Force One.

Cette bataille de symboles ne serait que secondaire si elle ne témoignait d'une réelle détérioration des rapports américano-israéliens. L'alliance entre les deux pays demeure forte, et sans doute le restera-t-elle, comme en témoigne la tout récent prêt à Israël de neuf batteries de missiles antimissiles américains Patriot. Mais une chose essentielle a changé : les Etats-Unis acceptent désormais la perspective d'un Etat palestinien. Une évolution qui ne peut que heurter ceux qui, en Israël, s'y opposent, principalement les amis politiques de M. Nétanyahou, dont l'essentiel des convictions et de leur propre histoire reposent sur ce refus.

Le revirement américain, fruit d'un long chemin qui remonte à l'effondrement du monde communiste et à la guerre du Golfe,

s'est exprimé sans détours lors des derniers pourparlers israélo-palestiniens de Wye River. Le rôle des Américains, traitant les deux parties sur un pied d'égalité, y a été essentiel, mettant en fureur les Israéliens, peu habitués à voir leurs adversaires considérés comme les représentants d'un pays quasi souverain. Sans les Etats-Unis, rien probablement n'aurait été possible, ce qui justifie, a posteriori, le choix de Yasser Arafat de jouer désormais la carte américaine pour se sortir de l'impasse où l'avait relégué Israël.

AGACEMENT

Le prix payé par le Palestinien est élevé, contrairement par les accords signés ou à venir de collaborer avec la sécurité israélienne, d'accepter que la CIA mette le nez dans ses affaires et de réduire ses prétentions territoriales. Mais c'est aujourd'hui Benjamin Nétanyahou, son intransigence et ses imprévisions, qui apparaissent comme la cause de l'instabilité dans la région, et non Yasser Arafat, présenté comme un homme d'Etat responsable, réaliste et de bonne volonté.

Les rapports entre l'administration américaine et le premier ministre d'Israël semblent, en revanche, être parvenus à un point de crise, où ils ne peuvent pas se pas rejubilier sur le comportement réciproque des deux pays. A Washington, on ne fait plus mystère de l'agacement que suscitent

les résistances et les atermoiements d'une équipe israélienne qui ne s'est engagée dans le processus de paix que contrainte et forcée. On déplore son comportement d'enfant gâté qui, ayant signé un engagement, multiplie ensuite les conditions pour reculer au moment de l'appliquer ; on s'impatiente de ses « astuces », comme, à Wye River, cette tentative de faire pression sur la négociation en empêchant sur le trottoir les bagages de la délégation israélienne, pour faire croire à son départ imminent ; ou encore cette ultime exigence d'obtenir la libération de Jonathan Pollard, ancien officier des renseignements américains, lourdement condamné pour avoir espionné en faveur d'Israël.

Jusqu'à une date récente, M. Nétanyahou pouvait ignorer les critiques qui, au sein de l'administration américaine, étaient dirigées contre lui. Phénomène quasi unique, le premier ministre d'Israël, longtemps établi aux Etats-Unis, intervenait ouvertement sur la scène politique locale, via ses amis de la droite républicaine et chrétienne. La relative défaite électorale récente des républicains, dont plusieurs représentants, amis personnels du premier ministre, ont perdu la poussière, affaiblit sa capacité de résistance aux pressions de Washington. Elle va l'obliger à plus de discrétion et, peut-être, à moins d'intransigence.

Georges Marion

Salim Tamari, directeur de l'Institut palestinien d'études sur Jérusalem

« L'entité palestinienne est confortée sur la voie de la proclamation d'un Etat »

« La visite du président Bill Clinton à Gaza est-elle, symboliquement, une reconnaissance d'un Etat palestinien à créer ?

« Oui, si on l'envisage dans le contexte de la détermination des Palestiniens à proclamer un Etat et de celle des Israéliens à les empêcher à tout prix de le faire. Mais il y a aussi autre chose. Alors que la majorité d'entre eux ne sont pas enthousiasmés par le mémoran-

dum de Wye River, les Palestiniens voient dans la visite du président Clinton une manière d'exiger d'Israël l'application des engagements, qui, en vertu des accords d'Oslo, auraient dû être mis à exécution il y a plus d'un an. Il est clair que le président Clinton, malgré tous ses problèmes aux Etats-Unis, a pris une position plus ferme que dans le passé. C'est l'un des aspects positifs de la visite.

« Les Palestiniens estiment néanmoins que cette visite impose à Yasser Arafat [le président de l'Autorité palestinienne] des concessions qu'il n'aurait pas dû faire. Sous cet angle, elle est perçue comme un moyen de pression, non seulement sur Israël, mais aussi sur les Palestiniens, en particulier pour ce qui concerne l'abrogation, une nouvelle fois [de certains articles], de la Charte palestinienne [ceux impliquant la destruction d'Israël], déjà abrogés en 1996 et dont la démarche a été approuvée par le premier ministre israélien d'alors, Shimon Pérès. Relancer cette affaire est perçu par beaucoup de Palestiniens comme une humiliation.

« Il faut donc avoir une vision équilibrée de la visite de M. Clinton, qui apporte un soutien global au mémorandum de Wye River dans ses aspects négatifs et positifs. Elle conforte les exigences sécuritaires d'Israël, qui couvrent des exigences politiques et dont l'objectif est de différer, de morceler les engagements pris et de les lier à des conditions. Dans le même temps, elle exerce une pression sur Israël et engage la droite israélienne à appliquer les accords d'Oslo, alors que, jusqu'à maintenant, le gouvernement Likoud et Benjamin Nétanyahou [le premier ministre israélien] ont cherché à différer cette application, voire à briser ces accords.

« Pour résumer, la visite de M. Clinton est positive parce qu'elle conforte l'entité palestinienne sur la voie de la proclamation d'un Etat, qu'elle confirme les échéances fixées par les accords d'Oslo et qu'elle insuffle un élan à l'aide économique internationale aux Palestiniens.

« Ceux que l'on a coutume d'appeler le Front du refus palestinien, et singulièrement les islamistes, en

sont-ils affaiblis ?

« Non. La répression des islamistes, consécutive aux opérations [anti-israéliennes] qu'ils ont menées, a précédé de plusieurs mois le mémorandum de Wye River. Quant aux pressions exercées sur les intégristes après Wye, elles sont perçues par la plupart des Palestiniens - dont moi-même - comme des atteintes aux libertés publiques, comme une répression dictatoriale imposée par Israël par le biais des Américains.

« Comment les islamistes réagissent-ils à la visite de M. Clinton ?

« A la différence de la proclamation de 1988, qui était symbolique et qui projetait les intentions du peuple palestinien, celle que prévoit Arafat en mai 1999 consistera à transformer la partie des territoires contrôlée par l'Autorité palestinienne en zone de souveraineté ; une souveraineté tronquée bien sûr, mais il ne s'agira plus d'un acte abstrait, puisqu'il existe des territoires où l'Autorité palestinienne jouit de larges pouvoirs dans les domaines de l'administration, de la police, où il existe des institutions de pouvoir, etc.

« Les conséquences n'en sont pas claires ; Israël pourrait renoncer aux négociations sur le statut définitif des territoires, ou réquisitionner ces territoires. A vrai dire, j'ignore quelles sont les intentions d'Arafat. Peut-être est-ce, de sa part, une manœuvre tactique, en ce sens que la menace de la proclamation d'un Etat pourrait forcer Israël à lui proposer d'y renoncer,

en échange d'une promesse de concéder davantage de territoires.

« La visite de M. Clinton a-t-elle aussi une valeur symbolique pour ce qui concerne le statut de Jérusalem ?

« Les Américains vont peut-être demander aux Palestiniens de reporter la proclamation d'un Etat, en échange d'un engagement à simplifier davantage dans les négociations sur le statut définitif des territoires palestiniens, y compris Jérusalem : ils pourraient lui demander d'accepter une prolongation de la période intermédiaire, en échange de la promesse de reconnaître un Etat palestinien dans deux, trois ou quatre ans, et de l'aider à régler les problèmes des réfugiés et celui de Jérusalem.

« Mais le président Clinton semble ne plus en avoir pour longtemps au pouvoir. Son successeur se considérera-t-il lié par un tel engagement ? C'est une question dont les Palestiniens doivent tenir compte. »

Propos recueillis par Mouana Naim

DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS... MATÉLAS & SOMMIERS... MOBECO

Handwritten Arabic text at the bottom of the page.

Nouvelle étape dans procédure de destitution du président américain

صكنا من الأصل

Nouvelle étape dans la procédure de destitution du président américain

Bill Clinton exprime son « profond remords »

APRÈS une semaine d'auditions et de débats, la Commission des affaires judiciaires de la Chambre des représentants américaine a voté, vendredi 11 décembre, trois articles de la résolution d'impeachment visant Bill Clinton. C'est maintenant au tour de l'ensemble de la Chambre de se prononcer, ce qu'elle devrait faire à partir de jeudi 17 décembre. Il serait toutefois hasardeux de tirer des conséquences du vote de la commission pour préjuger de celui de la Chambre, qui devrait intervenir avant les fêtes de fin d'année. Le Sénat, s'il est saisi par la Chambre, ne pourra se prononcer sur la procédure d'impeachment avant le mois de janvier.

Les stratégies des deux camps font et refont leurs comptes pour savoir qui, lors du vote de la Chambre, devrait l'emporter. Dans le double jeu des déflections de part et d'autre - quelques rares démocrates sont favorables à l'impeachment et une poignée de républicains doutent de son bien-fondé -, le résultat demeure incertain, même si leur avance de onze sièges

Le président « a agi de façon subversive »

Les deux premiers articles de la résolution d'impeachment qui ont été adoptés, vendredi 11 décembre, visent les parjures que Bill Clinton aurait commises devant la justice et un grand jury fédéral. Le troisième concerne la subordination de témoins et l'entrave à la justice.

Le texte précise que le président a violé son devoir constitutionnel « de s'assurer que les lois sont fidèlement exécutées », puis souligne : « William Jefferson Clinton a porté atteinte à l'intégrité de sa fonction, a porté atteinte à la réputation de la présidence, a trahi la confiance qui lui est accordée en tant que président et a agi de façon subversive vis-à-vis de la loi et de la justice au détriment manifeste du peuple des États-Unis. En conséquence, par ses conduites, [il] mérite la destitution et un procès, et la perte de sa fonction, ainsi que l'interdiction d'occuper ou de jouir d'un poste honorifique, de confiance ou rémunéré par le gouvernement des États-Unis. »

donne aux adversaires de M. Clinton de meilleures chances de l'emporter.

Combien de temps le procès de ce dernier par des jurés-sénateurs, sous la houlette du président de la Cour suprême, pourrait-il durer ? Quelques semaines ou quelques mois ? Nul ne le sait avec certitude. Mais, dans les circonstances actuelles, il ne fait guère de doute qu'il n'existe pas une majorité suffisante au Sénat pour voter la destitution de Bill Clinton : la Chambre haute doit en effet se prononcer à la majorité des deux tiers, soit 67 voix. Or les républicains ne sont que 55, et nombre d'entre eux sont moyennement convaincus que les faits reprochés au chef de l'exécutif justifient une procédure de destitution.

CRITIÈRES PARTISANS

Le vote de la Commission judiciaire était attendu. S'il est en effet une instance de la Chambre qui soit strictement divisée selon des critères partisans, c'est bien celle-ci. Parmi les républicains - majoritaires avec 21 sièges sur 37 -, on compte certains des adversaires les plus acharnés du président. Parmi les démocrates, en revanche, les libéraux et les Noirs sont particulièrement représentés. Ces clivages apparemment insurmontables auront empêché jusqu'au bout toute possibilité de compromis. Les très rares républicains qui ont émis quelques doutes sur le détail de la procédure sont vite rentrés dans le rang.

La seule incertitude était de savoir si les quatre articles de destitu-

tion (deux pour parjure, un pour obstruction à la justice et un pour abus de pouvoir), qui sont l'équivalent de chefs d'accusation, seraient adoptés. Trois l'ont été vendredi, et le quatrième devait l'être samedi, ce qui importe au fond assez peu : un seul vote positif suffisait pour enclencher l'étape suivante de la lourde machine parlementaire.

Ces votes ont eu lieu peu de temps après que Bill Clinton se livre à un nouveau mais bref mea culpa télévisé : « Aucun mot, a dit le président, ne peut entièrement exprimer le profond remords que je ressens pour ce que traverse le pays. Aussi douloureuse que puisse être la condamnation du Congrès, elle ne sera jamais aussi grande que la peine que j'ai causée à ma famille », a ajouté le chef de la Maison Blanche. Cet acte de contrition était-il suffisant ? L'impression prévalait, dans les rangs républicains, que cette ultime expression de remords était à la fois trop tardive et insuffisante.

POLITIQUE POLITICIENNE

Les démocrates ont tenté, eux aussi, une manœuvre de la dernière chance, avec un texte de censure du président, mais la direction du Parti républicain, consciente du danger posé par les convictions chancelantes de ses membres les plus modérés, a jusqu'à présent tout fait pour que cette résolution ne soit pas mise aux voix. Le vote de la commission judiciaire représente en tout état de cause une victoire pour l'aile républicaine la plus radicale, celle qui n'a jamais admis l'élection du démocrate William Jefferson Clinton, et encore moins sa réélection.

Bien avant le « Monicagate » (la révélation de la relation sexuelle entre le président et la jeune stagiaire Monica Lewinsky), certains ultras, qui se refusent obstinément à prendre en compte les sentiments de l'opinion, avaient juré la perte du président.

Celle-ci est lassée d'une crise qui s'éternise, et dont l'origine n'est qu'une banale affaire de sexe, alors que les problèmes concrets des Américains - l'économie, l'emploi, l'éducation, la réforme des services de santé et de retraite, etc. - passent au second plan. Bon nombre de républicains vivant hors de Washington se demandent quand la direction de leur parti cessera de se focaliser sur la politique politicienne et se penchera enfin sur leur programme.

C'est pour l'avoir oublié que le Grand Old Party, qui domine le Sénat, a perdu des plumes face aux démocrates lors des récentes élections parlementaires. Et c'est pour l'avoir compris que, sur le plan local, des hommes comme George W. Bush et son frère Jeb, fils de l'ancien président, ont été plébiscités par les électeurs comme gouverneurs du Texas et de la Floride.

La stratégie de la Maison Blanche aura, quant à elle, subi un camouflet cinglant. En poursuivant son travail de président comme si de rien n'était, en s'efforçant de faire avancer les négociations de paix entre Israéliens et Palestiniens, en menaçant Saddam Hussein, en se rendant au Proche-Orient pour donner sa caution aux accords de Wye Plantation, Bill Clinton entendait afficher sa stature d'homme d'Etat au-dessus des querelles politiciennes. Une telle stratégie a montré ses limites, notamment pour rassurer les Américains.

Elle a, de toute façon, été inopérante pour convaincre les républicains de lâcher prise, d'abandonner une occasion unique de mettre en accusation le chef de la Maison Blanche. L'ultime espoir d'éviter un procès, avec son caractère humiliant et ses incertitudes, réside dans la capacité du président à « rebondir » politiquement, exercice dans lequel il est passé maître tout au long de sa carrière. Cette fois cependant, la barre semble placée un peu trop haut. Le suspense continue dans ce feuilleton qui, à défaut de passionner l'Amérique, continue de l'empoisonner.

Patrice de Beer

La violence et les luttes interethniques rendent le scrutin présidentiel périlleux en Guinée-Conakry

Le général Lansana Conté, au pouvoir depuis 1984, est candidat

Le président Lansana Conté, arrivé au pouvoir par un putsch en 1984, est candidat à l'élection présidentielle qui doit se dérouler, lundi 14 décembre, en Guinée-Conakry. L'opposition dénonce des manipulations dans l'établissement des listes électorales et la distribution des cartes

d'électeur. Dans un pays où la population souffre de la violence et de la misère, le scrutin pourrait avoir un caractère dangereusement ethnique.

ABIDJAN de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Les échéances électorales se suivent et se ressemblent en Afrique francophone. Après le Gabon, le 6 décembre, c'est au tour de la Guinée-Conakry d'être, lundi 14 décembre, son président. Comme au Gabon, le président sortant, le général Lansana Conté, se représente. Et comme Omar Bongo, il avait été mal élu en 1993 avec - officiellement - 51,7 % des suffrages. Un chiffre qu'il n'avait atteint qu'en obtenant l'annulation du scrutin dans des préfectures favorables à l'opposition. Et déjà, les opposants guinéens dénoncent les manipulations du pouvoir dans l'établissement des listes électorales et la distribution des cartes d'électeur.

Mais la vie politique guinéenne ne se résume pas à ce rituel. Sa violence, son « ethnicisation » ouverte font du pays un cas à part en Afrique occidentale francophone. Face au général Conté, quatre candidats se présentent, dont trois ont conclu une alliance presque

ouvertement ethnique. Le Malinké Alpha Condé, le Peul Mamadou Bâ et le Forestier Jean-Marie Doré, réunis au sein de la Coordination de l'opposition démocratique, espèrent empêcher le président d'obtenir la majorité absolue dès le premier tour. Le mieux placé du trio bénéficierait alors du désistement des autres.

CONVERGENCE D'INQUIÉTÉDES

Pour le président Conté, la priorité est de contrer cette stratégie. Cet homme qui n'aime guère apparaître en public, surtout depuis qu'il a miraculeusement échappé à la mort lors de la tentative de putsch de 1996, s'est obligé à faire campagne, tenant des meetings dans plusieurs régions du pays. Le général est arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 1984, à la mort de Sekou Touré. Il a alors pris la direction d'un pays ruiné par vingt-six ans de dictature.

Surtout préoccupé de se maintenir au pouvoir au gré des complots, le président n'a tenté de réformer l'Etat qu'en 1996. Il a fait appel à un premier ministre tech-

nocrate, Sydia Touré, qui a su insérer la Guinée dans le mouvement de croissance économique qui touche l'Afrique de l'Ouest.

Mais cette volonté réformatrice a vite trouvé ses limites : les journalistes sont inquiétés tandis que la loi sur le pluralisme de l'audiovisuel n'est pas appliquée ; la corruption et l'arbitraire de l'administration découragent les investisseurs étrangers ; le pays dépend toujours des exportations de bauxite et d'alumine pour ses ressources en devises ; les infrastructures restent insuffisantes (Conakry n'est régulièrement approvisionnée en électricité que depuis 1997) et la couverture sanitaire et scolaire des campagnes est loin de répondre aux besoins des sept millions de Guinéens.

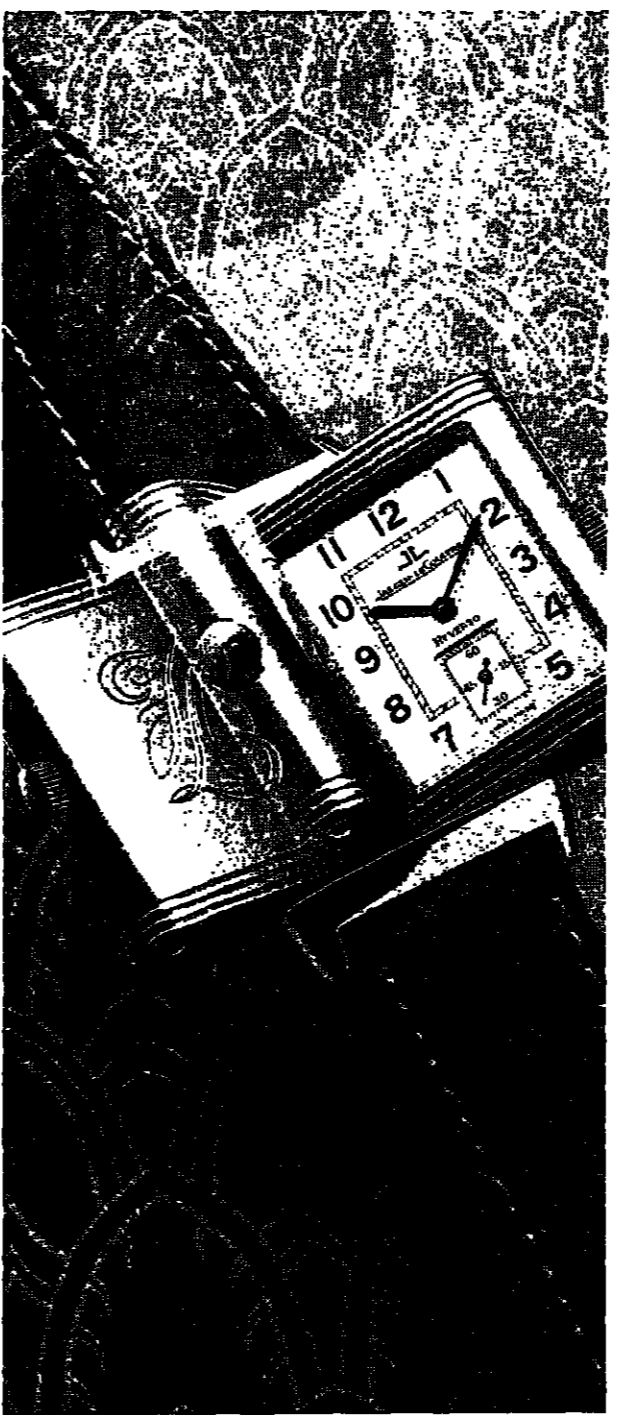
L'environnement international ne favorise pas la stabilité du pays. Frontalière de la Guinée-Bissau, du Liberia et de la Sierra Leone, la Guinée accueille depuis dix ans des centaines de milliers de réfugiés, au gré des conflits. Et l'armée guinéenne, envoyée sur tous les fronts, a payé un lourd tribut.

L'opposition tente d'exploiter cette convergence d'inquiétudes, et s'appuie sur les rapports déstabilisants entre population et administration dans de nombreuses régions du pays, dont les habitants ont l'impression de payer pour leur soutien, réel ou supposé, à l'opposition. Le seul incident sérieux de la campagne électorale - qui fut calme à l'aune des traditions politiques guinéennes - a vu le lynchage par la foule d'un sous-préfet qui avait abattu un militant de l'opposition.

La brutalité d'une partie des fonctionnaires à l'égard de la population s'explique par l'empreinte d'un quart de siècle de totalitarisme, mais aussi par le statut ethniquement minoritaire du Parti de l'unité et du progrès du président Conté, qui regroupe une majorité de Soussous, une ethnie qui ne représente que 15 % de la population. C'est entre le ressentiment de groupes écartés du pouvoir et la lassitude de la population que se joue le scrutin présidentiel.

Thomas Sotinel

LE RETOURNEMENT DU SIÈCLE. REVERSO.



REVERSO. A L'AVANT-GARDE DEPUIS 1931. IL EST DES MOMENTS QUI SUSPENDENT LE COURS DU TEMPS. REVERSO VOUS OFFRE D'EN JOUIR PLEINEMENT. UN SIMPLE GESTE ET SON AUTHENTIQUE BOÎTIER ART DÉCO SE RETOURNE POUR MASQUER LES HEURES SOUS LE SYMBOLE DE VOTRE IDENTITÉ. VOTRE MONOGRAMME, FINEMENT GRAVÉ SUR LE FOND OR OU ACIER D'UNE MONTRE MÉCANIQUE AUX GÉNÉREUSES PROPORTIONS. L'ART ET LE SAVOIR-FAIRE DES MAÎTRES-HORLOGERS JAEGER-LECOULTRE AU SERVICE DE CEUX QUI SOUHAITENT VIVRE LEUR TEMPS EN TOUTE LIBERTÉ.

LE BREVET DU BOÎTIER REVERSO DÉPOSÉ EN SUISSE LE 10 FÉVRIER 1932 - L'INVENTION GÉNIALE DONT JAEGER-LECOULTRE EST SEUL À MAÎTRISER LE MÉCANISME COMPLEXE.

JAEGER-LECOULTRE

LE LIVRE DE LA MANUFACTURE VOUS SERA ADRESSÉ GRACIEUSEMENT SUR SIMPLE DEMANDE. JAEGER-LECOULTRE FRANCE, TEL. 01 40 38 66 66.

Le général Augusto Pinochet s'est rendu à la convocation du juge britannique

Son placement sous contrôle judiciaire est prorogé

Un juge britannique a informé officiellement Augusto Pinochet, vendredi 11 décembre à Belmarsh, de la demande d'extradition espagnole.

La prochaine échéance est fixée au 18 janvier. L'ancien dictateur s'est simplement borné à indiquer au juge que seul un tribunal chilien avait

compétence pour le juger. Il reste sous contrôle judiciaire dans la grande demeure de Surrey qu'il a louée.

LONDRES

de notre correspondant
C'est une image, rien qu'une image, mais qui consolera un peu tous ceux qui ont eu à souffrir, ou qui souffrent encore quelque part sous la botte d'une dictature. Augusto Pinochet, figure emblématique de la brutalité botte des années 70, traîné devant un juge comme un vulgaire voleur de poules. La mémorable scène s'est déroulée sans caméra, mais en présence de plusieurs dizaines de témoins, vendredi 11 décembre, dans le sud-est de Londres.

Une petite salle moderne, sans charme ni pompe, à l'intérieur d'un tribunal-bunker qui jouxte la prison de haute sécurité de Belmarsh. Vingt-huit journalistes tirés au sort, un juge, ses assesseurs, une poignée d'avocats, quelques policiers et puis, sur les bancs du public, huit supporters de Pinochet et huit représentants de ceux qui ont eu à subir les ignominies de ses sbires. Dehors, une étrange atmosphère de Lunapark plutôt que de kermesse.

A gauche, sur le trottoir humide, quelques dizaines de Chiliens biens mis, parfois jeunes, souvent plus âgés, avec au bout des bras, des placards vengeurs contre la trahison de la perle Albion envers leur idole. A droite, la fête, un tambour qui bat la mesure, des masques de carnaval grimaçants - Pinochet et Margaret Thatcher, caricaturés une tasse de thé en main -, des calicots, des chants, des danses, une heure de vrai bonheur. Les caméras par dizaines tournent. Inlassablement, les envoyés spéciaux posent et reposent les mêmes questions, reçoivent les mêmes réponses.

« Ma femme a disparu en 1973 », « mon frère a été torturé à mort », « j'ai été violé par la police de cet ignoble individu ».

Entre les deux groupes, des dizaines de policiers. Et d'autres encore, sur les toits environnants, avec des armes, des jumelles et des radios, branchées sur la longueur d'onde de l'hélicoptère de Scotland Yard qui tourne sans relâche tout là-haut, dans le ciel gris de Belmarsh. « Le service d'ordre est vraiment digne d'un chef d'Etat », ironise un journaliste.

LOURD SILENCE

Le convoi motorisé s'approche. Un véhicule vert sombre de type Espace encadré devant, derrière, sur les côtés, par cinq voitures de police. Ce « chef d'Etat » n'a pas très envie d'être vu. Une couverture, des vêtements, ont été entassés contre les vitres. Ceux qui savaient que le convoi éviterait

l'entrée principale du tribunal pour emprunter une voie détournée plus discrète, n'auront aperçu, furtivement, qu'une petite touffe de cheveux.

A l'intérieur, dans un lourd silence, Pinochet, canne de bois en main, assis dans un fauteuil roulant, apparaît tout à coup fragile et très vieux. Il a quatre-vingt-trois ans, et il a subi, il y a deux mois, une opération lombaire assez lourde. Officiellement, il va bien et il n'a rien perdu de sa superbe.

« Vos nom, prénom et qualité », demande le magistrat. Un interprète traduit, le prévenu s'exprime en espagnol. « Je suis Augusto Ugarte Pinochet, j'étais commandant en chef de l'armée, capitaine-général du Chili, président de la République et je suis actuellement sénateur de la République. » Il demande à faire une déclaration. Exceptionnellement, le juge accepte. Elle est très courte.

L'ancien dictateur dit qu'il ne reconnaît la compétence d'aucun tribunal, « sauf dans [mon] pays » pour « [me] juger face aux men- sanges espagnols ».

L'affaire est vite expédiée. On lui notifie les charges retenues contre lui, et on l'informe officiellement de la demande d'extradition qui le vise à Madrid. La prochaine séance, où il ne sera pas contraint d'être présent, est fixée au 18 janvier 1999. En attendant, son placement sous contrôle judiciaire est prorogé. Le « patient anglais » aura désormais le droit de sortir dans le jardin de la grande demeure de Surrey où il est maintenant prisonnier. Vendredi soir, l'avion spécial chilien qui l'attendait depuis plus d'un mois pour le ramener chez lui est rentré, vide, à Santiago. La justice suit son cours...

Patrice Claude

La Lettre aux Chiliens de l'ancien dictateur

SANTIAGO

de notre envoyé spécial
« Objet d'une machination politico-judiciaire », Augusto Pinochet est « absolument innocent des crimes et des faits qu'on [lui] impute de manière irrationnelle ». D'ailleurs, il n'a « jamais souhaité la mort de quiconque » et ressent une « douleur sincère pour tous les Chiliens qui ont perdu la vie » du temps où il exerçait le pouvoir. Dans cette longue Lettre aux Chiliens, qu'il a fait parvenir, vendredi 11 décembre, au Conseil national de sécurité, réuni à Santiago en présence du président

Eduardo Frei, l'ancien dictateur a, de fait, rédigé une ébauche de testament politique destiné en particulier « à ceux qui tardent à discerner la vérité à propos de ce que notre patrie a vécu ».

« INJUSTES VELEXIONS »

convaincu que le « siècle finissant pourrait être défini comme l'un des plus cruels que l'humanité ait connu », il justifie le putsch du 11 septembre 1973 contre le gouvernement d'unité populaire de Salvador Allende, par un « dilemme » entre la « conception chrétienne occidentale de l'exis-

tence, où prévaut le respect de la dignité humaine et la perpétuation des valeurs fondamentales de notre civilisation », et la « vision matérialiste et athée de l'homme et de la société, avec un système implacablement oppressif à l'égard de leurs libertés et de leurs droits ». « Nous, hommes d'armes, souligne-t-il, nous avons agi en tant que réserve morale d'un pays qui se désintégrait aux mains de ceux qui voulaient le soumettre à l'orbite soviétique ».

Après avoir fait le procès du « gigantesque génocide » commis par les « messagers de la haine et de la lutte des classes », le sénateur à vie estime que « ceux qui ont prêché, auprès de notre peuple, la sinistre idéologie socialiste-marxiste sont ceux qui maintenant s'érigent en juges contre [lui]. Aujourd'hui, explique-t-il froidement, je sens que le destin a replacé sur mes épaules l'énorme responsabilité de contribuer à semer les graines de paix nécessaires à la grandeur et à l'unité de ma patrie. Au-delà des douleurs et des blessures que je traîne dans mon âme, en raison d'injustes vexations dont je suis l'objet et de l'indignation de voir mon pays agressé dans sa condition d'Etat souverain et indépendant (...), je tiens à signaler que j'accepte cette nouvelle croix avec l'humilité d'un chrétien et la résolution d'un soldat ».

Selon un récent sondage, près de 70 % des Chiliens ne se sentent pas « directement concernés » par les péripéties judiciaires du général (de réserve) Pinochet.

Jean-Jacques Sévilla

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jacques Toubon

A LA SUITE de notre article intitulé « Soupçons sur les observateurs français des élections gabonaises » et de l'éditorial « FrancAfrique, rien ne change », publié le même jour (nos éditions du 9 décembre), nous avons reçu de Jacques Toubon, président du Club 89, la mise au point suivante :

Contrairement à votre affirmation, je ne me suis pas rendu à Libreville le 6 novembre dernier et, d'une manière générale, je ne suis pas allé en Afrique depuis la fin de mes fonctions gouvernementales en juin 1997, hormis ma participation à la commémoration du centenaire du barreau de Tunis en mars dernier.

Les Clubs 89 n'ont d'autres ressources que les cotisations de leurs membres et les contributions qu'ils reçoivent de personnes physiques et du RPR, en application de la loi de 1995. Les comptes, publiés au Journal officiel, année après année, en font foi.

Mon rôle est donc décrit de manière fantaisiste ; si « rien ne change » en « FrancAfrique », ce sont bien les fantasmes.

La Suisse parvient à un accord avec Bruxelles

VIENNE. L'Union européenne (UE) et la Suisse sont parvenues, vendredi 11 décembre, après quatre années d'après négociations, à un accord qui rapproche les Quinze d'un pays dont les habitants restent réticents à l'idée d'entrer dans l'UE. L'accord, qui a été annoncé en marge du Conseil européen de Vienne, porte sur la libre circulation des personnes, les transports terrestres et aériens, l'agriculture, la recherche, les marchés publics et le commerce. « C'est un jour très important pour mon pays, qui réalise les deux tiers de son commerce avec l'Union européenne », a déclaré Flavio Cotti, président de la Confédération helvétique, qui a rappelé que l'accord, qui doit entrer en vigueur en 2001, devrait être approuvé par référendum, et qu'il allait falloir désormais « convaincre le peuple suisse qu'il s'agit d'un excellent accord », ouvrant de « nombreuses perspectives pour l'économie ». Bruxelles et Berne négocient depuis 1994 la signature de ce document, qui a contraint la Confédération et plusieurs Etats membres de l'UE à de nombreuses concessions. - (AFP)

Sergueï Mikhaïlov, parrain présumé de la mafia russe, a été acquitté en Europe

GENÈVE. Premier parrain présumé de la mafia russe jugé en Europe de l'Ouest, Sergueï Mikhaïlov a été acquitté et exempté de toute peine, vendredi 11 décembre, par la cour correctionnelle de Genève, où il comparait depuis dix jours. « Faute de preuves matérielles concrètes », les jurés ont refusé de suivre le procureur, qui avait requis une condamnation « exemplaire » de l'accusé, pour appartenance à une organisation criminelle, falsification de documents et infraction à la loi restreignant l'acquisition de biens immobiliers par des étrangers en Suisse. Dans son réquisitoire, le procureur avait fait valoir qu'il y avait suffisamment d'indices ou de preuves convergentes permettant d'établir que Sergueï Mikhaïlov faisait partie de l'un des principaux gangs de Moscou, la « Soïtzevo ». Plaidant l'acquiescement, les avocats de la défense avaient rétorqué que « l'accumulation de faits qui ne valent rien ne fondent pas une accusation ». Installé en Suisse depuis 1995 et se présentant comme « un simple homme d'affaires », Sergueï Mikhaïlov avait été arrêté un an plus tard à l'aéroport de Genève, et se trouvait depuis lors en détention provisoire. - (Corresp.)

Le Groupe de contact appelle Serbes et Albanais à négocier

PARIS. L'émissaire américain, Christopher Hill, a déclaré, vendredi 11 décembre, qu'il ne renonçait pas à son rôle de médiateur au Kosovo, mais qu'il souhaitait « faire moins de nouvelles et négocier davantage ». « Les parties évoquent de plus en plus leur volonté de parler face à face. Bien entendu, nous n'y opposons aucune objection », a déclaré M. Hill, selon lequel il existe quelques idées pour accélérer le processus de paix. Il n'a pas donné de précision. Jeudi à Paris, M. Hill avait rendu compte au Groupe de contact sur l'ex-Yugoslavie de ses derniers entretiens à Pristina et Belgrade, qui se sont soldés par le rejet de son plan par les deux parties. Le Groupe de contact a fait savoir qu'il soutenait les propositions de l'émissaire américain prévoyant une « autonomie substantielle » pour le Kosovo et qu'il prendrait des mesures pour que « les négociations s'ouvrent sans attendre » entre Serbes et Kosovars. « Le temps presse », a déclaré vendredi le Quai d'Orsay. - (AFP/Reuters.)

EUROPE

■ ALLEMAGNE : les Verts allemands ont profondément réformé leur parti vendredi 11 décembre, lors d'un congrès spécial à Leipzig, pour tenir compte des exigences d'une formation qui dispose de trois ministres au gouvernement fédéral. Ils se sont dotés d'un comité directeur de vingt-cinq membres et d'une présidence fédérale renforcée de cinq membres, qui coordonneront l'action des instances régionales et fédérales de manière plus centralisée. Les délégués ont toutefois refusé la transformation symbolique du titre de « porte-parole » du parti en « président ». - (AFP)

■ ALLEMAGNE - ETATS-UNIS : la Cour constitutionnelle allemande a rejeté, vendredi 11 décembre, le pourvoi en cassation de Mamduh Mahmud Salim, lieutenant présumé du commanditaire supposé des attentats anti-américains de Nairobi et Dar es-Salaam, Oussama Ben Laden. Elle a ainsi levé le dernier obstacle juridique à son extradition vers les Etats-Unis. - (AFP)

■ ITALIE-TURQUIE : Abdullah Ocalan, assigné à résidence à Rome, a annoncé, vendredi 11 décembre, qu'il allait abandonner la présidence du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) pour pouvoir « jouer un rôle personnel au plan international ». Dans un entretien au quotidien de gauche *Manifesto*, le chef kurde indique que sa décision devait être diffusée par la télévision kurde Med-TV, dont le siège est à Bruxelles. « Une reconstruction du PKK est à l'ordre du jour », a-t-il ajouté, de même qu'une révision du programme du parti, avec « l'abolition de l'idée du socialisme réel ». - (AFP)

■ ESPAGNE : une trentaine de clandestins nord-africains sont portés disparus après le naufrage de leur embarcation à bord de laquelle ils tentaient d'atteindre les côtes espagnoles, ont rapporté, vendredi 11 décembre, les services de secours espagnols. Deux rescapés ont précisé qu'une trentaine de personnes se trouvaient dans le bateau. Un corps a été retrouvé vendredi. - (Reuters.)

AFRIQUE

■ TUNISIE : la Commission européenne a approuvé deux opérations de financement en Tunisie pour un montant global de 89,6 millions d'euros (environ 590 millions de francs), selon un communiqué publié vendredi 11 décembre, par la délégation de la Commission à Tunis. 80 millions d'euros sont destinés au soutien de la deuxième phase de l'ajustement structurel de l'économie, et 9,6 millions d'euros à réduire le chômage. - (AFP)

■ RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : le sommet des chefs d'Etat sur la guerre au Congo-Kinshasa, qui devait débuter lundi à Lusaka (Zambie), a été reporté sine die pour la seconde fois, a indiqué, vendredi 11 décembre, le ministre zambien des affaires étrangères. Il pourrait avoir été annulé, selon des diplomates, en raison des déclarations de l'Afrique du Sud sur la nécessité d'une participation directe des rebelles à la réunion, ce que refuse le président congolais, Laurent-Désiré Kabila. - (AFP)

ASIE

■ CAMBODGE : les ministres des affaires étrangères de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean) ont décidé, vendredi 11 décembre, de reporter l'admission du Cambodge au sein de l'Asean, avant le sommet des chefs d'Etat qui se tient à Hanoi, les 15 et 16 décembre, a annoncé, vendredi 11 décembre, le gouvernement thaïlandais. Programmée en juillet 1997, l'intégration du Cambodge avait été reportée en raison des troubles politiques à Phnom-Penh. - (AFP)

CAVE A VIN SANS MOTEUR

- CONSERVATION ET VEILLÉMENT DES VINS
- TRAPPEURIE
- RÉFRIGÉRATION
- HUMIDITÉ CONTRÔLÉE
- CÉLÉBRATION
- POUR LE PARTICULIER ET LE PROFESSIONNEL

NORDING

CHAUSSÉE DE LA GARENNE
(33) 04-68-50-04-05



Perce-Neige a été créée

en 1966, à l'initiative de Lino Ventura,

pour apporter son aide aux personnes atteintes de déficiences mentales. En plus de 30 ans, Perce-Neige a permis l'ouverture de 27 établissements qui accueillent près de 730 enfants et adultes handicapés mentaux. Perce-Neige continue son action, sous l'impulsion du petit-fils de Lino Ventura, élu Président de l'association en 1995.



« Il faut avoir le courage et la dignité des hommes pour avoir le droit de leur vie » Lino Ventura

Dans les prochaines années, Perce-Neige prévoit d'ouvrir 7 nouvelles maisons d'accueil. Afin de poursuivre sa mission, Perce-Neige a besoin de vous.

Pour recevoir des informations sur les réalisations de Perce-Neige, ou pour adresser vos dons : Perce-Neige - 237 Grande Rue - 92380 Garches. Tel. 01 47 10 93 00 - Fax 01 47 41 69 33 CCP N° 6156 06 T. PARIS



© Association Perce-Neige - 1998

Les négociations sur le financement

الجمعية الخيرية

هكذا من الأصل

Les négociations s'engagent difficilement sur le financement de l'Union européenne

Le sommet de Vienne souligne la fracture Nord-Sud

La stabilisation des dépenses communautaires, défendue par les pays qui contribuent le plus au financement de l'Union, s'est heurtée au refus

des pays les moins riches, lors du sommet de Vienne, qui s'achevait, samedi 12 décembre, par un déjeuner avec les dirigeants des pays candi-

dats à l'adhésion. En hommage à son action, l'ex-chancelier Kohl a été fait citoyen d'honneur de l'Union, le deuxième après Jean Monnet.

VIENNE
de notre envoyé spécial
Les « pays de la cohésion » (Espagne, Grèce, Portugal) ont catégoriquement refusé vendredi 11 décembre, lors du sommet européen de Vienne, la méthode de négociation proposée sur l'« Agenda 2000 » par la présidence autrichienne, appuyée par l'Allemagne, la France, et au total huit ou neuf pays. L'immobilisme de la Commission européenne, arc-boutée sur des propositions qui, telles quelles, n'ont guère de chances d'aboutir, n'a pas facilité les choses. Jacques Chirac avait proposé que le Conseil se rallie à des principes généraux, tels que la stabilité des dépenses en volume, l'affirmation que tous les pays devraient contribuer aux dépenses de l'élargissement, le refus de solutions ou dérogations contraires à l'esprit communautaire. A l'issue de la discussion, Viktor Klima, le chancelier autrichien, n'a été en mesure de

proposer que quatre points d'accord beaucoup plus vagues, mettant néanmoins en relief le caractère global que devait revêtir la négociation et la nécessité pour chacun des pays membres d'apporter sa contribution à l'accord final. Dans ces conditions, les volontés unanimement manifestées de conclure lors du Conseil européen extraordinaire qui se tiendra en mars à Bruxelles sont fortement présomptueuses. La manière dont les Français et Allemands veulent orienter les débats a suscité des réticences. Elle relève de fait de la révolution culturelle. C'est sans doute la première fois dans l'histoire de l'Europe que des pays proposent de sortir d'une difficulté « par le bas », c'est-à-dire en faisant des économies. En 1988 et en 1992, les problèmes posés par le financement de l'Europe avaient été réglés en augmentant de façon spectaculaire les moyens et notamment en doublant ceux affectés aux

fonds structurels. José Maria Aznar, le président (conservateur) du gouvernement espagnol, et Antonio Guterres, le premier ministre (socialiste) portugais - le second, nous dit-on, encore plus virulent que le premier - ont l'un et l'autre juré leurs grands dieux qu'ils s'opposeraient à ce que le mot « stabilisation » des dépenses figure dans les conclusions du Conseil, faisant valoir que le concept prêtait trop à l'interprétation. La stabilisation des dépenses réelles, défendue par les grands pays, signifie une diminution de l'enveloppe, alors que la proposition de la Commission de stabiliser les dépenses structurelles par rapport au PIB (à 0,46 % du PIB) permettrait une hausse si l'on prend la croissance en compte. La différence est de l'ordre de 20 %. Jacques Chirac et Lionel Jospin ont trouvé quelques motifs de satisfaction dans la discussion. Les Français sont sortis de l'isolement

où paraissait devoir les conduire la proposition de la Commission sur le co-financement des dépenses agricoles, dont ils craignent qu'elle porte en germe la destruction de la PAC. Tant Tony Blair que Gerhard Schröder se sont exprimés avec modération, ne cherchant pas à l'évidence à irriter les Français. Lors du premier débat de la matinée, les quinze ont également accueilli favorablement l'idée franco-allemande d'un « Pacte pour l'emploi » pour amplifier l'action entreprise lors du Conseil européen de Luxembourg en novembre 1997.

La présidence allemande, qui prend le relais en janvier, a été mandatée pour examiner d'ici au sommet de Cologne en juin 1999 comment rendre plus concrets, plus précis, plus contraignants les engagements pris de manière collective.

Philippe Lemaître

L'otage français détenu au Caucase a été libéré

Vincent Cochetel avait été enlevé le 29 janvier

PEU DE DÉTAILS avaient filtré, samedi 12 décembre, sur les circonstances de la libération de Vincent Cochetel, l'otage français détenu pendant plus de dix mois dans le Caucase du Nord, sans doute pour des motifs crapuleux. Annoncée, dans la matinée, par l'agence Interfax, citant des sources policières en Ossétie du Nord, où Vincent Cochetel travaillait pour le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), sa libération est intervenue quelques jours après la découverte, mardi, sur une route du nord du Caucase, des corps décapités de quatre autres otages, trois Britanniques et un Néo-Zélandais. Ils avaient apparemment été tués par leurs ravisseurs lors d'une tentative de libération menée par les forces de l'ordre tchétchènes.

ment », selon sa famille. Vincent Cochetel est arrivé dans la matinée à Moscou, d'où un avion envoyé par la France doit le ramener à Paris.

L'agence russe Interfax avait affirmé, en juin, qu'une rançon de 1,5 million de dollars avait été demandée. En novembre 1997, quatre Français, dont trois travaillant pour l'organisation humanitaire Equilibre, enlevés au Daghestan, avaient été libérés après 106 jours de détention contre le versement d'une rançon, selon Interfax, ce qui avait été démenti par Equilibre. Plus récemment, deux otages britanniques, Camilla Carr et John James, travaillant aussi pour une organisation humanitaire, avaient retrouvé la liberté après une intervention du financier russe, Boris Berezovski.

La multiplication des enlèvements dans les régions du Caucase du Nord, où les besoins des réfugiés, notamment en matière de reconstruction sont énormes, a eu pour effet de vider pratiquement la zone de toute organisation humanitaire occidentale. La marge de manœuvre et le rôle des officiels russes dans ces zones, où l'autorité de Moscou n'est pas reconnue mais où ses services secrets seraient très actifs, soulèvent de nombreuses interrogations.

Jacques Chirac s'est dit samedi « très heureux de la libération de Vincent Cochetel », selon son porte-parole. Le président français « rend hommage au courage de Vincent Cochetel, et à celui de sa famille pendant toute la durée de cette longue épreuve et il remercie tous ceux qui ont aidé à sa libération, à commencer par les autorités russes ».

Natalie Nougayrède

Dix ans d'expériences pour imaginer un pacte pour l'emploi

LES QUINZE pays membres de l'Union européenne se sont entendus à Vienne sur l'idée d'un Pacte européen pour l'emploi, dont le contenu exact devra être défini au cours des six prochains mois pour être adopté en juin 1999 lors d'un sommet à Cologne. Même si cette démarche demeure essentiellement symbolique et ne doit avoir aucune influence sur les décisions nationales (relevant par exemple de la politique salariale ou de la politique fiscale), l'idée d'un tel pacte, proposée par l'Allemagne, s'inspire de diverses expériences menées en Europe depuis dix ans.

● PAYS-BAS. L'exemple, le plus important est celui des Pays-Bas : le pays était, au début des années 80, engagé sur une pente dangereuse. Grisé par la manne du gaz naturel, il vivait largement au-dessus de ses moyens. Le déficit budgétaire se creusait, les coûts salariaux s'accroissaient rapidement et le taux de chômage était de 15 %. Aujourd'hui, le chômage est retombé à 3,7 %, un niveau exceptionnellement bas en Europe. Entre-temps, les Pays-Bas ont mis en œuvre un « pacte pour l'emploi » qui fait figure de référence en Europe.

Au début des années 80, le coût de la main-d'œuvre néerlandaise explosait pour faire face à la hausse considérable des charges et du fait d'une indexation automatique des salaires sur le taux d'inflation. Les partenaires sociaux, poussés par le gouvernement, ont signé les accords de Wassenaar en 1982 (du nom d'une banlieue de La Haye où eurent lieu les négociations). Le principe de ce texte, signé par le leader syndical d'alors - et aujourd'hui premier ministre - Wim Kok, est clair : il s'agissait de geler les salaires pour permettre la création d'emplois. Depuis dix ans, en

termes réels, les salaires n'ont pas augmenté alors qu'une politique monétaire rigoureuse permettait d'éviter tout dérapage de l'inflation. Les représentants des salariés ont dû se battre pour faire accepter les accords de Wassenaar par leur base. Ils ont négocié en échange de leurs sacrifices une réduction du temps de travail, avec le passage à la semaine de 37,5 heures et la multiplication du travail à temps partiel. Mais les syndicats néerlandais ne sont ni révolutionnaires ni portés sur le conflit. Les Pays-Bas font partie des pays d'Europe avec le moins de jours de grève par an. La pilule de la modération est bien passée, puisque les syndicats n'ont pas perdu de membres au cours des dix années qui viennent de s'écouler, enregistrant même une légère hausse de leurs effectifs.

A Wassenaar, les syndicats ont reconnu l'importance cruciale du retour au profit des entreprises. Les employeurs se sont engagés à mieux répartir le travail, tandis que le gouvernement a donné plus d'autonomie aux partenaires et s'est engagé à assainir les finances publiques et à déreguler le droit du travail.

Le risque était grand pour les partenaires sociaux de se reposer sur leurs lauriers. Il n'en fut rien. Fin 1997, ils ont décidé de reconduire l'accord sur la flexibilité des salaires en l'adaptant. La modération a cédé la place au concept d'évolution différenciée des salaires, et on constate depuis quelques mois un regain général des tensions sur le chapitre de la modération salariale. En outre, le texte rend possible les différences par entreprises, et même au sein de l'entreprise. L'idée est de promouvoir autant que possible la promotion et la rémunération au mérite. Enfin,

l'accord fait la part belle à la formation permanente en dégageant des possibilités d'années sabbatiques. ● EN ALLEMAGNE, les premières négociations autour d'un « Pacte pour l'emploi », annoncé pendant la campagne électorale de 1998, ont eu lieu lundi 7 décembre à Bonn. Autour d'une même table, le chancelier SPD, Gerhard Schröder, et les principaux représentants des partenaires sociaux ont cherché à dégager les éléments d'un consensus pour mettre en place les réformes nécessaires à la lutte contre le chômage, qui frappe 4,2 millions de personnes. En 1996, Helmut Kohl avait lancé des négociations similaires, qui s'étaient soldées par un échec.

Très différent du pacte néerlandais, le pacte allemand a pour contenu un ensemble de mesures qui relèvent de la politique budgétaire, fiscale, ou de l'organisation du temps de travail - mais n'aborde pas la question de la politique salariale, dans laquelle l'Etat n'a pas son mot à dire. Les premières discussions ont débouché sur un accord de principe concernant la mise en place d'un ensemble de mesures en faveur des jeunes (l'Etat fournit 2 milliards de deutschemarks, soit plus de 7 milliards de francs, pour offrir une formation aux jeunes chômeurs). L'Etat a par ailleurs promis d'accélérer la baisse des charges fiscales sur les entreprises et un groupe de travail a été mis en place sur le thème de l'abaissement de l'âge de la retraite (Le Monde du 9 décembre).

● ITALIE. Le nouveau gouvernement italien dirigé par Massimo D'Alema vient de lancer les négociations autour d'un nouveau « Pacte social » avec les principales organisations d'employeurs et les syndicats. Un accord doit être signé

avant Noël dans le but d'améliorer la capacité des entreprises à investir et à créer des emplois.

L'Etat s'engage à alléger le poids des impôts sur les sociétés, abaisser les charges pesant sur les salaires, et promet d'offrir des aides renforcées à la formation. Il attend en retour de la part des entreprises un engagement en faveur de nouveaux investissements et de la part des syndicats une offre de modération salariale.

Lucas Delattre et Alain Franco (à La Haye)

Deux nuits blanches pour le tricentenaire de Saïgon

HO CHI MINH-VILLE

de notre envoyé spécial

Courses de pirogues, spectacles de rues et cacophonie obligatoire, car toute fête se déroule dans le plus grand bruit, la métropole méridionale du Vietnam célèbre pendant un long week-end son tricentenaire. De gigantesques estrades ont été montées au milieu des grandes artères du centre et quai Bach Dang, sur la rivière de Saïgon, où une foule de spectateurs s'était déjà agglutinée au petit matin, samedi 12 décembre, pour regarder défiler les pirogues. Dans la soirée, des chanteurs français devaient se produire à l'angle du boulevard Lê Loi et de la rue Pasteur, l'une des rares artères dont le nom français n'a pas changé depuis des décennies.

Pourquoi le 12 décembre 1698 ? L'histoire ne le dit pas avec précision. A l'époque d'un empire khmer en décadence, quand le développement du commerce maritime a bouleversé la géographie politique de la région, le village cambodgien de Prey Nokor s'élevait sur la berge de l'actuelle rivière de Saïgon, si profonde et si large que les Portugais devaient la juger, au siècle suivant, le « meilleur port du royaume de Cochinchine ».

Bloqué au nord par la Chine, l'empire vietnamien poursuivait, à l'époque, son extension vers le Sud, ayant déjà assimilé au passage le royaume de Champa. Il devait, au XVIII^e siècle, absorber le delta du Mékong, pays des Khmers Krom, pour dessiner

ses frontières actuelles. A la fin du XVII^e siècle, la présence croissante de colons vietnamiens à Gia-Dinh avait nécessité celle d'une administration. Saïgon est née à ce moment-là.

Deux siècles plus tard, les Français ont tracé les grandes artères d'une ville encore égayée par de nombreuses bâtisses au style rococo adapté à l'Asie des moussons. De premiers gratte-ciel leur font aujourd'hui de l'ombre. Rebaptisée Ho Chi Minh-Ville en 1975, Saïgon s'est transformée depuis dix ans avec l'ouverture du Vietnam aux touristes et aux investisseurs étrangers.

Un tempérament méridional et le souvenir de l'austérité des années 1975-1985 expliquent sans doute pourquoi plus de 5 millions de Saïgonnais aiment la fête, toutes les fêtes. Comme pour Noël, le jour de l'an européen ou le Têt vietnamien, Saïgon ne dort pas. Le tricentenaire est un engagement à vivre deux nuits blanches.

Saïgon n'arrête pas de changer. Le centre est désormais dominé par les tours de palaces où le client se fait un peu rare avec la crise économique régionale. De l'autre côté de la rivière, le riz se plante encore. Mais quand la fête commence, des dizaines de milliers de gens reprennent leurs droits de Saïgonnais avec un appétit croissant. Le rideau est levé sur la célébration du tricentenaire.

Jean-Claude Pomonti

Du 1er décembre 98 au 15 janvier 99, l'accès à ces services vous est offert.

Vous n'êtes pas là pour le JT, votre chien n'apporte pas le journal.

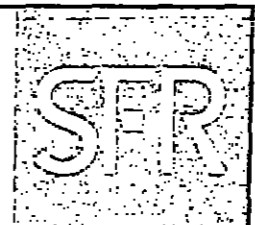
Tapez **A C H U** (soit le 2288)*

sur votre portable pour être informé des événements au plus vite.

Avec **Europe 1**

SFR est une marque de Cegedel

SFR. LE MONDE DES SERVICES EST À VOUS.



*TTC. Une communication normale, dans les zones couvertes par le réseau GSM de SFR.

EXTRÊME DROITE La rupture paraît désormais irrémédiable entre les deux clans qui se disputent le Front national. Vendredi 11 décembre, le président du mouve-

ment, Jean-Marie Le Pen, a annoncé la « suspension » de Bruno Mégret, ex-député général, et de quatre de ses plus proches partisans, dont Jean-Yves Le Gallou, président du

groupe FN au conseil régional d'Île-de-France. M. MÉGRET a immédiatement répliqué que cette décision est, à ses yeux, « nulle et non avenue » et il a réitéré sa demande

de convocation d'un congrès extraordinaire. LES MÉGRETISTES assurent avoir, dès à présent, réuni près de 9 000 signatures en faveur d'un tel congrès. M. LE PEN a dé-

claré, vendredi soir à Metz, lors d'un « dîner patriotique », qu'il ne serait pas comme César et qu'il « tuerait » Brutus avant d'être lui-même assassiné.

La scission est consommée entre les deux clans du Front national

Jean-Marie Le Pen a suspendu, vendredi 11 décembre, Bruno Mégret et quatre de ses proches, considérés comme des « félons ». Les partisans de l'ancien délégué général disent avoir recueilli assez de signatures pour exiger la convocation d'un congrès

LA RUPTURE est consommée et chacun à présent se dispute la base. Après la bataille des états-majors, après celle des cadres et des élus, la guerre entre Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret se déplace sur le terrain des militants. Lors d'une conférence de presse organisée, vendredi 11 décembre, au siège du Front national à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), c'est à eux que Jean-Marie Le Pen s'est adressé pour les dissuader de répondre à l'appel de Bruno Mégret et leur demander de ne pas signer les lettres de demande de congrès extraordinaire.

« Ne signez pas et si vous vous êtes laissés abuser de bonne foi, retirez votre signature en nous le signalant », les a-t-il suppliés. Car pour lui, « cette demande de congrès extraordinaire est un piège ». Clément pour ceux qui seraient fourvoyés, il s'est montré sans pitié pour ceux qu'il appelle « les félons », « les traîtres » : Bruno Mégret, auquel il a déjà enlevé la délégation générale ; Jean-Yves Le Gallou, le président du groupe Front national au conseil régional d'Île-de-France ; Philippe Olivier, compagnon de sa fille aînée Marie-Caroline (laquelle a signé la

demande de congrès) et pilier de la délégation générale ; Frank Timmermans, secrétaire fédéral de Seine-Saint-Denis, accusé d'avoir distribué auprès des « séides » mégretistes le document publié dans nos colonnes (Le Monde du 12 décembre) ; Serge Martinez, l'auteur de l'appel au congrès extraordinaire et organisateur de la collecte des signatures. Tous les cinq sont « suspendus de leur qualité d'adhérent, en attendant leur comparution devant les instances disciplinaires » pour « avoir désobéi et appelé publiquement à la désobéissance alors qu'ils étaient en charge de responsabilités dans le mouvement ».

TON GAULLIEN

Samuel Maréchal, le directeur du Front national de la jeunesse et pilier de « l'équipe Le Pen », avait annoncé « une déclaration présidentielle » de la part de son beau-père. C'est en effet sur un ton gaullien que le président du parti d'extrême droite a lu sa déclaration à la presse avant de s'en aller sans donner l'occasion aux journalistes de poser une question. Arrivant à 11 heures, entouré de son secrétaire général, Bruno Goll-

nisch, et du nouveau délégué général, Carl Lang, il s'est assis devant une vingtaine de membres du bureau politique et s'est adressé à ses « compatriotes » pour leur dire que « la France est en danger ! Oui, la France est en danger ». A suivi une dénonciation d'un « complot » fomenté par « une poignée d'ambitieux, fébriles », « appuyé par de très puissants capitalistes proches de l'Elysée ».

La réponse de Bruno Mégret a été immédiate. « La décision de

Jean-Marie Le Pen est nulle et non avenue », a-t-il déclaré dans un communiqué. Il ajoute qu'« avec ces décisions scissionnistes, Jean-Marie Le Pen prend la responsabilité de la division dont il devra rendre compte devant les militants ». Plus tard, invité de France-Info et de TF 1, il demandera à M. Le Pen de se « ressaisir », d'accepter « ce congrès » qu'il présente comme « la voie de la raison, la voie de l'unité ».

De son côté, Frank Timmer-

mans dénonce le « diktat » et, comme Philippe Olivier, estime que cette suspension « n'a aucune valeur ». Vendredi soir, Jean-Claude Bardet, qui recevait, en tant que responsable de la région Lorraine, Jean-Marie Le Pen à un banquet, a quitté, avec Yvan Blot, autre proche de M. Mégret et responsable de la région Alsace, la table officielle pour protester contre le président du parti d'extrême droite qui venait de déclarer qu'il serait sans pitié pour les « félons » (lire ci-dessous).

partie de ses matelots : les membres de la délégation générale emportaient, vendredi soir, leurs derniers effets personnels. Il s'appuie sur sa légitimité de président, reconduite au congrès de Strasbourg en mars 1997, et celle de fondateur du parti pour ramener ses troupes. Pour Bruno Mégret, qui devrait s'installer rapidement dans de nouveaux bureaux, le problème, à présent, est de parvenir à convaincre un vaste « marais » de militants. Critiques à l'égard du père fondateur, de sa dérive « népotique » et de son entêtement à vouloir écarter tout dauphin, ces militants hésitent encore à sauter le pas et à admettre une scission désormais inévitable.

Vendredi soir, Serge Martinez affirmait avoir réuni « entre 8 500 et 9 000 signatures » soit plus de 20 % des 42 000 adhérents « à jour du paiement de leurs cotisations ». Un chiffre contesté par Bruno Gollnisch qui, après avoir parié de 50 000 adhérents, brandit aujourd'hui le chiffre de 60 000. Mais l'ambition de Bruno Mégret semble aller au-delà du quota exigé pour la tenue du congrès.

Christiane Chombeau

M. Millon courtise les « déçus » du FN

Le député et maire de Lyon, Raymond Barre (app. UDF), a appelé, vendredi 11 décembre, les groupes politiques du conseil régional Rhône-Alpes attachés aux « principes républicains » à conclure un « accord de gestion » en vue d'être un nouveau président après l'invalidation de Charles Millon. « Qu'on ne vienne pas me raconter qu'il y a des impossibilités profondes et des menaces aux doctrines fondamentales des uns et des autres. Entre des gens qui sont des démocrates civilisés, il y a toujours moyen de trouver des solutions », a lancé l'ancien premier ministre, avant de conclure : « Je n'ai jamais considéré que le Front national appartenait à la démocratie civilisée ».

De son côté, dans un entretien au quotidien régional Le Progrès, samedi, Charles Millon déclare que « si des élus ou des électeurs du Front national, déçus par les querelles partisans, adoptent la charte de La Droite et se délient de tout engagement et subordination par rapport à un autre appareil, ils ont effectivement la possibilité de venir militer chez nous ».

COMPTER SES TROUPES

Jeudi soir à Paris, l'équipe Le Pen avait essuyé un premier affront. En minorité dans sa fédération, Martine Lehideux avait appelé à la rescousse Carl Lang et Bruno Gollnisch qui, trois heures durant, se sont adressés aux secrétaires de circonscription de la capitale. En vain : les quinze secrétaires sur dix-neuf s'étaient prononcés pour la tenue du congrès ont contresigné leur demande.

Dorénavant, chacun compte ses troupes. Jean-Marie Le Pen reste à la barre d'un « paquebot » (nom donné au siège du FN) vidé d'une

Serge Martinez privé de courrier

SERGE MARTINEZ, ex-secrétaire national aux fédérations du Front national, s'est vu refuser, jeudi 10 décembre, l'accès à la boîte postale qu'il venait relayer à Courbevoie (Hauts-de-Seine). C'est là qu'affluèrent, depuis quelques jours, les pétitions venues de toute la France pour réclamer la tenue d'un congrès extraordinaire du parti d'extrême droite.

Jeudi matin, en se présentant à la poste principale de Courbevoie, Serge Martinez s'est vu interdire, par un responsable du bureau, l'accès à la boîte postale. Un incident qu'il a immédiatement fait constater par huissier. Quelques heures plus tard, il a mis en cause le président du FN, s'indignant : « Je ne sais quels liens, quelles interventions, quelles accointances peut avoir Jean-Marie Le Pen, car il a réussi à bloquer la boîte postale d'un particulier. » Depuis, l'ex-membre du bureau politique du FN a porté l'affaire devant le juge des référés de Nanterre pour « violation du secret des correspondances et détournement ». L'affaire devait être jugée samedi 12 décembre à 10 heures.

Au bureau de poste de Courbevoie, on se retranchait, vendredi, derrière « le secret professionnel ». Plus pragmatique, la direction départementale de

La Poste des Hauts-de-Seine indiquait qu'il ne s'agissait, en l'occurrence, que « de l'application du règlement » et que Serge Martinez ne possédait pas de boîte postale dans ce bureau.

PROCURATION ANNULÉE

En fait, la boîte utilisée depuis quelques jours pour recueillir les pétitions émanant de toute la France et exigeant un congrès extraordinaire du FN a été ouverte il y a plusieurs années, avec pour titulaire le Front national-Jean-Marie Le Pen. Un militant FN des Hauts-de-Seine, Christian Perez, avait la procuration sur cette boîte. Début décembre, il avait ajouté le nom de Serge Martinez à cette procuration qui a été annulée, mercredi, par le président du FN, interdisant du même coup à l'ex-secrétaire national de retirer le courrier qu'elle contenait, quel qu'en soit le destinataire.

Depuis, les missives qu'elle renfermait sont conservées en lieu sûr ; la direction départementale de La Poste attend la décision du juge des référés pour restituer ou non à Serge Martinez les enveloppes libellées à son nom.

Jean-Claude Pierrette

« Une poignée d'ambitieux fébriles... »

VOICI les principaux extraits de la déclaration faite, vendredi 11 décembre, par Jean-Marie Le Pen, président du Front national :

« La France est en danger ! Oui, la France est en danger ! Or, c'est précisément dans ces circonstances graves, qu'au sein même du Front national, seul grand mouvement politique français sur lequel va reposer tout le poids de la bataille de France, un groupuscule appuyé par de très puissants capitalistes proches de l'Elysée multiplie, depuis des semaines et des mois, des manœuvres subversives (...). »

« Comment ne pas voir, en effet, que sous des prétextes dérisoires d'intendance, de préséances et en

fait de prébendes, cette poignée d'ambitieux fébriles, manipulés et alimentés de l'extérieur, n'hésite pas à détruire le grand mouvement de résistance (...). Ce congrès serait non seulement inutile et coûteux mais dangereux. Qui peut croire, en effet, qu'il pourrait en sortir une unité retrouvée ? Alors que ce sont ceux qui la proposent hypocritement qui l'ont saignée (...). »

« Cette demande d'un congrès extraordinaire du Front national est un piège. Adhérents du Front national, je vous le demande avec force : ne signez pas, et si vous vous êtes laissés abuser de bonne foi, retirez votre signature en nous le signalant. Je ne vous ai jamais menti, jamais abandonné, jamais trahi. Je suis un homme, non d'extrême droite, mais d'extrême droiture. Confirmez-moi votre confiance. (...) »

« Je n'abandonnerai pas la barre

du navire à une poignée de fleurenants et de quartiers-maîtres félons. Fort d'une minorité qu'eux-mêmes, en public, feignent encore aujourd'hui de reconnaître au président, j'ai décidé de les sanctionner en frappant la conjuration à la tête. »

« J'ai retiré à M. Mégret la délégation générale que lui valait ma confiance. A ma demande, le bureau exécutif a suspendu de leur qualité d'adhérent, en attendant leur comparution devant nos instances disciplinaires, M.M. Bruno Mégret, Jean-Yves Le Gallou, Philippe Olivier, Frank Timmermans, Serge Martinez, non pour, comme ils l'affirment mensongèrement, avoir demandé la réunion d'un congrès, mais pour avoir désobéi et appelé publiquement à la désobéissance alors qu'ils étaient en charge de responsabilités dans le mouvement. »

« Les « mutins », eux, ne désarment pas. Dans une salle d'hôtel très proche, ils observent que Jean-Marie Le Pen, obsédé par son enfance et par le passé, présente « un phénomène de régression psychologique dramatique ». « Il allume tous les éléments d'ouverture, et ne conserve que les éléments un peu vieilles, un peu aigris ». Jean-Claude Bardet se déclare confiant : « Le FN, c'est nous, les militants. Ce n'est pas Le Pen. Nous ne sommes pas là pour servir la vanité d'un homme et les privilèges d'une coterie. Nous ne sommes pas des larbins. » Et, tandis que Jean-Marie Le Pen et son genre repartaient vers Paris, une poignée de rebelles méditaient sagement sur la propriété du label FN.

Amick Cojean

A Metz, devant les militants, Jean-Marie Le Pen assure qu'il sera sans pitié pour « les félons »

METZ de notre envoyée spéciale
Le voir. L'entendre. Le sentir. Frémir. Applaudir. Le craindre et puis le vénérer. Et se sentir à la fois secoué, vengé, bluffé. Rire aussi, disent-ils, car le bonhomme ne se refuse aucune audace, et ruse, et torpille. Haïr, car avec lui c'est simple. Vibrer. « A tous les coups, il

vous remue les tripes, cet homme-là. » C'est-à-dire ? « Il nous rassure, il nous guide. » Mais enfin, ce soir, vous attendez quoi ? « Sa version, son verdict sur la crise. » Ne s'est-il pas expliqué à la télévision ? « Alors, ça n'a rien à voir. Les médias déforment tout. Le Pen face à ses militants, c'est magique. » Les militants doivent quand même bien avoir leur propre idée de la crise. « Pas avant d'avoir sa version, son verdict ! »

De ce chef si « lumineux », les militants accourent à Metz, vendredi 11 décembre, pour un « dîner patriotique », attendent visiblement beaucoup. D'aucuns admettent un certain trouble. Beaucoup, « bouleversés, malheureux », disent espérer l'unité, la réconciliation. « Je n'ai pas dormi depuis trois nuits, confesse une militante, employée aux PTT. Cette guerre familiale est suicidaire. Il faut y mettre fin. » Un petit chef d'entreprise de Nancy avoue avoir signé le texte envoyé par Serge Martinez et exigeant la tenue d'un congrès unitaire. « Mais je vais attendre Jean-Marie, peut-être reprendrai-je ma signature. »

De longues tableées regroupent déjà les sept cents militants qui ont payé 90 francs leur repas. Des militants et amis d'Alsace et de Lorraine, mais d'autres aussi, venus notamment de Paris pour « contrebalancer » une tendance trop mégretiste, si l'on en croit les rumeurs. Mais cela, c'est Jean-Claude Bardet qui le murmure. Le pré-

sident du groupe FN au conseil régional de Lorraine, proche de Mégret, est en effet l'un des rares qui mettent directement en cause l'attitude de Le Pen. « S'il persiste dans sa démarche d'exclusion, nous quitterons la salle ! », prévient-il.

Voilà justement qu'arrive Jean-Marie Le Pen, les bras en « V », les poings serrés, sur une musique triomphale. Et voilà qu'il s'installe, sourit crispé, ovationné. Alors Bardet s'approche de lui, lui tend un texte d'élus du Grand Est et lui glisse : « Je vous demande d'organiser au plus vite un congrès. » « Je vous répondrai tout à l'heure », coupe Le Pen en se servant une bière, et en lâchant à mi-voix, un oeil narquois sur la motion : « Se faire faire la leçon par les élèves ! »

Il répondra en effet, un peu plus tard, et de façon cinglante. Il répondra au cours d'un discours fleuve où il retracera sa vie, lui, « homme du peuple, né dans un deux-pièces sans eau courante, et dont les grands-parents ne savaient ni lire ni écrire » ; lui qui commençait au FN « quand il n'y avait personne », qui vécut la traversée du désert, quiconque « tous ceux qui le font vivre » et qui, « la nuque raide », demeure « indomptable, inachetable, pas impressionnable ! »

Mais le poste de « chef », exposé, angoissé, solitaire, oblige à prendre parfois des décisions « très graves » qui vont « contre ses sentiments ou contre ses souvenirs » et sont guidées par « une seule lumière : les principes ». Car « il n'y a

rien de pire que les bateaux où il y a deux pilotes ». Le ton ne cesse de monter, le président du FN s'enflamme, saisit la tribune à deux mains, se hisse sur la pointe des pieds, se tort, se tourne de part et d'autre de la salle. Le nom de Bruno Mégret est sur toutes les lèvres. « On me dit : il n'y a vraiment pas de terrain d'entente ? Aucune possibi-

lité d'allier l'eau et le feu, ou que César pardonne ? Voyons, ce qui me différencie de César qu'approchait Brutus le couteau à la main et qui releva sa toge pour se couvrir la tête, c'est que moi, je sors mon épée et je tue Brutus avant qu'il ne me tue ! »

La salle est sous le choc. Des militants applaudissent, d'autres échanent des regards interloqués. Jean-Claude Bardet se penche vers ses voisins. On devine qu'il songe à partir. Ou, il se lève en même temps qu'Yvan Blot, député européen, président du groupe FN au conseil régional d'Alsace, et Gérard Freulet, conseiller régional d'Alsace, secrétaire départemental du Haut-Rhin. Une quarantaine de militants les suivent et quittent la salle en criant « Trahison ! Trahi-

son ! ». Débarassé de ceux qu'il compte désormais comme traîtres, Jean-Marie Le Pen va se lancer dans un vaste récit de la « conjuration ». Un réquisitoire exalté contre Bruno Mégret, intrigant, séducteur, technocrate... et saboteur puisque « les conditions optimales étaient réunies pour qu'aux européennes nous dépassions 20 % ».

Pour Jean-Claude Bardet, « le FN, c'est nous, les militants. Ce n'est pas Le Pen. Nous ne sommes pas là pour servir la vanité d'un homme et les privilèges d'une coterie »

Eructant, transpirant et tournoyant, Jean-Marie Le Pen trouve, avant de conclure, le moyen de fustiger les mutins de 1917, de faire applaudir Pétain et huer le journaliste Bernard Benjamin pour son émission « Envoyé spécial » au cours de laquelle avait été diffusé, la veille, un reportage sur le président du Front national.

« Quel homme ! Quel homme !, s'exclame une élue municipale de Moselle. Quel bonheur de voir qu'il tient la barre. Enfin, nous savons tout des intrigues de Mégret le surnois. » Des militants entourent Le Pen, il embrasse goulument « Enfin, la vérité sur le putsch de Mégret ! Comme il a raison de sanctionner. Ici, ce sont les tripes qui parlent. Un être de chair et de sang,

les plus belles perles du monde
MIKIMOTO
8, place Vendôme, Paris
Téléphone 47 60 33 33

reconduction de P...
confirme la mutati...
pour la prom...
la carrière de...
des 2 et 3 conc...

Handwritten text in a box: 2011/12/13

صكنا من الأصل

La reconduction de Philippe Séguin confirme la mutation du RPR

Les adhérents élisent pour la première fois leur président

Pour la première fois, les 85 000 adhérents du RPR sont appelés à élire, samedi 12 et dimanche 13 décembre, le président de leur mouvement. Philippe Séguin, qui est

le seul candidat, a voulu cette élection pour parachèver la démocratisation du Rassemblement, entreprise depuis les dernières Assises.

RÉCONCILIATION, rénovation et ouverture, tel était le triple objectif que s'était assigné Philippe Séguin lors de son accession, le 6 juillet 1997, à la présidence du RPR. Dans la foulée de la dissolution manquée de l'Assemblée nationale, il n'était, alors, qu'un recours obligé, tandis que l'actuel numéro 2 du mouvement, Nicolas Sarkozy, était copieusement stifté par les militants. En remettant son mandat en jeu, alors qu'il n'y était pas contraint, à l'occasion de la première élection d'un président du RPR au suffrage direct des militants, c'est aussi le bilan d'une action engagée depuis 17 mois que l'ancien président de l'Assemblée nationale veut faire avaliser par ses compagnons.

« Au lendemain des élections législatives, on annonçait une explosion du mouvement. Il y en a eu deux [à l'UDF et au FN], mais pas chez moi », annonce fièrement le député des Vosges. « Toute modestie mise à part », il rappelle lui-même à son actif l'introduction de la culture du débat, notamment avant les Assises du 31 janvier et du 1^{er} février, puis lors de la convention pour l'Europe; la démocratisation du mouvement; le règlement ou, du moins, l'apaisement de la querelle parisienne; le maintien du cap pendant la tourmente qui a saisi l'opposition après les élections régionales. « Son premier mérite a été de mettre le mouvement à l'abri de l'effet de souffle provoqué par la dissolution de l'Assemblée », ajoute le fidèle François Fillon, porte-parole du RPR.

ESCARMOUCHES TERMINÉES

Les épreuves n'ont pourtant pas manqué : le « putsch » avorté de Jacques Toubon à Paris; le rapprochement opéré par Jean-François Mancel, ancien secrétaire général du RPR, et quelques autres élus avec le Front national; la permanence des divisions entre les responsables de l'ancienne UDF alors que l'Alliance se mettait en place; la mise en examen d'Alain Juppé dans l'affaire des emplois fictifs du RPR; « l'humiliation » subie lors du vote, au printemps, de la résolution sur l'euro et, plus généralement, la tension permanente avec le pré-

sident de la République et plusieurs de ses proches. La liste n'est pas exhaustive, mais, sur ce dernier point, les choses ont évolué, depuis l'été. Il y a encore trois mois, les « chiraquiens » - tels Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, l'ancien premier ministre Alain Juppé ou Bernard Pons, président de l'association des Amis de Jacques Chirac - imaginaient pouvoir en finir avec l'épiscopat Séguin et reprendre les commandes de l'appareil. Les escarmouches sont aujourd'hui terminées, au moins provisoirement.

LES AUTRES COHABITATIONS

Partisan d'une stratégie plus offensive à l'égard du gouvernement, M. Séguin s'est résolu, bon gré mal gré, à laisser M. Chirac conduire la cohabitation comme il l'entend, en étant convaincu par ailleurs que l'opposition entre les deux candidats potentiels à l'élection présidentielle s'affirmerait de plus en plus au fur et à mesure que l'échéance se rapprocherait. Les événements les plus récents lui ont donné raison.

Mieux encore, après avoir assuré, un an plus tôt, qu'il ne serait pas lui-même candidat à la prochaine présidentielle en qualité de président du RPR, M. Séguin a expliqué, à la rentrée de septembre, dans un entretien au *Figaro*, que « le président de la République (...) candidat au renouvellement de son mandat sera donc, par définition, le seul candidat de l'opposition d'aujourd'hui ». En contrepartie, le chef de l'Etat a compris qu'il n'était plus le chef du RPR, et qu'au-delà de certaines apparences, le député des Vosges pouvait être, après tout, l'un des plus légitimes de ses partisans.

Depuis lors, cette cohabitation-là fonctionne plutôt bien. Les entours se sont faits plus discrets. Comme il l'avait fait lors de la campagne présidentielle de 1995, M. Séguin s'emploie à se rendre indispensable pour relayer les réserves exprimées par M. Chirac sur la politique du gouvernement et pour préparer le terrain de la reconquête. Dans les rangs du RPR, où 40 % des secrétaires départementaux - les « préfets » du mou-

vement - ont été changés, M. Séguin n'est sans doute pas le plus aimé. Il est trop atypique. Mais il impressionne.

Sa conquête du parti, après l'échec de la droite aux élections législatives, reposait sur une alliance subtile avec Charles Pasqua et Edouard Balladur. Un an plus tard, le curseur s'est déplacé : M. Pasqua a quitté la direction du RPR pour cause de divergences sur l'Europe, et M. Balladur s'est retiré sur la pointe des pieds, pour se consacrer à ses études. Reste, comme toujours, Nicolas Sarkozy.

Les deux hommes ne se connaissent guère. Hormis une passion commune pour le football, ils n'étaient pas faits pour s'entendre. Mais, depuis dix-sept mois, cet étrange tandem a supporté tous les chocs. M. Sarkozy est rentré en grâce à l'Élysée. Comme M. Séguin, le secrétaire général du RPR s'illustre la France en tous sens, il caïote élus et militants. Car lui aussi veut se rendre indispensable. Lequel des deux sera payé de retour ?

Jean-Louis Saux

La baisse de la fiscalité annoncée par M. Tiberi ravive les rivalités dans la droite parisienne

L'annonce, par le maire de Paris, de sa volonté de baisser les taux d'imposition dans la capitale a pris à contre-pied les partisans de M. Madelin

PLUS LIBÉRAL que les libéraux ! En annonçant une baisse d'un point des taux d'imposition à Paris pour 1999 (*Le Monde* du 12 décembre), Jean Tiberi a pris de court ses partenaires de la majorité municipale. Depuis trois ans, Jacques Dominati (DL), premier adjoint et président du groupe Paris-Libertés, occupait le devant de la scène à chaque session budgétaire, en réclamant la stabilité fiscale. Il avait bien l'intention de poursuivre ce combat cette année, et surtout lors du vote des deux derniers budgets de la mandature municipale, en 2000 et en 2001, où l'objectif de convaincre les Parisiens des conséquences positives qu'aurait, sur leur feuille d'impôts locaux, l'élection d'un maire libéral dans la capitale. En trois ans, dénonçant au passage le « conservatisme » du RPR, il a obtenu que l'augmentation des taux parisiens, qui était de 5,8 % en 1996, soit ramenée à 1,9 % en 1998.

Mais voilà, les ambitions affichées sur la mairie de Paris (en 2001) de Démocratie libérale, le parti d'Alain Madelin, ont contraint M. Tiberi et le RPR à se dégarer

une fois pour toutes de l'emprise croissante de son partenaire de la majorité municipale : la baisse de la fiscalité, imaginée dans le secret du cabinet du maire, pendant une semaine, alors que l'adjoint chargé du budget, Jean-François Legaret (RPR), allait de réunion en réunion plaider pour une hausse modérée (+ 0,9 %), a surpris le camp des libéraux comme celui de l'opposition de gauche.

LIBÉRAUX TIMORÉS

Les premiers sont obligés d'afficher la plus grande satisfaction sur le fond : M. Dominati, vendredi 11 décembre, a rendu « hommage aux progrès accomplis dans la gestion, malgré un héritage très lourd et très difficile ». Quelques minutes auparavant, il avait eu une violente altercation avec M. Tiberi, s'indignant qu'un de ses proches, Michel Buité, ait accusé les libéraux d'être « timorés » en n'ayant pour ambition que la stabilité (et non la baisse) de la fiscalité.

Sur la forme, M. Dominati a manifesté son mécontentement en annonçant « la dissolution du conseil

du maire, après celle de l'intergroupe de la majorité », deux structures imposées par Philippe Séguin pour mettre fin au contentieux entre M. Tiberi et Jacques Toubon. Resté sans voix deux jours durant, le groupe socialiste avancera lors du débat, lundi 14 et mardi 15 décembre, plusieurs arguments. « Nous aiderons les Parisiens à ne pas oublier que Chirac, Juppé et Tiberi, ça a fait une hausse de 55 % de la pression fiscale directe depuis 1992 », annonce Jacques Bravo, vice-président du groupe.

« M. Tiberi évite de parler des taxes directes assimilées, sur le balayage, les ordures ménagères, le prix des piscines et des musées, qui augmentent de 250 millions de francs, à comparer avec les 100 millions de baisse d'impôt », poursuit-il. Enfin, il prédit, dès l'an 2000, « soit la renance de l'emprunt, soit la réaffectation des taux » si M. Tiberi veut mener à bien sa politique de grands projets, dont la candidature de Paris pour les Jeux olympiques de 2008.

Pascale Sauvage

Un geste pour la carrière des énarques issus des 2^e et 3^e concours

LE GOUVERNEMENT se montre soucieux de limiter la désaffection des deuxième et troisième concours d'entrée à l'ENA, censés diversifier l'origine sociale de la haute fonction publique. Il a donc décidé d'améliorer le sort des anciens élèves passés par ces voies, en prenant en compte une partie de leur ancienneté, et d'attirer de nouveaux candidats en revalorisant leurs primes de scolarité. Lundi 14 décembre, dans un premier temps, le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, soumettra au conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat un projet de décret « modifiant le statut particulier des administrateurs civils ».

Voici plus de deux ans (*Le Monde* du 25 juillet 1996) que les anciens élèves de l'École nationale d'administration qui ne sont pas issus du concours externe réclament une meilleure situation : ils sont, pour les uns, d'anciens fonctionnaires entrés au service de l'Etat par d'autres concours, pour les autres, d'anciens salariés du secteur privé ou du milieu associatif.

Après, respectivement, au moins cinq ou huit années de service, ils ont passé le concours d'entrée de l'ENA, par la voie dite « interne » ou par celle du « troisième concours ».

Lorsqu'ils sortent de l'École, ils intègrent un nouveau corps au même échelon que leurs jeunes collègues issus du concours externe, leur ancien salaire étant à peu près garanti par l'octroi d'une prime compensatoire. Peu satisfaits de ce sort, ils ont constitué

deux associations, ENA-Internes, présidée par Colin Miegé, sous-préfet, et E3C (ENA-3^e concours), présidée par Isabelle Saurat, administrateur civil au ministère de la défense.

Le gouvernement propose que les anciens salariés gagnent automatiquement quatre échelons (environ 4 000 francs), et que les anciens du concours interne aient, en fonction de leur passé, la possibilité d'en gagner sept (5 400 francs). Ils auraient alors les mêmes avantages que les administrateurs civils recrutés au tour extérieur.

M. Miegé et M^{me} Saurat jugent ces propositions « satisfaisantes », mais certains élèves issus du concours externe menacent d'attaquer le décret au Conseil d'Etat. Ce texte, qui devrait être publié avant la sortie de la promotion Cyrano de Bergerac, prévue pour la fin mars, devrait aussi concerner 350 administrateurs civils sortis de l'ENA depuis 1995. Des décrets analogues seront pris ultérieurement pour les autres corps de la haute fonction publique.

Le gouvernement envisage aussi d'augmenter l'indemnité de scolarité des élèves issus de ces deux concours, pour compenser la hausse des dépenses que leur impose la double localisation de l'ENA à Paris et Strasbourg : d'environ 3 000 francs aujourd'hui, elle s'élèverait désormais à 5 000 francs, qui s'ajouteraient au traitement - environ 9 000 francs de salaire net mensuel.

R. Rs



Cette montre ne fonctionne que lorsqu'on la porte.

Heureusement, vous avez tout prévu pour qu'elle ne s'arrête pas de sitôt.

CHRONOMASTER : boîte en or jaune 18K, or rose 18K ou acier, certificat de chronomètre, garantie internationale de 5 ans. Équipée du légendaire mouvement ZENITH EL PRIMERO, le seul mouvement chronographe automatique battant à 36'000 alt./heure. Fonctions de chronographe distribuées par une roue à colonnes. ZENITH est la manufacture suisse la plus récompensée pour sa précision par les observatoires de chronométrie.



ZENITH
Swiss watchmakers since 1865
LIFE IS IN THE MOVEMENT*

Catalogue de la manufacture disponible chez : ZENITH TIME FRANCE SA 25130 VILLERS-LE-LAC
TEL : 03 81 68 12 22 FAX : 03 81 68 07 76

* LA VIE EST DANS LE MOUVEMENT

SOCIÉTÉ

LE MONDE / DIMANCHE 13 - LUNDI 14 DÉCEMBRE 1998

GÉNÉTIQUE Dans un arrêt rendu vendredi 11 décembre, le Conseil d'Etat n'a pas répondu à la requête des associations qui lui demandaient, au nom du principe de précaution, d'interdire

la commercialisation du maïs transgénique de la société Novartis. ● AVANT DE TRAITER cette question de fond, la haute juridiction a préféré, suivant en cela une recommandation du commis-

saire du gouvernement, interroger la Cour de justice des Communautés européennes de manière à connaître l'étendue exacte de son champ de compétence en cette matière. ● CET

ARRÊT du Conseil d'Etat a suscité de nombreuses réactions, plutôt favorables du côté des écologistes qui se félicitent du maintien de la suspension de la commercialisation du maïs. ● EN

EUROPE, concernant les OGM, l'impasse juridique est totale. La réglementation ne devrait pas être modifiée avant plusieurs mois (lire aussi notre éditorial page 13).

La commercialisation du maïs transgénique reste suspendue

Le Conseil d'Etat n'a pas répondu sur le fond à la requête des associations qui lui demandaient d'interdire le maïs de la société Novartis. La haute juridiction demande à la Cour de justice des Communautés européennes de lui indiquer l'étendue de ses propres compétences

LE CONSEIL D'ÉTAT a, vendredi 11 décembre, suspendu la réponse qu'il entend donner à la requête des associations qui lui demandent d'interdire la commercialisation du maïs transgénique de la société Novartis, au nom du principe de précaution. Avant de traiter cette question de fond, il a estimé devoir mesurer l'étendue de ses propres compétences, en posant une question de droit communautaire à la Cour de justice des Communautés européennes. La conséquence est rude pour la société Novartis: la suspension de la commercialisation de son maïs, qui avait été ordonnée provisoirement par le Conseil d'Etat, au moyen d'un sursis à exécution (Le Monde daté 27-28 septembre), reste en vigueur jusqu'à ce que la Cour de Luxembourg rende sa sentence, ce qui pourrait prendre de un à trois ans. Certains juristes font toutefois remarquer que le Conseil d'Etat, saisi par un tiers ou auto-saisi, peut, s'il le souhaite, statuer de nouveau sans attendre sur le sursis à exécution.

Greenpeace France, la Confédération paysanne, Ecoropa France, les Amis de la terre et trois particuliers avaient soumis au Conseil d'Etat cinq requêtes lui demandant d'annuler un arrêté du 5 février 1998, pris par l'ancien ministre de l'Agriculture, Louis Le Pen, qui autorisait l'inscription de trois variétés de maïs Novartis au Catalogue officiel des espèces et variétés de plantes cultivées en France, rendant ainsi possible leur culture

sur le territoire national. Pour obtenir l'annulation de cet arrêté, les cinq requérants affirmaient que les trois étapes de la procédure ayant abouti à l'inscription au catalogue ont violé le principe de précaution,

la commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire. Les cinq requérants estiment que l'instruction du ministère de l'Agriculture s'était faite au vu d'un dos-

Les trois étapes, respectivement nationale, communautaire, et à nouveau nationale, sont prévues par une directive du 23 avril 1990

qui veut qu'un décideur ne se lance dans une politique que s'il est certain qu'elle ne comporte aucun risque environnemental ou sanitaire. Ces trois étapes, respectivement nationale, communautaire, et à nouveau nationale, sont prévues par une directive du 23 avril 1990 sur la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement.

Lors de la première phase, il est prévu que le fabricant saisisse les autorités nationales de l'Etat dans lequel il entend commercialiser une variété d'organismes génétiquement modifiés (OGM). C'est ce qu'a fait la société Novartis en novembre 1994. Les autorités peuvent ensuite, soit rejeter la demande, soit la transmettre aux instances communautaires avec un avis favorable. C'est cette dernière solution qu'avait choisie le ministère de l'Agriculture, après avoir reçu, le 1^{er} mars 1995, un avis favorable de

la commission d'étude de la dissémination des produits issus du génie biomoléculaire. Les cinq requérants estiment que l'instruction du ministère de l'Agriculture s'était faite au vu d'un dossier « incomplet », en ce qu'il n'évaluait pas l'impact sur la santé publique d'un gène de résistance à l'ampicilline contenu dans le maïs transgénique. Leur argument avait été jugé suffisamment « sérieux » par le Conseil d'Etat, pour qu'il accorde le sursis à exécution, malgré l'avis défavorable du commissaire du gouvernement (magistrat indépendant), Jacques-Henri Stahl. Présentant ensuite l'affaire au fond (Le Monde daté 6-7 décembre), ce même commissaire avait par la suite affirmé n'avoir « pas changé d'avis », car, selon lui, le dossier « ne comportait pas de lacune grave, eu égard au contexte scientifique du moment ».

Lors de seconde phase - communautaire - de la procédure destinée à autoriser la mise sur le marché des OGM, la Commission européenne informe les Etats-membres de la demande, qui lui est transmise. Dans cette af-

faire, la Grande-Bretagne avait soulevé le risque lié à l'ampicilline. M. Stahl a fait valoir que « les lacunes éventuelles du dossier initial ont été comblées au cours de l'instruction », qui a imposé la transmission de nouveaux documents. Après avoir recueilli l'avis favorable de deux comités scientifiques européens, la Commission avait pris, le 23 janvier 1997, une décision favorable.

La troisième phase est à nouveau nationale. L'Etat-membre « donne son consentement écrit » à la mise sur le marché. C'est ce que le ministre de l'Agriculture français avait fait, par un arrêté publié au Journal officiel du 5 février 1997. Cette mise sur le marché signifiait que la France pouvait exporter des OGM dans les autres Etats-membres ou en importer. Mais elle ne pouvait pas encore les mettre en culture

sur son territoire. Le feu vert pour cette mise en culture n'a été donné qu'un an plus tard, avec l'arrêté du 5 février 1998. Dans ses conclusions, M. Stahl avait estimé que ce texte était conforme au principe de précaution car « les opinions scientifiques estimant le risque nul ou quasi nul sont les plus nombreuses, les plus régulièrement avancées et celles qui paraissent les plus détaillées ».

Le commissaire du gouvernement avait par avance prévenu les magistrats de la section du contentieux que s'ils décidaient de ne pas suivre son argumentation en annulant l'arrêté litigieux, ils devraient tout d'abord se demander s'ils étaient bien en droit de le faire: ce dont avait douté, à la barre, l'avocate de la société Novartis, M^{me} Elisabeth Baraduc-Ben-

Le conseil de Novartis avait en effet estimé qu'il n'était pas possible d'attaquer l'arrêté de 1998, dans la mesure où il résulte indirectement d'une décision de la Commission qui s'imposerait à la France. Le commissaire du gouvernement avait, au contraire, jugé que la directive du 23 avril 1990 ne place pas les Etats-membres dans une situation de « compétence liée ». En d'autres termes, il avait estimé que cette directive n'impose pas que « les autorités nationales [soient] dessaisies de tout pouvoir d'appréciation, et donc de responsabilité ».

Pour autant, après avoir constaté que la Cour de justice juge qu'une décision communautaire devenue définitive lie les autorités nationales, il s'était demandé quelle serait l'étendue du pouvoir de contrôle du Conseil d'Etat. Pourrait-il prendre en compte, comme le lui demandent les requérants, des arguments liés à la première phase de l'instruction? Il avait donc conseillé de saisir la Cour de justice des Communautés européennes afin qu'elle réponde à ces interrogations.

C'est ce que le Conseil d'Etat a décidé de faire, avant même de traiter la question de fond. Les associations écologistes sont en droit de penser qu'elles n'ont pas perdu la partie: si le Conseil d'Etat avait d'emblée voulu rejeter leurs requêtes, il n'aurait pas effectué un tel détour.

Rafaëlle Rivals

Les multiples rebondissements de la bataille du maïs

QUAND, en 1994, la première plante transgénique - la tomate Flavr-Savr - reçoit son autorisation de mise sur le marché américain, les autorités européennes sont loin de se douter de la révolution qu'elle va entraîner. Deux ans plus tard, à l'automne 1996, le premier produit contenant un gène de résistance à un herbicide, le soja fabriqué par la société Monsanto, débarque sur le marché européen. Simultanément, une autre plante fait son apparition, le maïs Bt de la société Novartis, contenant un gène de résistance à un antibiotique. Le débat sur l'innocuité de ces produits ne fait que commencer.

La première autorisation sur le marché français est donnée, en février 1996, par le gouvernement français, dirigé par Alain Juppé, qui autorise la consommation du maïs Bt, mais en interdit la culture sur le territoire

français. Six mois après son arrivée à Matignon, Lionel Jospin lève l'interdiction de mise en culture du maïs de Novartis et autorise son inscription au Catalogue officiel des espèces et variétés cultivées en France.

Cette décision soulève les protestations des associations écologistes et des syndicats paysans de gauche. Une pétition nationale réclamant un moratoire réunit plus de 200 000 signatures. Pour calmer les esprits, le gouvernement commande un rapport sur l'utilisation des OGM dans l'alimentation et annonce un grand débat national. Les 20 et 21 juin, une Conférence des citoyens est réunie et un jury de quatorze personnes élabore des recommandations: il réclame notamment un étiquetage fiable et la traçabilité des OGM. Un mois plus tard, le gouvernement autorise la production de deux nouvelles variétés de maïs transgénique et décide d'un moratoire de deux ans pour le colza et la betterave, qui présenteraient un risque de diffusion de gènes dans l'environnement.

SILOS SÉPARÉS

Le premier coup d'arrêt à la diffusion des OGM est donné par le Conseil d'Etat le 25 septembre qui, saisi d'un recours de l'association Greenpeace, décide de surseoir à l'exécution de l'arrêté de commercialisation du maïs Novartis. Prudent, le gouvernement décide de retirer du marché le maïs incriminé et propose aux producteurs de le stocker dans des silos séparés. La décision du Conseil d'Etat de renvoyer la résolution du problème à la Cour de justice des Communautés européennes met un terme provisoire à la bataille engagée sur le maïs Novartis. Pour les autres variétés autorisées, les producteurs seront fixés sur leur sort quand le Conseil d'Etat examinera la nouvelle demande de suspension introduite par Greenpeace, le 5 octobre.

Sylvia Zappi

Les OGM englués dans le labyrinthe européen

EN RENVOYANT la décision sur les OGM (organismes génétiquement modifiés) à la Cour de justice des Communautés européennes, le Conseil d'Etat place le débat, non sans malice et pertinence, dans l'arène adéquate. Ce faisant, la haute juridiction administrative rappelle que l'impasse juridique dans laquelle la France et d'autres Etats européens se trouvent plongés est le résultat d'une construction réglementaire inapplicable - tout au moins depuis que les comités d'experts qu'elle implique ont commencé à jouer un autre rôle que celui de chambres d'enregistrement. La procédure d'autorisation des OGM en Europe est essentiellement régie par la directive n° 90/220, publiée en 1990. Elle organise un processus pyramidal: l'industriel demandeur présente à un Etat membre un dossier contenant les informations requises par la directive. Si l'Etat interrogé juge le dossier satisfaisant, il l'adresse à la Commission européenne qui le transmet aux autres Etats de l'Union. Si aucun de ceux-ci ne trouve rien à redire, le dossier revient à la Commission, qui donne une autorisation qu'elle communique à l'Etat d'origine de la demande. Celui-ci peut alors délivrer une autorisation, qui permettra à l'industriel de commercialiser son OGM dans tous les Etats membres.

« C'est complexe, mais cela a fonctionné jusqu'à ce que des considérations politiques interviennent », dit un juriste d'Europabio, l'association des bio-industries basée à Bruxelles. Les « considérations politiques » désignent la plus grande attention portée depuis quelque temps par les comités d'experts et les gouvernements, sous la pression de l'opinion publique, aux OGM. Car jusqu'à présent, le processus a été appliqué de façon très favorable à l'industrie, parfois dans la connivence. Par exemple, dans une lettre adressée le 12 novembre au président de l'asso-

ciation Alsace Nature, le préfet du Haut-Rhin reconnaît que « la profession a pu avoir connaissance bien avant la signature de l'arrêté » du 3 août des variétés qui y seraient autorisées - ce qui a conduit Novartis à mettre en culture le maïs Pictol Cb plusieurs mois avant son autorisation...

Mais le processus multiplie les chausse-trappes. A chaque étape, interviennent en effet des comités d'experts, qui peuvent recaler le dossier. De surcroît, les Etats ont la possibilité, selon l'article 16 de la directive, de refuser d'appliquer chez eux l'autorisation délivrée *in fine*. Ils doivent - en principe - justifier ce refus dans les trois mois. Autriche et Luxembourg ont ainsi usé de cette possibilité. Enfin, l'OGM peut croiser d'autres réglementations, tel le règlement européen sur les « Nouveaux aliments » du 27 janvier 1997, ou encore des règles nationales sur les pesticides, qui compliquent le processus.

DIRECTIVE 90/220

L'ensemble de ces difficultés explique que le nombre d'autorisations accordées soit faible. D'après un décompte de la Commission début novembre, douze OGM agricoles sont en cours d'examen au niveau communautaire. Et seuls onze OGM agricoles sont arrivés au bout du processus d'autorisation (sept OGM floraux ou médicinaux ont de surcroît été approuvés). Encore leur situation est-elle incertaine: cinq ou six d'entre eux sont soit suspendus par tel ou tel pays, soit au cœur d'une controverse juridique. Au total, la directive 90/220 se révèle un appareil très lourd, dont la révision est devenue nécessaire.

Un projet de modification de la directive a été proposé par la Commission le 23 février 1998 (Journal officiel des Communautés européennes du

4 mai 1998) et vient d'être examiné par le rapporteur de la commission de l'environnement du Parlement européen, David Bowe. Le texte prévoit la consultation obligatoire des comités scientifiques au niveau européen, une plus grande transparence auprès du public, la limitation des autorisations accordées à une durée de sept ans, un système de suivi des OGM après leur autorisation et une articulation de la nouvelle directive avec le texte sur les « Nouveaux aliments ».

Les industriels ne s'opposent pas à ce projet: « Nous avons besoin d'une réglementation stricte, dit-on chez Europabio, parce que cela nous donnera une sécurité par rapport aux inquiétudes éventuelles des consommateurs ». Mais la profession craint que le nouveau système soit encore plus lourd que le précédent; elle demande notamment que la durée de l'autorisation ne soit pas fixée à sept ans et que chaque étape de la procédure ait un délai fixe, afin de ne pas ralentir encore le processus d'autorisation.

Le texte sera discuté par la commission de l'environnement du Parlement européen en janvier avant de venir en première lecture en séance plénière début février. C'est dire qu'il faudra encore plusieurs mois avant de disposer d'une réglementation solide. De son côté, la Cour de justice européenne devrait aussi prendre plusieurs mois avant de rendre sa décision.

Si la directive 90/220 reste la référence juridique, sa crédibilité est donc très atteinte. Il sera très difficile à court terme de se fonder sur elle pour autoriser de nouvelles plantes transgéniques. En Europe, les OGM ne décolleront pas - si tant est qu'ils le fassent un jour - avant au moins plusieurs mois.

Hervé Kempf

Le gouvernement français espère une « clarification »

L'arrêt du Conseil d'Etat a suscité de nombreuses réactions:

● Le ministère français de l'Agriculture: la décision du Conseil d'Etat de consulter la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) sur le dossier du maïs Novartis devrait permettre de « clarifier à terme le rôle respectif des Etats membres et de la Commission dans la procédure d'autorisation » des plantes transgéniques.

● Novartis: « La décision du Conseil d'Etat ne concerne que la mise en culture en France des trois variétés autorisées par l'arrêté du 5 février 1998. Elle est sans conséquence sur la consommation

de maïs importé et sur la commercialisation de maïs transgénique Novartis dans d'autres pays de l'Union européenne ».

● L'Association générale des producteurs de maïs (AGPM): « Si la position exprimée par le Conseil d'Etat ne concerne que des questions de procédure juridique, elle continue pourtant d'ajouter un peu plus de flou à un dossier déjà largement dominé par l'irrationalité ».

● Les Verts: la décision du Conseil d'Etat est « inquiétante car elle montre à quel point les procédures de décision sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) sont opaques. Si les plus

hautes autorités juridiques de l'Etat ne parviennent pas à décrypter les textes, comment le simple citoyen pourrait-il s'y retrouver et apporter sa contribution au débat? ».

● Greenpeace: Bruno Rebelle, directeur de Greenpeace France « salue la prudence » du Conseil d'Etat: « En se fondant sur le respect du principe de précaution, le Conseil contribue à l'émergence d'un droit à un environnement sain ».

● La Confédération paysanne: « On va faire la fête ! », déclare son

responsable Jean-Damien Terreaux, qui salue cet « arrêt historique ».

● La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA): l'arrêt du Conseil d'Etat « en rajoute à l'incohérence », nous a déclaré Didier Marteau, secrétaire général de la FNSEA, qui craint « l'incompréhension du public, qui va prendre cet arrêt comme une reconnaissance de l'existence d'un risque ».

LAUREATO
Tourbillon sous 3 Ponts d'or Sport

GP
GIRARD-PERREGAUX
CHRONOPASSION
271, rue Saint-Hippolyte, 75001 PARIS
Tel. 01 42 90 60 72

Vingt ans en tentat

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

صكنا من الأصل

Vingt ans de prison pour avoir tué en tentant de voler un baladeur

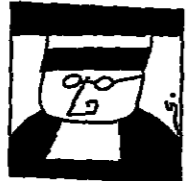
Le « caïd » de la cité universitaire de Reims avait braqué un étudiant

La cour d'assises de la Marne a condamné à vingt ans de réclusion Karim Seddik, un repris de justice de vingt et un ans, pour le meurtre de

Fabien Ghiloni, un étudiant en éducation physique, commis le 21 novembre 1995, devant la résidence universitaire Saint-Nicaise de Reims.

L'agresseur, qui convoitait le baladeur de l'étudiant, avait braqué sur sa tempe un revolver. Le procureur avait réclamé une peine de trente ans.

REIMS
de notre envoyé spécial
Un soir de novembre 1995, à Reims, deux vies, deux jeunes de vingt ans, se sont croisées fortuitement sur le trottoir de la résidence universitaire Saint-Nicaise.



La première, reflet des témoignages qui évoquent sa mémoire jeudi 10 et vendredi 11 décembre, a été soufflée par une balle de calibre 38 spécial tirée à bout touchant, en pleine tempe. Fabien Ghiloni était un jeune étudiant qui se destinait à l'éducation physique, sportif, épanoui, heureux de vivre et de donner à autrui.

La seconde, qui s'incarne dans le box des accusés, cheveux bruns noirs, visage carré, est celle de Karim Seddik, déjà trois fois condamné pour vols, dont un à main armée, bientôt reconnu meurtrier alors qu'il tentait de voler le baladeur de sa victime. A l'issue du délibéré, balbutiant, Karim Seddik tiendra l'affaire en ces mots : « Je regrette. C'était un jeune qui avait de l'avenir, pas comme moi. »

Saisissante audience-contact, comme il est dit des planches photographiques, où s'opposent deux portraits en négatif-positif. Karim Seddik, l'enfant de Saint-Denis, dans la banlieue parisienne, l'enfant des violences familiales, battu, fuyeur, rebelle, a trouvé petit à petit en la rue, sa deuxième mère,

son école, sa vie d'adolescent. Fabien Ghiloni l'enfant de Vitry-le-François (Marne), aimé, chéri, champion régional de vélo tout-terrain (VTT), a saisi dans le sport une passion, un futur métier, et caressé des rêves : les JO d'Atlanta.

« IL ÉTAIT CHAUD »

Quand le premier, impulsif, brandissait un calibre 38 pour faire régner sa loi, le second, apprenant, calme, usait de son vélo, dans les cités, en tant qu'animateur. Les amis de la victime, regroupés dans une association baptisée « FAB » (Former un avenir sans brutalité), le disent en manifestant silencieusement sur les marches du palais : « Fabien était la non-violence personifiée. »

En avril 1995, Karim Seddik, sorti de la maison d'arrêt de Laon (Aisne), n'a pas respecté sa période de sursis avec mise à l'épreuve. Arrivé à Reims, il a semé le trouble à la cité universitaire, où il a trouvé refuge. Des rixes, des menaces, du racket, une rumeur d'arme qui circulerait. Sa réputation de caïd, en quelques semaines, a grandi. Puis en novembre, une poignée de jours avant les faits, l'enfant de Saint-Denis a braqué son revolver sur la tempe d'un veilleur de nuit et aurait fait mine de tirer. « On ne m'a pas cru, on me disait que Seddik était un bluffeur », dit le veilleur qui s'était plaint auprès de la direction de la résidence et de la police.

Le 21, dans l'après-midi, avant de sortir, Karim Seddik a bu plusieurs canettes de bière dans sa

chambre, fumé du cannabis et pris de l'héroïne, dit-il, en écoutant du « gangsta rap » de Los Angeles, une musique rythmée par des coups de feu. « Il était chaud », assure un ami qui le suivait ce jour-là. Une première altercation, une deuxième, des coups de poing. « Il était déchaîné », « Il avait un regard fou », ont confié d'autres témoins.

Sur son chemin, s'est alors trouvé Fabien Ghiloni, pieds à terre, le vélo entre les jambes, les écouteurs d'un baladeur sur les oreilles. Karim Seddik lui a assené une claque derrière la tête. Le cycliste s'est affaissé. L'agresseur l'a relevé par le col, a demandé le baladeur, a sorti son arme, l'a posée sur la tempe et, sans attendre, a tiré.

« Je ne voulais pas, le coup est parti tout seul », assure l'accusé, qui nie maintenant avoir voulu dérober quoi que ce soit, bien que son ami, témoin, affirme le contraire. Mais les neuf jurés essayent chacun le revolver, appuient sur la gâchette. Certains font la grimace. Il faut y mettre la pression. « Pourquoi lui ? J'en sais

rien », a répondu l'accusé aux psychiatres et psychologues qui ont décrypté chez Karim Seddik une « Inéluctable montée de la violence ».

« FAB IEN VIT QUELQUE PART »

Sur la cassette que Fabien écoutait lorsqu'il fut abattu, le père de la victime, éducateur dans un centre pour enfants handicapés, a retrouvé cette parole du groupe irlandais que son fils aimait : « Si tu me tues, je te sourirai ». Ce père dit « l'extrême souffrance » d'avoir perdu un fils de vingt ans et son désarroi devant la confiance trahie à l'audience par le médecin légiste qui a indiqué qu'il y avait eu des prélèvements d'organe. Ainsi, « que cela plaise ou non au meurtrier, Fabien vit quelque part. »

Sans suivre l'avocat général qui demandait la peine maximale de trente ans, les jurés ont condamné Karim Seddik à vingt ans de réclusion criminelle, assortie d'une période de sûreté de deux tiers.

Jean-Michel Dumay

La société du commissaire-priseur Guy Loudmer a été placée en liquidation judiciaire

Son passif est évalué à 381 millions de francs

LE TRIBUNAL de grande instance de Paris a prononcé, vendredi 11 décembre, la liquidation judiciaire de la Société civile professionnelle (SCP) Loudmer, commissaires-priseurs à Paris, et celle de M^{rs} Guy Loudmer, qui étaient en redressement judiciaire depuis le 12 décembre 1997. Le jugement rendu sous la présidence d'Isabelle Nicolle, constate que, selon l'administrateur judiciaire nommé en décembre 1997, M^{rs} Denis Bouychou, le passif déclaré par les créanciers se monte à 380,9 millions de francs pour la SCP Loudmer et à 399,4 millions de francs pour M^{rs} Guy Loudmer. Ce dernier conteste ces sommes. Le tribunal avait déjà prononcé la liquidation judiciaire de M^{rs} Philippe Loudmer, fils de Guy Loudmer, le 3 avril 1998, en constatant que ce dernier était en fuite, qu'il avait un passif de 223,7 millions de francs et qu'il n'y avait aucune perspective de redressement.

M^{rs} Loudmer, l'un des plus célèbres commissaires-priseurs de Paris, est poursuivi pour sa ges-

tion de l'association née de la vente des objets d'arts des époux Bourdon, qui avait rapporté 509 millions de francs en 1990. Il est soupçonné d'avoir perçu des honoraires indus, fraudé le fisc de 20 MF et fait disparaître environ 100 MF issus de la vente des tableaux. L'enquête s'est ensuite élargie aux irrégularités, et à des détournements qui auraient été commis au préjudice de l'étude.

Guy Loudmer et son fils Philippe avaient été suspendus de leurs fonctions, le 4 novembre, par la chambre de discipline. Philippe Loudmer étant en fuite, le juge d'instruction Evelynne Picard avait délivré un mandat d'arrêt contre lui. Elle avait mis son père en examen le 24 novembre 1997 et l'avait incarcéré, pour « abus de confiance aggravé, recel et complicité ». M^{rs} Loudmer avait été libéré le 22 décembre 1997, remis en détention le 14 janvier 1998 par la chambre d'accusation, puis à nouveau libéré le 13 mai contre paiement d'une caution de cinq millions de francs.

La plus grande cloche du monde a été coulée à Nantes

NANTES
de notre correspondant
Sous le regard et les applaudissements de Paul Patton, gouverneur du Kentucky, et d'une centaine de ses compatriotes, les compagnons de la Fonderie de l'Atlantique et de la fonderie Pacard ont coulé, vendredi 11 décembre à Nantes, la plus grande cloche en volée du monde. Large et haute de 4 mètres, elle pèse 30 tonnes, 6 de plus que la détentrice actuelle du record, qui sonne le glas à Cologne. Baptisée World Peace Bell, elle devrait être l'une des attractions d'un monument construit à Newport (Kentucky) pour célébrer l'entrée dans le troisième millénaire.

Les ouvriers fondeurs des deux entreprises françaises réunies pour cette délicate opération ont préparé, depuis septembre, la manœuvre des énormes godets contenant le métal en fusion. Pacard, qui coule habituellement ses cloches en Haute-Savoie, est réputé pour être l'un des spécialistes mondiaux du carillon. Pierre Pacard lui-même a tracé la « planche à trousser » de la Cloche de la paix, le profil monté sur pivot sur lequel a été bâti son moule. A la Fonderie

de l'Atlantique, appelée en renfort parce qu'elle est la seule en France à disposer de four aux dimensions nécessaires, on coule généralement des hélices. Celles du France, il y a quarante ans, ou du porte-avions nucléaire Charles-de-Gaulle, récemment, sont sorties du vieux hangar de l'île Beaulieu, dernier vestige de l'industrie navale nantaise. Là-aussi, le tour de main prime encore sur la technologie.

DOUZE COUPS DE MINUIT

Il faudra trois semaines pour que le métal chauffé, vendredi, à 1 050° refroidisse et que la cloche soit démolée, puis sablée et polie, avant d'être équipée de son battant et de son joug. Son premier gong résonnera à Nantes, sans doute en février. La Cloche de la paix traversera ensuite l'Atlantique, puis remontera le Mississippi et l'Ohio avant d'être implantée dans un curieux bâtiment doté d'une tour haute de 300 mètres. La Millennium Monument Company veut lui faire sonner les douze coups de minuit du 31 décembre 1999 avec un éclat particulier, qui devrait s'entendre à 40 kilomètres.

Dominique Luneau

Un universitaire corse placé en garde à vue dans l'enquête Erignac

L'ÉCRIVAIN et universitaire corse, Xavier Culioli, placé en garde à vue pendant quatre heures, à Paris, le 8 décembre, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Erignac, a protesté, jeudi 10 décembre, dans un communiqué, « contre un processus de criminalisation d'une communauté entière ». Selon son témoignage, les policiers de la division nationale antiterroriste auraient cherché à établir un lien entre son style d'écriture et celui des communiqués revendiquant l'assassinat du préfet. M. Culioli estime que la principale préoccupation du juge d'instruction Jean-Louis Bruguière semble être de « faire plier les Corses ».

DÉPÊCHES

■ **LISTERIOSE** : la présence de listeria a été annoncée, par le ministère de l'Agriculture, dans certains fromages de type Mont d'Or, commercialisés sous les marques Napiot et Jacques Hennart. Les lots susceptibles d'avoir été contaminés ont été retirés de la vente.

■ **UNIVERSITÉS** : les facultés de sciences et de lettres de Limoges ont été fermées, jeudi 10 décembre, par les doyens pour « raisons de sécurité ». Les responsables semblent craindre d'éventuelles protestations contre le rapport Attali sur l'université. Une manifestation d'étudiants a dénoncé ce « lock-out ». - (Corresp.)

ARMANI

eau pour homme

GIORGIO ARMANI

est pour toujours

HORIZONS

ENQUÊTE

Tour de France chez

Dix-huit mois après la dissolution de l'Assemblée nationale, qui avait précipité le déclin du mouvement gaulliste, le RPR est toujours en convalescence. Nostalgiques des grands-messes où officiaient de prestigieux orateurs, et faute d'un vrai programme mobilisateur, les militants devraient, sans enthousiasme, réélire Philippe Séguin à la présidence du Rassemblement

SIGNE des temps: il n'y plus que deux photos de Charles Pasqua, contre « au moins quatre, avant » dans la permanence RPR de la première circonscription de Marseille. « On l'a pourtant beaucoup aimé, dit un militant, parfois plus que Chirac, mais en allant avec Balladur, on a eu un peu l'impression qu'il nous trahissait. Et maintenant, il veut faire une liste dissidente sur l'Europe, nous ne le suivrons pas ! » Nicolas Sarkozy, en revanche, a réussi, à comme ailleurs, à faire oublier son passage chez Edouard Balladur. « La première fois, il a été hui, et maintenant, quand il vient, il est ovationné debout. » Quant à Philippe Séguin, on lui reproche, « de ne pas avoir le verbe assez haut », un handicap dans ce parti habitué aux grands-messes où officiaient des orateurs aussi prestigieux qu'André Malraux. Les rôles semblent distribués: le chef incontestable, c'est Chirac, le PDG de l'entreprise, c'est Séguin, le directeur des relations humaines, c'est Sarkozy.

l'empire romain ». Une autre sourit: « Un joint, c'est un joint, ce n'est pas trop grave quand même ! »
Nice: « De Gaulle pour les principes, Chirac pour les idées »
« Médecin, c'est un gars qui est parti avec des valises pleines de billets ! »: Cyril Benedetti semble être le seul du groupe de jeunes militants RPR de Nice à oser émettre un avis défavorable sur l'ancien maire de la ville, aujourd'hui décédé. Les autres le reprennent vite: « C'est quand même quelqu'un qui a fait beaucoup pour Nice. » « Et si on avait mis le nez dans les affaires de Defferre à Marseille, cela n'aurait pas été brillant. »
« Le moins que l'on puisse dire est que Nice n'est pas une terre de tradition gaulliste », avait-on prévenu. Pourtant, les militants rassemblés dans la nouvelle permanence du mouvement, qui a quitté ses locaux de l'avenue de Verdun, une des artères les plus chics de la ville, pour se retrouver dans le quartier populaire des Moulins, ne semblent pas traumatisés. Comme partout, la tornade Sarkozy a

« Pour ma génération, le gaullisme, c'est la grande aventure de la décolonisation, des institutions stables, sans oublier les années de la Résistance et le message social. »
Jean-Yves Herbeuval, président de la fédération du Nord

Secrétaire de la circonscription, Jean Vincetti a été de tous les combats de ce qu'il nomme sa « famille de tous les jours ». Comment ne pas céder à la façade de ce solide quinquagénaire, moustache et blouson, employé à France Télécom, qui a obtenu le prix du compagnonnage pour ses succès obtenus lors de la dernière campagne nationale d'adhésion, et a été cité dans La Lettre de la nation comme « le militant le plus convaincant des Bouches-du-Rhône » ? Tirant sur sa cigarette - il s'est remis à fumer le soir de la défaite des législatives -, il a un nouveau credo: L'Alliance. La bonne entente entre Renaud Muselier et Jean-Claude Gaudin, les patrons locaux du RPR et de l'UDF, a ouvert la voie et aucun des militants présents ce soir-là ne se permettra de critiquer les partenaires centristes. « Ils sont gaullistes, eux aussi. » Aucun accord ne sera jamais passé avec le Front national, affirme-t-on.
La discussion aborde le procès Papon. Un « ancien », qui estime qu'« on est allé trop loin » et qu'on a cherché « à salir trop de choses », se fait rabrouer par une militante plus jeune: « Chirac a bien présenté ses excuses au nom de l'Etat français ! » Discussions aussi à propos de Roland Dumas: « Présomption d'innocence ! », d'un côté; « Je suis quand même gêné en tant que Français quand je le vois à l'Arc de triomphe », de l'autre. A propos de la dépenalisation des drogues douces, un militant âgé parle de « début de décadence de

redonné du moral aux troupes pour damer le pion au Front national.
« Pas un seul militant n'est tenté par une quelconque alliance avec le FN, on ne voit pas pourquoi on se casserait le cul pour être ensuivés torpillés par des gens dont on ne partage aucune des convictions », affirme Sébastien Spiteri, vingt-six ans, délégué départemental des jeunes du département. Costume-cravate - tenue rare chez les jeunes du RPR qui préfèrent le look jean-blouson -, il a participé en octobre au premier séminaire de l'école des cadres du mouvement.
Mais, au fait, pourquoi si jeune et déjà RPR ? Une seule réponse, même si elle est déclinée de plusieurs manières: Chirac ! « De Gaulle, pour les principes, Chirac, pour les idées », ajoute un militant. Comme étonné lui-même par son crime de lèse-majesté, un autre lâche pourtant: « On ne peut quand même pas trouver toutes les réponses chez de Gaulle... sur les technologies nouvelles, par exemple ! »
Nice: les combats d'Anne-Marie
Chevelure flamboyante, taille assorti à la couleur de ses yeux (verts), beaucoup d'or sur elle, Anne-Marie Dumont a adhéré en 1968 à l'UJP (Union des jeunes pour le progrès), mouvement des jeunes gaullistes de l'époque. C'était « surtout pour faire plaisir à papa ! » Se disant, elle aussi, plus proche des communistes - « des

puristes - que des socialistes, elle se permet quelques raccourcis saisissants: « Madame Pompidou, c'était un peu le Jack Lang de l'époque quand elle aidait les artistes. » Après l'UJP elle continue son combat en Afrique, où elle s'installe. « Là-bas, c'était plus facile car la plupart des expatriés étaient de droite. » Pourtant, en 1984, elle rend sa carte du RPR. « Je n'ai pas admis que la droite s'en prenne à Jacques Médecin. La gauche, oui, mais pas la droite ! » Elle boude jusqu'en 1987 et, aujourd'hui, sent « le combat bien reparti ». Toujours l'effet Sarkozy.
« Nous devons sortir de l'image un peu ringarde, bourgeoise, réac que nous donnons parfois », affirme-t-elle. Divorcée, elle est contre le PACS mais « à 300 % pour la loi Veil » sur l'avortement. « Je ne suis pas féministe mais les femmes aux commandes dans le mouvement, il n'y en a pas beaucoup, alors nous allons faire changer cela ! »

Cagnes-sur-Mer: au cercle des gaullistes disparus
Difficile de trouver d'autres couleurs que le bleu, le blanc et le rouge ni d'autres portraits que ceux du général de Gaulle dans le bureau de Lionel Luca. Député, fondateur du « Cercle des gaullistes disparus », il cultive avec une dévotion acide sa différence avec « ceux de l'autre côté du Var ».
« Il ne faut pas confondre la Provence, où l'on est gaulliste depuis la guerre, avec Nice, dominée par une vieille droite qui voyait en de Gaulle le fournisseur du communisme et le décolonisateur. » Lionel Luca en veut beaucoup aux autres responsables du RPR de la région. Ne dit-il pas d'un parlementaire voisin, pourtant RPR, qui ne brille pas, selon lui, pas sa vivacité d'esprit: « Pour lui, de Gaulle, c'est deux gardiens de but - deux goals - sur un terrain de football ! »
Lionel Luca rêve d'un parti « populaire, musclé, national », qui arrièrerait sa dérive centriste. « Le Front national nous a piqué tous les gaullistes, précise-t-il. Comme il a repris à son compte le thème de "l'Europe des patries" du général de Gaulle. » Bref, le RPR est au gaullisme ce que le Canada dry est à l'alcool », estime Lionel Luca qui, pourtant, garde espoir, pourvu que Philippe Séguin reste longtemps aux commandes. « Séguin incarne encore cette conception gaullienne de l'Etat, de la patrie et du social; mais peut-être n'est-il que le paravent qui cache le reste ? »

Grenoble: ah, les bons petits !
Il fait frisquet dans la nouvelle permanence du RPR - genre deux-pièces-cuisine - qui n'a plus rien à voir avec les deux étages et l'immense salle de réunion de l'époque Carignon, l'ancien maire déchu de Grenoble. « Ici, nous cumulons », ironise Matthieu Chamussy, vingt-neuf ans, le secrétaire départemental du mouvement: après le départ d'Alain Carignon, il y a eu la « dégradation nationale » qui a suivi la dissolution de l'Assemblée en 1997, et la « déflagration régionale » provoquée par l'affaire Millon, élu président de la région Rhône-Alpes grâce au soutien du Front national. « La période de deuil est terminée, il faut repartir », explique ce jeune homme ambitieux, au plan de carrière rectiligne. Né l'année de la mort du général de Gaulle, en 1970, dans une famille « catho de gauche », il se souvient « avoir fait pêter les cours pour entendre Jean-Louis Bianco annoncer le premier gouvernement Chirac de la cohabitation sur le perron de l'Élysée ». A chacun son école buissonnière !
Conseiller régional, Matthieu Chamussy a voté contre l'alliance avec le Front national. Pour lui, « Chirac reste la référence » et il a deux guides: « De Gaulle pour la démarche politique et Mendès France pour le comportement. » Mitterrand ? « C'était l'arsouille, même dans ce qu'il a fait de bien. » Ce qu'il a fait de bien ? « Oui, l'abolition de la peine de mort, par exemple, même si cela fait encore débat parmi nos militants. » Pour lui, Philippe Séguin a raison de dire que le mouvement a une

chance historique de réactualiser les idées gaullistes sur la participation.
A vingt-cinq ans, Fabrice Marchiol est déjà conseiller municipal de La Mure. Ce petit-fils de mineur de fond, dont les deux grands-pères étaient au Parti communiste, a « l'impression d'être tombé tout petit dans la marmite » gaulliste. A sa mère qui, le 22 août 1990, jour de la Saint Fabrice, lui demandait ce qu'il voulait pour sa fête, il a répondu: « Ma carte du RPR. » Délégué de classe, représentant

étudiant, plus jeune président d'un club de football en France, arbitre fédéral, l'élegant Fabrice, s'il défend les « valeurs fortes » - la nation, un libéralisme économique modéré, la famille - veut être aussi « de son temps ». Il reste intransigeant sur le Front national: « On ne discute pas avec Le Pen. Quand on est gaulliste, on est à Londres et pas à Vichy ! »

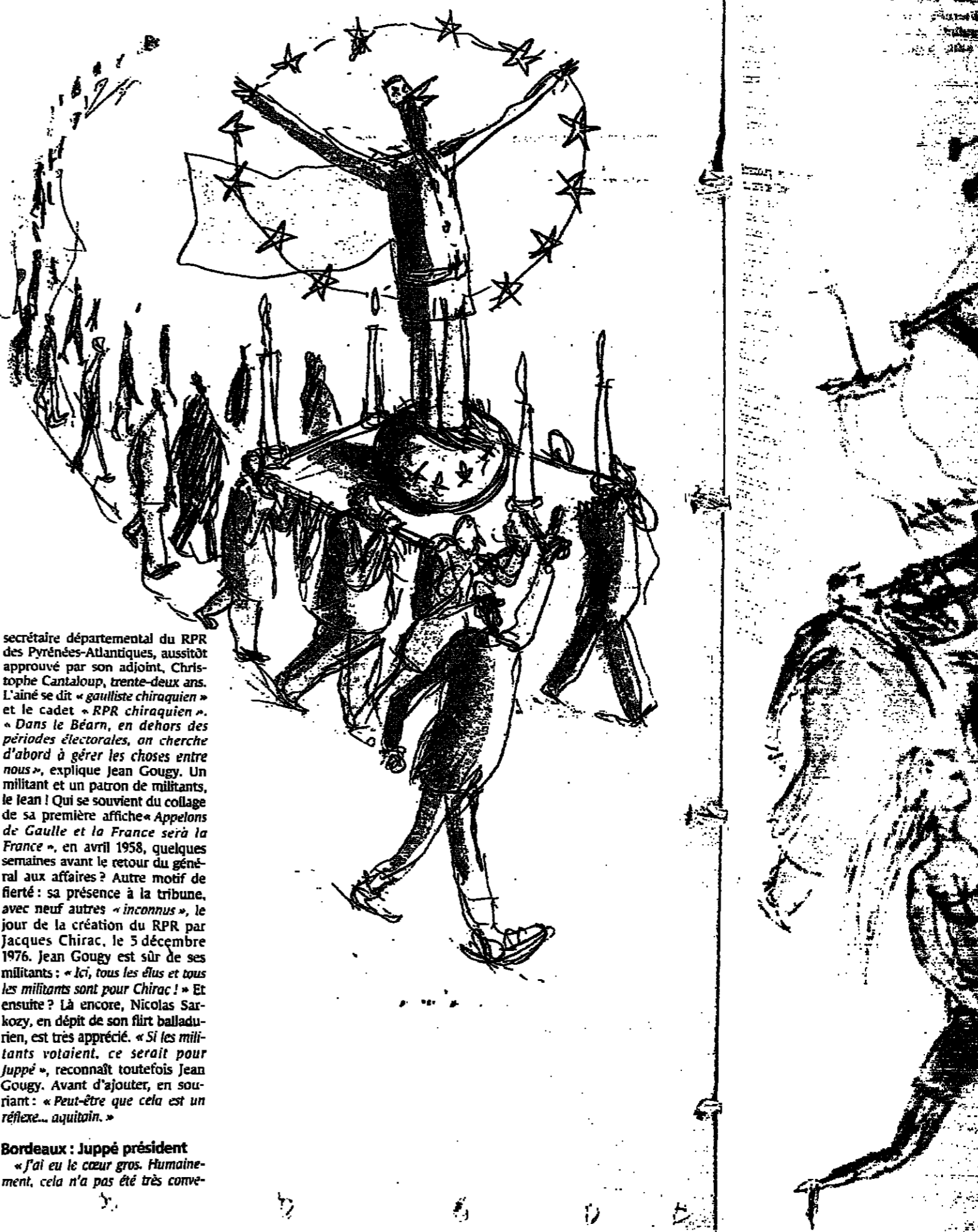
Pau: l'harmonie béarnaise
« Ici, il fait bon vivre au RPR », dit Jean Gougy, cinquante-huit ans,

noble: Georges-Philip Chartier, trente-deux ans, ancien vice-président national des jeunes du RPR, a été « gentiment remercié » par Philippe Séguin, lorsque celui-ci a pris le pouvoir. Fervent supporter d'Alain Juppé, il est maintenant au cabinet du maire de Bordeaux.
« Juppé, c'est le patron avec un grand P. » Didier Mau, quarante-sept ans, secrétaire départemental du RPR de la Gironde, a vécu sans états d'âme le passage de témoin entre Jacques Chaban-Delmas et Alain Juppé à la mairie de Bor-

deaux. Si certains ont mis du temps à pardonner à Chirac le coup de Jarnac de l'élection présidentielle de 1974, où il avait torpillé la candidature de Chaban-Delmas, la blessure semble cicatrisée. « Pour tout le monde, le gaullisme, ici, c'est Chirac ! », affirme Didier Mau.
Dans la pièce à côté, six militants glissent dans des enveloppes les convocations pour le vote de dimanche. Un beau - trop beau ? - casting. Deux anciens, « gaullistes depuis toujours », considèrent

Alain Juppé comme « un très bon premier ministre, un très bon chef de parti et, pourquoi pas, un très bon possible président de la République ». Un « quadra » dynamique porte « avec fierté » sa croix de Lorraine à la boutonnière. Une jeune mariée, militante « au niveau religieux et politique », préférerait « se faire décapiter plutôt que de s'allier au Front national ». Au grand émoi de ses compagnons, elle ne se dit pas opposée au mariage entre homosexuels. Il y a enfin deux Réunonnais, exilés à Bordeaux, qui parlent avec émotion de la visite sur l'île de « Monsieur le général de Gaulle ». Tous voteront Séguin, dimanche, pour la présidence du RPR, du moins le disent-ils.

Bordeaux: les confessions d'un ancien frontiste
Fabrice Roudieries, vingt-quatre ans, s'engage au Front national en 1992. « Traversant une période personnelle difficile, en raison notamment du divorce de mes parents, raconte ce jeune homme en blazer noir, j'avais besoin d'engagement, et c'est vrai que j'ai trouvé au Front national une sorte de famille. » Il devient secrétaire général des jeunes frontistes et travaille pour les conseillers municipaux du Front à la mairie de Bordeaux. « J'ai peu à peu compris, poursuit-il, que le groupe fonctionnait à



Juppé 50

les compa

nce chez

les compagnons du RPR

l'image d'une secte et que je servais de cobaye. Puis, à la mairie, je me suis rendu compte qu'ils s'opposaient systématiquement à des projets présentés par Alain Juppé, dossiers que je trouvais parfois très constructifs. Fabrice s'éloigne progressivement du Front. Il le quitte après avoir rencontré Jean-Marie Le Pen en tête-à-tête. « Ce jour-là, j'ai eu froid dans le dos », raconte-t-il, sans vouloir divulguer le contenu de la conversation.

Fin 1997, il traverse « un moment de doute politique ». Se sentant « un peu coupable », en raison notamment des déclarations de Jean-Marie Le Pen sur l'Holocauste considérées comme un « point de détail » de l'histoire de la seconde guerre mondiale, il adhère au centre communiste israélien de Bordeaux. Après avoir hésité, il entre au RPR, « un parti qui avait un avenir, mais pas les méthodes pour progresser ». Au printemps 1998, il est élu délégué à la jeunesse de la 2^e circonscription, celle d'Alain Juppé, « un homme d'honneur ». Opposé à toute alliance avec le Front national, Fabrice Rouderies avoue avoir changé. Sur l'Europe, par exemple, « nécessaire si l'on ne veut pas rester dans le microcosme ». Il reste, en revanche, persuadé que « l'immigration zéro, c'est possible et souhaitable en l'état actuel de crise économique ». Quant à la préférence nationale, « le débat doit être ouvert même si, dans l'absolu, je n'y suis pas favorable : c'est souvent inhumain et parfois incompatible avec les textes internationaux ». Hostile aux envolées bibliqués de Christine Boutin à l'Assemblée nationale - « en l'écouter, j'ai eu l'impression d'entendre certaines grenouilles de bénitier du FN » -, il estime toutefois que le RPR a été « un peu mou » sur le PACS.

Strasbourg : les rebelles du café de l'Opéra
Elles sont deux filles autour de la table, bien différentes dans leurs histoires et leurs motivations. Nancy Dudenot, vingt-huit ans, née dans une famille de droite, milite depuis l'âge de quinze ans. A l'école, déjà, elle faisait des exposés sur de Gaulle. Sans complexe, elle tient des propos solidement traditionnalistes. Laurence Bresson, vingt-huit ans, a été sympathisante communiste. Avec son beau-père, membre du PCF, elle assistait aux meetings du parti. Son évolution a été progressive. « Le communisme, c'est une utopie. On ne voyait pas comment ils pouvaient réaliser ce qu'ils proposaient. » Elles n'ont de divergences que sur l'évolution des mœurs : le pape et l'avortement, les préservatifs, l'union libre.

Pour le reste, elles semblent heureuses dans ce groupe de jeunes RPR de Strasbourg, qui se qualifie lui-même de « rebelle ». Tous les sujets sont abordés dans la bonne humeur. Un jeune « compagnon » tranche par son allure. Seul à porter une cravate, on le sent déjà plus professionnel, moins spontané, ne serait-ce que par sa manière de tourner une question difficile. Renseignement pris, il est passé, lui aussi, par l'école des cadres. Il se fera gentiment rabrouer par ses amis lorsqu'il affirmera que la corruption des dirigeants politiques vient de leurs salaires insuffisants.

Les autres sont plus iconoclastes. Balladur ? « Même s'il l'est, il ne fait pas gaulliste. » Sarkozy ? « Il a le punch, mais si on pardonne, on n'oublie pas. » Les militants UDF ? « Il existe, je l'ai rencontré ! » Jean-Louis Debré ? « Sympa, mais il dit parfois des bêtises. » Juppé ? « Un gars de talent, mais il a un problème : il est trop fort. » Le Front national ? « On a déjà vu ses affiches en 1933, chez Hitler. » Philippe Séguin échappe au massacre par défaut, puisqu'ils n'en parlent pas spontanément.

Strasbourg : pas de leçon à recevoir de l'autre salopard
La Marseillaise, salle vieillotte, sent bon sa bourse du travail. Le public - pantalons de velours et casquettes - ne départirait pas dans une réunion syndicale. Devant plusieurs centaines de militants, Philippe Séguin lance la campagne pour son élection à la

présidence du mouvement. Un exposé en trois parties, bien structuré, didactique. Les militants applaudissent, mais on sent qu'ils aimeraient un peu plus de punch. Dans ce parti très légitimiste, où l'on aime et respecte le chef, Philippe Séguin semble occuper une place à part. « Il est meilleur à la télévision qu'en meeting », confie un militant qui se souvient avec regret des envolées d'Alexandre Sanguinetti, l'un des plus fameux bretteurs du mouvement gaulliste d'avant Chirac.

Il faut attendre les questions pour que l'ambiance se réchauffe. Robert Stoll, soixante-trois ans, demande pourquoi « l'Allemand Cohn-Bendit » peut souhaiter, « sur les chaînes de télévision françaises », que l'on pardonne aux mutins de 1917. Les « braves ! » éclatent. A la sortie, Robert Stoll s'explique : « Nous avons beaucoup souffert ici, alors l'amitié avec les Allemands, bien sûr que nous sommes pour, mais nous ne voulons pas que l'autre salopard nous donne des leçons ! » Philippe Séguin va maintenant participer au « café politique » des jeunes RPR. Massif, il sort entouré par une cohorte de militants dont certains lui demandent des autographes. Tous gardent, à son égard, une sorte de distance. On ne tape pas sur l'épaule de ce président-là.

Aulnoy-lez-Valenciennes : une gaulliste chez les communistes
« Les tracts qu'ils m'envoient sur les sujets économiques, je ne peux pas les distribuer ici, il faut les retravailler », dit Edith Godin, conseillère municipale et responsable du

RPR à Aulnoy-lez-Valenciennes (Nord). « A Paris, ajoute cette femme de cinquante et un ans, ils n'ont toujours pas l'air de comprendre la vie dans une région massacrée par le chômage. Moi, quand un compagnon me dit qu'un de ses fils a trouvé un emploi-jeune, j'applaudis des deux mains. »

« Ça vient du père, ces histoires-là », dit-elle pour expliquer son engagement, d'abord dans des organisations sociales, puis dans la politique. « Très tôt, mon père, qui était directeur d'entrepôt à Valenciennes, m'a emmené dans la vie sociale, dans la vie des hommes. Au football ou dans son travail. » Licenciée d'histoire, elle prend sa carte du RPR en 1984, après avoir été tentée par le CDS « qui avait aussi une image d'ouverture sociale ». Dans une commune où les communistes recueillent 50 % des voix et les socialistes un peu de 20 %, elle préfère « un parti de droite mais populaire, ici, nos militants, ce sont des petites gens ». Séguin est l'homme de la situation, estime-t-elle. Ce n'est peut-être pas un orateur, mais il est sécurisant, costaud. « Sarkozy ? Il s'est éteint, il a pris quelque chose d'humain. »

Quant au Front national, qui fait 15 % des voix dans la circonscription, « on ne sait pas qui vote pour lui et on ne connaît pas non plus ses dirigeants. On a l'impression qu'ils sont catapultés d'ailleurs ». Si elle a voté contre Maastricht, elle « reconnaît son erreur » et estime dépassé le combat de Charles Pasqua.

Boussières-sur-Sambre : les agriculteurs contre l'Europe
A quelques dizaines de kilomètres de là, dans le même département, Claudé Dupont, maire d'une petite commune rurale de 450 habitants, n'est pas d'accord du tout. Ce fils unique d'un cultivateur, qui a créé une entreprise fructueuse de distribution, estime que les agriculteurs ont été les dinons de la farce de la construction

européenne. Il votera « toujours contre » l'Europe et suivra éventuellement Charles Pasqua s'il construit une liste dissidente. Pour lui - il est l'un des rares à le penser et à le dire -, « Philippe Séguin est plus gaulliste que Chirac ».

Dans cette commune du bout du monde, enclavée, où l'on dénombre trois chômeurs, où il ne reste plus que trois fermes contre près de trente « avant », un café-alimentation, et un garage Renault, on est étonné d'entendre le maire dire qu'« ici aussi, (...) le problème numéro un, c'est la sécurité ». « C'est malheureux de voir tous les abris d'autobus cassés, les guirlandes de Noël détruites à coups de cailloux. Ça fait mal de voir casser le matériel ! » Et d'évoquer aussi les problèmes de drogue. « Récemment, on a arrêté des jeunes dans une voiture venant de Hollande avec du cannabis et de

« Séguin incarne encore cette conception gaullienne de l'Etat, de la patrie et du social ; mais peut-être n'est-il que le paravent qui cache le reste ? »
Lionnel Luca, député des Alpes-Maritimes

Lille : retrouver la passion
C'est un grand jour : Marie-France Berthet, assistante de Thierry Lazaro, député RPR du Nord, vient de prendre sa carte du mouvement. « J'étais déjà une gaulliste de cœur, mais j'hésitais à prendre ma carte, de peur d'être embrigadée », avoue cette belle jeune femme sous le regard attendri de son député et de Jean-Yves Herbeval, président de la fédération du Nord. Ce principal de collège avait vingt et un ans quand il commença, en 1970, à militer. « Pour ma génération, explique-

t-il, le gaullisme, c'est la grande aventure de la décolonisation, des institutions stables, sans oublier les années de la Résistance et le message social. » Trente-huit ans, fils d'ouvrier, Thierry Lazaro, qui a commencé à travailler à seize ans, a pris sa carte en 1983. « Il me faut quelque chose qui bouge, et le parti qui a le plus de punch, c'est le RPR. » Il a cette belle formule pour qualifier l'équipe Séguin-Sarkozy : « Moi, j'aime bien l'ou et le feu. »

Tous les trois ont très mal vécu la défaite de 1997 : « Un KO décevant. Nous avons tenu une réunion de désespoir au comité départemental, on aurait dit le vestiaire d'une équipe de foot après une finale perdue. » Il faut donc tout reconstruire, « retrouver la passion ». Et, bien sûr, derrière Jacques Chirac. « Croyez-vous que nous pouvons gagner avec Bayrou ou Douste-Blazy ? » Alain Madelin est un cousin plus fréquentable. A preuve : « Quand il vient dans le Nord, certains compagnons et certaines compagnes vont l'écouter. » Réaction amusée de la toute jeune adhérente : « Compagne, vous ne pensez pas que cela fait un peu PACS ? »

Paris, 16^e arrondissement : sans états d'âme
Du velours. Ici, le candidat de droite a rarement besoin d'un second tour pour être élu. Alors, tout est calme, luxe et Alliance. « Ce n'est pas parce que nous sommes dans le 16^e que nous sommes tous des bourgeois. Dans notre mouvement, il y a de tout », s'insurge Hélène Zwang, vingt-cinq ans, déléguée à la jeunesse, fille de professeurs d'histoire-géographie. Blonde, un peu pâle, elle milite depuis 1994. Si elle se recommande de la génération Chirac, elle n'a aucun problème vis-à-vis d'Edouard Balladur « qui habite d'ailleurs dans le quartier ».

Dans le numéro d'octobre du journal des jeunes RPR du 16^e, elle a pris position contre les quotas féminins sur les listes électorales : « Différencier les femmes et les hommes en politique revient à considérer qu'il existe une manière féminine de faire de la politique (...). La politique n'a pas de sexe ou plutôt elle est hermaphrodite : en même temps mâle et femelle, père et mère, puissance et douceur, contraintes et séduction. »

Une boule de dynamite, en training et en blazer, débarque alors dans la permanence, où sont mis en évidence les posters des « Job' jour » : de Gaulle, Chirac, Séguin et Sarkozy. Quarante-cinq ans, chef d'entreprise, Laëtitia Louis, secrétaire de la circonscription, semble mener son monde de main de maître. Elle avait vingt-huit ans, le 11 mai 1981, lorsqu'elle prit sa carte du RPR. Elle milita ensuite « sans états d'âme ». Elle regrette que Pasqua n'ait pas compris que « l'Europe était déjà faite », a été « fière » d'entendre Christine Boutin parler à l'Assemblée contre le PACS, pense qu'il eût été préférable que Roselyne Bachelot, PROPACS, s'exprimât « en interne » car « c'est une erreur de défendre des idées personnelles ». Elle affirme qu'elle n'a « rien à voir avec le Front national, xénophobe et antisémite ».

Paris, salle de la Mutualité : « séguiniste à mort »
C'est vrai, Edouard Balladur « ne fait pas gaulliste ». Invité de la Convention nationale du monde du travail, l'ancien premier ministre, qui s'adresse à ses « chers compagnons », détonne au milieu d'une foule populaire, qui constitue souvent la base militante du mouvement. Comme Ahmed Seghri, de père algérien et de mère portugaise, qui milite à Argenteuil (Val-d'Oise) et se dit « séguiniste à mort ». « Il faut des Sarkozys pour montrer qu'il y a une logique économique dans l'entreprise mais il faut aussi un Séguin pour montrer que le RPR est un parti de masse, populaire, et pas seulement d'Auteuil-Neuilly-Passy. »

José-Alain Fralon
Dessin : Maja



JFK, côté femmes

Trente-cinq ans après la mort de John Fitzgerald Kennedy, un livre dévoile la « face cachée » du président assassiné et porte un nouveau coup à son mythe. On savait la place occupée par Marilyn Monroe, mais il y eut bien d'autres infidélités. Kennedy-Janus a un descendant, Bill Clinton

EN ce dimanche matin du 22 novembre 1998, « Ted » se courba péniblement au-dessus de la tombe de son frère, et laissa tomber quelques fleurs sur la dalle de marbre noir. A ses côtés, son épouse Virginia et sa sœur, Ethel Kennedy. La dalle voisine, celle de Jacqueline Kennedy Onassis, fut également fleurie: les époux sont unis dans la mort, même si l'intimité du couple mythique de l'Amérique fut surtout dominée par les multiples infidélités conjugales, devenues tardivement notoires, de l'ancien chef de la Maison Blanche.

Le visage boursoufflé de Ted se lit comme le livre de sa vie agitée où les femmes et l'alcool ont tenu une part importante. Avec son embonpoint et sa syntaxe trébuchante, il est devenu la caricature de ce mythe de la jeunesse qu'incarment John et Robert, ses frères fauchés par des balles assassines. Edward « Ted » Kennedy, sénateur démocrate du Massachusetts, a souvent succombé aux démons qui guettent les membres du clan, et rattrapent aujourd'hui bien des représentants de la nouvelle génération.

Certes, après lui, la dynastie perdurera, ne serait-ce qu'avec le flamboyant John Kennedy Junior, le fils du président défunt, directeur du magazine *George*, devenu pour la presse *people* le « rédacteur en chef le plus sexy de l'Amérique », mais ce ne sera plus pareil: le lien avec Camelot, cette cour légendaire du roi Arthur qui avait enflammé l'imagination de John et Jackie avant celle de leurs contemporains, sera rompu. Le charme dissipé. Mais est-ce le chi sur l'Amérique et le monde semblent avoir besoin de croire à la légende de « JFK », président-symbole d'une époque idéale, d'une Amérique florissante, au faite de sa puissance.

Ce jour-là, en arrière-plan de ces trois personnages accomplissant, en ce trente-cinquième anniversaire de la disparition du président-martyr, un rite immuable, il y avait au cimetière d'Arlington une petite foule rassemblée, pressée de saisir sur la pellicule l'image du « vieux Ted ». Pour elle, pour des millions d'Américains, la magie des Kennedy brille encore. Il est d'ailleurs probable que *La Face cachée du clan Kennedy* (*The Dark Side of Camelot*), le livre de Seymour Hersh traduit en France aux éditions de l'Archipel, ne suffira pas, en dépit du sombre portrait qu'il brosse d'un « JFK » sans scrupules, obsédé par le sexe, acquiesçant avec la mafia, à détruire complètement le temple élevé à la gloire du président le plus adulé de l'histoire des Etats-Unis.

John Fitzgerald Kennedy, époux attentionné, président intègre, qui peut encore croire à cette fable? Depuis l'assassinat de novembre 1963 auquel succéda l'âge d'or des hagiographies, tant de livres révisionnistes se sont succédé pour relater les facettes moins reluisantes de « JFK » qu'on s'étonne d'une fascination encore vibrante. C'est ainsi: l'opinion américaine semble vaccinée contre de nouvelles révélations: à l'heure où le Congrès doit décider si les turpitudes sexuelles et les mensonges de Bill Clinton justifient l'impeachment du président, comment ne pas faire la corrélation entre ce dernier, et celui qui fut son modèle?

Mais que veut Seymour Hersh, avec cet important travail de déconstruction du mythe Kennedy, fruit, assure-t-il, de cinq ans de recherches et de plus d'un millier d'interviews de proches de l'ancien président? Déchirer une fois pour toutes l'image du préux chevalier de Camelot? Car s'il rend hommage au magnétisme, à l'intelligence et au génie politique de JFK, c'est pour mieux mettre en parallèle cette « face cachée »: « En privé, écrit-il, il s'adonnait presque chaque jour à un libertinage effréné, à tel point que des agents du service secret en étaient choqués. Le nombre de ses partenaires de lit, comme sa propre innocence à ce sujet, ne fit que



Marilyn Monroe entre les frères Robert et John F. Kennedy lors de l'anniversaire du président.

Judith Campbell Exner et son mari. Elle fut la maîtresse commune de John Kennedy et du célèbre gangster de Chicago, Sam Giancana.



croire tout au long de son mandat. Ces femmes - parfois de simples prostituées contactées par Powers [David Powers, adjoint personnel de JFK] ou les membres de ce qu'on appelait « la mafia irlandaise » entourant le président - étaient conduites dans le bureau ou les

appartements de Kennedy sans que le personnel du service secret en ait été prévenu. Témoignages douteux? D'anciens membres du service secret ont été rappelés à l'ordre, à la fin de l'année dernière, par Lewis Merletti, actuel directeur de l'agence chargée de la pro-

tection du président, pour avoir enfreint la « loi du silence ». L'un d'eux avait raconté que lors d'un voyage de « JFK » à Seattle, un haut responsable de la police s'était présenté à la porte de la chambre d'hôtel du président, en compagnie de deux prostituées.

L'ouvrage multiplie les exemples: partout où se déplaçait le chef de l'exécutif, des « petites femmes » étaient mises à sa disposition. Il relate aussi les « parties fines » qui se déroulaient dans la piscine de la Maison Blanche, ou dans celle du croiseur Bill Crosby. Il y a longtemps que l'on connaît le rôle joué par Judith Campbell Exner, maîtresse commune de John Kennedy et du célèbre gangster et mafioso de Chicago, Sam Giancana (impliqué par ailleurs dans les tentatives d'assassinat de Fidel Castro).

Bien d'autres femmes ont traversé la vie de John Kennedy. Et d'abord Durie Malcom, épousée devant un juge de paix, à Palm Beach, en 1947, juste après que John eut été élu au Congrès. Charles Spalding, un proche du président rencontré par Seymour Hersh, fera disparaître tous les documents relatifs à cette brève union. Le mariage avec Jacqueline Bouvier sera vite agrémenté d'une litanie d'aventures extraconjugales. Certaines maîtresses passeront à la postérité - Marilyn Monroe bien sûr, Judith Exner, Ellen Rometsch, Pamela Turnure ou Alicia Darr Clark -, mais d'autres préféreront garder l'anonymat.

La thèse centrale de l'ouvrage de Seymour Hersh dépasse cependant l'appétit sexuel quasi-malade de « JFK ». Pour lui, les faiblesses de caractère de Kennedy l'empêchèrent de remplir correctement ses devoirs présidentiels, ses obsessions affectèrent la conduite du pays et sa politique étrangère.

L'auteur raconte que les documents que Bobby Kennedy fit disparaître du bureau ovale au lendemain de la mort de son frère - afin d'éviter qu'ils ne tombent aux mains de Lyndon Johnson -, attestent des efforts des frères Kennedy pour se débarrasser de Fidel Castro. Ils évoquent aussi le sort de trois dirigeants étrangers éliminés au cours des mille jours que dura la présidence Kennedy: Patrice Lumumba dans l'ex-Congo belge, Rafael Trujillo en République dominicaine, enfin, Ngo Dinh Diem, au Sud-Vietnam.

Quel crédit accorder aux assertions de Hersh, journaliste réputé mais victime d'une manipulation de taille, les « *Monroe papers* »? En 1994, il se voit proposer une série de documents montrant que Marilyn Monroe aurait décidé de faire chanter le chef de la Maison Blanche, lequel aurait résolu d'acheter le silence de l'actrice, par un don de 600 000 dollars. Las, le *dealer*, Lex Cusak, sera mis sur la sellette lors d'une émission de la chaîne ABC, et confondu: les documents sont des faux! Pour Hersh, le coup est rude.

Les historiens loyalistes, comme Arthur Schlesinger ou Alan Brinkley, professeur d'histoire à Columbia University, les fidèles, comme Theodore Sorensen ou le journaliste Ben Bradlee, se précipiteront dans la brèche: même si le livre a été expurgé des « *Monroe papers* », à leurs yeux, c'est l'ensemble des révélations de Hersh qui se trouve déréglé. Or l'intéressé n'est pas un néophyte. Prix Pulitzer en 1970 pour avoir révélé les massacres commis par les Marines dans le village vietnamien de My Lai, il a écrit de nombreux ouvrages, et dévoilé une opération clandestine de la CIA pour espionner les Américains.

FAUT-IL alors croire à son noir portrait d'un « JFK » atteint d'une maladie vénérienne, grand amateur d'amphétamines et qui, bien avant Richard Nixon, avait installé un système d'écoutes à la Maison Blanche? Une chose est sûre: John Kennedy éprouvait d'irrésistibles pulsions

L'Amérique et le monde semblent avoir besoin de croire à la légende de « JFK », président-symbole d'une époque idéale, d'une Amérique florissante, au faite de sa puissance

sexuelles et il réussissait à merveille à compartimenter sa vie: son immoralité privée n'a jamais entamé sa formidable popularité.

C'est ce côté Janus qui rappelle tant Bill Clinton. Avec cependant une différence, essentielle: alors que les aventures sexuelles de ce dernier sont étalées sur la place publique, il aura fallu près de trente ans pour exposer celles de Kennedy.

Plusieurs raisons expliquent cette étrange loi du silence. Le charisme personnel de « JFK » d'abord. Son pouvoir de séduction agissait aussi sur les journalistes de la Maison Blanche. *The First Family* jouissait d'un prestige et d'une adoration populaire qui la plaçaient de façon au-dessus des ragots, et ce d'autant plus aisément que le chef de l'exécutif savait flatter les éditorialistes des plus grands journaux. La Maison Blanche et la personne du président bénéficiaient d'une aura encore intacte: le discrédit ne viendra qu'avec l'épisode du Watergate exposant la « face cachée » de Richard Nixon.

Dans les années 60, les journalistes américains avaient encore une attitude presque française s'agissant du respect de la vie privée des hommes politiques, accentuée il est vrai par les efforts de « Bobby » et du clan Kennedy pour maintenir une sorte de bouclier protecteur autour du président. Enfin, la concurrence médiatique, qui n'était pas encore exacerbée par la rapidité des moyens de communication, était moins sauvage.

Pourtant, aussi peu flatteuse qu'elle puisse être, la lumière trouble qui éclaire désormais la personnalité ambivalente du trente-cinquième président des Etats-Unis ne saurait masquer les qualités de l'homme d'Etat, qui joua un rôle éminent pendant la guerre froide. L'un des témoins cités par Seymour Hersh exprime ainsi ces contradictions: « Il avait tant de qualités qu'elles étincelaient; et on ne comprenait pas pourquoi il voulait emprunter d'autres chemins si destructeurs. »

Eric Fassin, sociologue

« Kennedy a permis de faire le lien entre deux époques »

SOCIOLOGUE et américaniste, Eric Fassin enseigne au département de sciences sociales de l'Ecole normale supérieure.

« L'adulation dont a longtemps bénéficié John Kennedy est entrée depuis longtemps dans une phase « révisionniste ». Et pourtant, trente-cinq ans après son assassinat, le mythe de Camelot est bien vivant. Comment l'expliquez-vous? »

« Le mythe de Camelot est né au lendemain de la mort de Kennedy. Au cours d'une interview, son épouse, Jackie, a ému toute une génération en évoquant cette comédie musicale dont le président aimait la poésie. Dès son assassinat, tous les baby-boomers se sont identifiés à sa jeunesse brisée, à sa modernité, à travers une question qui a défini leur biographie collective: « Ou étais-je le jour où Kennedy a été assassiné? »

« Pourtant, la génération qui se souvient des soirées de gala de la Maison Blanche des Kennedy a tendance à se réduire comme peau de chagrin »

« Oui, mais Kennedy n'est pas seulement le miroir d'une génération; il est aussi le symbole à travers lequel l'Amérique, à chaque génération, peut réinterpréter son

passé récent. Dans un premier temps, il renvoie à la fin des années 50: il signifie alors la guerre froide, de Berlin aux missiles de Cuba. Dans un deuxième temps, surtout dans les années 90, il devient le symptôme des années 60, avec leurs assassinats à répétition (après Jack, son frère Bob, mais aussi Martin Luther King), et le début de la guerre du Vietnam.

« L'image de Kennedy aide à appréhender l'Histoire: il sert de symbole, qui permet de penser la fin d'un monde ancien et les débuts ambigus d'un monde nouveau, entre l'espoir et la désillusion. JFK, le mythe, est une charnière: il fait le lien entre deux époques. Certains biographes l'ont décrit comme l'« amant romantique de la nation américaine ». Vous accordez du crédit à cette explication? »

« Il est clair que l'imagerie joue de sa jeunesse, de sa vitalité physique: les photos montrent un corps sportif, torse nu. Ce lieu sur la jeunesse d'un président désirable, Clinton le reprendra plus tard. Il est vrai que, de son vivant, Kennedy a su se servir de médias, et surtout de la télévision, ainsi que Nixon en 1960. Et les jour-

naux après sa mort viennent précisément consacrer le nouveau média.

« On a le sentiment que l'Amérique et le reste du monde ont besoin de toujours croire à un JFK qui n'aurait été que jeune, brillant et vertueux: les aspects moins reluisants de sa personnalité sont gommés ou mis en doute. »

« Kennedy n'a jamais fait l'unanimité. De plus, dans les biographies américaines, la critique virulente est devenue la règle du genre: c'est la logique du marché éditorial. Il faut des révélations, des provocations: si ça choque, on en parle... D'ailleurs, adulation et dénonciation procèdent d'une même logique. Fascination et répulsion se prêtent également à la médiatisation.

« Or l'image de Kennedy conjure l'attrait du pouvoir et les séductions de la mondanité, de la richesse, de l'intelligence, de la culture et... du show-business. On retrouve ce cocktail avec Clinton, qui aura sans doute été plus hollywoodien que Reagan.

« Quelles conclusions tirez-vous, sur le plan sociologique, du fait que le mythe perdure? »

« Il y a des raisons objectives: les Kennedy, c'est une dynastie, et

Propos recueillis par Laurent Zecchini L.Z.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

صحنه من الأصل

« The World »

par Robert Solé

QUAND ils ont l'impression de prêcher dans le désert, les lecteurs du Monde peuvent devenir mordants et même cruels. Prenez les anglicismes. C'est, après les fautes d'orthographe et « les titres racoleurs », le thème qui revient le plus souvent dans le courrier.

Pierre Rayssiguier, de Saintes (Charente-Maritime), croyait que la capitale du Mexique s'appelait Mexico. Il a découvert avec horreur un « Mexico City » dans son journal tant aimé. « Jusqu'où, demande-t-il avec humeur, ira cette anglo-manquerie ? » Quant à Hugues Maizy, de Meudon (Hauts-de-Seine), il a dû ouvrir son dictionnaire pour s'assurer du sens d'Around Alone dans un titre de pages sportives. L'article, heureusement, était rédigé en français et lui a permis de comprendre qu'il s'agissait d'un tour du monde à la voile en solitaire... Scénario apocalyptique : « Le jour où Le Monde se baptisera The World, je devrai renoncer à sa lecture, à mon grand regret. »

Nous n'en sommes tout de même pas là... Le français gagne-t-il du terrain dans le journal ? Forcément. Quoique attaché à la langue française, Le Monde est le reflet de son époque. Chaque année, en France, des dizaines de nouveaux mots d'origine anglosaxonne viennent s'ajouter aux vingt mille déjà en circulation.

Patresse et snobisme expliquent en partie les dégâts causés. Mais ce n'est pas un hasard si le vocabulaire traverse l'Atlantique à sens unique : les anglicismes témoignent d'un fossé que l'on n'appellera pas gap technologique entre les États-Unis et la France. D'ailleurs, les

rubriques les plus affectées par cette invasion sont les sciences et la communication. On l'a dit cent fois : une langue n'est vivante que si elle s'enrichit en permanence. Mais le français est accusé, précisément, de l'appauvrir. Il le fait de trois manières : par l'emploi injustifié d'un mot qui a pourtant un équivalent en français (challenge au lieu de défi, rewriting plutôt que réécriture...); par une déformation du sens de certains termes, calqués sur l'anglais (on parle d'« opérateur » au lieu d'« exploitant », en s'inspirant d'operator); enfin par une imitation de la syntaxe anglaise, qui mutile des expressions (« communication longue distance ») ou, au contraire, les alourdit grossièrement (« être en charge de » plutôt que « chargé de »).

Le Monde se fonde sur une règle de bon sens, à la fois positive et négative, qui mérite d'être régulièrement rappelée. Il s'agit d'accepter les mots entrés dans les dictionnaires, car ils procèdent du renouvellement normal de la langue, mais de refuser ceux qui ont un bon équivalent en français.

Acceptons ainsi - au risque de choquer les puristes - des mots comme boom (économique), entré dans le langage courant, ferry (plus naturel que « transbordeur »), ou leader, dont le sens exact ne se retrouve ni dans « dirigeant » ni dans « chef ». Même interview (auquel Le Monde - trop sévère ? - préfère entretien) n'a pas trouvé en français une traduction qui en exprime la signification.

Il n'y a aucune raison, en revanche, d'adopter des termes comme discount (rabais, ristourne) ou check-up (bilan). La bataille n'est pas perdue d'avance, des offensives courageuses ont été menées avec succès contre

oil, devenu « gazole », ou contre software, transformé en « logiciel ». Mais les règles sont constamment bousculées par l'usage. Faudrait-il se résigner à brain-storming, dans la mesure où le joli « remue-méninges » ne parvient pas à s'imposer ? Devra-t-on s'écrocher la bouche en disant « une opportunité », construction détestable qui s'impose chaque jour davantage, nous enlevant une occasion (ou une chance) de parler français ?

Des transcriptions approximatives finissent par changer le sens des idées exprimées. Bernard du Boucheron, de Neuilly (Hauts-de-Seine), n'en revient pas d'avoir lu dans Le Monde du 17 novembre que la revue médicale The Lancet « plaide l'indulgence modérée pour le cannabis », laquelle aurait « peu d'effets néfastes sur la santé ». Il remarque : « Qu'est-ce que ce charabia ? The Lancet a voulu dire, simplement, qu'une consommation modérée de cannabis a peu d'effet sur la santé. Ce qui n'est pas du tout la même chose, et qu'on savait déjà. »

Une lectrice parisienne, Annie Fernandez, ironise sur « l'agilité » que l'ancien secrétaire d'Etat américain au Trésor, Alexander Hamilton, aurait eue avec une femme mariée, selon Le Monde du 21 novembre. Il ne s'agissait évidemment pas de business... « Saurons-nous jamais si la dame - ou le monsieur, pourquoi pas - était une bonne affaire ? écrit cette lectrice. Du petit beguin à la grande passion, la gamme est grande pour parler du cœur en français, sans se croire obligé de tomber dans cette triste affaire, aussi aseptisée qu'un Kleenex, puisqu'il ne s'agit pas, espérons-le, d'un contrat passé sur le trottoir ou dans un salon. Et elle conclut : « Le reste malgré tout, bien cordialement, votre lectrice affairée. »

AU COURRIER DU « MONDE »

Faut-il s'étonner que des usagers à bout de nerfs, directement pénalisés par la grève des contrôleurs de la SNCF, prennent la plume pour protester ? Si certains se contentent de mettre en cause les arguments des grévistes, d'autres réclament un service minimum pour les transports publics. Également dans le courrier de la se-



maine, plusieurs lettres, parfois très vives, pour reprocher au Monde la parution, à l'occasion des fêtes de fin d'année, d'un cahier « Styles » dans lequel figuraient des objets de luxe. Pour sa part, le président de l'association SOS Val-de-Loire explique les mérites du nouveau tracé de l'autoroute A 85 contournant Langeais.

SNCF : LES USAGERS MÉPRISÉS

Pourquoi Michel Lafay, contrôleur SNCF et militant CDT, est-il en grève (Le Monde du 5 décembre) ? Dans cet article, paru en première page, on parle d'absence du domicile, d'emploi du temps morcelé, d'« année zéro », d'« insécurité ». N'aurait-on pas pu demander à ce contrôleur de présenter son roulement de service développé sur plusieurs semaines, au lieu de se contenter de son « bréviaire » ?

N'y a-t-il donc jamais de repos hebdomadaire de une, deux journées... ou même davantage ? La moyenne du travail effectif est largement inférieure aux 35 heures hebdomadaires dans cette filière. Ne devrait-on pas plutôt se lamenter sur les absences des conducteurs « grands-routeurs », du personnel navigant, des marins pêcheurs... Quand on termine son service à Commeny comme il est dit à 12 h 30, n'y a-t-il pas possibilité de rentrer chez soi à Montluçon distant de 16 kilomètres pour reprendre le travail à 3 h 45 la nuit suivante ? Quant à l'utilisation, devenue plus restrictive, du téléphone portable pour appeler « nos

femmes », je ne pense pas que la SNCF en ait muni ses contrôleurs à cette fin ! Le manque de considération paraît ulcérer M. Lafay ; j'y vois la réponse au mépris dans lequel il tient ses clients qui ne demandent qu'à être transportés régulièrement. Mais à vouloir « faire régner la loi et la sécurité, être le patron à bord », on oublie peut-être trop souvent le client (...)

Michel Durant
Nomain (Nord)

SERVICE MINIMUM

Pour une fois, sur le service minimum, je suis d'accord avec Jacques Chirac. Le droit de grève a été acquis à une époque où la paralysie d'une activité ne pouvait encore bloquer tout un pays, et devenir un cauchemar pour des millions d'autres travailleurs. Les temps ont changé, et ce droit vient désormais. Par ailleurs, il n'y a aucune raison pour que, dans l'Europe de l'Est, l'Europe solidaire, la France fasse cavalier seul, épée de Damoclès suspendue au-dessus du développement économique et des équilibres sociaux de tout un continent.

Michel Blanchard
Paris

CADEAUX DE LUXE

Il n'est difficile d'avaler, en même temps que le numéro du jour sur les dix ans du revenu minimum d'insertion (RMI), votre cahier spécial « Styles Noël 98 ».

On remarque que les prix ne sont pas indiqués en euros mais on se dit qu'ils auraient dû l'être en RMI. Par exemple, page 19 : monogramme : 1,4 RMI (soit 2 137,89 F) ; page 27 : bureau cartable en cuir : 4,5 RMI ; page 32 : escarpins premier secours : 3,9 RMI, etc.

A qui est proposé ce catalogue et pour combien d'acheteurs du Monde ?

Pierre Verbracken
Saint-Martin-en-Campagne
(Seine-Maritime)

LE CONTOURNEMENT DE LANGEAIS

Président de l'Association SOS Val-de-Loire, je souhaite compléter votre article du 13 novembre relatif au contournement de Langeais par l'A 85.

Notre association, c'est une première, a obtenu l'abrogation d'un décret d'autoroute pour des raisons techniques. Le choix fait est celui du tracé le « moins mauvais », jugement confirmé le 22 février 1998 par le Conseil d'Etat, qui a rejeté les re-

cours déposés. Le choix dû tracé n'a pas échappé aux « hommes raisonnables », puisque depuis 1987 il y a eu trois enquêtes publiques animées : cas exceptionnel.

L'ancien tracé perturbait 5 000 habitants et affectait 500 maisons. Il nécessitait le remblaiement d'un bras vivant de 800 mètres dans la Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe, qui a lui aussi ses zones naturelles d'intérêt écologique. Il passait dans une zone inondable à aléas très forts.

Le nouveau tracé affecte cinquante maisons et passe dans des bois médiocres. Le viduc ouest a une tranchée couverte évitant les critiques des viticulteurs. Le viduc est, avec ses pilotes distants de 60 mètres, pour servir de parapluie au site archéologique de la Roche Cotard, vidé et inexploité depuis 1912. Il n'y a pas d'autre solution puisque la 2 x 2 voies proposée dans Langeais et le Val-de-Loire a été abandonnée par l'Etat et les collectivités locales en juillet 1992 (manque de moyens financiers).

Notre association continue son action pour atténuer les nuisances du tracé retenu.

Jacques Bardou
Langeais (Indre-et-Loire)

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tel. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télés. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

Mais et souveraineté

EN langage sportif, on pourrait dire que le Conseil d'Etat a botté en touche : la commercialisation du maïs génétiquement modifié de la société Novartis reste suspendue, dit-il, tant que la Cour de justice des Communautés européennes n'aura pas répondu à certaines questions de droit. Mais le tir est puisé : le ballon a dépassé la touche pour se porter sur un autre terrain, celui de l'autonomie des Etats par rapport à la Commission de Bruxelles.

Dans l'interprétation d'une directive où s'enchevêtrent instances de décision communautaire et nationales, qui doit avoir le dernier mot ? C'est la question que pose le Conseil d'Etat. Ce n'est plus d'un débat purement technique sur les OGM (organismes génétiquement modifiés) dont il s'agit, mais bien celui du jeu politique qui dessine le destin des nations européennes : face aux défis que pose la technique à la société, l'échelon communautaire est-il le plus approprié ?

Pour répondre à cette question, il est utile de mettre en parallèle le cas des organismes transgéniques et celui des médicaments. La procédure d'autorisation communautaire de ceux-ci est maintenant bien rodée : elle organise des va-et-vient entre les administrations des Etats membres et une Agence européenne des médicaments basée à Londres, aboutissant à des mises sur le marché qui, jusqu'à présent, n'ont pas rencontré de contestation sérieuse. La matière n'est cependant pas moins délicate que sur les OGM : on imagine assez l'impact qu'aurait la diffusion d'un

médicament provoquant des troubles de santé graves. Pourquoi ce qui vaut ici ne vaut-il pas là ? Sans doute parce qu'il existe un consensus scientifique et social dans un cas, mais qu'il n'existe pas dans l'autre. Le système européen des médicaments s'est construit après que dans chaque pays les autorités sanitaires eurent expérimenté et mis au point des procédures permettant d'éviter des drames comme celui du distillibène. De surcroît, la communauté scientifique et les entreprises pharmaceutiques ont élaboré depuis longtemps des protocoles limitant le risque de proposer aux administrations des produits immatures. Enfin, l'opinion publique dans les différents pays accepte comme une évidence le caractère bénéfique des nouveaux médicaments.

Aucune de ces conditions n'est remplie dans le cas des OGM : la procédure européenne s'est élaborée avant que les Etats se soient confrontés au problème ; les firmes ont influencé les décideurs pour avancer rapidement, tandis que la communauté scientifique était incapable d'organiser un débat ouvert sur la transgénèse ; enfin, les citoyens n'ont pas vu l'intérêt d'une technique qui semble contredire la nouvelle exigence d'une agriculture « paysanne ». Cette comparaison définit la condition d'une prééminence du droit européen sur les droits nationaux : elle ne pourra s'opérer que si sa légitimité découle d'un débat démocratique où tous les points de vue sont entendus - c'est-à-dire pas seulement ceux des lobbyistes les plus actifs à Bruxelles.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La Déclaration universelle des droits de l'homme

L'ASSEMBLÉE générale des Nations unies n'a pas voulu clore sa session de Paris sans adopter le document en trente articles qui, sur la proposition de la France, est dénommé « Déclaration universelle des droits de l'homme ». Quarante-huit délégations ont voté pour, aucune contre, huit se sont abstenues : l'URSS et les cinq Républiques de l'Europe de l'Est, l'Arabie saoudite et l'Afrique du Sud.

Le contenu de la Déclaration universelle est, pour une part, inspiré des anciennes déclarations individualistes, mais il est plus compréhensif et plus moderne. Si l'on imagine un portique à quatre colonnes, on constate que le premier pilier supporte le droit à la vie, à la liberté physique et à la sûreté juridique de la personne ; le second forme la base des liens de l'individu avec les groupes (fa-

Le dilemme français

Suite de la première page

On pourrait donc penser que, depuis, les socialistes ont renié leurs engagements et ont pris le pacte de stabilité comme table de la loi de leur politique budgétaire. Les déficits ont ainsi été abaissés à 2,9 % dès 1997 et ils devraient atteindre 2,3 % en 1999. Pour autant, on ne peut guère faire ce procès à la gauche d'avoir renié sa parole dans ce domaine, car si, dans l'intervalle, quelque chose a changé, c'est moins leurs priorités budgétaires que la conjoncture. Lorsque Jacques Chirac a pris la décision de dissoudre l'Assemblée nationale, tous les experts économiques s'accordaient, en effet, à penser que l'économie française était toujours dans une phase de ralentissement.

Or, avec le recul, on sait maintenant que ce n'était pas le cas. L'activité était à cette époque dans une phase d'accélération. Et cela a totalement changé la donne budgétaire : alors qu'il pouvait craindre d'avoir des choix budgétaires douloureux à prendre, le gouvernement français a eu, en réalité, la

tache grandement facilitée par un accroissement inattendu des rentrées fiscales. Il a donc pu respecter les exigences du pacte de stabilité en matière de réduction des déficits publics, mais tout en majorant légèrement les dépenses et en baissant modestement les impôts. Autrement dit, pacte de stabilité n'a pas rimé avec austerité.

Ce qui était vrai hier pourrait ne plus l'être demain. Avec le ralentissement économique qui se profile pour 1999 - même si on n'en devine pas encore précisément l'ampleur -, le gouvernement risque d'être confronté au choix qu'il a pu éluder en 1997 et 1998. Et c'est précisément cela qui rend très difficile l'élaboration d'une programmation budgétaire pluriannuelle.

Lors d'une réunion du gouverne-

ment, le 10 décembre, au cours de laquelle des consignes strictes de silence ont été données à tous les ministres, seule la problématique a été exposée. Selon un scénario central, élaboré par Bercy, les déficits publics français pourraient être abaissés au alentours de 1,3 % du PIB d'ici à 2002, si le ralentissement économique ne s'accroît pas. Plusieurs autres scénarios ont, cependant, été dessinés. L'un prévoyait des déficits abaissés à près de 0,5 %, en cas de forte croissance, l'autre tablait sur des déficits peu inférieurs à la barre des 2 %, si le ralentissement se confirme.

Certes, il faut relativiser l'enjeu de ce débat car cette programmation ne sera qu'indicative. En clair, le gouvernement aura tout loisir de la modifier chaque année, au gré

des fluctuations de la conjoncture. Mais le choix sera hautement symbolique. D'autant qu'après avoir arrêté sa doctrine, le gouvernement pourrait, aussitôt après, avoir à l'appliquer : s'il se confirme que la croissance de 1999 sera sensiblement en deçà du taux de 2,7 % sur la base duquel a été dessinée la loi de finances, faudra-t-il très vite procéder, ne serait-ce que par précaution, à une « régulation » budgétaire, c'est-à-dire geler des crédits, pour que le déficit ne dérape pas ? Ou bien, au risque que la Banque centrale européenne ne se braque et ne refuse d'assouplir davantage la politique monétaire, faudra-t-il laisser jouer les « stabilisateurs automatiques », en acceptant une réduction moins rapide que prévu des déficits ?

On comprend qu'avant de faire connaître son plan, M. Jospin y réfléchisse, lui-même, à deux fois. Parce qu'il en va de la croissance de l'an prochain et de la politique la plus adaptée pour la soutenir. Parce que, pour le gouvernement de gauche, il s'agit d'un test majeur : après la dénonciation du « principe libéral » de la baisse à marche forcée des déficits, voici bientôt venue l'heure des travaux pratiques...

Laurent Mauduit

PRÉCISION

GOLDORAK

Suite à notre article du 20 novembre consacré au site Web Goldorak réalisé par Omar Cornut (www.mygalc.org-attgold). Olivier Aichelbaum, rédacteur en chef du magazine Le Virus informatique, nous précise que les questions chères sur la page d'accueil du site sont tirées d'un article dont il est l'auteur, publié dans son magazine en juin 1997.

PUBLICIS

Contrairement à ce qu'indiquait le document exclusif sur Le Pen des « mégrétistes » que nous avons publié (Le Monde du 12 décembre), la société Publicis nous fait savoir qu'elle n'a jamais effectué aucun devis, ni engagé aucune étude au service du Front national.

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

ENTREPRISES

LE MONDE / DIMANCHE 13 - LUNDI 14 DÉCEMBRE 1998

SOCIAL LA DERNIÈRE SÉANCE de négociations pour parvenir à un accord sur la réduction du temps de travail dans le secteur bancaire (plus de 200 000 salariés) a eu lieu vendredi

11 décembre. Si le patronat s'efforce de rester optimiste, aucun syndicat ne se déclarait prêt à signer le texte à l'issue de la rencontre. ● LE PRINCIPAL point de blocage porte sur la prise en compte

des jours fériés dans les contreparties correspondant au passage de 39 à 35 heures. ● LE PATRONAT refusant des concessions supplémentaires, il est peu probable qu'une signature inter-

vienne le 23 décembre. ● UNE RÉUNION intersyndicale doit se tenir lundi 14 décembre à l'issue de laquelle les organisations consulteront leurs instances décisionnelles, voire leur base.

● DANS TOUS LES SECTEURS, les négociations sur les 35 heures sont engagées. ● A LA SNCF, elles démarrent lundi alors que les contrôleurs ont mis fin à leur mouvement de grève.

Les négociations sur les 35 heures dans la banque sont proches de l'échec

Le patronat et les cinq syndicats n'ont pas réussi à rapprocher leurs positions, vendredi 11 décembre, lors d'une ultime réunion. Si aucune organisation ne signe l'accord le 23 décembre, la réduction du temps de travail ne passera que par des accords d'entreprise

L'ASSOCIATION française des banques (AFB), organisation patronale du secteur bancaire (plus de 200 000 salariés) a décidé de jouer à quinzaine ou double dans la négociation sur la réduction du temps de travail. La dernière réunion paritaire s'est tenue vendredi 11 décembre dans l'après-midi.



L'AFB avait remis un dernier projet d'accord aux syndicats le 8 décembre et laissé entrevoir la possibilité de faire encore quelques changements vendredi. Mais le patronat bancaire avait bien prévu que ces avancées seraient les dernières.

Aux yeux des cinq syndicats (CGT, CFDT, CFTC, FO et SNB-CGC), les dernières concessions de l'AFB sont très insuffisantes. Même pour les deux organisations les mieux disposées à l'égard du texte et les plus décidées à obtenir un accord de branche pour éviter le désordre de la négociation entreprise par entreprise. Car si personne ne doute de la volonté des grandes banques de négocier des accords d'entreprise, celle des petites banques et des banques étrangères suscite beaucoup plus d'incertitudes. D'autant que « 30 000 salariés de la branche sont sans délégué syndical », précise Pierre Gendreau, secrétaire général de la fédération des employés et cadres de FO.

C'est sur le calcul du nombre de

jours supplémentaires de congés que permettrait la réduction du temps de travail que les négociations butent. Aujourd'hui, les salariés de la banque ont, comme tout le monde, 25 jours de congés payés, auxquels s'ajoutent neuf jours fériés (dont le 1^{er} mai, sur lequel on ne peut revenir) et cinq jours spécifiques à la convention collective AFB. Il faut également tenir compte des trois jours de congés supplémentaires que la convention collective permet en moyenne de prendre si les salariés partent en vacances entre octobre et avril. « Au total, nous travaillons actuellement 219 jours par an », calcule Michel Marchet, négociateur pour la CGT.

L'AFB ayant dénoncé la convention collective qui expirera le 31 décembre 1999, ces congés - à l'exception du 1^{er} mai - ne seront plus acquis au tournant du siècle. L'organisation patronale considère donc qu'ils peuvent être intégrés dans les jours supplémentaires que doit offrir la réduction du temps de travail. Dans ce contexte, l'AFB considère que le temps de travail serait déjà réduit de 13 jours par an. A charge ensuite pour les entreprises d'accorder tout ou partie des onze jours supplémentaires qui correspondent au passage des 39 à 35 heures de travail hebdomadaire. « Les propositions de l'AFB pour l'accord de branche nous feraient travailler 218 jours par an, soit un jour de moins qu'actuellement », lance Michel Marchet. « Tout reste à négocier au niveau de l'entreprise », dénonce Jean-Claude Branchereau, négocia-

teur pour la CFDT, premier syndicat de la branche, fermement opposé au texte. « Il y a peu de chance que nous signions », lance Pierre Gendreau, secrétaire général de la fédération des employés et cadres de FO.

La question des jours fériés « reste un point suffisamment bloquant pour empêcher une signature », a déclaré à l'AFP Jean-Claude Létang, le président du SNB-CGC, le deuxième syndicat de la branche.

Malgré l'ambiance très tendue tout au long de la réunion - le siège de l'AFB, rue La Fayette était encer-

clé de manifestants assez violents au début de la réunion et a été complètement tagué - et le peu d'enthousiasme des syndicats, les négociateurs patronaux sont sortis en faisant preuve d'optimisme. « Personne ne s'est déclaré signataire en sortie de séance, comme prévu. Les syndicats veulent réfléchir. La séance de signature est prévue pour le 23 décembre. Mais la branche a fait un pas concret sur la réduction du

temps de travail, en proposant un dispositif incitatif », estime Olivier Robert de Massy, directeur des affaires sociales de l'AFB. Lundi 14 décembre, l'ensemble des fédérations syndicales concernées se réuniront. Elles consulteront ensuite leurs instances décisionnelles et, éventuellement, leur base.

temps de travail, en proposant un dispositif incitatif », estime Olivier Robert de Massy, directeur des affaires sociales de l'AFB. Lundi 14 décembre, l'ensemble des fédérations syndicales concernées se réuniront. Elles consulteront ensuite leurs instances décisionnelles et, éventuellement, leur base.

Sophie Fay et Virginie Malingre

Dans les autres secteurs aussi les discussions continuent

● RATP : une première réunion a eu lieu le 19 novembre et le reste du calendrier n'est pas arrêté. Un premier « cadrage transversal » devrait intervenir au cours du premier trimestre 1999 avec ensuite des négociations par grands métiers. « Comme la SNCF, la RATP n'entre pas dans le cadre de la loi Aubry, mais tout le monde est concerné par l'aménagement du temps de travail », note Josette Théophile, responsable des ressources humaines à la RATP. On a fait procéder à un état des lieux par les ressources humaines de l'entreprise et l'encadrement qui a fait ressortir des situations contrastées. La RATP comprend dix grandes familles professionnelles, avec plus de 220 situations de roulements différentes. « L'aménagement du temps de travail doit contribuer à la création d'emplois et permettre d'arriver à une situation qui satisfasse à la fois les sala-

riés, l'entreprise et le client et qui n'oblige pas à recourir à des financements publics », ajoute Josette Théophile.

● AIR FRANCE : la première réunion sur la réduction du temps de travail des personnels au sol (35 000 personnes) a eu lieu le 27 novembre. La direction et les syndicats voudraient avoir terminé mi-janvier car les élections professionnelles de mars rendront le climat social peu propice à des compromis sociaux à partir de fin janvier. C'est un accord global sur l'emploi, les salaires et les conditions de travail qui est en cours de négociation. « La réduction du temps de travail ne sera pas une simple mise en conformité réglementaire », dit-on à la direction. En clair, les 35 heures ne seront pas forcément calculées dans un cadre hebdomadaire et si l'entreprise recourt aux aides prévues par la loi Aubry - ce qu'elle n'exclut pas -, les créations d'emplois ne seront pas réparties de façon homogène. « Nous privilégierons les fonctions au contact de la clientèle », précise la direction. L'encadrement fera l'objet de mesures spécifiques et bénéficiera également d'une « véritable réduction du temps de travail ».

Jean-Cyril Spinetta, président d'Air France, a précisé que l'accord national - qui sera suivi d'accords locaux avant fin juin - comportera des objectifs chiffrés (emplois, embauches de jeunes, diminutions de contrats à durée déterminée...). La direction « propose d'adopter une politique de modération salariale étalée sur plusieurs années, préservant ainsi les salaires de base, qui s'accompagnera de la recherche d'une formule d'intéressement ».

● PSA : en négociation depuis le 11 septembre, le constructeur automobile Peugeot-Citroën doit présenter aux syndicats, vendredi 18 décembre, la première mouture de son projet définitif sur la réduction du temps de travail. Pour compenser les surcoûts liés au passage aux 35 heures, la direction souhaite mettre en

place une nouvelle organisation du travail articulée autour de trois grands axes. Son premier objectif est d'obtenir un maximum de flexibilité grâce à une annualisation du temps de travail. Dans ce cas, une « réserve individuelle de temps » permettrait aux ouvriers de reporter d'un an sur l'autre un certain quota d'heures restant à travailler ou à récupérer. La seconde priorité est de redéfinir la durée effective du travail en excluant les temps de pause des ouvriers. Les 35 heures se traduiraient alors par un passage de 38 heures 30 à 36 heures 45. Enfin, PSA envisage de réduire la durée du travail des cadres à travers l'attribution de jours de congé supplémentaires et l'accroissement du temps de formation.

Concernant la contrepartie en termes d'emploi, le groupe, qui emploie aujourd'hui 93 300 personnes, a d'ores et déjà annoncé un programme de 2 000 à 3 000 embauches.

● BULL : la direction du groupe informatique Bull-France (10 500 salariés) et trois syndicats - UNSA (autonomes), CFDT et CGC - ont défini le cadre et les méthodes de négociations sur les 35 heures. Une lettre d'intention définissant « la méthodologie » et précisant « les thèmes qui seront abordés en négociations - niveau de réduction du temps de travail, date butée d'application, engagement en termes d'emploi, mesures d'âge, évolution salariale, organisation du travail, formation, développement des compétences - », a été signée mercredi, a précisé, jeudi 10 décembre, la direction dans un communiqué. « Les parties signataires ont convenu que l'aménagement-réduction du temps de travail est une chance pour le groupe de se moderniser pour accroître sa compétitivité, de rééquilibrer la pyramide des âges, de développer l'emploi par le redéploiement des compétences en interne et le recrutement externe, notamment des jeunes ». La CGT, qui n'a pas signé, se réserve jus-

qu'au lundi 14 décembre pour préciser sa position définitive. La direction souhaite que les 35 heures soient mises en place avant le 30 juin 1999 dans l'ensemble du groupe en France.

● LA POSTE : une réunion plénière sur les 35 heures a réuni, jeudi 10 décembre, la direction et les syndicats de La Poste. La direction de l'entreprise a notamment proposé une réduction des heures supplémentaires et du nombre de contrats à durée déterminée de 20 % d'ici à 2001 ainsi qu'une augmentation, en 1999 et en 2000, des recrutements de 30 % par rapport aux quatre dernières années. Ce sont donc 18 200 agents qui seront recrutés en deux ans. Avec des emplois-jeunes et des apprentis qui doivent également être embauchés, ce nombre sera porté à 20 000, selon les différentes parties. La direction a précisé que ces embauches se feront en priorité dans les postes « en contact avec le public ». La direction compte désormais engager des négociations par thèmes avec chaque organisation syndicale pour aboutir à un accord-cadre au début de l'année, accord-cadre qui devra ensuite être décliné pour les 17 000 établissements de La Poste.

Les syndicats ont jugé « insuffisantes » ces propositions sur l'emploi. Selon la CGT, majoritaire parmi les 300 000 salariés, « le compte n'y est toujours pas », même si ces annonces marquent « un infléchissement par rapport aux premières propositions » avancées en juillet par la direction. Pour la CFDT, ces propositions ne sont « qu'une base de départ qui doit être améliorée et précisée, notamment sur la nature des recrutements », le syndicat « exigeant l'ouverture de concours de fonctionnaires ». Pour FO, « les conditions de signature d'un accord ne sont pas encore réunies ». « La Poste doit revoir sa copie », a, de son côté, jugé Sud.

François Bosthiavaron, Virginie Malingre et Hélène Risser

La grève finie, la SNCF s'attaque au temps de travail

LES NÉGOCIATIONS sur les 35 heures à la SNCF, qui doivent débuter lundi 14 décembre, prennent le relais du mouvement de grève des contrôleurs, qui s'est achevé vendredi. Ces négociations sont étroitement liées au conflit qu'a connu pendant quinze jours la SNCF : l'emploi était au centre des revendications des contrôleurs et sera l'un des quatre thèmes directeurs de la discussion, avec l'organisation du travail, la rémunération et le temps libre. « Notre ambition, confie Louis Gallois, président de la SNCF, est de faire de cette négociation le point où se concilient les intérêts du personnel, plus d'emplois, plus de temps libre, et les intérêts de l'entreprise, soit une meilleure efficacité et un meilleur service au client ».

La réunion de lundi doit permettre de définir, avec les organisations syndicales, la méthodologie et la programmation de la négociation. « Cette réunion sera suivie de plusieurs autres au niveau national et de discussions au niveau des métiers et des établissements, avec vraisemblablement, un certain nombre d'allers-retours entre ces différents niveaux. C'est

donc un processus de plusieurs semaines qui s'engage », reconnaît M. Gallois. Ce processus devrait s'étendre au moins jusqu'au premier trimestre 1999.

Les 35 heures, c'est 10 % de temps en moins, donc la possibilité de créer 10 % d'emplois en plus, soit 13 000 postes environ, estiment les organisations syndicales. Celles-ci souhaitent qu'il y ait une négociation sur les effectifs avant que ne s'engagent les négociations sur le temps de travail.

PAS DE « CHIFFRAGE »

En quinze jours de conflit, les contrôleurs auront obtenu que la prime de travail soit portée à 1 200 francs dès ce mois-ci, pour atteindre 1 400 francs fin 1999 et 1 700 francs au-delà. Ils ont obtenu la suspension du projet d'évolution des établissements et la « rediscussion » de toutes ses composantes, et l'assurance qu'ils seront plus nombreux fin 1999 que fin 1998, sans que la direction ait fait le « chiffrage » de ces embauches. Pour la CGT, syndicat majoritaire, les contrôleurs ont « fait

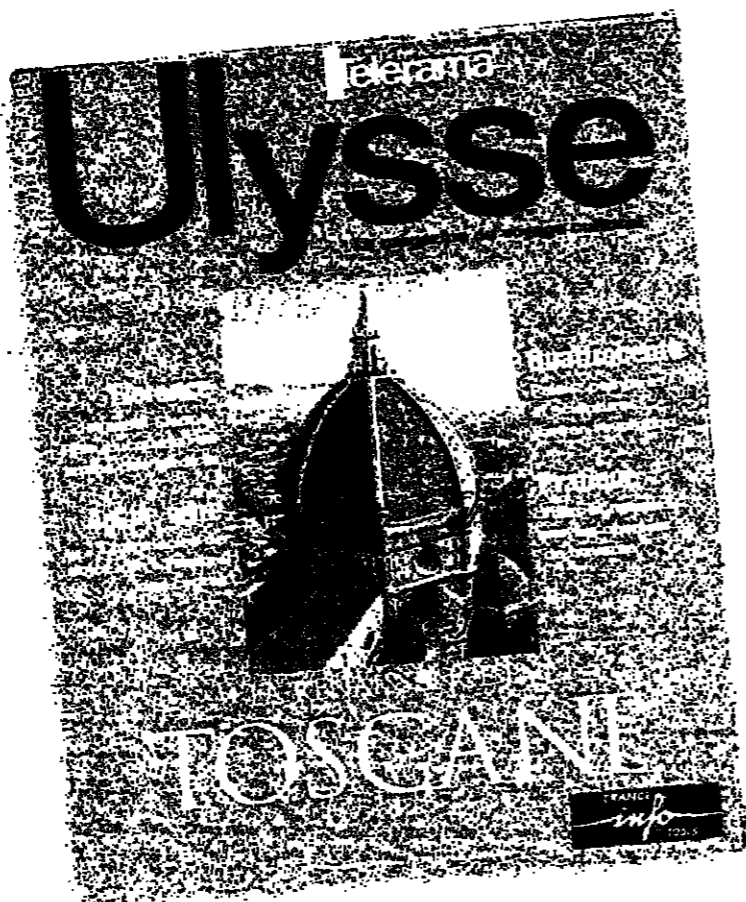
preuve de lucidité pour dépasser le refus de la direction générale » de chiffrer l'augmentation du nombre des contrôleurs, et pour parvenir, dans « toutes les régions, à un déblo-

cage ». La CFDT estime, en revanche, que « le contentieux est loin d'être réglé sur la question de l'emploi » même si le « conflit a permis des avancées sur un certain nombre de points comme la prime ». Si, pour la première fois en dix-sept ans, le budget gévoit une stabilité des effectifs, « il est loin de permettre une remise à niveau des effectifs », a déclaré, vendredi à l'AFP, Denis Andlauer, secrétaire général adjoint de la fédération CFDT des cheminots.

L'impact de la grève sur les recettes de la SNCF ne sera évalué que fin janvier, selon la direction. Guillaume Pépy, directeur général délégué à la clientèle, estime qu'il pourrait se situer « entre 200 et 300 millions de francs ». Initialement l'entreprise prévoyait un déficit voisin de 500 millions de francs.

F. Bn

ULYSSE - TOSCANE



Avec Ulysse, vous explorez Florence, Sienna, Pise, Lucques. Et pour accéder aux trésors de l'art divin, suivez Ulysse dans les cloîtres, les villas perdues, les ruelles cachées.

35 F chez votre marchand de journaux. Prochain rendez-vous le 24 février avec un numéro sur l'Asie Centrale.

Ulysse le magazine du voyage culturel.
coédité avec Telerama

Les surprises de la privatisation

صكنا من الأصل

Les surprenantes conditions de la privatisation de la CGM

La cour d'appel de Versailles autorise la fusion CMA-CGM

La Compagnie générale maritime (CGM), privatisée en octobre 1996 pour 20 millions de francs, n'en finit pas d'être ballottée au gré des décisions judiciaires dans le

conflit qui oppose les deux frères libanais Jacques et Johnny Saadé, principaux actionnaires de la CMA, qui s'était vu attribuer l'entreprise publique.

LA COUR D'APPEL de Versailles a autorisé, jeudi 10 décembre, la fusion entre la Compagnie maritime d'affrètement (CMA) et la Compagnie générale maritime (CGM), in-

RÉCIT

Une querelle de famille a mis au jour le cadeau de l'Etat français

firmant un jugement du tribunal de commerce de Nanterre qui avait « suspendu » cette opération le 4 novembre. Si cette fusion se réalise, elle marquera le dernier épisode de la privatisation de la CGM, lancée il y a un peu plus de deux ans. Une opération qui s'est révélée, au fil du temps, de plus en plus contestable.

C'est le 21 octobre 1996 que le gouvernement d'Alain Juppé privatise la CGM et la confie à la CMA, dirigée par l'armateur libanais Jacques Saadé. Une opération presque banale. La procédure est respectée. Un cahier des charges a été établi, un appel d'offres lancé et la Commission de privatisation a émis un avis favorable. Seuls les syndicats de la CGM contestent. Auparavant, le patron de la CGM, Eric Giully, a été limogé en octobre 1995, et remplacé par un président plus « compréhensif », Philippe Pontet.

L'affaire serait sans doute oubliée aujourd'hui si un événement imprévu n'était venu, quelques mois plus tard, mettre au grand jour la véritable nature de cette privatisation : un cadeau de plus de 1 milliard de francs fait par le contribuable et l'Etat français à Jacques Saadé.

Le grain de sable, c'est une querelle de famille qui dégénère. Johnny Saadé, le frère cadet et associé à parts égales de Jacques Saadé dans la CMA, au moins jusqu'en décembre 1996, s'oppose au rachat de la CGM. Il estime avoir été dépouillé en toute illégalité par son aîné et entame à partir du printemps 1997 une multitude de procédures judiciaires au Liban et en France. A défaut de faire la lumière sur les torts réels ou supposés de l'un ou l'autre des frères, elles révèlent que la cession de la CGM s'est faite à un prix dérisoire et que la CMA se trouve, en octobre 1996, dans une situation financière difficile. La réalité des 273 millions de francs de fonds propres qui apparaissent officiellement dans les comptes de la CMA en 1996 est fortement contestée. Les commissaires aux comptes émettent des réserves dans le rapport annuel publié en juin 1996 sur l'exercice 1995. La Commission de privatisation et le gouvernement ne semblent pas s'en soucier. « Nous n'avions pas la taille et les moyens financiers pour reprendre la CGM dans des conditions normales », affirme encore aujourd'hui Johnny Saadé.

Pour 18 millions de francs, la CMA achète officiellement, le 19 novembre 1996, 90 % de la CGM. Pour 2 autres millions, Jacques Saadé, à titre personnel, Tristan Vieljeux, Farid Salem et la SNC Dreyfus (à l'initiative de Philippe Poirier d'Orsay, alors président du Comité central des armateurs), prennent les 10 % restants. Le prix semble étonnamment bas. Trois mois auparavant, l'Etat a généreusement (1,275 milliard de francs) recapitalisé la CGM, qui a vu sa trésorerie dépasser 900 millions de francs pour un endettement total à peine supérieur à 200 millions. Entre 1992 et 1996, l'Etat a apporté 5 milliards de francs à la CGM. En octobre 1996, la situation nette (valeur des actifs après déduction des dettes) ressort à plus de 1,1 milliard de francs.

Cette privatisation particulière a été orchestrée par Tristan Vieljeux, Bernard Pons, le ministre des transports de l'époque et le lobby des planteurs antillais, dont la CGM transporte les bananes. Le tout avec la bénédiction de l'Élysée. M. Pons affirme que la privatisation a été menée au ministère de l'économie mais reconnaît « s'être occupé de la pérennité de la desserte des An-

tilles ». Les membres des cabinets d'Alain Juppé et du ministre de l'économie, Jean Arthuis, sont pour leur part formels : ils n'ont pas eu leur mot à dire. Bercy était même opposé à la vente de la CGM à la CMA.

L'histoire commence en fait un an et demi plus tôt. La victoire de Jacques Chirac à l'élection présidentielle donne des idées à Tristan Vieljeux. L'armateur ne s'est pas remis de la perte de l'entreprise familiale (Delmas-Vieljeux), passée sous le contrôle du groupe Bolloré en 1991. Il rêve de faire de l'ensemble CMA-CGM une arme pour se venger. Il réussit à convaincre Jacques Saadé, dont il est, depuis 1991, le conseiller, et auquel il apporte respectabilité et entree politique. « Il s'est servi de Jacques Saadé et ce dernier s'est servi de lui. Tristan Vieljeux a gonflé la CMA comme une baudouche pour lui faire reprendre la CGM... et cela a marché », souligne un armateur amer.

M. Vieljeux s'emploie à convaincre M. Pons et profite de ses liens avec les gaullistes historiques : il se voit même confier par le ministre, en juin 1996, une mission sur la privatisation de la CGM et lui remet en août un rapport. Pour se « couvrir » aussi à gauche, M. Vieljeux obtient l'appui officiel de Jean-Yves Le Drian, maire socialiste de Lorient et ancien secrétaire d'Etat à la mer. « J'ai joué un rôle d'intermédiaire pour négocier avec les Antillais, les producteurs de bananes et les importateurs de marchandises. Bernard Pons tenait beaucoup à la défense de leurs intérêts », explique M. Vieljeux.

PRESSIONS POLITIQUES

Le coup de pouce décisif vient des planteurs antillais. Ces derniers, dont les intérêts sont alors défendus par l'avocate Frédérique Pons, fille de M. Pons, obtiennent de Jacques Saadé un accord secret : ce dernier s'engage, au bout de deux ans, à leur revendre la ligne de la CGM entre la France et les Antilles. Après la privatisation, l'accord est signé officiellement. Mais l'opération ne se fera jamais.

Jacques Saadé a le soutien du maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, de Renaud Muselier, député RPR de Marseille, et du lobby libanais, même s'il est d'une grande discrétion à cet égard. Lui et son frère, Syriens chrétiens, originaires du port de Lattaquié, ont obtenu la nationalité libanaise. Ce sont des proches de Rafic Hariri, l'ancien premier ministre du Liban, dont l'amitié avec Jacques Chirac est de notoriété publique.

Après la privatisation, Jacques Saadé, gisé par sa réussite, ne se reconcentre pas avec son frère et veut se réserver le pactole de la CGM. En septembre 1997, il organise le transfert des titres CGM détenus par la CMA pour 32 millions de francs vers sa propre holding personnelle (Merit) et à son seul profit. Il rebaptise ensuite Merit en CMA-CGM holding.

Johnny Saadé, qualifié à Beyrouth de « bouillant et de brouillon », décide de traîner son frère devant les tribunaux qu'il, comme il le répète, « a tout fait exploser ». Il semble persuadé que Jacques le « vole » depuis longtemps en transférant des actifs dans des sociétés off-shore qui sont sa propriété directe. Johnny Saadé fait bloquer par la justice libanaise des bateaux de la CMA. Il dénonce son frère au fisc français et donne les numéros de comptes situés dans des paradis fiscaux.

Rafic Hariri intervient en août 1998. Il explique aux deux frères que, pour des raisons d'intérêt national, ils doivent trouver un terrain d'entente. A l'issue d'une négociation difficile, M. Hariri chiffre à 40 millions de dollars (soit 240 millions de francs, compte tenu alors du cours du billet vert) le préjudice subi par Johnny Saadé. Les deux frères entreprennent des négociations sur la procédure de paiement. Mais Johnny fait traîner en longueur, en dépit des pressions de plus en plus fortes qu'il subit, tout comme son frère, de la part du pouvoir libanais. Un moment ébranlé, Jacques Saadé prend

même contact au printemps 1998 avec Vincent Bolloré pour lui proposer de rapprocher leurs activités maritimes. M. Bolloré décline l'offre. Après avoir tenté, en vain, de remettre en cause la privatisation de la CGM devant le Conseil d'Etat, Johnny a entamé des dizaines de procédures au pénal comme au civil devant les tribunaux de commerce et de grande instance de Marseille et Nanterre.

DES DIZAINES DE PROCÉDURES

Sur le plan pénal, le dossier se trouve depuis le 7 décembre en totalité à Nanterre. A Marseille, la justice lui a donné, depuis des mois, systématiquement tort. Seul un jugement est rendu en sa faveur le 4 novembre en référé à Nanterre : il bloque alors toute possibilité de fusion entre la CMA et la CGM. Mais la Cour d'appel de Versailles autorise finalement le 10 décembre la poursuite de la fusion. En riposte, les avocats de Johnny vont essayer de faire mettre sous séquestre les titres des deux sociétés.

Eric Leser

La réalité des comptes de la CMA se trouve au cœur de la polémique

Antoine Gaudino, le cabinet d'expertise comptable Syndex, mandaté par le comité d'entreprise de la CGM, et les avocats de Johnny Saadé dénoncent l'absence de fonds propres

A L'OCCASION des multiples procédures lancées par Johnny Saadé contre son frère Jacques, les comptes de la CMA et de la CGM ont été épluchés à plusieurs reprises par le « cabinet de brigade financière privée » d'Antoine Gaudino, par le cabinet d'expertise comptable Syndex mandaté par le comité d'entreprise de la CGM et par les avocats de Johnny Saadé (Maîtres Lestournelle, Gastaud et Versini-Campinchi). Dans l'assignation en référé devant le tribunal de commerce de Nanterre, que Johnny Saadé a gagné en première instance et perdu en appel, le plaignant souligne que la CMA « était en état de cessation de paiements virtuels dès 1996 ». A la fin de l'année 1997, « le passif à moins d'un an [de la CMA] s'élevait à 1,43 milliard de francs tandis que l'actif exigible à court terme est à peine supérieur à 1 milliard de francs ».

Dans la même plainte, les avocats de Johnny Saadé affirment que son frère, « président de la CGM et qui, par ailleurs, préside le conseil d'administration de la CMA, a, semble-t-il, commis au profit de

cette dernière et au détriment de la CGM des abus de biens sociaux ». « La CGM supporte et avec effet rétroactif la charge financière d'une convention d'assistance et a consenti un prêt de 135 millions de francs à la CMA alors que les comptes arrêtés au 31 décembre 1997 révélaient que cette dernière était dans l'impossibilité de faire face au remboursement de ces sommes ».

A en croire l'accusation, les comptes de la CMA ont été « enjolivés » au moment de la reprise de la CGM et ses fonds propres gonflés artificiellement. Le rapport fait par le cabinet Antoine Gaudino indique qu'à la fin de l'exercice 1996 « les capitaux propres consolidés de la CMA auraient dû s'afficher pour un montant de 135 millions de francs, au lieu de 273 millions ».

Le cabinet Syndex a réalisé en juin pour les syndicats une étude sur les comptes de l'ensemble CMA-CGM en 1997. Elle souligne que le résultat de 63,4 millions de francs « n'est qu'un piètre indicateur de la situation du nouvel ensemble » et que son caractère positif ne résulte que « des effets de

l'écart d'acquisition de la CGM pour 212,3 millions, d'opérations à caractère exceptionnel (pour 74 millions), d'écritures comptables classiques, et d'écritures comptables moins classiques ». Le rapport insiste sur le bilan « extrêmement favorable de la CGM, suite à sa recapitalisation par l'Etat, avec un endettement net réduit de 272 millions de francs et des capitaux propres importants (1,35 milliard de francs) en regard des actifs immobilisés ».

En revanche, la situation en termes de bilan de la CMA est jugée « particulièrement alarmante » avec « un endettement net apparent de 1,13 milliard de francs représentant six fois les capitaux propres, des difficultés de trésorerie récurrentes, consécutives à la faiblesse des fonds propres au regard des pertes des exercices 1996 et 1997 ». « Les capitaux propres de CMA sont négatifs de 49,4 millions et donc inférieurs à la moitié du capital social », ajoute l'étude. Entre 1994 et 1997, la CMA a procédé à sept augmentations de capital.

E. L.

OUI AU CUMUL !

SICAV MUTUELLES DU MANS ASSURANCES 10 FOIS A L'HONNEUR EN 7 ANS

1er ASSUREUR LONG TERME AUX CORBEILLES MIEUX VIVRE VOTRE ARGENT 1998

Une distinction de plus à l'actif de l'équipe de Le Mans Gestion Financière GEFIMANS - dont l'expertise dans la gestion long terme n'est plus à démontrer :

■ une gamme diversifiée conjuguant, selon les besoins et l'horizon, rendement et risques en capital

SICAV obligataires : MDM Ecu, MDM Oblig-Inter....
SICAV actions : MDM Europe, MDM Immobilier....
Fonds profilés diversifiés : gamme Horizon....

■ une vision moderne de l'avenir avec les SICAV MDM Opportunités, MDM Perspectives, MDM Euro-Spread....

■ des performances remarquables (*)

SICAV actions	MDM Amérique MDM France	+ 105,40 % + 81,53 %
SICAV obligataire	MDM Long Terme	+ 47,14 %

Renseignements : tél. 01 42 65 65 59

le mans gestion financière
— GEFIMANS —

(*) Performances sur 5 ans au 25.09.98 - Source : Mitropol

L'étude de l'environnement est indispensable avant l'achat d'un logement

Pour réussir un investissement, il faut apprécier les chances d'une ville, la santé d'un marché local, la dynamique démographique et économique d'une région et prendre en compte les changements de mode de vie et de goûts de ses habitants

L'INVESTISSEUR cherche à acheter des logements qui conservent leur valeur avec le temps, dans lesquels des locataires ont envie d'habiter, qui lui procurent des loyers réguliers et qui assurent une rentabilité proche des autres formes de placement. Une telle équation n'est pas simple à résoudre : il ne faut pas se tromper de région, de ville, de quartier et de type de bien.

La France s'urbanise : près de trois personnes sur quatre (73,3 %) habitent, selon l'Insee, dans les « aires urbaines », c'est-à-dire les zones d'influence des villes, plus larges encore que l'agglomération. Sur 361 aires urbaines, l'Insee en a repéré une quarantaine d'au moins 150 000 habitants dont la population croît régulièrement. Montpellier prend la tête de ce mouvement, avec une croissance démographique annuelle de 2,29 %. On trouve ensuite l'aire urbaine de Genève-Annemasse (2,02 %), puis Annecy (1,79 %), Toulouse (1,61 %), Rennes (1,43 %), Poitiers (1,39 %) et Orléans (1,27 %). Des villes moyennes peuvent donc se révéler plus attractives que les métropoles.

Autre élément moteur du marché immobilier, la richesse de la ville et la vitalité de son marché du travail, notamment la présence d'emplois stratégiques que sont les fonctions de cadre ou technicien. Parmi les sites les mieux dotés en emplois stratégiques, on trouve, d'abord et sans surprise, Paris puis Grenoble, Toulouse, Montpellier, Lyon, Strasbourg, Marseille et Aix-en-Provence, Bordeaux, Nantes, Lille, Cannes-Grasse-Antibes et Annecy. Mobilité de l'emploi oblige, le marché locatif dans ces villes est appelé à se développer, à condition de ne pas se tromper de localisation et de produit, c'est-à-dire de type et de taille de logement.

● Périphérie ou centre-ville ? Les familles françaises veulent toujours plus d'espace et vont le chercher à la périphérie des villes, avec une prédilection pour le Sud. Certaines communes périurbaines de Montpellier, Marseille, Lyon ou Grenoble, par exemple, connaissent des taux de croissance démographique dépassant 3 % par an. Les locataires y recherchent le calme, la verdure et l'absence de nuisances, mais aussi des liaisons

rapides avec les quartiers d'affaires et les lieux d'études.

En région parisienne, ce sera le réseau de transports en commun, en province, les axes routiers commodes. La présence de commerces à proximité des logements perd de son importance dans les critères de choix d'un logement. Ces forces centrifuges s'accompagnent cependant d'un flux plus modeste de retour en centre-ville de couples moins jeunes, voulant profiter des avantages de la vie urbaine. Les centres appartiennent désormais aux célibataires et aux familles à hauts revenus.

« On n'achète pas de la même façon un logement à louer ou à habiter soi-même », explique Raymond Le Roy Liberge, PDG de la société Sully, promoteur immobilier dans la région Centre. « En province, il manque, par exemple, des petites maisons à louer, de trois pièces au plus, sans luxe ni mètres carrés inutiles, destinées à de jeunes ménages sans ou avec un enfant. Le prix d'achat doit être parfaitement ajusté aux capacités financières des locataires. » Les loyers ne peuvent guère dépasser 50 ou 60 francs le

mètre carré mensuel et doivent offrir une rentabilité brute de 6 à 7 % au propriétaire, ce qui conduit à un prix d'achat de 10 000 à 12 000 francs le mètre carré. Attention à la fiscalité locale : la taxe foncière peut, à elle seule, absorber un à deux mois de loyers.

Dans les centres-villes, les bailleurs peuvent séduire la clientèle

« On n'achète pas de la même façon un logement à louer ou à habiter »

de locataires plus mûrs et argentés avec des appartements de standing, de 80 à 100 mètres carrés. Simco, première société foncière d'habitation autrefois spécialisée dans le logement de standing intermédiaire, montre l'exemple et a complété, en juillet 1997, son parc de 11 600 logements en achetant la Compagnie immobilière de la

Plaine-Monceau et ses immeubles haussmanniens de grand standing : « Nous croyons beaucoup à l'immobilier d'habitation, qui offre des loyers et des résultats plus prévisibles et réguliers que dans le domaine du bureau », explique Michel Varaldo, directeur financier de Simco. Nous constatons, aujourd'hui, que les loyers augmentent d'environ 4 % lors d'un changement de locataire. Nous souhaitons réorienter nettement notre patrimoine vers des logements haut de gamme, situés à Paris ou en banlieue ouest et qui offrent une rentabilité proche de 7 % ».

L'investisseur peut aimer prendre des paris plus risqués, en visant les zones d'aménagement concerté (ZAC) de première couronne des grandes villes. Enfin, il aurait tort de se priver de crédit, dont le taux est aujourd'hui inférieur à la rentabilité locative, et dont les intérêts sont déductibles de son revenu foncier imposable.

● Rester locataire ou acheter ? Le débat fait rage dans les foyers en ville. Les locataires plaident pour la souplesse, le déménagement facile, la gestion sans souci, ils raillent le statut de copropriétaire contraint de subir d'interminables assemblées générales et d'acquiescer une note de ravalement qui tombe toujours mal. Les tenants de la propriété refusent l'idée même de verser des loyers à fonds perdus : « Devenir propriétaire en s'arrangeant pour ne plus avoir de crédit à payer quand sonnera l'heure de la retraite est un excellent moyen d'augmenter ses revenus », plaide Gilles Oury, notaire à Paris. Economiser un loyer de 5 000 francs par mois, soit 60 000 francs par an, revient à percevoir un revenu avant impôt d'environ 80 000 francs par an. Pour trancher le débat, il existe des logiciels per-

mettant toutes les simulations et comparaisons de patrimoines entre propriétaire et locataire.

La simulation prend en compte le prix d'achat du logement, les remboursements de crédit et les frais incompressibles à la charge du propriétaire, comme la taxe foncière et les grosses réparations. Au terme de la période, le patrimoine du propriétaire est constitué du prix du bien, revalorisé ou non selon l'inflation ou un taux déterminé, déduction faite de l'éventuel capital restant dû.

Pour le locataire, la simulation tient compte du loyer, des charges locatives et des revenus que peuvent procurer un solde d'épargne, après paiement du loyer, placé chaque mois. Tous ces flux sont réactualisés selon un taux d'inflation à imaginer. La comparaison entre patrimoines finaux du propriétaire et du locataire aboutit à des résultats très sensibles aux hypothèses de départ, notamment au taux de revalorisation du bien. Par exemple, un jeune couple hésite à acheter, pour 715 000 francs, ou louer 3 850 francs par mois, un appartement de 55 mètres carrés à Montrouge.

Ils disposent d'un apport personnel de 200 000 francs qui peut, s'ils restent locataires, être placé en assurance-vie avec une rémunération de 5 % par an. Pendant dix ans, le propriétaire débourse 235 000 francs de frais d'emprunts, tandis que le locataire honore plus de 483 000 francs de loyers, mais engrange 206 000 francs d'intérêts d'épargne. Si l'on considère que le bien s'est revalorisé au rythme de l'inflation, soit 1,5 % l'an, le patrimoine final du propriétaire surpasse celui du locataire de 89 411 francs.

Isabelle Rey

Trois pistes pour réduire votre impôt au titre de 1998

Il est encore possible de réduire l'impôt que vous paierez au titre de l'année 1998 en investissant dans certains placements prévoyant des avantages fiscaux. Bien entendu, il appartient à chacun de vérifier la qualité intrinsèque de l'investissement sans se laisser

avertir par les incitations fiscales. Mieux vaut savoir aussi que ces placements exigent le plus souvent un blocage des fonds pendant plusieurs années en contrepartie de l'avantage accordé et qu'ils comportent parfois une part importante de risque. La décision d'investir ne doit donc pas être prise à la légère. Voici trois solutions qui s'offrent à vous.

● Les fonds communs de placements pour l'innovation : leur actif doit être investi au moins à 60 % en titres non cotés de PME françaises innovantes. Il s'agit donc d'un placement à risque qui ne concerne que ceux qui souhaitent diversifier un patrimoine déjà constitué. Au terme de cinq ans, les revenus et plus-values sont exonérés d'impôt mais pas de cotisations sociales. L'avantage fiscal accordé est important : le souscripteur bénéficie d'une réduction d'impôt égale à 25 % du montant investi puis en compte dans la limite de 75 000 francs pour un célibataire et de 150 000 francs pour un couple marié. La réduction d'impôt maximale est donc respectivement de 18 750 et de 37 500 francs.

● Les Sofica (sociétés de financement des industries cinématographique et

audiovisuelle) : ces sociétés financent la production de films français destinés au cinéma ou à la télévision. Il s'agit, là aussi, d'un investissement à risque car les recettes dépendent largement du succès commercial des films produits. Néanmoins, la plupart des Sofica s'engagent à racheter leurs actions à 85 % ou 90 % de leur valeur au terme de huit ans. Les contribuables fortement imposés peuvent y trouver leur compte car l'intégralité des sommes investies sont déductibles du revenu imposable. A condition qu'elles n'excèdent pas 25 % de ce revenu et qu'elles restent inférieures à un plafond de 120 000 francs par foyer fiscal. En contrepartie, les parts doivent être conservées pendant cinq ans au minimum.

● L'immobilier Pécissol : jusqu'au 31 août l'immobilier locatif neuf pourra bénéficier du régime Pécissol. A condition que le permis de construire ait été accordé au plus tard le 31 décembre 1998 et que l'immeuble soit achevé avant le 1^{er} janvier 2001. Le propriétaire peut amortir jusqu'à 80 % de son prix d'acquisition, à raison de 10 % par an pendant les quatre premières années et de 2 % par an pendant les années suivantes. Pour que les avantages fiscaux accordés ne soient pas remis en cause, le logement doit être loué pendant neuf ans au minimum. Le déficit foncier généré par l'amortissement est déductible du revenu imposable dans la limite de 100 000 francs contre 70 000 francs dans le régime général. En revanche, la déduction forfaitaire sur les revenus locatifs n'est que de 6 % contre 14 % dans le régime général.

Laurent Edelmann

DÉPÊCHES

■ BANQUE PALLAS STERN : les créanciers de l'établissement en liquidation doivent recevoir, le 21 décembre, un deuxième versement équivalant à 14,6 % de leur créance, après avoir déjà perçu un premier versement de 15,2 %.

■ CONTRATS DSK : un éventuel report pour six mois de la possibilité de transfert sans incidence fiscale des contrats d'assurance-vie existants vers des contrats de type DSK (investis à 50 % en actions) est « en cours d'examen », a indiqué cette semaine le ministère de l'économie.

L'EXPRESS

100 BEAUX LIVRES À (S')OFFRIR

François Pinault
Son empire : le Printemps, La Redoute, la Fnac, Bouygues, TF1, Christie's...

Enquête sur l'homme le plus riche de France

Violence urbaine : les vrais chiffres de la police

www.lexpress.fr

STOCKS DES ACTIONS

PERFORMANCES SICAV ACTIONS

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

صحة من الأصل

REVUE DES ACTIONS

Table with columns: ENERGIE, 11-12-98, Diff. Rows include Elf Aquitaine, Total, etc.

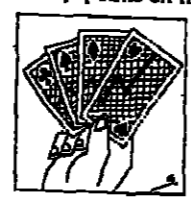
Table with columns: PRODUITS DE BASE, 11-12-98, Diff. Rows include Air Liquide, Elf Chimie, etc.

Table with columns: BIENS D'EQUIPEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Alcatel, Alstom, Bouygues, etc.

Table with columns: AUTOMOBILE, 11-12-98, Diff. Rows include Ecia, Labinal, Michelin, etc.

Paris souffre de la faiblesse du dollar

LE CLIMAT boursier a continué à se détériorer d'un vendredi à l'autre. Poursuivant le repli observé la semaine passée, l'indice CAC 40 a cédé à nouveau 1,15 %, pour s'établir à 3 695,7 points en fin de semaine.



En cette période de fin d'année, la perspective d'un ralentissement de l'activité paraît s'imposer à la majorité des investisseurs. Tandis que la Caisse des dépôts et consignations publiait une estimation de croissance de 1,3 % seulement en rythme annuel pour le premier trimestre 1999, les dernières statistiques d'inflation fournies par l'Insee ont montré que les prix ont quasiment stagné au cours des douze derniers mois (+0,2 % à +0,3 %).

Principal sujet d'inquiétude, la nouvelle baisse du dollar, passé en une semaine de 5,61 francs à 5,54 francs, a fortement pénalisé les valeurs françaises. En outre, les difficultés de Wall Street, la faiblesse persistante des cours du pétrole et la poursuite des rumeurs de restructurations au niveau mondial ont pesé sur la tendance.

Les valeurs de l'industrie de défense ont été à l'honneur cette semaine. Un accord a été annoncé mercredi entre Alcatel, Aérospatiale, Matra et Thomson-CSF, aux termes duquel Thomson-CSF reprendra les 50 % de Sextant Avionique, détenus jusque-là par Aérospatiale, pour porter sa participation à la totalité du capital.

seul symbolique de 10 dollars a pénalisé Elf Aquitaine (-7,9 %), Total (-6,23 %) et Esso (-4,27 %).

Après l'annonce, la semaine passée, du rachat de Synthélabo par Sanofi, le marché de l'industrie pharmaceutique a connu une semaine mouvementée. L'annonce de la fusion entre l'anglais Zeneca et le suédois Astra a relancé les spéculations de restructurations dans ce secteur, mais la rupture des négociations entre Clarant et Ciba a également incité les opérateurs à la prudence.

Parmi les autres événements de la semaine, l'annonce d'un plan de restructuration par Seb n'a pas convaincu les investisseurs. Le titre cède 4,5 %. Les valeurs bancaires, notamment Paribas (-4,5 %), BNP (-2,9 %) et Société générale (-2,7 %) ont subi des prises de bénéfices.

Raphaël Kahane

Table with columns: Valeurs, 11-12-98, Diff. Rows include Bouygues SA, Peugeot, etc.

Table with columns: AUTRES BIENS DE CONSOMMATION, 11-12-98, Diff. Rows include BIC, Carrefour, etc.

Table with columns: INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE, 11-12-98, Diff. Rows include Bongrain, Danone, etc.

Table with columns: AUTRES SERVICES, 11-12-98, Diff. Rows include Accor, Altran Techno, etc.

Table with columns: DISTRIBUTION, 11-12-98, Diff. Rows include Bazar Hec, Carrefour, etc.

Table with columns: AUTRES SERVICES, 11-12-98, Diff. Rows include Accor, Altran Techno, etc.

LES PERFORMANCES DES SICAV ACTIONS

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) - le 4 décembre

Table with columns: Libellé, Organisme promoteur, Rang, etc.

Table with columns: ACTIONS FRANCE, Performance moyenne sur 1 an: 19,61 %, sur 5 ans: 72,97 %

Table with columns: ACTIONS AMERIQUE, Performance moyenne sur 1 an: 0,28 %, sur 5 ans: 87,44 %

Table with columns: ACTIONS ASIE-PACIFIQUE, Performance moyenne sur 1 an: -14,86 %, sur 5 ans: -37,77 %

Table with columns: AUTRES SICAV INTERNATIONALES, Performance moyenne sur 1 an: 1,30 %, sur 5 ans: 43,46 %

ACTIONS EUROPE

Table with columns: Indocam Rendement Actions (D), Indocam Rendement Actions (C), etc.

Table with columns: Sélection Euraventr, Noyden, Conscience Britannia (C), etc.

Table with columns: Améri-CAN, GAN, BFT, Nouveau Monde, etc.

Table with columns: France Pacifique, CFC ASSE, CIE BUE, etc.

Table with columns: Indocam Orient (D), Euro-Orient, Aile 2000, etc.

Table with columns: Indocam Orient (D), Euro-Orient, Aile 2000, etc.

Table with columns: Indocam Orient (D), Euro-Orient, Aile 2000, etc.

Table with columns: Indocam Orient (D), Euro-Orient, Aile 2000, etc.

Table with columns: Indocam Orient (D), Euro-Orient, Aile 2000, etc.

Table with columns: Indocam Orient (D), Euro-Orient, Aile 2000, etc.

Table with columns: Indocam Orient (D), Euro-Orient, Aile 2000, etc.

Une année en demi-teinte pour les fonds santé

MISER sur un secteur porteur est le rêve de tout épargnant. Mais se composer un portefeuille d'actions de sociétés travaillant dans le même domaine n'est pas un travail aisé et comporte des risques.

Très en vogue à la fin des années 80, les « fonds verts », qui visaient uniquement sur des sociétés liées à l'environnement, ont quasiment disparu, faute de résultats.

Quant à Saint-Honoré Vie et Santé de la Compagnie financière Edmond de Rothschild, elle n'a pas pu tirer parti de sa diversification sur les sociétés de l'agroalimentaire et de la distribution alimentaire, celles-ci ayant vu leur développement freiné par la crise dans les pays émergents.

Paradoxalement, c'est Partner Santé Internationale, un investissement sur les valeurs de la santé, qui se classe en tête de notre classement.

En Europe, à quelques exceptions près, le parcours des actions de l'industrie pharmaceutique n'a pas été époustouflant. « Les sociétés du secteur n'ont pas bénéficié de lancements de produits majeurs. De plus, elles sont pénalisées par une politique de santé plutôt restrictive », note Xavier d'Ornelas, gérant de Mercure Pharmacie.

« Les frais de recherche et de développement pour mettre au point une nouvelle molécule sont de plus en plus importants. Les nouveaux médicaments doivent être commercialisés sur une base de plus en plus large pour être rentabilisés. Les groupes de taille moyenne doivent regrouper leurs forces », note Jean-Charles Meriaux, un des gérants de Saint-Honoré Vie et Santé.

Table with columns: Leon Bruelles, LVL Medical Cnc, etc.

Table with columns: IMMOBILIER, 11-12-98, Diff. Rows include Bail Investis, Fineriel, etc.

Table with columns: SERVICES FINANCIERS, 11-12-98, Diff. Rows include AGF, Axa, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Table with columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT, 11-12-98, Diff. Rows include Bolloré, Carat Europ.Reun, etc.

Joël Morio

Le dollar est victime des anticipations d'un euro fort

Affaibli par les incertitudes politiques aux Etats-Unis et par la dégradation des comptes extérieurs américains, le billet vert a également souffert de la chute du pétrole et de la possibilité d'une monnaie européenne surévaluée

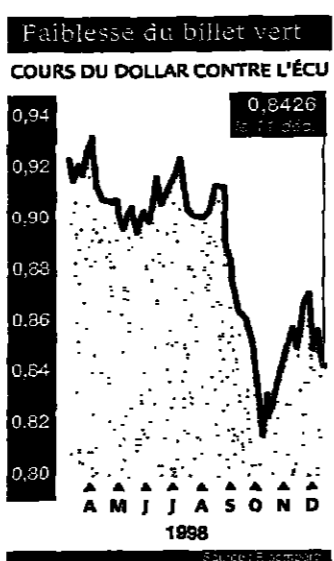
La monnaie américaine a vivement reculé, cette semaine, tombant, vendredi 11 décembre, jusqu'à 5,53 francs. Elle a été pénalisée par le climat d'incertitude politique aux Etats-Unis et par l'annonce d'un déficit courant record au troisième

trimestre. Le dollar a aussi été victime du nouveau repli des cours des matières premières, pour l'essentiel libellées en billet vert. Ainsi, le prix du baril de pétrole est tombé à son plus bas niveau depuis 1986. Les anticipations selon lesquelles

l'euro sera une monnaie forte, enfin, ont joué en défaveur du dollar. Le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, a, pour la première fois, évoqué le risque d'un euro surévalué. Sur les marchés obligataires, l'accen-

tuation du ralentissement économique mondial et le nouveau recul de l'inflation ont provoqué une détente supplémentaire des rendements. En France, le taux de l'emprunt d'Etat à dix ans a atteint un plancher historique, à 3,85 %.

QUELLE sera la première cotation de l'euro face au billet vert ? Au printemps, lorsque la monnaie américaine s'inscrivait à 6,20 francs, le scénario d'un cours de 1 dollar pour 1 euro avait été un instant envisagé. On en est aujourd'hui très loin : 1 dollar valait, vendredi 11 décembre, 0,8425 écu (l'euro remplacera l'écu le 1^{er} janvier 1999). Et les développements monétaires observés cette semaine laissent penser qu'on pourrait s'éloigner encore, au cours des quinze prochains jours, de la parité de 1 pour 1. Le dollar s'est nettement replié, revenant, vendredi 11 décembre, à 1,65 mark, 5,53 francs et 117 yens (contre 1,68 mark, 5,63 francs et 120 yens lundi). De nombreux éléments ont contribué à affaiblir la monnaie américaine, à commencer par le climat d'incertitude politique, outre-Atlantique, à l'éventuel déclenchement d'une procédure de destitution du président Bill Clinton, et à l'annonce d'une nouvelle dégradation de la balance des comptes courants américains - 61,3 milliards de dollars au troisième trimestre, un niveau record depuis la seconde guerre mondiale. Le billet vert a également été victime de la nouvelle chute des cours des matières premières. En particulier, la dépréciation du prix de baril de pétrole, libellé en dollars, tombé à son plus bas niveau depuis 1986, a tiré le billet



notre marché, de crainte que le déficit de leur balance commerciale n'atteigne 300 milliards de dollars pour l'année fiscale 1999. « Je suppose, a-t-il ajouté, que les Américains seraient satisfaits si la parité se situait autour de 110-120 yens. » Le dollar, enfin, a souffert des anticipations croissantes d'un euro fort. Dans un entretien accordé, lundi, au quotidien financier britannique *Financial Times*, M. Wim Duisenberg a, pour la première fois, mis en garde contre les risques d'un euro surévalué. Jusqu'à présent, les dirigeants monétaires européens avaient plutôt l'habitude de se réjouir de la force de la monnaie unique. « En l'état actuel, je n'exclus pas que l'euro soit une monnaie forte », a expliqué M. Duisenberg. Et « nous ne voulons pas que le taux de change mine inutilement la compétitivité de l'eurozone avec le reste du monde ».

Les craintes d'une envolée de l'euro sont liées pour grande partie aux attentes de restructuration des portefeuilles internationaux, comprenant des conversions massives de dollar en euro. La naissance d'un bloc monétaire vaste, unifié et stable en remplacement d'une zone morcelée et historiquement instable devrait favoriser l'arrivée de capitaux internationaux sur le Vieux Continent. Aujourd'hui, les valeurs européennes ne représentent que 7 % des portefeuilles américains et asiatiques, part qui pourrait être amenée à doubler, selon certaines enquêtes. L'économiste américain Fred Bergsten estime que le volume de réallocation des portefeuilles de titres en dollars vers des titres en euros pourrait s'élever à 700 milliards de dollars.

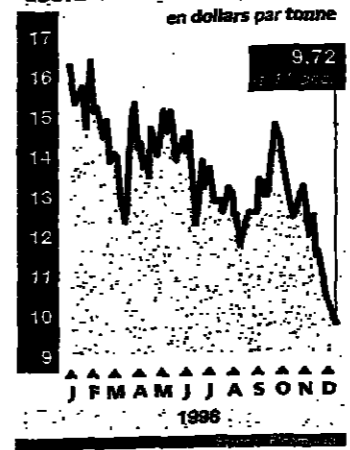
La Banque nationale suisse (BNS) a exprimé, vendredi 11 décembre, son intention de maintenir une « politique monétaire généreuse » en 1999. Dans un passé récent, la BNS a riposté aux pressions haussières sur le franc suisse en injectant généreusement des liquidités sur le marché, a rappelé son président Hans Meyer. « Le taux de change actuel est à un niveau adéquat. Si l'introduction de l'euro se passe sans incident, aucune difficulté n'est à prévoir pour la Suisse », a-t-il ajouté. L'évolution du franc suisse en 1988 a été, selon lui, influencée par « les turbulences sur les marchés internationaux » et non par les incertitudes liées à la naissance de l'euro. Concernant un éventuel « effet Lafontaine » qui aboutirait à une appréciation du franc suisse à cause d'une fuite des capitaux allemands par crainte de la politique fiscale du nouveau gouvernement allemand, M. Meyer estime qu'il faut « rester calme ».

La politique monétaire suisse restera « généreuse »

L'euro pourrait aussi rapidement concurrencer le billet vert en tant que monnaie de réserve. Aujourd'hui, les avoirs de change des banques centrales sont constitués à hauteur de 61 % en dollars, contre 14 % seulement en deutschemarks. En particulier, les instituts d'émission asiatiques pourraient profiter de l'arrivée de la monnaie unique européenne

MATIÈRES PREMIÈRES

Le pétrole sous les 10 dollars
COURS DU BRENT À LONDRES en dollars par tonne



LES PRODUCTEURS de pétrole n'ont pu que déplorer la nouvelle chute des cours du brut, tombés sous les 10 dollars pour le Brent (qualité de référence de la mer du Nord et sous les 11 dollars pour le light sweet crude négocié à New York (respectivement 9,63 et 10,72 dollars le 11 décembre). Les prix sont revenus à leur niveau du contre-choc de 1986, lorsque l'Arabie saoudite s'était lancée dans une guerre des prix pour reconquérir des parts de marché. Ils avaient chuté jusqu'à 8,50 dollars en juillet 1986. En monnaie constante (hors inflation), le baril se trouve actuellement sous son niveau d'avant le premier choc pétrolier de 1973.

Face à cette chute de 40 % depuis le début de l'année, due à une offre abondante, à des stocks pléthoriques, et à une demande affectée par la crise asiatique, les pays producteurs ne savent comment réagir. Pourtant ce sont les principales victimes, leurs recettes budgétaires dépendant bien souvent pour plus des trois quarts des revenus du brut. L'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole), qui fournit 37 % du marché, est impuissante, empêtrée dans ses dissensions. « La baisse du pétrole n'est due ni à des considérations économiques, ni même à la crise asiatique, elle est due à l'égoïsme et à l'orgueil de certains membres de l'OPEP », affirmait le 10 décembre le chef du gouvernement algérien Ahmed Ouyahia. « Si cet égoïsme persistait, nous aussi, Algériens, nous avons un peuple qui a des besoins, et en cas de nécessité, l'Algérie utilisera ses capacités » de production.

Le jour même, le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi a appelé les onze pays du cartel à « cesser totalement le pompage de pétrole pendant l'hiver », pour faire remonter les cours. Le Conseil de coopération du Golfe (CCG), regroupant six pays (Arabie saoudite, Émirats, Bahreïn, Qatar, Koweït, Oman) qui contrôlent plus de 45 % des réserves mondiales de pétrole, s'est engagé à prolonger de six mois supplémentaires, jusqu'à fin 1999, ses réductions de production de pétrole décidées en juin. Cette annonce n'a eu aucun effet sur le marché. Signe de la déprime, la menace en fin de semaine d'un raid américain sur l'Irak n'a pas fait bouger les cours.

Marché international des capitaux : la leçon d'Ericsson

LA CONJONCTURE demeure favorable aux obligations pour, en gros, les mêmes raisons qui pèsent sur les cours des actions. Ces raisons sont multiples. Limitons-nous aux révisions à la baisse des perspectives de croissance dans les pays occidentaux pour évoquer un incident très rare qui témoigne bien des changements profonds du marché international depuis la crise financière de l'été. Il s'agit de la décision prise jeudi soir, 10 décembre, de remonter le rendement d'un emprunt de 300 millions de dollars émis une semaine auparavant pour une durée de cinq ans. Son montant, moyen, ne lui avait guère permis de se distinguer de la masse des opérations lancées depuis le début du mois et, à vrai dire, on avait presque oublié cette affaire.

Par l'intermédiaire d'un consortium d'établissements financiers placés sous la direction de la banque américaine Salomon Smith Barney, la société suédoise de téléphone Ericsson s'était présentée le 3 décembre en proposant un coupon d'intérêt de 5,125 %. Au départ, la rémunération proposée paraissait suffisante pour assurer la réussite de l'emprunt. Or, jeudi dernier, Ericsson a indiqué que ses résultats du quatrième trimestre seraient bien plus bas que prévu. La nouvelle a fait s'effondrer le cours des actions de la société et a contribué à l'ourdis du climat général en Bourse. Rien de plus normal qu'une telle réaction. En revanche, la décision d'augmenter d'un seizième de point, à 5,1875, le taux d'intérêt de ses récentes obligations est singulière.

Les obligations des sociétés industrielles

tendent de plus en plus à réagir aux mêmes éléments qui font bouger les actions. C'était déjà une évidence dans le cas des entreprises de faible qualité sur le plan financier. Mais Ericsson est une société de renom. Son emprunt à remanier les conditions de son dernier emprunt obligataire montre à quel point les investisseurs sont devenus exigeants. Naguère, une fois lancée, une émission de ce genre était laissée à son sort. Elle finissait par se placer et c'était au marché secondaire, celui des transactions anciennes, de sanctionner d'éventuelles mauvaises nouvelles.

Comme une foule d'entreprises se proposent de solliciter le marché international des capitaux l'année prochaine afin de profiter du bas niveau des rendements, la leçon a été bien comprise. Les spécialistes espèrent que les conditions des opérations prochaines seront déterminées en fonction de la situation des entreprises et non plus de leur seule réputation. Ils exigent de plus en plus de transparence de la part des emprunteurs.

Cela étant, alors qu'une même cause vient de produire les mêmes effets sur les deux catégories de titres d'une société, il faut dire pourquoi, d'une façon générale, l'image d'ensemble est différente, les mauvaises nouvelles de la situation économique continuant de profiter aux obligations. La contradiction n'est que partielle. Dans un environnement redevenu incertain, les investisseurs se refusent à prendre des risques et privilégient les obligations jugées sûres, celles émises par les

grands Etats, les organisations supranationales ou les principales entreprises publiques ou privées. Et ce sont précisément ces excellents débiteurs qui émettent d'énormes volumes d'obligations dont la performance donne le ton à l'ensemble du marché.

Une autre entreprise du secteur des télécommunications fait parler d'elle, mais pour des motifs tout autres que ceux qui ont mis Ericsson sur la sellette. Certains spécialistes pensent que Deutsche Telekom pourrait être parmi les premiers emprunteurs de l'année à inaugurer le marché des capitaux en euros lorsqu'il ouvrira en janvier. D'aucuns préconisent une émission dont les caractéristiques seraient les mêmes que celles d'un grand emprunt 5,25 % de 2 milliards de deutschemarks qui a vu le jour en mai pour une durée de dix ans. Les obligations déjà en circulation seraient sans délai converties en euros et aussitôt assimilées à celles de la nouvelle transaction pour former un grand ensemble, suffisamment important pour satisfaire les investisseurs les plus exigeants qui veulent des placements très liquides.

De nombreux autres candidats du secteur public et du secteur privé sont sur les rangs qui se proposent d'agir de cette façon : augmenter l'encours de certaines de leurs lignes d'emprunt actuellement en monnaies nationales, tout en bénéficiant de la publicité liée à une rapide arrivée sur le tout nouveau marché de l'euro.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommas

Dominique Gallois

Bourses mondiales : le pessimisme l'emporte à quelques jours de la monnaie unique européenne

À DOUZE séances d'un événement historique majeur comme le passage à l'euro, les marchés financiers européens tentent de limiter les risques. Sous la pression des services techniques (back-office), les opérateurs réduisent leurs positions afin de faciliter les opérations de conversion des produits financiers lors de la trêve du 1^{er} au 4 janvier 1999. Par ailleurs, depuis la crise financière de l'automne 1998, les investisseurs nourrissent une véritable aversion au risque. Les premières victimes de cette tendance sont les placements en actions et en produits dérivés. Le traditionnel nettoyage des portefeuilles et des bilans des institutions financières prend donc, cette année, un relief particulier.

Les banquiers, qui ont subi de lourdes pertes sur les placements spéculatifs (obligations de pays émergents ou instruments à effet de levier) durant la crise, redoutent de présenter à leurs actionnaires des bilans dans lesquels figure encore ce

type de placements. Le mouvement de fuite vers la qualité a donc repris. D'ailleurs, avec une inflation aussi faible dans les pays développés (pratiquement 0,3 % sur un an en France), l'achat d'obligations d'Etats européens permet de s'assurer d'un rendement réel attractif (près de 3,5 %) sans aucun risque. Cela explique que, depuis quelques semaines, les grands institutionnels ont augmenté la pondération des produits obligataires dans leurs portefeuilles au détriment des placements en actions.

Ces dernières souffrent en raison des incertitudes sur le niveau de la croissance économique mondiale. Cette semaine, le directeur général adjoint du Fonds monétaire international a prévenu que l'institution s'appête à réviser, une nouvelle fois, son estimation de croissance, sans doute pour s'aligner sur la Banque mondiale qui prévoit une expansion économique limitée à 1,9 %. A la grave récession qui

touchent les pays émergents s'ajoutent, aujourd'hui, la chute spectaculaire du prix du baril de pétrole (qui se négocie vers 10 dollars) et la faiblesse du billet vert. La baisse du dollar par rapport à l'euro (la parité pourrait être proche de 1,2 dollar pour 1 euro) est susceptible de contrarier les perspectives de croissance en Europe. Cette région doit servir de moteur à l'économie mondiale en 1999. Le dollar souffre à la fois de son statut de monnaie d'échange des matières premières et de la remise en question de son rôle de monnaie de réserve des banques centrales mondiales au profit de l'euro.

Pour toutes ces raisons, les marchés d'actions en Europe ont subi un mouvement de recul important et régulier. En une semaine, l'indice DAX 30 à Francfort a abandonné 5,41 % à 4 543,02 points. Les statistiques ont confirmé que l'économie allemande était en demi-teinte. En octobre, les commandes adressées à

l'industrie ont reculé de 2,5 %, principalement dû à la baisse des commandes en provenance de l'étranger. Et ce n'est pas la progression de 1,1 % de la production industrielle, tirée par le seul secteur de la construction (+2,6 %), qui a rassuré les investisseurs.

A Paris, l'indice CAC 40 a perdu 1,15 % sur la semaine. Malgré les rumeurs qui ont circulé sur un éventuel mariage entre les pétroliers Royal Dutch Shell et Chevron, les deux valeurs phares du secteur à Paris, Elf Aquitaine et Total n'ont pas résisté à l'effondrement du prix du baril de pétrole. En une semaine, l'action Elf a perdu 7,89 % et celle de Total 7 %. Pour la deuxième fois en moins de trois mois, l'action Alcatel a fait les frais de la nervosité des opérateurs. Cette fois, ce mouvement est imputable à la chute de son concurrent Ericsson, victime d'une révision de ses perspectives bénéficiaires.

La baisse de 0,50 % des taux direc-

teurs de la Banque d'Angleterre, à 6,25 %, jeudi 10 décembre, n'a pas eu l'effet escompté sur la Bourse de Londres. Le lendemain, l'indice FT 100 a reculé de 2,10 %, à 5 541,70 points, réduisant ainsi les gains de la semaine. Sur cinq séances, le bilan est négatif de 0,7 %. Ni le mariage du laboratoire pharmaceutique Zeneca avec son homologue suédois Astra (donnant naissance au troisième groupe mondial dans la spécialité) ni l'assouplissement des conditions de crédit n'ont réussi à effacer les craintes des investisseurs concernant une possible entrée en récession de l'économie britannique et une baisse des bénéfices à venir des sociétés cotées.

TOKYO POURSUIT SON RECUIL

En Asie, la Bourse de Tokyo a poursuivi son recul en abandonnant 1,6 % sur la semaine, à 14 405,64 points. La publication du rapport mensuel Tankan de l'Agence de planification économique n'a pas ap-

TOKYO NIKKEI ↓ - 1,60% 14 405,64 points	NEW YORK DOW JONES ↓ - 2,16% 8 821,76 points	PARIS CAC 40 ↓ - 1,15% 3 895,70 points	LONDRES FT 100 ↓ - 0,72% 5 541,70 points	FRANCFORT DAX 30 IBIS ↓ - 5,41% 4 543,02 points
---	--	--	--	---

André Lichnerowicz

CHARLES PASQUA

ANIMÉ PAR OLIVIER MAZEROLLE

AVEC PATRICK JARREAU (LE MONDE) ET PIERRE-LUC SÉGANLON (CFR)

DIMANCHE 18 H 30

RTM

صحنه من الأصل

MATIÈRES PREMIÈRES



DISPARITION

André Lichnerowicz

Le défenseur des mathématiques modernes

LE MATHÉMATICIEN André Lichnerowicz est mort, vendredi 12 décembre, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Membre de l'Académie des sciences, ancien professeur au Collège de France, il a marqué les mathématiques françaises par ses travaux, mais aussi par les nombreux élèves qu'il a formés à l'université et dans son laboratoire. Né le 21 janvier 1915, l'enfant de Bourbon-l'Archambault, petit chef-lieu de canton de l'Allier, fils d'une agrégée de mathématiques et d'un agrégé de lettres, se révèle vite un bon élève. Après des études au lycée Louis-le-Grand, à Paris, il intègre l'École normale supérieure en 1933. Il obtient facilement son agrégation en mathématiques, à vingt et un ans, et est aussitôt nommé professeur de mathématiques spéciales au lycée Saint-Louis, où il enseigne à des élèves souvent plus âgés que lui. Une courte expérience, puisqu'il se consacre un an plus tard à la préparation de sa thèse sur la théorie de la relativité qui lui permet d'être docteur ès sciences en 1939. Il est ensuite professeur à l'université de Strasbourg en 1941, puis à l'université de Paris (1949) avant d'être nommé maître de conférences à l'École polytechnique (1945-1956). À l'âge de trente-sept ans, il se voit confier la chaire de physique mathématique au Collège de France. Il est élu à l'Académie des sciences en 1963.

Jean-Paul Dufour

UN GRAND PÉDAGOGUE

Son œuvre scientifique porte sur la relativité générale et sur la géométrie différentielle. A la limite, toujours, des mathématiques et de la physique théorique. C'est ainsi qu'il s'est attaqué à l'étude théorique des variations du champ de gravitation. « C'était un excellent professeur. Il parlait extrêmement clairement », se souvient le mathématicien Jean-Pierre Serre, qui lui devait son poste de professeur au Collège de France. « Je me souviens de sa leçon inaugurale à la Sorbonne, en 1949. L'amphithéâtre était plein. Il était, selon moi, le premier professeur intéressant à l'époque à la Sorbonne. » André Lichnerowicz avait consacré cette leçon à la « méthode mathématique de la physique », sujet auquel il venait de consacrer un livre qui, selon Marcel Berger, ancien directeur de l'Institut de hautes études scientifiques (IHES), « était unique en son genre, pour l'époque ». Lui aussi insiste sur les qualités de pédagogue de son an-

cient maître qui, dit-il, « était un très bon patron de thèse, très attentif à ses élèves ». Ce qui, selon lui, « était assez rare chez les grands mathématiciens de l'époque, Henri Cartan excepté ». Engagé aussi dans la vie sociale, André Lichnerowicz a, dans les années 60, milité pour une réforme profonde des universités françaises. Il fut l'un des organisateurs des colloques de Caen en 1956 et 1966, au cours desquels il prit position en faveur de la création d'universités publiques autonomes et compétitives, pourvues de présidents élus. Il fut également au centre d'un mémorable débat en 1972 - notamment à l'Académie des sciences - autour de l'introduction des mathématiques modernes dans les lycées et collèges. Il a été un chaud partisan, et un artisan, de cette réforme, ce qui l'amena à s'opposer notamment aux Prix Nobel Louis Néel et Alfred Kastler. Esprit curieux et universel, il s'intéressait aussi à l'architecture, alla jusqu'à ces derniers temps, au cinéma deux fois par semaine et avait sa passion pour les romans policiers. Il avait été élu président du Comité national d'histoire et de philosophie des sciences et membre de l'Académie internationale de philosophie des sciences.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du vendredi 11 décembre sont publiés : ● Tarifs : un décret fixant les tarifs des abonnements et des prix de vente au numéro des publications éditées par la direction des journaux officiels ; un décret fixant le tarif des annonces et insertions au Journal officiel ; un décret fixant le tarif des insertions au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales. ● Rhin : deux décrets portant publication d'amendements au règlement pour le transport de matières dangereuses sur le Rhin.

LÉGION D'HONNEUR

Michel Roquejeoffre, général d'armée, est élevé à la dignité de grand-croix dans l'ordre de la Légion d'honneur, au titre du ministère de la Défense, par décret publié au Journal officiel du 11 décembre.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Bienvenue au monde à Mathilde, née le 7 décembre 1998, chez Sylvain BROUT, Annie DELAGE et Hugo.

Anniversaires de naissance

- 13 décembre 1978, Cologne. Werde, wer Du bist = Belle. Nous remercions Dieu pour le merveilleux cadeau que tu es dans nos vies. Nous t'aimons, de toujours et à jamais. Papa, maman, Marc-Andreas.

Décès

- 14 décembre 1998 (Orsay). Un demi-siècle déjà. Une trace indélébile, une vie bien construite, un passage qui continue. Merci pour tes conseils, tes passions, ton expérience... Bon anniversaire. L ! Cathy, Véro, Fanchon, Scotch.

Décès

- La comtesse Balny d'Arvicourt, son épouse, Christian et Clarence Balny d'Arvicourt, ses fils. Et sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

comte Balny d'ARVICOURT,

croix de guerre des TOE, survenu le 8 décembre 1998, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 12 décembre, à Arvicourt (Oise).

2, rue Orvaldo-Cruz, 75016 Paris.

- Josef et Michel Hauserre, Françoise, Pascale et Miki, Carmen et Maria Corra Padin, Carmen Val Julian, Ulyssa et Lucie, ont la tristesse d'annoncer le décès de leur

Otilia CORES PADIN,

à Paris, le 9 décembre 1998.

- M^{me} Jacques Dequecker, son épouse, Jean-Baptiste et Sophie Devade, Marc Dequecker et Hélène Arviller, ses enfants, Clément et Guillaume, ses petits-enfants, Les familles Créé et Dequecker, ont la douleur de faire part du décès de

Jacques DEQUECKER, ancien élève de l'École coloniale, commandeur de la Légion d'honneur, commandeur dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 10 décembre 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 15 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes.

89 bis, avenue des Ternes, 75017 Paris.

SOUTENANCES DE THÈSE 67 F HT la ligne Tarif Étudiants 98

M^{me} Claude GERBER

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 9 décembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La Bénédiction aura lieu à la chapelle de l'Église du Père-Lachaise, le vendredi 18 décembre, à 14 h 30.

Selon sa volonté, elle reposera au columbarium du Père-Lachaise, auprès de son mari.

docteur Léon GERBER,

décédé le 1^{er} septembre 1981. Ni fleur ni couronnes. Cet avis tient lieu de faire-part.

Paul HERMANT,

né le 18 novembre 1911, à Vinh (Indochine), décédé le 5 décembre 1998, à Auchy-les-Bois (Pas-de-Calais).

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Wall (Pas-de-Calais), le lundi 7 décembre.

Béatrix HERMANT,

sa sœur, (30 mars 1917-11 mai 1995).

Pierre HERMANT,

son frère, (10 février 1913-6 décembre 1994).

- Le Maridan -, 65230 Castelnau-Magnoac.

- Nous avons la douleur de faire part du décès prématuré de

Tugdual LE ROUX,

âgé de quarante-six ans, survenu en Anjou, le 3 décembre 1998.

Sa maman, Ses filles, Et toute sa famille,

10, rue Joël-Le-Vaguerès, 56100 Lorient.

23, rue Ernest-Renan, 92190 Meudon.

- M^{me} André Lichnerowicz, son épouse, M. et M^{me} Jacques Lichnerowicz, Jérôme Lichnerowicz et Annie Moun, ses enfants, Rémi et Sophie, Sophie et Lionel, Thomas, Anne et Grégoire, ses petits-enfants, Sa famille, Ses amis et ses proches, ont la douleur de faire part de la mort, le 11 décembre 1998, à Paris, du

professeur André LICHNEROWICZ, mathématicien, professeur honoraire au Collège de France, membre de l'Institut (Académie des sciences), membre de l'Académie pontificale des sciences, président-fondateur de l'Institut mondial des sciences, commandeur de la Légion d'honneur, grand officier dans l'ordre national du Mérite.

Les obsèques religieuses auront lieu à l'église Saint-Pierre de Montrouge, Paris-14^e, le mardi 15 décembre, à 10 h 30, et seront suivies de l'inhumation au cimetière parisien de Bagneux, à 11 h 45 environ, où il reposera auprès de son fils.

Marc (1945-1969).

6, avenue Paul-Appell, 75014 Paris.

(Lire ci-dessus.)

M. LIM KRY,

ministre de la justice du Cambodge (1958-1961),

survenu le 9 décembre 1998, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 18 décembre, à 13 heures, au cimetière du Père-Lachaise (Paris).

22, rue Boileau, 75016 Paris.

- Les membres du CRIF. Et son président ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

M. Willy RICKNER, membre du comité directeur du CRIF, ancien combattant et engagé volontaire, vice-président de la Fédération des anciens combattants juifs de France.

Pour lui rendre un dernier hommage, nous nous rassemblerons au cimetière parisien de Bagneux, le lundi 14 décembre 1998, à 15 heures.

- Moncin (Pyrénées-Atlantiques), Paris.

Le 10 décembre 1998, dans sa quatre-vingt-sixième année, s'est endormi dans la paix du Seigneur

M^{me} Robert VERGEZ-PASCAL,

Accompagnée de votre prière.

De la part de M^{me} et M^{me} Jean-Léon Vergez-Pascal, Docteur et M^{me} Robert Vergez-Pascal, M. Paul Poublan et M^{me}, née Anne-Marie Vergez-Pascal, M. et M^{me} Pierre Vergez-Pascal, M. et M^{me} Fabrice Vergez-Pascal, Ses quatorze petits-enfants, Ses amis arrière-petits-enfants, Familles Berliou, Neyret, Varichon.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Girons de Moeun, le lundi 14 décembre, à 15 h 30.

Remerciements

- M^{me} Stella Hafner, Eliane et Alain Hafner très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

docteur Désiré HAFNER, médaille militaire, croix de guerre 1939-1945, médaille de la déportation et de l'internement pour faits de résistance, croix du combattant volontaire de la Résistance, médaille d'honneur des épidémies, vous prient de trouver ici leurs sincères remerciements.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

A NOS ABONNÉS

UN SEUL NUMÉRO 01/803/022/021* exclusivement réservé pour :

FAIRE SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT

* 0,95 F TTC/mois

Anniversaires de décès

- Une messe anniversaire sera célébrée le 16 décembre 1998, à 17 h 45, en la chapelle française Notre-Dame-des-Anges, à Hyères, à la mémoire du

docteur Raoul CHATTOT, chirurgien,

décédé le 16 décembre 1997.

Il a rejoint dans la paix du Seigneur son fils, le

Père Jean-Dominique CHATTOT, des missions africaines de Lyon,

décédé le 1^{er} octobre 1992.

Priez pour eux.

- Le 14 décembre 1997.

Charles Henri GOUREVITCH nous quitte.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

- Hildgard, son épouse, Claire et Olivier, Stéphane, Marc et Anne-Catherine, ses enfants, Clémence, Maxime, Marion et Raphaële, ses petits-enfants, rappellent le souvenir de

Pierre GUÉLAUD,

disparu le 13 décembre 1993.

- Il y a trente ans, le 13 août 1968,

Marcelle KECEJJEVIC, née ALPINA,

nous quitte.

Elle reste dans nos cœurs.

- Il y a cinquante ans,

Louis RAPKINE nous quitte.

« We few, we happy few » remember...

Formation continue

INALCO FORMATION CONTINUE arabe, berbère, russe, vietnamien, cours du soir, 4 heures par semaine, à partir du 22 janvier 1999. Tél. : 01-49-26-42-81/59. Prise en charge FC possible

- L'université Paris-VIII et le Centre Georges-Devenux organisent du 11 janvier au 17 décembre 1999 la formation : Pratiques cliniques avec les familles migrantes, interventions et préventions, qui débouche sur un DESU (bac + 4). Renseignements au 01-49-40-65-59, fax : 01-49-40-65-57.

Conférences

- Entretiens du XXI^e siècle, cycle organisé par l'Office d'analyse et de prévision de l'Unesco. Le professeur Luc Mongagnier et le professeur David Heymann débattent sur le thème : « De quel souffrirons-nous au XXI^e siècle : la science face aux maladies émergentes et réémergentes ». Unesco, 125, avenue de Suffren, Paris-7^e, le mercredi 16 décembre 1998, salle II, 18 h 30. Entrée libre.

Communications diverses

DIPLÔMÉ CONSERVATOIRE propose cours de diction. Prise de parole en public et théâtre. Écoute, conseil, relations humaines, sur rendez-vous. Tél. : 01-42-27-41-15 - 06-80-03-68-05.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Advertisement for 'GRAND JURY' on RTL-Le Monde, featuring Charles Pasqua, animated by Olivier Mazerolle, Patrick Jarreau, and Pierre-Luc Séguillon. Broadcast on Sunday at 18h30 on RTL.

Advertisement for 'Le Monde' TV and radio programs, including 'Le Monde des idées', 'Le Grand Jury', 'De l'actualité à l'histoire', and 'Le Grand Débat France-Culture'.

Subscription advertisement for 'Le Monde' magazine, offering a 360F discount for 7 weeks of reading. Includes contact information for subscriptions and a table of rates for different regions.

SPORTS Paralisé par un conflit salarial depuis près de cent soixante-dix jours, le championnat de basket-ball professionnel des États-Unis (NBA) pourrait être annulé dans les jours à

venir si joueurs et propriétaires de clubs ne parviennent pas à un accord. **DAVID STERN**, le responsable de la NBA, a déclaré qu'il lui semblait « de plus en plus évident que la saison

1998-1999 sera passée à la trappe ». **DERNIER ÉVÉNEMENT EN DATE**, la suppression, pour la première fois depuis la création de la NBA, en 1951, du match de gala promotionnel

All-Star Game, qui rassemble chaque année les meilleurs joueurs du championnat émis par les supporters. **LES PERTES FINANCIÈRES** des parties concernées - joueurs, propriétaires ou

chaînes de télévision - se comptent en millions de dollars. **POUR ÉVITER** que les joueurs ne partent en Europe, la NBA multiplie les obstacles à leur transfert.

Aux États-Unis, le basket-ball vit ses jours les plus difficiles

De sérieux risques d'annulation menacent le championnat professionnel paralysé, par un conflit salarial opposant les joueurs aux propriétaires des clubs. Après quelque 170 jours de lock-out, les pertes financières subies par les deux parties sont énormes

LOS ANGELES
correspondance
« Le temps ne fait rien à l'affaire... », chantait Georges Brassens, mais l'expression pourrait également s'appliquer à la crise que vit actuellement le basket-ball professionnel américain. Le lock-out de la National Basketball Association (NBA) paralyse en effet le championnat depuis près de 170 jours. La situation semble figée et l'atmosphère est de plus en plus lourde : les joueurs sont au chômage technique, les supporters s'impatientent et les sponsors ont définitivement rangé leurs chéquiers. La saison 1998-99 est plus que menacée.

Dernière mauvaise nouvelle en date, le commissioner de la NBA, David Stern, a annoncé, mardi 8 décembre, la suppression du All-Star Game, un match de gala promotionnel qui rassemble, chaque

année dans une ville différente, les meilleurs joueurs de la league élus de façon populaire par les supporters. C'est la première fois depuis la création de la NBA, en 1951, que le traditionnel rendez-vous du All-Star Game, prévu en 1999, le 14 février, à Philadelphie, n'aura pas lieu.

« Cette annulation est la conséquence de l'inevitable fuite en avant de la crise », a regretté David Stern. Il se semble de plus en plus évident que la saison 1998-99 sera passée à la trappe comme l'ai été obligé de le faire pour le All-Star Game. La municipalité de Philadelphie a déjà estimé à quelque 225 millions de francs le manque à gagner de cet avortement événementiel. Parallèlement, la chaîne NBC, qui devait diffuser la rencontre, a officiellement regretté cette annulation de dernière minute. L'année dernière, le All-

Star Game avait battu des records avec un taux d'audience national de 10,6 %. D'ailleurs, pour NBC et le groupe Turner Broadcasting qui détiennent les droits télévisés du championnat de NBA, les pertes financières du lock-out, en termes de revenus publicitaires, se comptent en millions de dollars.

DIALOGUES DE SOURDS

« Comme tous les amateurs de basket-ball, nous sommes déçus par la suppression du All-Star Game », a souligné Dick Ebersol, le président de NBC Sports, dans les colonnes du New York Times. Mais nous restons confiants. Un accord peut encore être conclu entre le syndicat des joueurs et les propriétaires de clubs et nous pensons que la saison reprendra le mois prochain. »

Enragement, Dick Ebersol n'est pas le seul à répandre un optimisme - de façade - dans la presse

américaine. Mercredi 9 décembre, le vice-président du syndicat des joueurs, Billy Hunter, a également fait amende honorable au cours d'une réunion avec les 80 agents de joueurs, nourrissant l'espoir d'une prochaine reprise du championnat. Mais son assurance n'a pas été partagée par tout le monde. « Les responsables du syndicat des joueurs croient dur comme fer qu'un accord sera bientôt signé », a noté Harold McDonald, qui représente les intérêts de Derrick Coleman (Philadelphie 76ers) et Terry Mills (Detroit Pistons). Mais, très honnêtement, je ne vois rien venir. A l'heure actuelle, il n'y a aucune raison d'être confiant. »

Enfin, Nick Van Exel, l'ancien joueur des Los Angeles Lakers recruté quelques jours avant le début du lock-out par les Denver Nuggets, a récemment expliqué qu'il envisageait de lancer des

poursuites judiciaires à l'encontre de la NBA, de la Fédération américaine de basket-ball et de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA). La raison de son courroux ? Candidat à l'exil dans un championnat européen, Nick Van Exel suspecte la NBA et la fédération américaine d'avoir expressément demandé aux responsables de la FIBA de bloquer son dossier pour éviter que d'autres joueurs professionnels victimes du lock-out ne suivent son exemple. Selon David Stern, tous les joueurs de la NBA sont pourtant libres de leurs mouvements pendant la durée dudit lock-out. Mais, dans l'hypothèse d'une reprise du championnat, les joueurs tentés par l'Europe devront inévitablement réintégrer leur équipe. Ces dispositions sont contestées par Nick Van Exel. Au-delà de ces querelles de clocher, le contentieux

entre le syndicat des joueurs et les propriétaires de clubs (soutenus par la NBA) porte depuis quatre mois sur les modalités de répartition des 2 milliards de dollars de revenus annuels de la league.

La saison dernière, la part des salaires sur l'ensemble de ces revenus s'est élevée à 58,1 %, entraînant des déséquilibres de trésorerie inquiétants pour les deux tiers des franchises. Dans l'espoir de contenir cette croissance, les propriétaires de clubs souhaitent établir le taux des salaires aux alentours de 50 %. Pour les joueurs, c'est 58 % ou rien. Jusqu'à présent, les négociations se sont résumées à des dialogues de sourds. D'ailleurs, aucune table ronde n'a été prévue pour les prochains jours. L'avenir de la NBA se dessine en pointillé.

Paul Miquel

Salt Lake City aurait « acheté » les JO d'hiver de 2002

LOS ANGELES

correspondance
Les habitants de la ville américaine Salt Lake City (Utah) ont appris avec stupeur que les dirigeants du comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2002 étaient soupçonnés de corruption. Dans cette cité mormone, majoritairement blanche, qui prépare les JO depuis trois ans, le puritanisme ambiant récusé de tels agissements.

Les accusations sont pourtant claires. Le président du Comité international olympique (CIO), Juan Antonio Samaranch, a annoncé, mardi 8 décembre, qu'une enquête avait été diligentée à la suite de la découverte de certains versements à plusieurs membres de la famille de six titulaires du CIO d'origine africaine pour un total de 2,25 millions de francs.

Le même jour, les dirigeants du Salt Lake Organizing Committee (SLOC) ont reconnu qu'au moment de la candidature de leur municipalité, une somme d'environ 400 000 dollars avait été effectivement versée sous forme de bourses d'études et d'aides « humanitaires » à treize personnes dont six d'entre elles étaient liées à des membres du CIO. Et, vendredi 11 décembre, le président du SLOC, Frank Joklik, a dû quitter précipitamment la capitale de l'Utah pour Lausanne, siège du CIO, où il présentera sa défense. « C'est très sérieux », a déclaré le directeur général du CIO, François Carrard. Les allégations sont graves, cela ne fait aucun doute. Nous voulons toutefois avoir des preuves avant d'engager des poursuites. » François Carrard a néanmoins refusé de spéculer sur les possibles sanctions qui pourraient être prises à l'encontre des dirigeants du SLOC et des six

membres du CIO mis en cause. Parmi ces derniers figure notamment René Essombra, l'ancien secrétaire général camerounais du Comité olympique africain.

Les études de sa fille, Sonia Essombra, auraient été financées par le SLOC au moment de la candidature de Salt Lake City. A l'époque, l'influence de René Essombra auprès des autres membres africains du CIO était réelle et les suspicions portent naturellement sur le vote des vingt représentants du continent noir lors du choix. Les versements auraient commencé en 1991, quand Nagano a été préférée à Salt Lake City pour l'organisation des JO d'hiver de 1998, et se seraient arrêtés en octobre 1998.

Marc Hodler, l'ancien président de la Fédération internationale de ski (FIS), aujourd'hui membre du comité exécutif du CIO, n'a pas caché sa colère : « Si cet argent avait été utilisé pour venir en aide à des athlètes africains, il n'y aurait rien à dire. Mais si cette somme d'argent était destinée à influencer le vote des membres africains [du CIO], comme on peut l'imaginer, il s'agit bien entendu de corruption. »

« Les remarques de Marc Hodler sont certainement adressées aux responsables du comité de candidature qui a été dissous en 1995 », a répliqué le porte-parole américain du SLOC, Shelley Thomas, rappelant que Frank Joklik, qui a remplacé le président démissionnaire du SLOC, Thomas Welch, n'était pas en poste au début de l'affaire. N'empêche, l'image polémique et la réputation d'intégrité de Salt Lake City paraissent sérieusement écornées par ce scandale, sans parler du mythe olympique.

P. M.

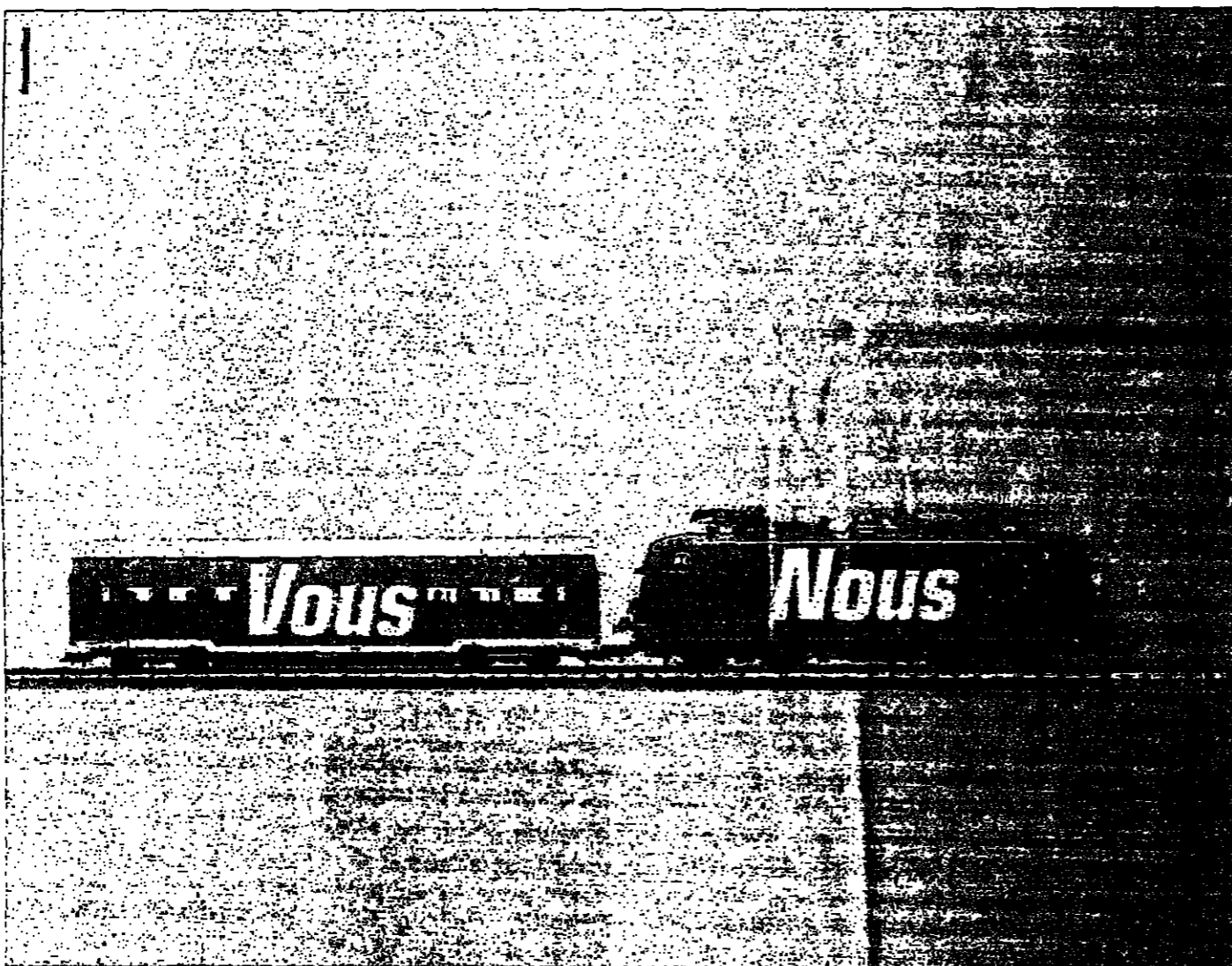
DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : Pau-Orthez (groupe A), vainqueur de Varese (82-67), jeudi 10 décembre, et Villeurbanne (groupe D), qui s'était imposé devant le Real Madrid (77-73), mercredi 9 décembre, sont assurés de terminer parmi les trois premiers de leur poule à l'issue de la neuvième et avant-dernière journée de la première phase de l'Euroleague et de jouer ainsi la suite de l'épreuve.

■ **DOPAGE** : Bruno Roussel, ancien directeur sportif de l'équipe cycliste Festina, a été suspendu, jeudi 10 décembre, de toute fonction sportive pour cinq ans par la commission de discipline de la Fédération française de cyclisme (FFC), pour avoir « incité ou facilité l'utilisation de produits dopants ». Le soigneur de l'équipe, Willy Voet, a lui, été suspendu pour trois ans.

■ **FOOTBALL** : Rennes, troisième du championnat de France de première division, a battu Montpellier (3-2), vendredi 11 décembre, lors d'un match avancé de la 18^e journée. La rencontre, Strasbourg-Nantes, s'est achevée sur un match nul (2-2).

■ **RUGBY** : Toulouse, vainqueur de l'épreuve en 1996, a été éliminé en quart de finale de la coupe d'Europe, vendredi 11 décembre, au stade Ravenhill de Belfast, par la province d'Ulster (10-13), qui s'est imposée 15-12. ■ **SKI** : l'Autrichienne Alexandra Meissnitzer, déjà lauréate du super-G la veille, a gagné le slalom géant de Val-d'Isère, vendredi 11 décembre, devançant l'Italienne Deborah Compagnoni et l'Autrichienne Anita Wachter. La Française Lella Piccard, meilleur temps de la deuxième manche, a terminé cinquième.



Pour saisir les opportunités sur les places financières européennes, il vous suffit de nous suivre.

Vous souhaitez donner une nouvelle dimension à vos placements financiers, dans la perspective du prochain avènement de l'euro.

Le Crédit Lyonnais vous propose une gamme diversifiée de SICAV et FCP "euro" :

■ **Lion Action Euro** : FCP investi sur les marchés européens et majoritairement en actions de sociétés des pays de la zone euro.

■ **Lion PEA Euro** : FCP éligible au PEA, investi à 75% en actions françaises et 25% en actions des marchés de pays de la zone euro.

■ **Lion Oblig Euro** : FCP investi en obligations libellées en monnaies de la zone euro.

■ **Lion Convertible Euro** : SICAV en obligations

convertibles, majoritairement investie sur des titres d'émetteurs de la zone euro.

En vous ouvrant la possibilité d'élargir l'horizon de vos placements, le Crédit Lyonnais vous permet de participer à la nouvelle dynamique européenne, tout en appliquant la règle d'or de la diversification et en recherchant le meilleur équilibre entre sécurité et rendement.

La gestion de la gamme euro que nous vous proposons repose sur l'expertise, régulièrement reconnue, des équipes de recherche et de gestion de Crédit Lyonnais Asset Management, société de gestion de portefeuille, filiale à 100% du Crédit Lyonnais.

Le Crédit Lyonnais vous facilite l'euro

CREDIT LYONNAIS

Internet : <http://www.creditlyonnais.com>

CREDIT LYONNAIS S.A. au capital de 9 389 525 000 F. SIREN 954.508.741. RCS LYON - Siège Central 18, bd des Capucins 75002 PARIS - Tél : 01 42 89 70 00

Les scientifiques ouvrent...

Une réforme...
Jean-Pierre Bourguignon : Tout d'...

APVical 30

صحة من الأصل

Les scientifiques ouvrent le débat sur la recherche de demain

Le Comité national de la recherche scientifique se réunit, lundi, pour examiner les projets de réforme de Claude Allègre. Les chercheurs veulent nourrir la réflexion sur l'évolution du secteur. « Le Monde » donne la parole à trois d'entre eux

Le Comité national de la recherche scientifique, « Parlement de la science » représentatif de toutes les disciplines, se réunit en session plénière extraordinaire, lundi 14 décembre, à la Maison de la chimie de Pa-

ris. Cette initiative fait suite aux projets ministériels de réforme des organismes de recherche, dont la communauté scientifique conteste à la fois le contenu et la méthode. Elle craint un affaiblissement du rôle du

CNRS, qui perdrait ses laboratoires propres, ainsi qu'un « pilotage » trop directif de la politique scientifique. Aussi appelle-t-elle à un débat national sur « la recherche de demain », que refuse d'organiser Claude Al-

lègre. Trois personnalités, le mathématicien Jean-Pierre Bourguignon, l'historien François Bédarida et le chimiste Pierre Potier, exposent, dans nos colonnes, leur vision de la recherche et de son avenir.

« Inauguration » américano-russe de la station spatiale internationale

LE COMMANDANT américain de la navette Endeavour, Robert Cabana, et le cosmonaute russe Sergueï Krikalev sont entés ensemble, jeudi 10 décembre à 20 h 35 (heure française), dans le nœud de connexion Unity relié au module russe Zarya quatre jours plus tôt. Ils sont ainsi devenus les premiers hommes à pénétrer dans la Station spatiale internationale (ISS). « Ce que nous attendons de cette entrée est le premier acte officiel sur la station spatiale internationale, qui sera d'allumer les lumières », a commenté un responsable de la NASA.

Juste avant, dans le courant de la semaine, les astronautes Jerry Ross et James Newman avaient effectué deux sorties dans l'espace pour brancher câbles électriques et antennes de communication sur l'embryon d'ISS (Le Monde du 9 décembre). Ainsi, le chauffage put être allumé dès le 8 décembre et la chaleur qui règne aujourd'hui dans l'habitable est d'environ 20 degrés. A l'occasion de cette sortie, James Newman a réussi à réparer l'une des deux antennes défectueuses de Zarya. Il devrait faire de même, samedi 12 décembre, avec la seconde. Pour sa part, Sergueï Krikalev devait remplacer un appareil permettant de contrôler le chargement des batteries de Zarya par un tout neuf apporté par Endeavour.

Cette « inauguration » reste toute symbolique, dans la mesure où cet embryon de la future ISS était toujours amarré dans la soute de la navette. L'équipage devrait, en principe, le larguer dimanche 13 décembre, après une dernière sortie, samedi, prévue pour terminer la préparation des deux modules aux futures missions. Cette mini-station sera alors prête à recevoir, dès juillet 1999, son troisième élément, le module de service russe. Elle pourra ensuite, à partir de l'an 2000, héberger des équipages de trois hommes. Sergueï Krikalev devrait faire partie du premier.

DÉPÊCHE
■ MARS : la sonde américaine Mars Climate Orbiter a été lancée vendredi 11 décembre, du centre spatial Kennedy à Cap Canaveral (Floride). Le tir, prévu pour le 10, avait été reporté en raison d'un problème de logiciel. L'engin doit se placer sur orbite martienne, à une altitude moyenne de 420 kilomètres. Sa mission essentielle sera d'observer systématiquement l'atmosphère - nuages et régime des vents - et son influence sur la surface de la planète pendant une année martienne, de mars 2000 à janvier 2002. Une autre sonde, Mars Polar Lander, doit être lancée entre le 3 et le 16 janvier. Elle atterrira près du pôle Sud de la planète le 3 décembre 1999 pour étudier les changements climatiques et les fluctuations de la météorologie martienne.

LE DÉBAT NATIONAL sur la recherche aura lieu. N'en déplaise à Claude Allègre. Le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie rejette l'idée de nouvelles « Assises de la recherche » - comme Jean-Pierre Chevènement en avait organisé en 1982 - les présidents du Comité national de la recherche scientifique, sorti de « Parlement de la science », ont pris l'initiative - fait sans précédent - de convoquer une session plénière extraordinaire de cette instance, lundi 14 décembre à la Maison de la chimie de Paris.

Plus de sept cents participants sont attendus, sur les neuf cents membres que compte le comité, signe de l'effervescence extrême qui agite la communauté scientifique. Celle-ci exprimera, après les manifestations qui ont rassemblé plusieurs milliers de chercheurs le 5 novembre et le 3 décembre, l'inguidité et le rejet massif que suscitent les projets de réforme du ministre (Le Monde du 16 octobre et du 10 novembre). Mais elle veut être aussi constructive. Quatre forums de réflexion, nourris par les contributions de plusieurs centaines de laboratoires, seront consacrés à « la recherche de demain ».

● Les structures. Claude Allègre veut organiser la recherche autour des universités et suppri-

mer les laboratoires propres des organismes comme le CNRS, au profit d'unités associées au milieu universitaire.

« Il est évident que l'enseignement et la recherche doivent être en synergie permanente. La très grande majorité des unités du CNRS sont déjà des unités universitaires associées », note la conférence des présidents de sections du comité national. Mais, objecte-t-elle, « les projets en préparation partent de l'idée que la réforme du CNRS serait de nature, à elle seule, à régler les problèmes de l'université en matière de recherche. Les universités françaises n'ont actuellement ni les moyens ni les traditions des grandes universités américaines [que le ministre

prend pour modèle]. C'est dans la complémentarité entre nos organismes d'enseignement supérieur et de recherche que réside la solution, non dans la suppression de missions centrales du CNRS et dans le transfert de sa substance aux universités. »

● Les acteurs. Le ministre, hostile au principe des « chercheurs à vie », souhaite leur imposer une mobilité vers l'enseignement supérieur ou l'industrie. Il veut aussi donner davantage de responsabilités aux jeunes chercheurs.

« Il est faux de penser qu'il n'existe pas de chercheurs prêts à se diriger, temporairement ou définitivement, vers l'université ou vers les entreprises. Mais il faut discuter avec l'université des carrières des

enseignants et des chercheurs dans le détail et faire de même avec les entreprises, considère la conférence des présidents. La solution ne consiste pas à accuser les chercheurs d'immobilisme et à étouffer leurs possibilités de carrière. Si l'on veut organiser une mobilité dans des conditions qui la rendent productive, les seules armes de l'obligation et de la démolition ne sont pas adaptées. »

● L'évaluation. Les projets de réforme restreignent le rôle du Comité national de la recherche scientifique. Sa mission d'évaluation serait limitée au CNRS et la prospective scientifique disparaîtrait de ses attributions.

« Le Comité national, de par sa représentativité et son travail, a

une vue d'ensemble de la recherche dans les différentes disciplines. On pourrait s'interroger sur les améliorations à apporter, conviennent les présidents. Mais Claude Allègre disqualifie cette instance d'entrée de jeu. D'où la floraison d'instances nouvelles, choisies par le ministre, chargées de participer à l'évaluation et à la prospective scientifique. »

● Les relations socio-économiques. Claude Allègre - comme ses prédécesseurs - juge insuffisantes les retombées économiques et sociales de la recherche. Sans contester ce constat, le comité national s'oppose à un « pilotage » trop directif : « Les expériences du passé ont montré que les priorités fixées par les gouvernements successifs se modifiaient souvent au gré des modes, voire des luttes d'influence, alors que la recherche a besoin de la durée et d'une liberté de création, pour répondre à la demande sociale et pour l'anticiper. »

Il reste à savoir quelles suites seront données au débat ouvert par les chercheurs. Ceux-ci prévoient de le prolonger par des réunions dans l'ensemble des régions. Ils espèrent, ensuite, l'hypothétique relai d'une commission parlementaire.

Jean-François Augereau et Pierre Le Hir

COMMENTAIRE UNE CHANCE À SAISIR

La « méthode Allègre » - une réorganisation à la hussarde de la recherche française, des déclarations provocatrices sur une mobilité forcée des chercheurs - aura eu le mérite de faire réagir, au-delà sans doute de ses espérances, la communauté scientifique. Le ministre aurait tort de ne voir, dans

l'ébullition qui gagne les laboratoires, qu'un réflexe crispé de personnels arc-boutés à la défense d'un statu quo. Elle témoigne d'abord, et c'est peut-être le plus précieusement, d'une grave crise de confiance entre les chercheurs et leur ministre.

Les « Etats généraux » de la science convoqués ce lundi, comme la multitude de réunions spontanées qui les ont précédés dans tout le pays, révèlent, en même temps, un puissant désir de réflexion collective. Pour cette raison, le débat lancé par

le Comité national de la recherche scientifique constitue une chance à saisir. Pour les chercheurs, qui doivent désormais montrer qu'ils sont effectivement prêts à participer à une rénovation du système de recherche nationale. Pour Claude Allègre, qui a certes le pouvoir d'imposer autoritairement ses réformes, mais qui, à refuser d'entendre la « voix des savants », se priverait de toute chance de succès.

Pierre Le Hir

François Bédarida : « Une réforme aberrante »

L'HISTORIEN François Bédarida, directeur de recherche au CNRS, a dirigé l'Institut d'histoire du temps présent.

Première question à se poser : pourquoi le CNRS a-t-il été créé ? La réponse est simple : il s'agissait, d'une part, de pallier certaines déficiences de la recherche universitaire, d'autre part, de donner un poids spécifique à des laboratoires « lourds » capables d'impulser une recherche de pointe dans des secteurs stratégiques au plan français et au plan international. C'est ce qui a été fait en physique avant et après la guerre, en biologie moléculaire, en sociologie, en ethnologie, ou plus récemment en histoire très contemporaine. Quels qu'aient été les développements et les inflexions au fil des années, il est clair que la vocation du CNRS demeure : être un foyer de recherche fondamentale, un outil de production et de progrès du savoir. Une mission, on le voit, qui n'est pas identique à celle des universités.

Deuxième observation : entre les deux pôles, CNRS et universités, il serait fâcheux d'envisager une hiérarchie de pouvoir et de moyens. Avant d'élaborer une prospective, il est bon de commencer par une rétrospective. Souvenons-nous qu'en 1981, beaucoup d'universitaires redoutaient de voir le CNRS bénéficier d'une position dominante à la tête de la recherche française, en super-Académie des sciences à la manière soviétique, tandis que les universités seraient ravalées à un statut subalterne de cousins pauvres.

On sait qu'il n'en a rien été. Mais depuis quelques années, le balancier est allé si loin dans l'un des sens que flottes aujourd'hui dans l'air des projets tendant à réduire radicalement les attributions du CNRS et en réalité à le subordonner aux universités. Une

telle réforme serait proprement aberrante. A quoi bon créer un « super-mammouth » de l'enseignement supérieur et de la recherche ?

Ce qui est capital pour l'avenir, c'est de fixer les grands axes stratégiques de la recherche, de définir les priorités, de coordonner les organismes. Pour cela, il est indispensable de disposer d'une institution représentative, éclairée et reconnue au niveau national, où seraient représentés équitablement grands établissements de recherche et universités. Car celles-ci, prisonnières de leur cadre particulier, sont incapables de définir, impulser et contrôler une politique de recherche à moyen ou long termes. Si l'on veut qu'existe une bonne coopération entre le pôle universitaire et le pôle CNRS, un sabbat équilibré doit régner entre eux.

CONSULTATION NATIONALE

Enfin, je trouverais désastreux pour le progrès de la connaissance de condamner les laboratoires propres du CNRS à un cadre d'extinction. Le passé a montré quelle dynamique d'impulsion et d'innovation ils ont pu avoir. Beaucoup ont ouvert des fronts pionniers. Leur autonomie par rapport aux rivalités universitaires leur confère des atouts précieux pour une coopération « ocuméni- que » avec les différents centres de recherche de l'Hexagone. Si certains vieillissent mal, qu'on les supprime, mais pourquoi renoncer à une structure aussi bénéfique ?

Dans l'immédiat, je suggérerais d'ouvrir un grand débat national, sur le modèle de la consultation lancée en 1981-1982, qui avait été aussi fructueuse que bienvenue.

Pierre Potier : « Il faut un débat parlementaire »

LE CHIMISTE Pierre Potier, médaille d'or 1998 du CNRS, directeur de l'Institut de chimie des substances naturelles de Gif-sur-Yvette, a été directeur général de la recherche et de la technologie de juillet 1994 à juin 1996.

Le système de recherche publique française a atteint un degré de complexité et une entropie préjudiciables à son bon fonctionnement. Dans un contexte de compétition économique mondiale sauvage, la recherche scientifique et ses applications doivent faire l'objet d'une attention particulière du gouvernement, non seulement pour la doter financièrement de manière correcte, mais surtout pour s'assurer que les sacrifices que consent la nation servent à rendre performant l'ensemble du système et non pas à essayer de remplir une sorte de « tonneau des Danaïdes ».

Des indicateurs permettent d'évaluer l'impact de la science française : le nombre de prix internationaux obtenus - la France occupe à cet égard une place honorable - et le nombre des inventions - la situation est de ce point de vue beaucoup plus nuancée. Le problème du développement de ces inventions est crucial, puisque c'est elles qui favoriseront l'industrie de demain, avec, à la clé, des emplois et non des chômageurs.

A défaut de créer un grand « ministère de la guerre économique », il est nécessaire de redéfinir clairement les objectifs des différents organismes de recherche. Depuis leur création (pour la plupart entre 1950 et 1970), ils ont subi des dérives variées : le CNRS a vu son budget progressivement absorbé par les salaires de ses personnels (à hauteur de 75 %) ; l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)

ne s'occupe pas assez des recherches qui sont de son domaine propre (recherche médicale, clinique, toxicologie) ; l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) n'est pas, malgré des efforts certains, suffisamment intégré dans l'ensemble du système de recherche... La multiplication des « organismes » et fondations de toutes sortes ajoute encore à la confusion et, souvent, à l'inefficacité globale. Cette anarchie a aussi pour effet de multiplier les sources de financement et de transformer les chefs d'équipes de recherche en « VRP de la science », quémendant les moyens de faire vivre leurs laboratoires.

MAUVAISE MÉTHODE

Afin de mieux intégrer les efforts, tout au long de la chaîne qui va de la découverte à son développement, il importe de redéfinir les missions. La répartition des tâches pourrait se faire de façon simple : la recherche fondamentale au CNRS, la recherche médicale appliquée à l'Inserm, la recherche agricole et assimilée à l'INRA... Affirmer cela constitue-t-il une incongruité ? Non, puisque ces organismes ont été créés pour remplir ces objectifs. Il s'agit seulement de mieux utiliser notre potentiel.

Je ne commenterai pas les projets de réforme en cours, que je connais mal mais qui me semblent trop fragmentaires. En revanche, je peux m'exprimer sur la méthode : elle est mauvaise. Une saine discussion lors de la réunion du 14 décembre devrait être suivie d'un débat parlementaire sérieusement préparé, afin que cet important problème ne soit pas maltraité par des talibans de gauche comme il le fut par les ayatollahs de droite.

Jean-Pierre Bourguignon : « Tout dépendra des hommes qu'on saura mobiliser »

LE MATHÉMATICIEN Jean-Pierre Bourguignon est directeur de l'Institut des hautes études scientifiques (IHES) et président de la Société mathématique européenne.

Le public s'est habitué à voir les succès les plus spectaculaires de la recherche, ou les honneurs - médaille Fields ou prix Nobel - qui distinguent certains chercheurs d'exception faire la « une » de l'actualité. Il est cependant très mal informé des conditions qui rendent ces performances possibles.

Quelles sont les conditions favorisant la recherche de qualité ? La liberté de choisir des thèmes ou l'affichage de programmes donnant des perspectives codifiées, la stabilité de l'emploi ou une stimulation permanente, une évaluation s'inscrivant dans la durée ou le regard d'experts internationaux ? Toutes ces conditions sont importantes, mais il

est difficile de les faire entrer dans un même cadre, parce qu'elles sont en partie contradictoires. C'est d'un dosage subtil que dépend le succès.

Sur le long terme, il ne fait aucun doute que la liberté de choix des thèmes de recherche est la seule façon de bien se préparer aux changements complets de décor qui, périodiquement, bouleversent le paysage, alors que la concentration de moyens permise par les programmes garantit d'exploiter à court terme des idées qui sont apparues fécondes. L'équilibre entre ces deux pôles doit donc être lui aussi préservé.

SOUTENIR LES JEUNES

A cet égard, l'avantage fondamental de l'évaluation conduite par le Comité national de la recherche scientifique est sa continuité, son caractère collectif et la mise en perspective qui en ré-

sulte, qui rendent possible l'émergence d'une analyse globale sur une discipline. Reste la prise en compte et la valorisation des travaux interdisciplinaires, pour lesquels il faut inventer un dispositif aussi performant.

Tout dépendra en fin de compte des femmes et des hommes qu'on saura mobiliser. La démographie des chercheurs français reste très marquée par les à-coups de recrutement (expansion rapide des années 60, sévage des années 70). Ce profil aberrant est à la fois un handicap et une chance, les postes à pourvoir pouvant permettre des inflexions « à froid ».

La encore, le succès, qui passe par la prise en compte de l'évolution des thématiques et des techniques, va dépendre de données subtiles, notamment de la clarté de l'affichage des perspectives du métier et de l'existence d'un climat de confiance.

Dans l'immédiat, il faut donner des responsabilités aux jeunes chercheurs les plus prometteurs, ce qui suppose une vision nationale, et non pas locale. Gardons-nous de réalimenter la pompe à chercheurs américaine, qui avait fonctionné à fond dans les années 70 au détriment de l'Europe.

Nous devons promouvoir un mode de développement équilibré, ouvert sur les échanges et les recrutements internationaux, mais sachant utiliser les compétences qui souhaitent s'engager. Les réseaux européens ont jeté les bases d'un tel système. Le parachever est la tâche urgente qui échoit à la génération montante.

Il faut regretter que le 5^e programme-cadre de recherche et développement de l'Union européenne ait un peu oublié cette dimension au profit d'une vision très pragmatique et focalisée. Occasion perdue ou partie remise ?

SAAB

Rive Gauche

Importateur exclusif pour la vente aux diplomates fonctionnaires internationaux et ambassades.

Tarif préférentiel jusqu'au 31/12/98

TT - K - CD - CMD1

Service commercial ouvert du lundi au samedi

76 bis, av. de Suffren
PARIS 15^{ème}
01 47 83 45 22

SAAB INTERNATIONAL
DIPLOMATES SALES

Le pick-up sort de la confidentialité

Le nouveau Nissan contribue à faire découvrir ce type de véhicule à vocation multiple

AUX ÉTATS-UNIS, son pays d'origine, le pick-up appartient à la famille des « light trucks », littéralement les « camions légers ». Cette appellation qui, de prime abord, lui va comme un gant est un peu trompeuse. La benne, la cabine surélevée et les gros pneus du nouveau Nissan donnent un air de dur à la tâche mais les chromes, l'arc en acier verni et les marchepieds en aluminium trahissent son aspiration à jouer le rôle de cow-boy qui a conquis les États-Unis. Là-bas, la voiture la plus vendue est un gros pick-up Ford de la série F.

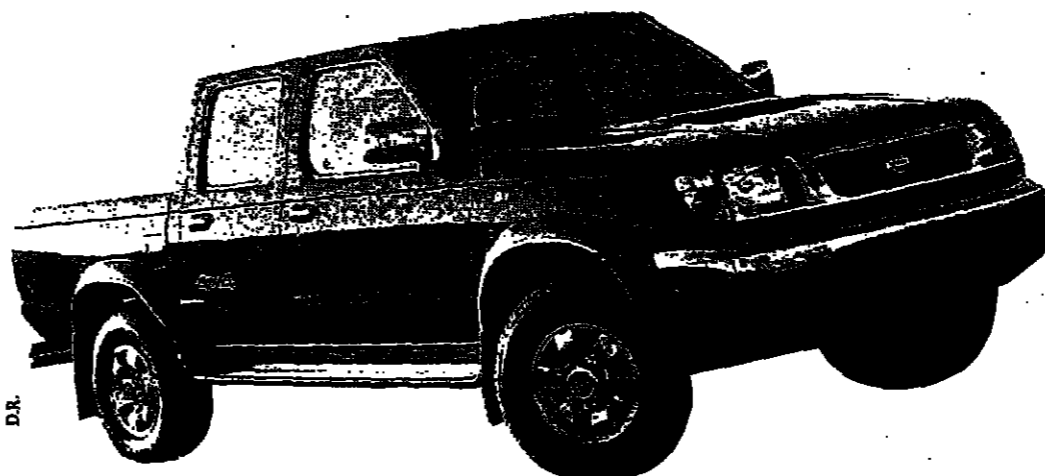
En France, cette espèce automobile n'est plus tout à fait exotique. En 1998, on devrait en immatriculer près de 3 500, contre un petit millier en 1992. Score encore modeste mais qui traduit un élargissement de clientèle. Les artisans et les forestiers ne sont plus les seuls inconditionnels de ce véhicule qui, dans sa forme moderne, n'a plus rien à voir avec les antiques Peugeot 404 et 504 à plateau encore utilisées par quelques maçons.

Une frange de ces « rurbains » qui, le week-end venu, ne tiennent plus en place, a adopté le pick-up d'apparence un peu rustique (sa

pédale d'embrayage est réputée pour muscler le mollet) mais qui se montre, en réalité, fort civilisé avec sa direction hyper-assistée. A une époque où les adolescents n'aiment rien de moins que les chaussures de chantier, les chemises de bûcheron à carreaux et les pantalons extralarges à grandes poches, on ne s'offusquera pas de constater que les voitures dérivées d'engins utilitaires sont elles aussi en vogue.

Le pick-up Nissan se destine à ceux qui pratiquent activement des loisirs encombrants, voire envahissants. Sa benne accueillie sans

chichis bouteilles de plongée, vélos, quads, matériel de pêche (au gros) et équipement pour l'alpinisme, l'équitation ou le nautisme. Charge utile : jusqu'à une tonne ! On entasse joyeusement tout cela pour partir en expédition vers des lieux que l'on atteindra sans trop de mal grâce à la transmission à quatre-roues motrices. Sans aller jusque-là, le Nissan est parfait pour déménager au pied levé le canapé de la cousine Caroline. En version « double cab », cinq personnes peuvent prendre place dans l'habitacle mais celles qui s'installent à



Le pick-up Nissan, version « Double Cab ».

l'arrière devront se serrer un peu. Si l'on envisage d'emporter quelques bagages, il faudra inévitablement couvrir la benne d'un hard top.

Moins glamour que les pick-up américains, l'intérieur du japonais Nissan ne verse pas dans le faste mais va bien au-delà des standards de confort des engins strictement utilitaires, notamment dans le domaine de l'insonorisation. Les bacs de rangement sont bien là mais il faudra se passer du miroir de courtoisie réglementaire. La suspension à large débattement, assez ferme en bout de course, n'a pas été conçue pour les douilles trajets sur autoroute mais pour permettre à ce travailleur de force de rouler sa bosse. Cela secoue un peu mais on s'en remet.

La bête, du reste, n'a pas besoin d'être cravachée. Son moteur (un 2,5 litres turbo-diesel de 104 chevaux) est du genre pépère mais il

tracte sans trop de peine les presque deux tonnes de l'engin. Celui-ci se laisse gentiment mener avec sa très douce direction assistée et sa boîte de vitesses bien étagée, avec laquelle on conduit en souplesse.

ATTENTION AUX CRÈNEAUX

Extérieurement impressionnantes, ces voitures sont beaucoup moins pataudes en ville qu'on pourrait le redouter. Il faut toutefois se méfier du manque de visibilité arrière lorsque l'on effectue une manœuvre et prendre soin, en configuration deux-roues motrices, de manier le Nissan avec doigt sur chaussée mouillée. Perché au-dessus du flot de la circulation, on se sent néanmoins en parfaite sécurité. Et l'on constate, un peu gêné, l'empressement avec lequel les autres automobilistes vous accordent la priorité.

« Le pick-up, qui pousse encore plus loin le concept du tout-terrain, est porté par les ventes de 4x4 qui, en 1998, vont progresser de plus de 25 %, se réjouit Serge Dumontell, chez Nissan-France, qui prévoit de commercialiser 1 500 unités en

1999. La clientèle de ces engins est, géographiquement, assez homogène : les grandes villes et la région parisienne sont sous-représentées. » Pour sa part, Mitsubishi, qui a ouvert, en 1996, avec le L200 l'ère moderne du pick-up sur le marché européen et en a vendu 1 500 en France depuis le début de l'année, a également recruté de nouveaux clients parmi les exploitants agricoles, ravivés de pouvoir compter sur un hybride entre camionnette et tracteur.

Egalement présents en Europe avec Toyota et son HILUX, les japonais occupent le terrain du pick-up sans craindre la concurrence américaine. Trop gloutons avec leurs moteurs V8 et parfois recalés pour cause d'incompatibilité avec les normes européennes, les Ford série F, GMC Sierra et autres Dodge Ram sont réservés sur le Vieux Continent à quelques inconditionnels fortunés. Néanmoins, le choix des amateurs devrait bientôt s'élargir avec l'arrivée probable de l'Opel Bronco, dérivé d'un modèle du japonais Isuzu.

Jean-Michel Normand

Trois carrosseries différentes

Le nouveau pick-up Nissan est disponible en trois carrosseries : « Single Cab » (une banquette à l'avant et une benne plus longue) disponible à partir de 104 000 francs en deux-roues motrices uniquement, « King Cab » (deux strapontins à l'arrière) et « Double Cab ». Plus confortable, cette dernière version sera la plus diffusée car elle convient aux particuliers qui apprécient la présence d'une vraie banquette à l'arrière. Le « Double Cab » est doté d'une transmission 4x4 que l'on peut enclencher en roulant et d'un moteur turbo-diesel de 2,5 litres. Son prix va de 169 000 francs à 188 000 francs pour la version « Navara », la mieux équipée.

Engin professionnel ou véhicule de loisirs ? La frontière est parfois ténue. Y compris aux yeux du fisc, qui n'autorise pas toujours les travailleurs indépendants à récupérer la TVA sur l'achat d'une version haut de gamme d'un pick-up.

Le goût



Le sens de la distinction

L'autrefois disait du goût qu'il est « le nec plus ultra de l'intelligence ». Le Nokia 8810 l'aurait comblé. Quoi de plus intelligent, en effet, que de transformer les impératifs de la vie quotidienne (décider, communiquer, être joignable partout) en plaisir esthétique et de faire d'un simple coup de téléphone un hommage aux sens ?

NOKIA
CONNECTING PEOPLE

Quelques conseils pour choisir un vélo pour enfant

C'EST BIEN SOUVENT à Noël que les enfants reçoivent leur premier vélo et découvrent le bitume. Pour que ce jour soit un vrai plaisir, l'attention portée au choix du matériel doit être minutieuse. Pour bien des bambins dont les parents prévoyants et économes auront opté pour un vélo trop grand, ces premiers tours de roue risquent de les dégoûter à jamais de la petite reine. Sans compter les problèmes de sécurité liés à la maniabilité et à la maîtrise de l'engin rendue hasardeuse.

« Un vélo inadapté à la morphologie de l'enfant réclame un effort musculaire supérieur provoquant des douleurs de croissance anormales dues à une sollicitation excessive des tendons du genou », souligne Patricia Gallot, biomécanicienne. Allongé sur un cadre démesuré difficile à maîtriser, il risque la chute. Il peut ressentir un sentiment d'échec.

Mieux vaut un engin léger et doté d'équipements basiques, mais de qualité, et délaissé les accessoires clinquants, comme les fourches à ressort bas de gamme à l'amorti précaire

Pour ne pas se tromper, quelques précautions s'imposent lors de l'achat. La selle réglée au plus bas, l'enfant doit toucher la pointe des pieds au sol. Ainsi, il profitera de sa monture pendant deux à trois ans. Contrairement à la taille des vélos d'adultes qui se réfère au cadre, celle des vélos pour enfants correspond au diamètre des roues et est exprimée en pouces (12 pouces dès deux ans et demi, 14 et 16 pouces de trois à cinq ans, 20 pouces de six à huit ans, 24 pouces de neuf à onze ans).

Excepté pour les graines de champion, la performance n'est pas le premier critère. Mieux vaut un vélo léger et doté d'équipements basiques, mais de qualité, et délaissé les accessoires clinquants, comme les fourches à ressort bas de

gamme à l'amorti précaire. Les freins doux et réglables doivent s'adapter aux petites mains pour paraître à toutes les excursions de trajectoires.

Exception faite de quelques petites attentions touchant au design et aux coloris, les nouveautés ne sont pas légères. Pour les bouts de chou de trois à cinq ans, il convient d'oublier les « vélos jouets » aux parties mécaniques en plastique éphémères pour se tourner vers un modèle conçu comme une bicyclette d'adulte (de 549 à 850 F pour les vélos d'artisan). Sur les Bopy (549 F) et Rockrider (599 F) de Décathlon, le tube supérieur est incliné pour faciliter l'enclenchement à un âge où l'équilibre sur un pied est précaire. Pour les quatre-sept ans (16 pouces), les imitations de mountain bike monovitesse sont amplement suffisantes pour se perfectionner (Go Sport Scappy 16, 595 F, Gibus 16, 995 F).

Les premiers dérailleurs à six vitesses arrivent sur les modèles 20 pouces destinés aux six-huit ans dont le cadre doit être « sloping » (incliné vers la selle) pour une large amplitude de réglages. On peut choisir les yeux fermés parmi les Peugeot Eto 20 (1 295 F), Wheeler 200 (1 195 F) et Nickel Ze Machine (1 195 F).

Au rayon des 24 pouces, minéraliques de VTT dotés, comme sur les grands, de dix-huit à vingt et une vitesses et de freins V-Brakes, les nouveaux modèles aux cadres excentriques - MBK Dundee Rock (1 495 F), Giant Fix (1 499 F) ou Giant Flex (3 699 F) - suivent la mode du free-ride modulable qui suit la croissance de l'enfant de six à douze ans. Au-delà, les premiers VTT adultes au tube supérieur plus court et ultra-sloping s'imposent (de 2 000 à 2 500 F chez GT, Specialized et Sunn).

Quant aux intrépides, les dix-seize ans issus de la génération gisse et adeptes des X-Games, ils préfèrent le BMX (bicross) dont c'est le grand retour. Conçus pour encaisser les sauts de zébulons, leur cadre doit être traité au chromolybdène pour ne pas plier. A partir de 1 200 F, on trouve des valeurs sûres chez GT, Sunn, Dyno et Haro (Haro ZL, 1 395 F pour le modèle 1998, 1 999 F pour le modèle 1999). Pour ces casse-cou, il faut absolument prévoir un casque (150 F) et des gants (50 F) qui les préserveront du mercurochrome, mais pas du plaisir de rouler.

Florence Serpette

Le monde sensible

Le monde sensible... (The text is very faint and mostly illegible due to high contrast and noise in the scan.)

Les inter

Les inter... (The text is very faint and mostly illegible due to high contrast and noise in the scan.)

MOTS CROISÉS

Grid for a crossword puzzle with numbers 1 through 11. The grid contains black squares indicating non-letter positions.

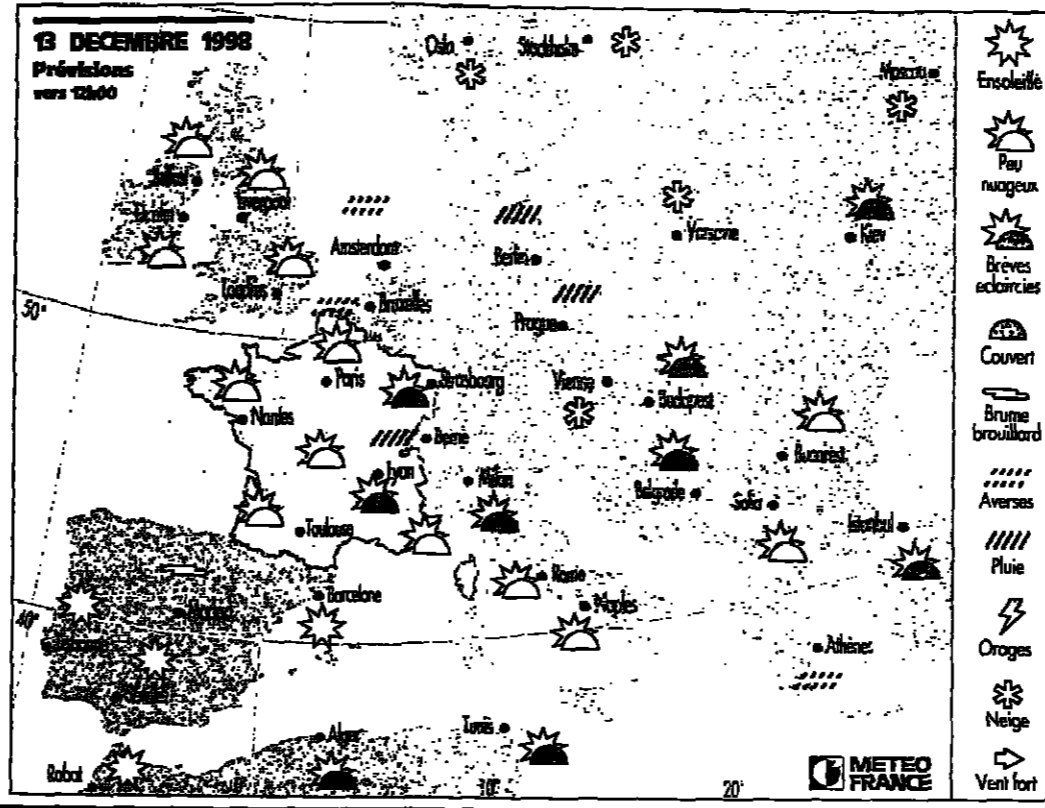
Handwritten Arabic text at the bottom of the page.

صحة من الأصل

Amélioration sensible

DIMANCHE, la perturbation s'évacue vers l'Europe de l'Est, laissant après son passage un ciel plus serein, l'anticyclone des Açores effectuant une belle percée par le sud-ouest. Le flux océanique se maintient, la douceur de même. Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Une averse peut titiller la pointe du Cotentin à l'aube, mais rapidement le soleil s'impose partout. Cependant, le ciel se voile l'après-midi en Bretagne. Il fera de 11 à 14 degrés. Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Des nuages porteurs d'ondées touchent en matinée le Nord-Picardie et le massif ardennais. Puis, comme sur les autres contrées, l'après-midi se passe sous de bons auspices. Il fera de 10 à 14 degrés. Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Des pluies s'attardent en matinée de la Lorraine à la Franche-Comté. Plus à l'ouest, les éclaircies font un retour et gagnent tout le Nord-Est.

Après-midi, il fera de 8 à 11 degrés. Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Un ciel pluvieux le matin concerne encore l'Ariège, le Midi toulousain et le Rouergue. Plus à l'ouest, quelques bancs de brouillard affectent le Poitou-Charentes. L'amélioration est générale l'après-midi, avec du soleil et des températures proches de 16 degrés. Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - La matinée est souvent encombrée de nuages et l'on peut redouter une ondée locale. L'après-midi, quelques nuages s'accrochent dans les vallées alpines, alors que le soleil devient plus vaillant ailleurs. Il fera de 10 à 14 degrés. Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Les hautes terres retrouvent parfois un ciel gaisonnant en matinée. Sur les côtes, le soleil est voilé. Dans l'après-midi, il brille généralement. Les températures atteindront 18 degrés.

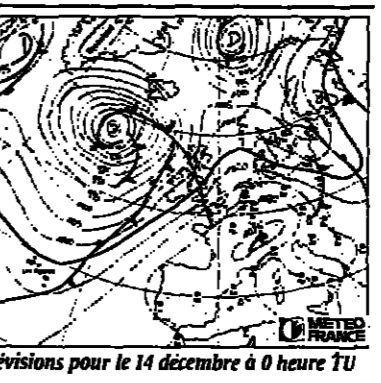
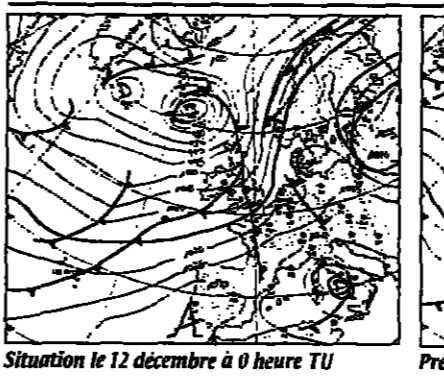


LE CARNET DU VOYAGEUR

MADÈRE. Profitant d'une baisse des tarifs aériens, le voyageur jumbo programme, le 2 janvier, au départ de Paris, un itinéraire en liberté de 8 jours/7 nuits à Madère (la température hivernale y oscille entre 14 et 20 degrés) pour 3 345 F par personne en chambre double avec petits-déjeuners (hébergement réservé à chaque étape), vol A/R et voiture de location en kilométrage illimité. En sus, 143 F de taxes d'aéroport. Renseignements dans les agences et au 01-40-34-19-79. ANGLETERRE. La compagnie transmanche Hoverspeed propose des tarifs spéciaux « achat avancé » aux personnes qui réservent avant le 31 décembre des voyages qui seront effectués au cours du 1er semestre 1999. Il en coûtera 990 F pour une traversée Calais-Douvres, avec une voiture et 9 passagers, et 490 F si la durée du séjour n'excède pas 5 jours. Réservations au 0800-901-777.

Table with 3 columns: City, Temperature (min/max), and other weather indicators.

Table with 3 columns: City, Temperature (min/max), and other weather indicators.



INFORMATIQUE

Les internautes français appellent à boycotter la Toile

LA PREMIÈRE « GRÈVE » des internautes français dirigée contre France Télécom doit avoir lieu dimanche 13 décembre. Comme dans les autres pays européens où des actions similaires ont été lancées (Espagne, Italie, Allemagne, Grande-Bretagne, Suisse et République tchèque), elle consiste en un boycottage des connexions et une fermeture symbolique de sites Web. D'abord éparpillé et informel, le mouvement s'est fédéré autour de l'Association des internautes mécontents (ADIM). Créée en départ par des abonnés de Wanadoo (le fournisseur d'accès Internet, filiale de France Télécom) pour protester contre la mauvaise qualité du service, l'ADIM a décidé de s'attaquer également au problème du tarif des communications locales, qui concerne cette fois tous les internautes français reliés au réseau par modem. La bataille a pris une tonalité politique avec l'intervention, vendredi 4 décembre, de Laurent Fabius. En ouverture d'un colloque sur la mise en œuvre de l'administration électronique, le président de l'Assemblée nationale s'est prononcé pour « une

nette baisse des tarifs de connexion téléphonique à Internet » afin, selon lui, « d'éviter que l'accès à Internet ne soit réservé aux ménages les plus aisés ». SUR LA PLACE PARLEMENTAIRE. Prenant l'exemple des Etats-Unis, Laurent Fabius a rappelé que « les communications locales [y] sont gratuites et qu'il n'est pas douteux que cela ait contribué au formidable développement d'Internet dans ce pays ». Des mots accueillis favorablement par l'ADIM, qui voit dans cette intervention l'occasion de mettre le débat sur la place parlementaire. « En Italie, les internautes ont obtenu gain de cause grâce à un amendement du Parlement pour la mise en place d'un tarif forfaitaire sur les communications Internet », note Serge Romans, porte-parole de l'ADIM. L'association, qui voit le nombre de ses adhérents grimper chaque jour, attend donc les résultats du boycott annoncé et d'éventuelles propositions de France Télécom pour décider de la suite à donner au mouvement. Jeudi 10 décembre, elle a reçu un nouveau soutien. Le fournisseur d'accès Worldnet, pionnier du secteur en France,

a en effet annoncé qu'il s'engageait à ses côtés. Sébastien Socchard, PDG de Worldnet, qui compte 50 000 abonnés, précise les raisons de son engagement : « Je constate que certains de nos abonnés paient jusqu'à 80 % de frais téléphoniques sur leur facture Internet. C'est pour cette raison que quand l'ADIM nous a demandé du soutien nous avons dit oui. » Et de poursuivre : « France Télécom se défend en prétendant que la moyenne de ses abonnés Wanadoo

ne surfe en moyenne que 9 heures par mois. Mais, cette moyenne, on n'en a rien à faire ! Il faut baisser le coût des communications locales. Nous proposons un abonnement à 99 francs TTC par mois, c'est-à-dire au même prix que les fournisseurs d'accès américains. Par contre, nous achetons le mégaoctet de bande passante 40 000 francs contre 7 000 francs aux Etats-Unis. C'est là le problème. » Ce discours virulent n'a pas trouvé d'écho chez les autres fournisseurs d'accès qui,

pour l'instant, préfèrent ne pas s'engager dans cette voie. L'opérateur national rappelle qu'il n'est pas contre l'idée d'une forfaitisation et qu'il a d'ailleurs déjà fait une proposition en ce sens il y a quelque temps. « Cette proposition a été rejetée par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), précise-t-on chez France Télécom. L'ART a estimé que nous étions en position de monopole sur le marché des communications locales. » « MAUVAIS PROCÈS » Les deux camps se renvoient donc aujourd'hui la balle. « Notre rôle n'est pas de faire la politique tarifaire de France Télécom, commente Pierre-Alain Jeanneney, directeur général de l'ART. Nous contrôlons les offres proposées par l'opérateur, nous émettons un avis, mais, au final, ce sont les ministres de tutelle qui prennent la décision. » De son côté, France Télécom, principal mis en cause dans cet appel au boycott, s'indigne du « mauvais procès » fait par certaines associations et rappelle que, avec Primaliste Internet, le Forfait Local et Numéris Itoo, sa gamme

de produits pour les internautes offre des conditions avantageuses pour la navigation. « Au niveau du coût des communications locales, nous nous situons derrière l'Espagne, l'Italie et la Suède, mais devant les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Angleterre et le Danemark », précise-t-on chez l'opérateur français. France Télécom se défend aussi en arguant que le forfait à 200 francs par mois, réclamé par une partie des associations, n'est intéressant que pour les gros consommateurs. L'opérateur annonce également qu'il réfléchit à l'extension de sa formule Primaliste Internet en la faisant démarrer à 19 heures au lieu de 22 heures, répondant ainsi à l'une des revendications de l'ADIM. L'idée devrait être soumise rapidement à l'ART qui s'est déclarée favorable à cette solution lors de sa récente rencontre avec les responsables de l'ADIM. Si, pour le moment, France Télécom ne souhaite pas s'exprimer officiellement sur le boycott, un succès du mouvement des internautes pourrait la contraindre à sortir de sa réserve et à annoncer cette mesure très rapidement. Guillaume Fraissard

MOTS CROISÉS

Word search puzzle grid with numbers 1-11 and letters.

HORIZONTALEMENT 1. Aide du plus fort sur le terrain. II. Difficile à aborder. III. Strophes de gloire. Remettez en fonds ou tout perdre. IV. En opposition, mais ne s'opposent pas. Reproduction interdite. V. Honneur en noirs et blancs. Chef-lieu de département. VI. Lettres dures ne manquent pas d'intérêt. Un bon endroit pour se reposer. VII. Possessif. Interjection. En liesse. VIII. Sa femme aime le sang. Pour une lecture quotidienne. IX. A perdu sa neutralité. Retour apprécié. X. Nous trahit en erreur. XI. Compositeur danois. Bien fatigué.

ÉCHECS

Chess puzzle diagram and text: MONARCH ASSURANCE OPEN (Port Erin, Ile de Man, 1998). Blancs : D. Frydman. Noirs : K. Arkell. Partie anglaise.

NOTES a) Après 7... d5 ; 8.0-0, 0-0 ; 9. cxd5, Cd5 ; 10. Cxd5, Cd4 ; 11. Fg5!, les difficultés des Noirs sont réelles : si 11... Tg8 ; 12. é3, Cg5 ; 13. Cd7! la suite 7... Cg4 est souvent jouée ; par exemple : 8. é3, Cg5 ; 9. Dd2, d6 ; 10. h3, Fd7 ; 11. Fd2, 0-0 ; 12. Tc1, Tg8 ; 13. Cc2, Fg6 ; 14. h3, Da5, avec égalité (Beckman-Vaganian, Moscou, 1991). b) Un carrefour bien connu : les Blancs ont le choix entre 10. é4, 10. Fd2, 10. Fg5, 10. Dh4, 10. Dd2 ou 10. Dd3. c) Ou 10... Fg5 ; 11. é4, Fg6. Ou 10... a6 ; 11. Fc3, Cg4. Ou 10... Da5 ; 11. h3, Fg6. Le trait du C-R (10... Cd7), souvent expérimenté, laisse souvent aux Blancs un petit avantage de position. d) 11. b5 est un peu lent : 11... Cc5 ;

ÉTUDE N° 1822

Chess study diagram and text: Étude N° 1822 G. KASPARIAN (1928).

NOTES a) Après 7... d5 ; 8.0-0, 0-0 ; 9. cxd5, Cd5 ; 10. Cxd5, Cd4 ; 11. Fg5!, les difficultés des Noirs sont réelles : si 11... Tg8 ; 12. é3, Cg5 ; 13. Cd7! la suite 7... Cg4 est souvent jouée ; par exemple : 8. é3, Cg5 ; 9. Dd2, d6 ; 10. h3, Fd7 ; 11. Fd2, 0-0 ; 12. Tc1, Tg8 ; 13. Cc2, Fg6 ; 14. h3, Da5, avec égalité (Beckman-Vaganian, Moscou, 1991). b) Un carrefour bien connu : les Blancs ont le choix entre 10. é4, 10. Fd2, 10. Fg5, 10. Dh4, 10. Dd2 ou 10. Dd3. c) Ou 10... Fg5 ; 11. é4, Fg6. Ou 10... a6 ; 11. Fc3, Cg4. Ou 10... Da5 ; 11. h3, Fg6. Le trait du C-R (10... Cd7), souvent expérimenté, laisse souvent aux Blancs un petit avantage de position. d) 11. b5 est un peu lent : 11... Cc5 ;

ÉTUDE N° 1821

Chess study diagram and text: Étude N° 1821 A. GOLUBEV (1994).

NOTES a) Après 7... d5 ; 8.0-0, 0-0 ; 9. cxd5, Cd5 ; 10. Cxd5, Cd4 ; 11. Fg5!, les difficultés des Noirs sont réelles : si 11... Tg8 ; 12. é3, Cg5 ; 13. Cd7! la suite 7... Cg4 est souvent jouée ; par exemple : 8. é3, Cg5 ; 9. Dd2, d6 ; 10. h3, Fd7 ; 11. Fd2, 0-0 ; 12. Tc1, Tg8 ; 13. Cc2, Fg6 ; 14. h3, Da5, avec égalité (Beckman-Vaganian, Moscou, 1991). b) Un carrefour bien connu : les Blancs ont le choix entre 10. é4, 10. Fd2, 10. Fg5, 10. Dh4, 10. Dd2 ou 10. Dd3. c) Ou 10... Fg5 ; 11. é4, Fg6. Ou 10... a6 ; 11. Fc3, Cg4. Ou 10... Da5 ; 11. h3, Fg6. Le trait du C-R (10... Cd7), souvent expérimenté, laisse souvent aux Blancs un petit avantage de position. d) 11. b5 est un peu lent : 11... Cc5 ;

ÉTUDE N° 1822

Chess study diagram and text: Étude N° 1822 G. KASPARIAN (1928).

NOTES a) Après 7... d5 ; 8.0-0, 0-0 ; 9. cxd5, Cd5 ; 10. Cxd5, Cd4 ; 11. Fg5!, les difficultés des Noirs sont réelles : si 11... Tg8 ; 12. é3, Cg5 ; 13. Cd7! la suite 7... Cg4 est souvent jouée ; par exemple : 8. é3, Cg5 ; 9. Dd2, d6 ; 10. h3, Fd7 ; 11. Fd2, 0-0 ; 12. Tc1, Tg8 ; 13. Cc2, Fg6 ; 14. h3, Da5, avec égalité (Beckman-Vaganian, Moscou, 1991). b) Un carrefour bien connu : les Blancs ont le choix entre 10. é4, 10. Fd2, 10. Fg5, 10. Dh4, 10. Dd2 ou 10. Dd3. c) Ou 10... Fg5 ; 11. é4, Fg6. Ou 10... a6 ; 11. Fc3, Cg4. Ou 10... Da5 ; 11. h3, Fg6. Le trait du C-R (10... Cd7), souvent expérimenté, laisse souvent aux Blancs un petit avantage de position. d) 11. b5 est un peu lent : 11... Cc5 ;

BIENNALE La 13^e Biennale de Martinique, carrefour des guitares, devait s'achever le 13 décembre à Fort-de-France. Depuis 1975, la manifestation a accueilli tous les musi-

ciens qui comptent en guitare classique, populaire ou jazz, en dosant découvertes et créations, musique savante et art populaire. Cette année, les artistes ont raconté en mu-

sique l'abolition de l'esclavage. ● LE PIANISTE Alain Jean-Marie et le guitariste André Condouant, perfectionnistes discrets, ont montré le 9 décembre ce que jouer

Monk veut dire, en première partie du trio Christian Escoudé (guitare), Michel Donato (contrebasse) et Pa-

co Charlery (percussions). ● UN INCONNU prodigieux, le Cubain José Angel Navarro, a révélé sa technique unique de percussions sur guitare, instrument qui lui permet de reproduire les rythmes yorubas qui ont bercé son enfance.

Fort-de-France raconte en musique l'abolition de l'esclavage

Depuis 1975, l'automne antillais résonne du chant des guitares classiques, populaires et jazz dans les mains de tous les musiciens qui comptent

13^e BIENNALE: MARTINIQUE. CARREFOUR DES GUITARES. Fort-de-France, du 5 au 13 décembre.

FORT-DE-FRANCE de notre envoyé spécial
Un festival se mesure à ce qu'il brasse, à ce qu'il oublie, à ce qu'il dit. La musique se voit. A Fort-de-France, le 9 décembre, l'essentiel est dit. Première partie: Alain Jean-Marie (piano) et André Condouant (guitare), Parisiens de Guadeloupe, carrières importantes, personnalités graves, et ceci, qui tranche avec une des idées que l'on se fait du jazz: une extrême discrétion. Le répertoire est soigné comme un recueil de poèmes. Le lieu, l'Atrium, nouveau centre culturel, joint certaine majesté des matériaux et des formes à une haute technologie (ten rodage). Le son est raffiné. La climatisation agace les guitares. Tous les musiciens qui comptent, en guitare classique et populaire ou en jazz, défilent ici depuis 1975. Maîtresse d'œuvre: Fanny Augnic. L'équipe du Centre martiniquais d'action culturelle tourne comme un orchestre (plutôt dans le genre des big bands de Benny Carter). Il pleut pas mal. La banane souffre. Le soleil fait face. Le port est bloqué. L'abolition de l'esclavage se raconte par la musique.
Beethova Ovas (Hålti) remet les choses au présent avec Kafi (Mar-

tinique). Alain Jean-Marie et Condouant, ce serait plutôt le passé du futur: le jazz dans sa science. Jean-Marie et Condouant, dans la maturité de la cinquantaine, sont des perfectionnistes. Le fond est réglé comme du papier à musique. Ils ont des ouvertures, des libertés, des sorties intrépides. C'est après cela que courent sans le savoir les jeunes musiciens. Cette liberté. Leur traitement d'une composition de Wayne Shorter, une autre de Miles, est un acte pur d'autonomie. Sur *Monk's Mood*, Jean-Marie quitte son siège, s'enfonce dans l'ombre de l'immense scène, esquisse, ne se croyant pas visible, une volte soudaine très inattendue en souvenir de Monk. On l'a souvent entendu au sommet: peut-être pas avec cette plénitude, cette maturité. Qu'on lui donne donc les plus belles salles, les acoustiques les plus sévères, les meilleurs pianos, on saura ce que jouer Monk et le reste, dans cet esprit, veut dire.

Deuxième partie: Christian Escoudé (guitare), Michel Donato (contrebassiste du Québec) et Pa-



Le guitariste Christian Escoudé, au Duc des Lombards, à Paris, en 1996.

Un festival ne triche pas, c'est bien le risque, il dit toute sa vérité. Ici, on attend les musiciens, en toute connaissance de cause. Le public est musicien, aime les percussions. L'histoire de l'esclavage et des Amériques est une histoire de tambour. Les tambours étaient interdits dans la plantation: trop d'appels, de rappels et de révoques

rôle déferlant de son batteur Loïc Ponthieux et les basses, la voix de très espéré mais très imprévisible Paco Séry (Afrique de l'Ouest); mais aussi la façon dont Jean-Pierre Como frappe le piano, dénoue une prestation qui démarrait timidement, l'emballa. Un concert bascule souvent sur un geste, une décision.

LES PERCUSSIONS ET LES BASSES

Le goût local, ce sont les percussions et les basses, la voix de basse, l'autre censure de la plantation. D'où l'accueil réservé à Donato, Michel Aïbo (Sixun) et Alex Bernard dans le big band de guitares dirigé par Jef Baillard et Eric Bonteur. Histoires souterraines: Condouant avait commencé par la contrebasse, renonce au profit de la plus commode et transportable guitare. La guitare à la place tient le violon en Europe centrale. Un inconnu au bataillon, nouveau venu (de Cuba) sur la scène du monde, José Angel Navarro, aurait voulu jouer des percussions. Faute d'en trouver, il prend la guitare. Il en fait un prodigieux outil, invente sa technique sans précédent. Elle se résume dans ce projet digne d'un fou: « J'ai voulu traiter chacun de mes doigts comme une main de percussionniste. » La dissociation visible et maîtrisée à quelque chose d'inquiétant. Elle relève de

la prestidigitacion et de l'auto-biographie. Navarro reproduit les rythmes nègres, yorubas, qui le fascinaient dans l'enfance: sa façon à lui de raconter Cuba, les bruits de la rue, les fêtes, le son des tambours et de la mélodie. Le festival met à l'épreuve: on suit les artistes en stage, en master class, en répétition, en plein air. Navarro est un cas.

Comme l'est un autre point fort du programme, Habib Kotté (Mali), chanteur, griot, magicien, son groupe Bamada et l'incroyable vétéran Kéléfign Diabaté (sobriquet: hult ans de philosophie et de balafon). C'est une des formations les plus réjouissantes qu'on ait vues depuis longtemps. La biennale a toujours dosé ces « découvertes », les créations, la musique classique, l'art populaire. En attendant, ce dimanche 13 décembre 1998, le blues obligatoirement (Big Joe Turner) et une figure de proue de la basse (Stanley Clarke). Peut-être, à force de tambours, c'est un de leurs rôles, les dieux de la pluie se seront-ils calmés.

Francis Marmande

★ Christian Escoudé, *Suite for Gypsies*: 1 CD PolyGram. Gitanes 558 403 2. Alain Jean-Marie, *Bi-guitars Reflections: « sérénade »*: 1 CD BMG 11372.

Les percussions yorubas sur une guitare

JOSÉ ANGEL NAVARRO a trente-quatre ans, un physique d'informaticien à Orsay, une formation d'ingénieur civil, beaucoup de présence en scène. Il aime Cuba comme les Cubains aiment Cuba, d'un amour spécial. « Je suis retourné aux traditions africaines, à leur religion très active. Je respecte toutes les religions, mais je ne m'en soucie pas. Les formes de celles-ci, les tambours, la symbolique avec laquelle ma génération a rompu m'intéressent. C'est un acte autobiographique, ethnologique, et de mémoire. N'ayant qu'une guitare, j'ai cherché les moyens de m'en sortir. Je veux rendre, avec les moyens de l'instrument, les musiques de la campagne, de la rue, de la fête et du secret, rythmes et mélodies mêlés. » On dit de Chano Pozo, le percussionniste de Dizzy Gillespie, qu'il a été assassiné (en 1948) pour avoir transmis sur scène des formules secrètes. « C'est sans doute une légende, estime José Angel Navarro. On ne transmet que ce que l'on peut transmettre. Je me suis fait cette technique d'amortis, d'harmoniques, rythmant les mélodies pour tout rejoindre. Quand les gens du métier

entendent mes disques, ils veulent me voir pour être sûrs qu'un seul instrumentiste opère. J'ai beaucoup joué en Andalousie, avec les flamencos. Je ne me consens pas de meubler. Dans ma commune de Glines, au sud de La Havane, j'habite Leguina, le quartier des tambours. Autour de la vierge Santa Barbara, transportée de Barcelone, on célèbre toujours Ochún, la divinité de la fécondité et Xango, le dieu de la vérité des tambours et du bal, vêtu d'une robe de femmes. C'est un mélange incroyable qui culmine par deux jours de fête, les 3 et 4 décembre. Cela aussi, j'essaie de le restituer à deux mains et six cordes. » Cudéusement, sa rencontre avec Dédé Saint-Prix (percussionniste, Martinique) n'est pas moins forte que ses exploits trouillants en solitaire. Le mois dernier, la revue *Pulse* (États-Unis) a énoncé dix raisons de lever l'embargo sur Cuba: *Miel*, le disque (mal distribué) de Navarro y figure en bonne place (CD Ashé 2002).

R.M.

Michel Portal, clarinettiste, saxophoniste et compositeur

« J'ai besoin de croiser des étoiles filantes »

MICHEL PORTAL, né à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) le 25 novembre 1935, soliste réputé dans la musique classique et interprète sollicité par les compositeurs de la musique contemporaine, a participé aux divers mouvements du jazz en Europe depuis la fin des années 60 et est l'une des rares vedettes du genre en France. Il jouera, en quintette, au New Morning, à Paris, lundi 14 décembre.

« Quel est votre rapport au jazz ?
- Je n'ai pas de culture de musicien de jazz, mais j'ai écouté et je continue d'écouter les grands classiques du jazz; je n'ai appris que comme ça, mais sans vraiment acquiescer l'ABC, c'est curieux. Si on me présente une partition de Mozart, je me dis que j'ai fait le Conservatoire, les études pour cela. Pour le jazz, je n'ai pas fait l'école des standards. C'est l'idée de faire un chorus mieux qu'un autre, et ça ne m'a jamais vraiment attiré.

« Y a-t-il des interférences entre les différentes musiques que vous jouez ?
- Il y a toute une technique nouvelle de la clarinette dans la musique improvisée que je n'ai pas poussée comme ont pu le faire Evan Parker ou Louis Sclavis, parce que j'ai eu peur pour le classique. A un moment, je ne pouvais plus jouer, il a fallu que je m'enferme, comme dans un monastère, à faire

des gammes, des exercices. Je me demandais: est-ce que je lâche l'un ou l'autre, et je ne pouvais pas. Dans tous les cas, on se demande ce qu'on va faire avec ça, avec la musique; il s'agit surtout de défendre sa vie, défendre son expression.

« La musique que vous jouez vous rend-elle heureux ?
- Je ne sais pas. Je montre un truc qui est cassé, qui est éphémère, qui est fragile. C'est le reflet total de ma vie, bizarre, avec un point d'interrogation; c'est le reflet de ma personnalité. Tous les thèmes que je développe forment une sorte de voyage qui foute le camp. Je suis un nomade, pas un prophète, je n'ai pas envie de montrer une vérité dans la musique.

LES TRAVERSÉES		CALAIS/DOUVRES	
à partir de	AR	à partir de	AR
560 ⁽¹⁾	5 JOURS	820 ⁽²⁾	5 JOURS
	1 voiture jusqu'à 2 passagers		1 voiture jusqu'à 2 passagers
N° Azur 0801 63 63 01			



Vu le confort de nos bateaux, si vous ne venez pas, c'est que vous êtes cloué sur place.

SEAFRANCE
SEA LINK

Mais que faites-vous encore là ?

La techno se réécrit avec ses origines

Comme l'ethnique sont formés sur la vie collective la prime douches culturels

Les tentations africaines

Le lendemain, vous en écrivez un autre et l'on voit siffler...
- Quelle place occupez-vous aujourd'hui ?
- Oh, numéro quinze, vingt. J'ai d'abord le sentiment d'être quel-
qu'un qui a dépassé les soixante ans. Ma place, je ne la connais pas. Je vois qu'il y a des disques qui se vendent, des gens qui s'occupent de moi profession-
nellement, des gens qui me demandent comment ça va, des concerts. Mais je ne me vois ni en chef de file, ni en gourou, ni en inspirateur. On a parlé, dans la presse, des "portaliens" ou des "coltraliens". Mais je n'entends pas tous les jours à la radio des gens qui jouent comme Portal. A certains moments, j'ai constaté qu'on me piquait des idées. Alors, j'ai fait des musiques beaucoup plus explosives, plus folles, avec plein de musiciens différents. Aujourd'hui, je suis entouré par un groupe un peu plus stable. J'ai toujours besoin de voyager dans la musique, de rencontrer des musiciens, de croiser des étoiles filantes.

Propos recueillis par Sylvain Sicler

★ New Morning, 7-9, rue des Fêtes-Ecuries, Paris 10^e, 8^e Châteaud'Éau, Le 14, 21 heures, Tél.: 01-45-23-61-41. Du 110 F à 130 F.

البيان

صحنه من الأصل

La techno se réconcilie avec ses origines traditionnelles

Les musiciens électroniques, apparus à l'ère du recyclage et dans la société postindustrielle, devaient forcément arriver à la question des racines

LONGTEMPS, les machines ont été classées au rang de prédatrices, et les musiciens de l'ère électronique à celui de pilliers de sons n'hésitant guère à sampler (échantillonner) les voix pygmées ou les tambours vaudous avec le même appétit dévorant que les a jetés, ordinateur en main, sur la piste de James Brown, Miles Davis ou Aretha Franklin. Les musiques du monde sont devenues dans les années 80 l'hypermarché du piratage new age, façon Deep Forest, et le rythme n'obtient le champ des emprunts du rap. Si DJ et MC du hip-hop continuent de faire leurs courses du côté de chez Motown ou Stax, et parfois chez Deutsche Grammophon, le rapport a changé entre les musiques ethniques et les musiques électroniques.

« En France, on dira « techno », un terme qui ailleurs désigne, de manière restrictive, un courant plus durement technique. Naguère en position dominante, l'ordinateur se plie aujourd'hui aux exigences de ses ancêtres musicaux. Tout va vite, tout s'accélère, y compris les rythmes, les pulsions de la musique (les fameux BPM, les beats per minute, 80 en ce qui concerne le cœur humain, de 120 à 200 pour la techno, une musique conçue pour taper sur les nerfs et influer sur le métabolisme). Les musiques électroniques, la techno en particulier, sont apparues à l'ère du recyclage : les musiciens repêchent les modes éphémères et les histoires enfouies, investissent les forêts, hangars et warehouses (entrepôts) désertés par la société postindustrielle. Dix ans plus tard, ils en sont forcément arrivés à la question des racines.

Asian Dub Foundation ou Talvin Singh à Londres (Le Monde du 3 octobre 1998) donnent une version asiatique de l'électronique londonienne. A New York, le Haïtien Jephthé Guillaume ou le Portoricain Joe Claussell comparent et marient les tambours rituels vaudous à la house, ce mélange détonnant de culture technoïde et de musiques noires inventé par des DJ dans les clubs de New York, Chicago ou Detroit. En France, un jeune DJ et compositeur lyonnais, Frédéric Galliano, met quatre notes de Miles Davis en répétition constante, enquête au Mali sur les mystères des boucles sonores du balafon tra-

Comme les musiques ethniques, les raves sont fondées sur la communion collective éphémère, la primauté du bouche-à-oreille, une culture de la drogue

Dans les sociétés traditionnelles, cela signifie, définit donc Michel Leiris : « Être hors de soi (comme l'impique la transe... et comme les mystiques y parviennent dans leurs extases), se propulser dans un autre monde (ainsi que fait le chamaman), devenir un autre que soi (ce à quoi revient la possession) ». On se souviendra des cinquante mille danseurs illégaux à Castleorton en Angleterre, au début des années 90, ou des quinze mille jeunes Français embourbés cinq jours durant dans un Teknival organisé dans un champ du côté de Mehun, au printemps 1998.

House et techno ont un mode de consommation identique à celui des

musiques ethniques : communion collective éphémère plutôt que concerts, primauté du bouche-à-oreille (les fameux flyers, petits papiers distribués aux initiés, les infos on line, la démultiplication des identités des DJ...), et une culture de la drogue - dangereuse, car non encadrée. Dans les deux cas, ces genres sont transposables en disque sont liés à leur environnement. Si les polyphonies pygmées empruntent au silence des forêts ou au chant des oiseaux, la techno et le hip-hop puisent dans l'urbain, mais aussi dans les bruits de la technologie dominante.

Le groupe britannique Coldcut phrase la voix désincarnée des logiciels Microsoft. Dans les années 70, les Allemands de Kraftwerk se forgent une identité futuriste en calquant leur esthétique sur la science-fiction. Il y a bien de la rigueur et de la rigidité chez ces derniers, inventeurs officiels de la techno - mais on ajoutera les noms de Pierre Schaeffer, fondateur en 1948 du Groupe de recherche musicale (GRM) de la RTF, et de Pierre Henry, auteur avec Michel Colombier de *Messe pour le temps présent*, premier tube de techno-pop, conçu en 1967 à la demande de Maurice Béjart.

Chez Kraftwerk, comme chez l'Américain Jeff Mills ou les Allemands Auterech, il y a une constante : la fascination du répétitif (la robotisation), qui est le lot commun des musiques de transe. « La répétition engendrerait elle-même la jouissance », écrit Roland Barthes dans *Le Plaisir du texte*. Les exemples ethnologiques abondent : rythmes obsessionnels, musiques incantatoires, rituels, rites, *nembutsu bouddhique*, etc. : répéter à l'excès, c'est entrer dans la transe, dans le zéro du signifié. A une différence près : si la house et la techno ont leurs gourous secrets (Mike Banks, dit Mad Mike, fondateur d'Underground Resistance à Detroit en 1988, qui ne se montre jamais, crypte des messages en morse dans ses enregistrements, refuse tout compromis avec le commerce blanc), elles demeurent hors du champ du sacré - à moins de comparer les galettes vinyles à d'hypothétiques hosties, ce qui a été fait.

Veronique Mortaigne



Jephthé Guillaume (à gauche) à New York, avec son producteur Jo Claussell.

Guide

● **Albums.** Jephthé Guillaume, *Voyage of Dream*, 1 CD double Spiritual Live Music/Chrysalis-EMI. - *Spiritual Life Music*, 1 CD Style Chrysalis. *Black Jazz Chronicle*, Futur Juju, avec Ashley Beedle, 1 CD Style/Chrysalis. - Egalement avec Joe Claussell et Jephthé Guillaume, *Trip do Brasil*, 1 CD Krypton/Columbia. - Frédéric Galliano, *Live Infinis*, 1 CD F Communication. Néba Solo remixé par Frédéric Galliano et DJ Jeff Sharel, 1 disque vinyle Frikya

FRI0001. - Sur le même label, remixes de *Fatien* et *Yankaw* de Nabawa Doumbia par Fred Galliano, sortie en janvier. ● **Concerts.** Fred Galliano et Nabawa Doumbia le 23 décembre à Paris (Cithéa) et le 24 à Saint-Denis (Festival Africolor). En direct sur France-Inter le 19 décembre à 17 heures (« Sur le pont des artistes » d'Isabelle Dhordain). Création Nabawa Doumbia et Claude Barthelemy le 12 décembre, à 21 heures

au Pré-Saint-Gervais, Gymnase Séverine, avenue Edouard-Vaillant. M^e Porte des Lilas. Tél. : 01-49-42-73-57. ● **Livres.** *La Musique et la transe*, Gilbert Rouget, éd. Gallimard, coll. Tel, 495 p., 90 F. *Sacred Art of Haitian Vodou*, catalogue (en anglais) sous la direction de Donald I. Cosentino. UCLA Fowler Museum of Cultural History (Etats-Unis), 444 p., 60 dollars. *Artpress*, numéro spécial *Techno, anatomie des cultures électroniques*, 95 F.

A New York, DJ vaudou et rythmes africains

NEW YORK

de notre envoyée spéciale Grand bonhomme aux mains larges et aux épaules de paysan - la voix est à l'avenant -, Jephthé Guillaume trinballe un ghetto-blasteur, radiocassette de grand format, dans un sac plastique. Sur le parvis de l'American Museum of Natural History, qui fait face à Central Park, il montre une étiquette scotchée sur la bande de fréquence de cet instrument datant de temps déjà anciens (vingt ans) et qui servit de base aux prophètes du reggae et aux danseurs du hip-hop des rues : on peut y voir le logo de Radio-Soleil, de Haiti, pays d'origine de Jephthé Guillaume, New-Yorkais à jamais branché sur sa ville de naissance, Port-au-Prince. Jephthé Guillaume, bassiste, proche de Pras Michel, l'un des trois rappers des Fugees, lui aussi d'origine haïtienne, est pourtant un jongleur de sons électroniques, habitué des machines complexes de la house music.

Son dernier album, *Voyage of Dream*, est, selon Gage Averill, ethnomusicologue à l'université de New York, « rempli d'images de déplacements [ceux des esclaves africains vers les Amériques, et des Haïtiens chassés par la dictature et la misère vers les Etats-Unis], de voyages, de recherche d'unité, de complétude spirituelle ». Bruit de vagues, battements des tambours des cérémonies rara, glissements new age et BPM accélérés : DJ techno-vaudou, Jephthé, fils d'un pasteur protestant et auteur d'un hypertonique *Rara Shout Outs?* Sûrement. Pour expliquer ce

qu'il est, le musicien, bardé de colliers iorubas et portant une canne au pommé en forme de tête africaine et de serpent - « *Dambala, l'esprit de l'eau* » - a préféré à un quelconque café ou studio d'enregistrement la visite de l'exposition « Art sacré vaudou » au Musée d'histoire naturelle de New York, sans doute l'une des meilleures jamais présentées sur le sujet.

Jephthé Guillaume ne se lasse pas de contempler les naïvetés paysannes du peintre sur tissu Préfète Duffaut, la déchéance de Duvalier, peint en robe de mariée et en train de se tirer une balle dans la tête. Il égrene comme autant de notes synthétiques les splendeurs des drapeaux de perles où figurent les symboles des divinités, Dambala, Ogun, Danbala Wedo... « Nous avons tous des rêves », dit Jephthé Guillaume, celui de Martin Luther King, celui de nos ancêtres. »

DÉLIRES EXTATIQUES

Jephthé Guillaume est venu au musée avec son comparse Joaquin « Joe » Claussell, grand garçon métis habillé de batik africain. Ce Portoricain de New York est l'un des fondateurs, avec Danny Krivitt et le DJ français François Kevorkian, des soirées Body & Soul organisées le dimanche au Club Vinyl, sorte de Mecque de la dance new-yorkaise, proche de l'Hudson, où la célébration « orgiaque » (délire de sons, chaleur intense, conglomérat des corps) rappelle dans la légèreté, et sans le vin, que Dionysos était bien en Grèce le dieu du délire extatique. Joe Claussell est devenu

DJ après une « birthday party célébrée au Paradise Garage par Larry Levan » [DJ mythique de la période post-disco des années 80, l'un des fondateurs de la house]. Son intérêt pour les rythmes de la diaspora noire vers les Amériques lui inspire des mariages et des remixes hauts en couleur, des prestations en club. « *Quand je suis en train de jouer, mon esprit est lié à l'espace : je vois des étoiles... le suis ici physiquement, mais mon esprit est là-bas dans le système solaire.* »

« Jephthé », dit Joe Claussell, ne fait pas de la house, il joue de la musique haïtienne, et il se trouve que l'électronique est partout. Il est ainsi le premier artiste house haïtien. Les mixes électroniques créent une musique spirituelle avec des sons organiques. L'organique, mot récurrent dans la house américaine, signifie ici le désir de se démarquer de la robotique de la techno industrielle *hardcore* et la volonté de revenir à l'émotion, au physique. Joe Claussell, tout comme Jephthé Guillaume, ajoute ainsi aux sons des machines de vrais instruments, tambours, voix, guitares, flûtes.

Autant d'héritages afro-américains également revendiqués par Basil, jeune DJ de la « nouvelle scène afro-centriste », selon la revue française *Coda*. Militant de la house engagée, Basil intègre dans ses mixes des discours de Louis Farrakhan, patron raciste de la Nation of Islam. Au plaisir de la rave et de la danse, on ajoutera alors le bras armé de l'idéologie.

V. Mo.

Les tentations africaines de Fred Galliano

BOUGOUNI (MALI)

de notre envoyé spécial « Je suis d'abord seul en scène. Je crée un climat avec un sample d'ambiance de ville. Puis tout s'installe progressivement. Je fais tourner une boucle et les musiciens se posent comme ils veulent. » Allongé sur une natte, Frédéric Galliano, le plus intellectuel des DJ français, explique la musique qu'il veut créer. N'Gou Bagayoko, guitariste-arrangeur de la star de la chanson malienne Nabawa Doumbia, l'écoute attentivement. Séance de travail au calme, dans la cour de la chanteuse, à Bougouni, chef-lieu du Wassoulou, au sud de Bamako. L'eau du thé fraisonne et parfume l'atmosphère. Un air filtre d'un radiocassette épuisée : ce sont les maquettes des nouveaux titres de Nabawa Doumbia qui seront enregistrés dans quelques jours à Bamako, sous la direction artistique du guitariste de jazz Claude Barthélemy. Jazz et musiques électroniques : la voix d'or du Wassoulou aime les unsques libres. Lorsqu'il a écouté la première fois sur disque Nabawa Doumbia, Galliano a été subjugué. En juillet, elle l'avait rejoint sur la scène de La Villette, après qu'il l'eût invitée sur son deuxième CD en 1997, *Live Infinis*. L'Afrique fait complètement partie des paysages sonores de Fred Galliano. Il a intégré la chanteuse ivoirienne Koko Ouadja dans son *Electronic Sextet*, qui compte aussi Lionel et Stéphane Belmondo - le premier est saxophoniste, le second joue du bagle - et Louis 2000, jeune chercheur en musique acoustique. Galliano adore brouiller les pistes, être là où ne l'attend pas. Sa musique est truffée de samples d'instruments afri-

cains (à Bamako et à Bougouni, il continue sa cueillette de sons). « Ma première grande révélation a été *Oumou Sangaré*, une des plus grandes chanteuses africaines », explique-t-il. Nabawa Doumbia, ajoute-t-il, « est plus rock'n'roll » - traduire par plus marrante, plus décontractée.

DANS LES GLISSEMENTS DE TERRAIN

En février 1998, Fred Galliano est parti à Dakar avec un ami, également producteur de musique électronique, Jeff Sharel. De cette première immersion dans le monde musical sénégalais sont nés plusieurs enregistrements (premiers résultats publiés en janvier, dont *Sabar*, un vinyle à tirage limité, en conformité avec les règles commerciales des musiques électroniques). Avec son producteur, Philippe Cornath, patron du label Cobalt et du Festival Africolor, il vient de créer Frikya, premier label croisé entre la techno et la musique malienne (distribué par F Communications).

Passionné de boucles, de suites mathématiques « présentes dans l'art contemporain ou la musique des Pygmées », il vient de réaliser le premier disque vinyle du label, deux remixes de titres du groupe de balafon Néba Solo, originaire du Sud malien, et dont la réputation ne cesse de croître. Le résultat est une vertigineuse boucle rythmique. « C'est dans les glissements de terrain qu'il se passe les meilleures choses », dit Frédéric Galliano. Il n'y a rien de plus ennuyeux que de parler à des convaincus. »

Patrick Labesse

MERCREDI 16 DÉCEMBRE

Après Y'AURA T'IL DE LA NEIGE A NOËL?

Humbert Balsan




VICTOR...

PENDANT QU'IL EST TROP TARD.

Un film de Sandrine Veysset

PYRAMIDE

سكنا من الأصل

FILMS DE LA SOIRÉE

- 20.35 Dangereusement vôtre... 23.00 L'Enigme du Chicago Express...

- 0.40 La Vie de château... 0.45 Les Chaussons rouges...

- 1.40 Le Troisième Homme... 3.50 Affreux, sales et méchants...

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

17.10 Le Monde des idées. Thème: le mouvement des chômeurs.

MAGAZINES

18.30 Le Journal international. Invité: Pierre Soulages.

19.00 Histoire parallèle. Semaine du 12 décembre 1948-1949.

20.00 Théâtre. Un phare au bout du monde.

20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invité: Yves Le Maner.

21.00 Faut pas rêver. Chine: l'histoire des lamas.

21.40 Métropolis. Invité: Michael Grüber.

22.30 Strip-tease. L'histoire et l'actualité.

22.55 L'As pas une idée? Invité: Pierre Lescure.

23.00 Tout le monde en parle.

20.05 Le Temps des vendanges.

20.35 Planète animal. Les royaumes de la forêt.

20.35 L'Hôtel en folie. 20.45 L'Aventure humaine.

20.55 La Femme. 21.30 Planète Terre.

21.35 La Opéra du futur.

21.55 American Supermarket.

22.00 Jazz Collection.

22.10 Mari Brothers.

22.10 Le Fleuve jaune.

23.00 Preuves à l'appui.

23.00 Les Empereurs romains.

23.30 Artèque.

23.45 Music Planet.

23.50 Pour l'amour des crocodiles.

0.00 Corpus Christi.

0.10 Sermoneaux.

0.50 La Saga de la FI.

17.55 Football.

18.00 Handball.

20.40 Baseball.

20.00 Richard Strauss.

20.30 Curlew River.

21.00 Les Opéras imaginaires.

21.50 Sonate pour violoncelle.

21.55 L'Orchestre.

22.10 Maria Callas.

23.15 Leos Janáček.

23.35 Madonna.

20.55 La Mamma.

20.30 Les Misérables.

20.45 Boulevard et Pérouchet.

22.40 Mûruti.

22.10 Le Visage du passé.

18.35 Homicide.

19.45 La Vie à cinq.

20.35 H. Une belle maman.

20.40 New York Undercover.

20.50 Le Caméléon.

20.55 Shogun.

21.00 Le Refuge.

20.55 Blague à part.

21.00 Maximum Bob.

21.20 Spin City.

21.45 South Park.

21.45 The Sentinel.

22.40 Profiler.

NOTRE CHOIX

20.45 Ciné Cinéma 1

Bouvard et Pécuchet [1/2]. Le chef-d'œuvre inachevé de Flaubert...

21.00 Muzzik

Les Opéras imaginaires. Pour petits et grands, douze films d'animation...

0.45 Arte

Les Chaussons rouges. Au nom de l'art, un maître de ballet veut faire sa créature d'une jeune et ambitieuse danseuse...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1

- 18.00 Sous le soleil. 19.00 Métrose Place. 20.00 Journal, Météo.

FRANCE 2

- 18.25 R.L.G. 19.45 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.50 et 20.45 Tirage du Loto.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion. 18.50 et 1.45 Un livre, un jour. 19.50 et 20.45 L'Info de l'information.

CANAL +

- 19.00 T.V. 19.59 Jean-Luc et Faipassa. 20.05 Les Simpson.

ARTE

19.00 Histoire parallèle.

- 19.45 Météo, Arte info. 20.05 Le Dessous des cartes. 20.15 Cruellement vôtre.

M 6

- 19.10 Turbo. 19.45 Warning. 19.54 Le Six Minutes, Météo.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.00 Fiction. 20.00 Fiction. 20.30 Météo.

FRANCE-MUSIQUE

- 19.30 Carmen. 19.59 Jean-Luc et Faipassa. 20.05 Les Simpson.

RADIO-CLASSIQUE

- 20.00 Jan Vaclav Vorisek. 20.00 Jan Vaclav Vorisek. 22.00 Da Capo.

FILMS DU JOUR

18.00 Au-delà des lois... 19.30 100 jours...

20.30 Le Transsibérien... 20.40 Tout le monde en parle...

20.55 L'Enfer... 21.30 Planète Terre...

22.55 Les Dents de la mer... 23.05 Carrié au bal du diable...

23.55 Retour à la vie... 0.10 Black Perry...

0.30 Les Grandes Manœuvres... 22.55 Passage à l'acte...

21.00 Denise au téléphone... 21.00 Les Dents de la mer...

21.00 Jacky et Céline... 21.00 Les Dents de la mer...

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 21.30 Le Monde des idées.

18.30 Le Grand Jury RTL.

18.30 Brise-glace.

19.00 Public.

22.55 Politique dimanche.

MAGAZINES

11.00 D'acteurs.

12.30 Art sur images.

14.30 De l'actualité à l'Histoire.

15.30 Envois spéciaux.

15.40 Les Clubs-trotteurs.

16.45 Sud.

17.10 Le Bazar de Ciné Cinéma.

18.30 Le Gal Savoir.

19.10 Le Club.

20.00 Mise au point.

20.05 Six variations sur un thème.

20.45 De l'actualité à l'Histoire.

20.50 Capital.

21.45 Envoyé spécial.

22.30 Le Monde de TV5.

23.00 Les Dossiers de l'Histoire.

10.00 César.

17.05 Sidney Bechet.

18.00 Jazz Collection.

18.30 Les Empereurs romains.

19.00 Preuves à l'appui.

20.15 Le Temps.

20.30 Cinés et mémoires.

20.35 Peuple Makah.

20.40 Le Monde merveilleux.

21.30 Le Temps des cathédrales.

21.35 Léonard évincé.

22.00 La Vie de Fjordland.

22.05 Soirée thématique.

22.25 Voyage au cœur du règne animal.

22.30 Le Fado.

22.55 Grand document.

22.50 Lignes de vie.

22.55 VSO Love.

23.10 En quête de temps.

23.40 Himalaya. Le Népal.

SPORTS EN DIRECT

13.00 Biathlon.

14.35 Hippisme.

15.00 Luge.

17.00 Handball.

20.30 Snooker.

MUSIQUE

18.00 Johnny Griffin Quartet.

19.00 Maestro.

19.00 La Passion selon saint Jean.

21.00 Fela Kuti.

22.00 Fedoszevitch dirige.

22.25 Martial Solal.

0.30 An Evening with.

21.00 Fela Kuti.

22.00 Fedoszevitch dirige.

22.25 Martial Solal.

0.30 An Evening with.

20.30 Un métier de séigneur.

20.55 Duplex.

22.30 Patricia G. Hans Leich.

0.00 L'homme qui pleurait.

COURTS MÉTRAGES

2.05 The Bill of Rights.

SÉRIES

17.20 Equalizer.

17.35 Le Fugitif.

18.55 Stargate.

20.15 Nick Knatterton.

21.40 Homicide.

21.50 Derrick.

22.30 02: Routine.

22.30 New York Police Blues.

1.15 Star Trek Voyager.

3.45 Star Trek Classic.

NOTRE CHOIX

14.05 Canal +

Les bébés marsupiaux. Drôles de bêtes. Saviez-vous que ces mammifères (plus de 240 espèces) naissent avant terme et finissent leur développement dans la poche de maman?

22.50 France 2

Lignes de vie. Sarajevo, 15 avril 1995. Le soldat Eric Harjoquin meurt en direct sur un franc-tireur alors qu'il installe un conteneur pour protéger les Sarajevois de ces semailles de mort insatiables.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1

- 13.20 Walker, Texas Ranger. 14.10 Un tandem de choc. 15.00 Rick Hunter.

FRANCE 2

- 13.30 Vivement dimanche. 15.40 Les Globe-trotteurs. 16.40 L'Esprit d'un Jardin.

FRANCE 3

- 13.35 Les Peuples du temps. 14.30 Sports dimanche. 16.10 Mille hommes et un bébé.

CANAL +

- 14.55 En clair jusqu'à 14.55. 15.30 La Semaine des Guignols. 14.55 Marabunta.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Les Lumières du music-hall.

- 14.00 Intrigue à Istanbul. 15.00 Lonely Planet. 15.55 Le Sens de l'Histoire.

M 6

- 13.25 La Secte. 16.40 Plus vite que la musique. 17.10 Les Faux Frères.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.00 Dimanche musique. 20.30 Le Concert. 17.15 Les Faux Frères.

FRANCE-MUSIQUE

- 19.07 Comme de bien entendu. 20.30 C'était hier.

RADIO-CLASSIQUE

- 20.00 Cendrillon. 22.20 Soirée lyrique.

Moi, Eric, mort à Sarajevo ce soir 22h55

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et de la télévision...

Premier décryptage total du génome d'un animal

Cette étude d'un ver concerne de près l'homme

UN GROUPE de chercheurs américains et britanniques annonce dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *Science* (daté 11 décembre) être parvenu à décrypter l'ensemble des éléments qui composent le patrimoine héréditaire (génome) d'un organisme pluricellulaire. Il s'agit ici d'un ver dénommé *Cenorhabditis elegans* qui, par ses caractéristiques, intéresse au plus haut point les biologistes.

Au-delà de son aspect spectaculaire, cette première témoigne de la puissance de la génétique moléculaire et ouvre des perspectives dans la compréhension et la maîtrise du vivant, animal ou pathologique. Jusqu'à présent, seuls les génomes de virus, de bactéries et d'une levure (organismes unicellulaires) avaient pu être séquencés, parmi lesquels, ces derniers mois, ceux des bactéries responsables de la lèpre et de la tuberculose (*Le Monde* du 26 juin).

Le résultat des travaux publiés dans *Science* est le fruit d'une recherche menée conjointement depuis près de dix ans par deux équipes scientifiques, l'une du centre Sanger du Wellcome Trust de Cambridge (Royaume-Uni), et l'autre du centre de séquençage de l'université Washington de Saint-Louis (Missouri).

Réunies au sein d'un consortium pour le séquençage de *Cenorhabditis elegans* et financé par des fonds publics et privés, ces équipes ont œuvré sans vouloir, à la différence de quelques autres, rentabiliser leur travail par des prises de brevets sur les structures génétiques qu'elles découvraient. « Par ce travail, nous avons offert aux biologistes un outil très puissant d'expérimentation et de connaissance du fonctionnement du génome, a indiqué Robert Waterston qui a dirigé le travail pour la partie américaine. Nous serons dorénavant en mesure de poser et de répondre à des questions auxquelles nous n'avions jamais pensé jusqu'alors. »

Le séquençage des organismes vivants est devenu depuis quelques années, grâce à la mise au point de technologies performantes, une activité scientifique en expansion. Il s'agit ici de « déchiffrer » la totalité d'un génome. En d'autres termes, de déterminer avec précision l'enchaînement des paires de nucléotides, éléments unitaires de la structure de l'ADN, cette molécule en double hélice qui supporte le programme génétique de l'organisme concerné. Il s'agit d'un travail de titan dans la mesure où ce programme contient une quantité considérable d'informations se mesurant en millions de chaînes de nucléotides, ou millions de « bases » (Mb).

Ainsi que le génome de *Mycobacterium tuberculosis* - le germe

responsable de la tuberculose - récemment séquencé par une équipe franco-britannique comporte 4,4 Mb, celui de *Cenorhabditis elegans* est constitué de 97 Mb au sein desquels 19 000 gènes ont pu être identifiés. « Il s'agit d'un événement important et à divers titres, explique le professeur Jean Weissenbach, directeur du Centre national de séquençage. Ce décryptage concerne un organisme qui a déjà fait l'objet de travaux et qui se caractérise par un nombre déterminé, invariable, de cellules. Compte tenu de sa relative simplicité, on a pu établir le destin de chacune des cellules qui le constitue, analyser les processus d'embryogenèse et de différenciation cellulaire. C'est là une situation rare en biologie, à bien des égards passionnante et riche de promesses. »

UN LABORATOIRE VIVANT

Petit ver long d'un millimètre, vivant à l'état naturel dans le sol et se nourrissant essentiellement de bactéries, *Cenorhabditis elegans* est devenu un véritable « laboratoire vivant ». Et le séquençage de son génome va permettre d'établir des passerelles entre la structure de son patrimoine génétique et ses fonctions physiologiques, normales ou pathologiques.

L'enthousiasme des biologistes est d'autant plus grand qu'ils ont déjà pu établir d'étroites similitudes entre des gènes de ce nématode et des gènes humains. Il s'agit là de structures conservées tout au long de l'évolution et qui doivent, à ce titre, remplir des fonctions essentielles à la vie. C'est notamment le cas de gènes - ceux de la préséniline 1 et 2 - que l'on sait être impliqués dans des formes familiales de la maladie d'Alzheimer. Et d'instrument de laboratoire, *Cenorhabditis elegans* pourrait bientôt devenir un outil au service de la pharmacologie.

Le décryptage de son génome et les manipulations génétiques auxquelles il se prête laissent espérer son utilisation pour tester des dizaines de milliers de molécules à visée médicamenteuse. Ainsi, en dépit de son apparent éloignement de l'homme dans l'arbre de l'évolution, ce ver pourrait, au-delà de ses apports dans la science fondamentale, se révéler utile en médecine. Il faudra en outre compter avec les enseignements nés des comparaisons entre les séquences des génomes déjà connues et celles à venir. Le prochain séquençage attendu est celui du génome de la mouche drosophile - qui a déjà joué un rôle considérable dans les progrès de la génétique - puis, dans les premières années du siècle prochain, celui du génome de l'homme.

Jean-Yves Nau

Aéronautique : Dasa et BAe sont proches d'une fusion

DAIMLERCHRYSLER AEROSPACE (Dasa) et British Aerospace (BAe) sont sur le point de conclure, selon des sources industrielles citées par l'agence Reuters, un accord de fusion. Aucun des deux groupes aéronautiques n'a encore confirmé la tenue de négociations. Toutefois, BAe a reconnu être à un stade avancé de discussions « avec d'autres grands acteurs industriels ». Des analystes ont estimé que la fusion des deux groupes permettrait de réaliser des économies annuelles d'environ 200 millions de livres sterling (1,9 milliard de francs).

Selon le *Financial Times* du samedi 12 décembre, le Britannique BAe détiendrait 60 à 65 % du nouvel ensemble et l'Allemand Dasa le solde. Toutefois, le Britannique GEC ou des entreprises françaises pourraient ultérieurement rejoindre le nouveau groupe.

Echarpes, Cravates :
DU BEAU VÊTEMENT À
LA SIMPLE RETOUCHE

LEGRAND
Tailleur sur mesure
Hommes et Dames
Très grand choix
de tissus et de prix
Depuis 1894
27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

DÉPÊCHE
■ PUBLICITÉ : les assemblées générales extraordinaires de Publicis SA et de Publicis communication ont approuvé, vendredi 11 décembre, la fusion grâce à laquelle Publicis SA « contrôlera 100 % de toutes les activités publicitaires du groupe, et notamment celles de l'Europe dont elle ne possédait que 73,7 % du capital », indique un communiqué du groupe.

Tirage du Monde daté samedi 12 décembre 1998 : 506 737 exemplaires.

M. Jospin prépare une riposte à l'offensive de M. Chirac et de l'opposition

Le premier ministre entend rappeler son rôle de promoteur de la modernisation de la vie publique

VIENNE
de notre envoyée spéciale
La France a parlé d'une seule voix au sommet européen, réuni à Vienne vendredi 11 et samedi 12 décembre, mais cela ne devrait pas empêcher Lionel Jospin de faire entendre sa différence avec Jacques Chirac, peu avant son départ au Canada prévu jeudi. Bousculé par sa majorité, encaimé dans le calendrier parlementaire, menacé par l'émergence de nouveaux conflits sociaux, pressuré par le chef de l'Etat, le premier ministre prépare sa riposte. M. Jospin cherche le moyen de répondre point par point aux arguments déviés implicitement par M. Chirac et explicitement par l'opposition.

Une majorité devenue trop « plurielle » ? Le premier ministre veut s'appuyer sur les décisions du comité interministériel du mercredi 9 décembre, relatif au traitement des déchets nucléaires, pour corriger l'« effet Voynet », ou plutôt pour l'utiliser. Lors de la présentation de l'arbitrage issu de cette réunion, le ministre de l'environnement, Dominique Voynet, avait confié qu'elle avait eu le sentiment d'être « tout le temps en porte-à-faux » au cours de cette négociation avec ses collègues du gouvernement. Ces différences de sensibilité au sein de l'équipe n'ont pas empêché le gouvernement de prendre des décisions, objectives à Matignon.

L'immobilisme et la mauvaise gestion du calendrier parlementaire ? A cette mise en cause, M. Jospin devrait répondre : vote du Pacs - en première lecture à l'Assemblée nationale, en dépit de l'obstruction pratiquée par l'opposition -, adoption imminente du projet de loi de finances et présentation d'un calendrier précis pour les différents projets de loi relatifs à la réforme de la justice.

DRÔTES D'AUTEUR À FAIRE VALOIR

Un climat social morose ? Il revient au premier ministre de s'approprier la fin du conflit de la SNCF - même si celle-ci doit davantage aux accords intervenus au sein de la société avec les chemins qu'à l'intervention gouverne-

mentale - et à anticiper sur l'issue heureuse des négociations entre le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, et les associations de chômeurs.

Enfin, et ce n'est pas, bien sûr, le moindre des fronts, M. Jospin ne veut pas laisser son rival de l'Elysée engranger les bénéfices de l'offensive lancée par ce dernier, vendredi 4 décembre à Rennes, sur la modernisation de la vie publique. Après avoir chargé plusieurs ministres de son gouvernement ainsi que le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, de donner une réplique politique immédiate sur le thème du président-candidat, le premier ministre cherche à répondre sur le terrain gouvernemental. A la veille de l'ouverture du débat sur la parité à l'Assemblée nationale, M. Jospin devrait ainsi faire valoir ses droits d'auteur à M. Chirac en matière de modernisation de la vie publique.

La réunion, mardi, d'un comité interministériel sur l'aménagement du territoire (CIAT) et l'examen, début janvier, à l'Assemblée nationale, des projets de loi pré-

sentés par le ministre de l'intérieur sur les collectivités locales lui offrent également une occasion de répondre aux critiques voilées du chef de l'Etat à propos des dysfonctionnements de la décentralisation et aux inquiétudes exprimées par les élus locaux à la veille de la renégociation des contrats de plan.

La décision prise par M. Jospin d'intervenir très prochainement sur tous ces sujets prouve à tout le moins qu'à Matignon, on a pris au sérieux le retour sur la scène politique de M. Chirac et l'embellie dont bénéficie la droite. Le premier ministre devrait également livrer son analyse de la situation politique nouvelle créée par l'implosion du Front national. Il est devenu urgent de tenter de corriger auprès de l'opinion la fâcheuse impression laissée par le gouvernement, ces dernières semaines, avant les vacances de Noël. Et surtout avant la nouvelle offensive attendue de l'Elysée au moment des vœux de fin d'année.

Pascale Robert-Diard

Dio

DOLCE VITA
l'esprit du bonheur

LE MONDE
TELEVISION RADIO MULTIMEDIA

MULTIMEDIA
Cadeaux :
les meilleurs
CD-ROM

دولت اسلامی



ne riposte
t de l'opposition

مكتبات الأهل

TERVA

TELEVISION RADIO MULTIMEDIA



MULTIMEDIA
Cadeaux :
les meilleurs
CD-ROM

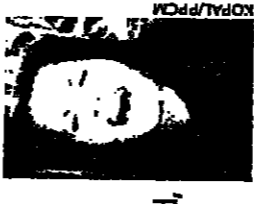
Jeux vidéo,
encyclopedies,
ouvrages
historiques ou
ludo-éducatifs.
Pour enfants ou pour adultes :
bonne sélection pour les fêtes.
Pages 32 à 34

TELEVISION C'est ça un artiste !

« Ma génération. Un très mauvais esprit ». Dîner avec une vingtaine d'artistes, de critiques et d'organiseurs d'expositions qui jouent ou ont joué un rôle dans l'art contemporain français. Page 5

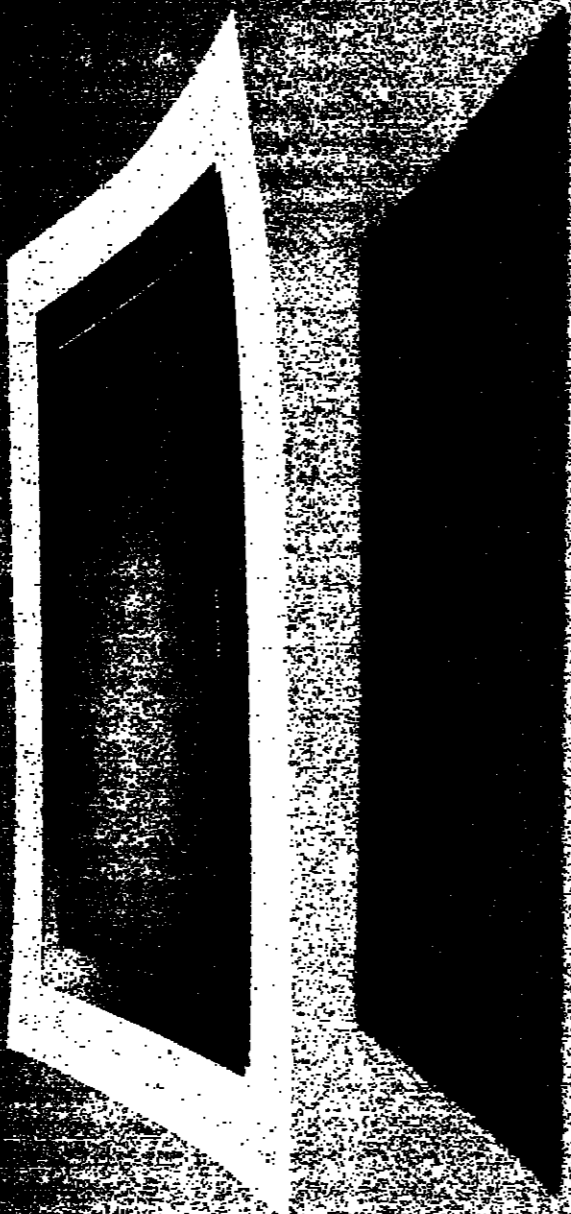
CINEMA Garbo et la comédie

Son fou rire, devenu légendaire, dans « Ninotchka » d'Ernst Lubitsch. Et deux ans plus tard, un rôle ambigu dans « La Femme aux deux visages » de George Cukor, son dernier film. Page 22



« Mémoires d'immigrés »

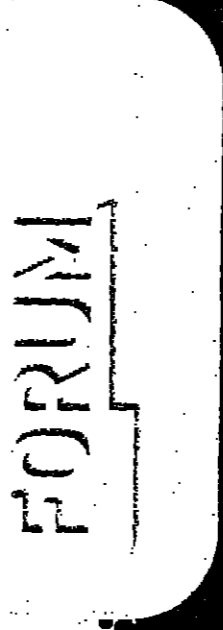
L'histoire de l'immigration maghrébine en France signée Yamina Benguigui sort en cassettes. Un travail en profondeur, digne, émouvant, parfois poignant ou drôle. Une référence. Page 37

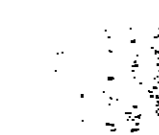


**LA TÉLÉ, C'EST COMME LA TERRE.
ON A LONGTEMPS PENSÉ
QU'ELLE ÉTAIT DÉSESPÉRÉMENT PLATE.**

Esprit critique, es-tu là ! Sur Forum Planète, nous pensons que la télévision peut mettre les idées en relief et les servir. Nous pensons que les bons documentaires peuvent donner du sens aux images, et que les débats qui les suivent peuvent être vivants sans être vides. Prendre le temps d'analyser, de dialoguer, comprendre, interroger : c'est la vocation de Forum Planète que nous voulons partager avec tous ceux qui croient en une télé citoyenne.

Forum Planète est présente sur certains réseaux câblés et sur Canal Satellite.





... d'habitude, il y a un...
... de la télévision...
... de la télévision...

... de la télévision...
... de la télévision...
... de la télévision...

... de la télévision...
... de la télévision...
... de la télévision...

... de la télévision...
... de la télévision...
... de la télévision...

ENQUÊTE

Des animaux et des hommes

« L'Obscure bleue » ou l'histoire (vraie) d'un dauphin qui se laissait mourir en captivité et qui va redécouvrir la mer et la liberté. Douze épisodes, à partir du dimanche 20 décembre, à 19 h 20 sur France 2. Et sur Arte, une Théma sur le singe, notre cousin, le jeudi 17 décembre à 20 h 40

On va pleurer, c'est mal, étonné à un certain nombre de critères : on l'a aimé, l'acteur a fait une mémoire du milieu, qu'il ne soit...
Le programme de la semaine est un hommage à un grand maître de la télévision, un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique.



Un dauphin en liberté. Ici, le dauphin de la série « L'Obscure bleue ».

dauphin qu'il cherchait. Il fallait que l'animal soit en liberté dans l'océan (général) qu'il aime. Et c'est ce qui a permis de tourner ce film. Le programme de la semaine est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique.

2 Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia • Dimanche 13 - Lundi 14 décembre 1998

phie ne sait plus chasser, les poissons vivants ni utiliser sa nageoire caudale pour se déplacer. Elle est devenue un animal incapable de vivre en liberté. C'est un animal qui a été capturé et qui a été élevé en captivité. C'est un animal qui a été capturé et qui a été élevé en captivité.

Le programme de la semaine est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique.

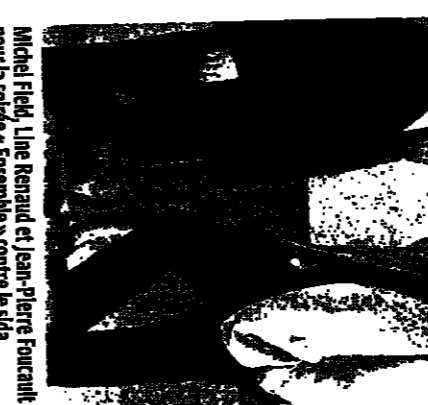
Le programme de la semaine est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique.

Le programme de la semaine est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique.

Catherine Humbert

COURRIER

Geneviève de Gaulle-Anthonioz et les énarques



Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

Les sujets médiatiques... et les autres

Vendredi 27 novembre, TF1 et France 2 diffusent « Ensemble » contre le sida. Admirable combat de la télévision, où, comme lors des têtes de chapeau, les deux grandes chaînes rivalisent de créativité et de sensibilité. Le programme de la semaine est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique.

Le programme de la semaine est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique.

Le programme de la semaine est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique.

Catherine Humbert

Render-nous Thierry la Fronde

Render-nous Thierry la Fronde. Le programme de la semaine est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique.

Le programme de la semaine est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique.

Le programme de la semaine est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique.

Le programme de la semaine est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique. C'est un hommage à un homme qui a su donner à son œuvre une dimension humaine et philosophique.

Catherine Humbert

L'actualité Multimédia sur France Info

tous les samedis dans "Multimédia"
tous les dimanches dans "Info-Net"

avec Jérôme Colombarin

FRANCE info 105.5

Dimanche 13 - Lundi 14 décembre 1998 • Télévision • Radio • Multimédia • Le Monde 39

LUNDI 14 DÉCEMBRE 22.55 CANAL +

Les vieux gamins de l'art contemporain

L'HISTOIRE de l'art contemporain commence par l'abolition, en 1915, d'une plume de sculpture par Marinetti...



Annette Messager et Jean-Michel Othoniel

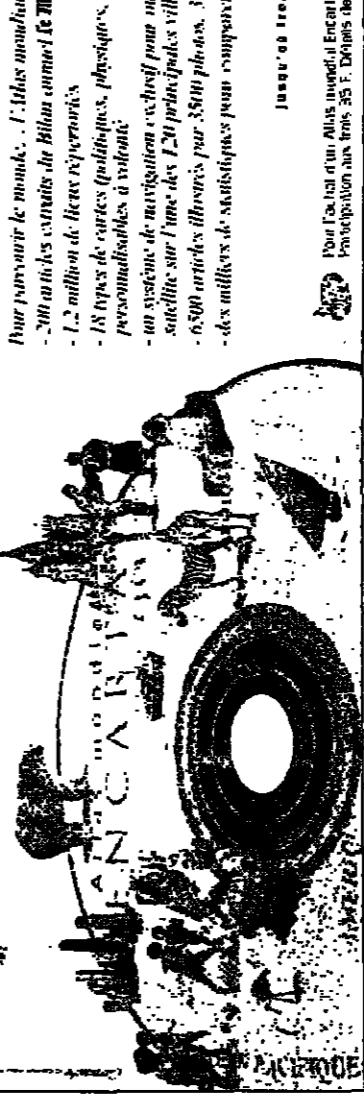
MA GÉNÉRATION. UN TRÈS MAUVAIS ESPRIT. à rassemblement « sa famille », constituée au début des années 70. Artistes, conservateurs, critiques, galeristes... bricoboteurs du quotidien

On voit ainsi avec effort le scribe gravir l'escalier de l'impressionnisme. Il n'est pas sûr, c'est qu'elle en connaît, du monde. Le tri-

comme ceux de Marie-Claude Beaudin, qui dirige la Fondation Cartier, inséjable à la destinée française de l'American Center à Bercy, avant d'exposer Théo Van Doesburg au Musée des Arts Décoratifs.

Atlas mondial ENCARTA 99

Finalemment, elle est plate la terre !



Pour parcourir le monde... 1. Atlas mondial Encarta 99, 120 pages, 200 francs. 2. Atlas mondial Encarta 99, 120 pages, 200 francs.

Microsoft

L'immigration maghrébine en France

D R O M

Sur les chemins de l'Histoire



qu'on peut commodément agrandir et parcourir. Les chronologies sont en place, les articles sont mêmes plus nombreux que dans l'ouvrage, et plus récents puisque actualisés en juillet 1998.

« Époque de la fascination technologique devant ces nouveaux outils à long terme », dit le préambule de l'ouvrage.

« Histoire au jour le jour 1939-1998. Cette édition 1999 du CD-ROM publiée par Le Monde, IDM et Emme Interactive, sous la direction de Patrick Eveno, a été actualisée, enrichie de vidéos plein écran et dotée d'une nouvelle interface. Nous avons demandé à l'historien Jean-Noël Jeanneney d'en rendre compte

Ecrire au Père Noël

COMME l'an dernier, à la même époque, La Poste s'est mise en quatre pour inviter le Père Noël sur son site. Les petits Français pourront donc lui adresser leur lettre de cadeaux.

Stéphanie Mandard
www.dragonrouge.fr/aposte/decouvre/hoeb98
planetec@cepernoel.com
members.aol.com/santaworkshop

Advertisement for Sofissimo WebView software, featuring images of the software box and a computer monitor displaying the interface.



...S...
...S...
...S...

MERCREDI 16 DÉCEMBRE 16.00 FRANCE 3

Un autre regard sur la banlieue

SAGA-CITÉS. Sept ans de reportages au cœur des cités, sept ans de témoignages. Le magazine hebdomadaire fête sa 250^e émission. L'occasion de saluer ce travail d'explorateur qui met à mal les idées reçues

Théorie des problèmes de la ville...
A l'importance de plus en plus grande...
dans la vie quotidienne comme dans le...
débats politiques. France 3 assumait sa mis-
sion de service public et lançait un magazi-
ne, sur la ville et la banlieue. C'était en...
décembre 1991. La banlieue était alors à la...
fois synonyme d'exclusion, de chômage...
de délinquance, de dégradation, de vio-
lence et même de déserte intellectuelle. Une...
image réductrice et sensationnaliste...
construite et imposée par les médias à...
l'actualité chaude. « *Motif principal de départ*...
était d'offrir un regard différent sur les...
cités », raconte Bernard Lorche, rédacteur...
en chef de « Saga-Cités ».



La banlieue, de l'insécurité...
D... puis ses dévôts...
« Saga-Cités a changé...
publique faite de reportages...
forme et d'écriture...
D'abord, menant à...
50 minutes, diffusés à...
partir de France 3...
le magazine devient, en...
septembre 1992, un hebdo-
madaire diffusé sur une...
partie du réseau régional...
Avec plusieurs et présentat-
teur, puis seulement...
double son audience, atter-
rant en moyenne un demi-million de...
télépectateurs, lorsqu'il accède au réseau...
national à la rentrée 1995. Dans un pre-
mier temps diffusé le samedi à 9 h 30, il...
s'impose ensuite le mercredi autour de...
16 heures (rediffusion le mardi en fin de...
soirée).

Dès le début, son équipe travaille sur la...
cités des Indes à Sartrouville, la plus...
médiatisée à l'époque. « C'était une...
démarche volontariste, nous voulions aller...
sur le terrain en dehors de l'actualité heb-
domadaire pour découvrir toute la richesse de...
l'espace urbain. » Par exemple, en sept ans...
de l'émission, « Saga-Cités » a réussi au fil...
des sujets (très variés) à constituer une...
image plus complexe et à tisser la...
mémoire de l'espace urbain, balayant...
un bon nombre de préjugés.

« Il y a une vraie richesse, mais il faut le...
temps pour la capter », souligne Bernard...
Lorche. Ainsi l'équipe a-t-elle choisi de...
proche à trois semaines d'échec et de...
reportage sur le terrain avant de tourner.
« Une règle historique depuis le lancement...
et à laquelle nous tenons comme à la pri-
mière de nos vies. » A contre-courant des...
images habituelles, le magazine se veut...
« respectueux et honnête ». Il a privilégié les...
témoignages des habitants et s'est donné

LUNDI 14 DÉCEMBRE 22.15 PLANÈTE

L'Appel de la mer

DES BATEAUX ET DES HOMMES. Une belle série en six tableaux coproduite par Planète et Point du jour pour découvrir la vie en mer

E Jean-Claude Colton est un gros char-
luter comme on en voit dans les...
ports de pêche bretons. Massif, long...
de trente-cinq mètres, la coupe plusieurs...
des machines mais hier, l'attention au...
bien. Amarré dans le port de Lorient, ce...
bateau attendra que le jour se lève, ce...
d'habitude. C'est à l'aube, comme...
disent les marins, pour rejoindre les côtes...
nord de l'écoule. Le réalisateur, Jean-Pierre...
Vedel, fait partie du voyage. Il tourne le...
premier des six films de la collection. « Des...
Bateaux et des hommes », imaginé par...
Olivier Collin, coproduit par la chaîne...
France et la société Point du jour. Le jour...
C'est la vie à bord du bateau, les jours...
modernes, prendre voile, de la sève, en...
journal de bord de cette sortie en mer qui...
dure trois semaines.

Une fois quitté le port de Lorient, il ne...
fait pas plus de deux jours pour atteindre...
les zones poissonnières. C'est à ce que le vrai...
travail commence. Un travail harassant, qui...
ne laisse aucun moment de répit. De nuit...
comme de jour, il faut régler le stablet,



Sur le Jean-Claude Colton...
les pieds ont dans la glace, la peau rouge...
par la température. « Certains disent : ces...
moments, ils ont vu la mer, ils l'ont vue...
mer », témoigne Emile-Jean Erboulet...
ancien armateur de la grande pêche, auteur du...
livre « Les hommes de mer ». Collin, qui...
écrit pour Point du jour, a écrit par l'asso-
ciation « Les hommes de mer ». Collin, qui...
écrit pour Point du jour, a écrit par l'asso-
ciation « Les hommes de mer ».

immense flét traité à trois cents mètres de...
fond. Le bon rythme, c'est de remonter les...
pistes toutes les trois heures. « Il faut tou-
jours essayer de passer au minimum. C'est la...
série ironie de remonter le navire. Si on ne...
peut pas on ne gère pas son équipement, non...
plus. C'est ça, l'art de la pêche. L'art de...
l'heure, Jean-Pierre Vedel filme le courage...
de ces hommes, debout sur le pont, dans le...
pétrole jusqu'au genou, à l'abri des pièces...
selon leur calibre avant de les vider, à la...
main, de leurs vêtements. « C'est pas le travail...
que j'avais rêvé de faire, contre l'un des...
meilleurs pêcheurs de France, les pêcheurs...
qui ont fait la grande pêche, mais dans un...
journal de bord de cette sortie en mer qui...
dure trois semaines.

Bien qu'elle semble harassante, la vie des...
chalutiers s'est anéantie au fil et à...
mesure des progrès techniques. Des images...
d'archives montrent les conditions inhu-
manes dans lesquelles travaillaient les...
pêcheurs envoyés au large du Groenland,

MERCREDI 16 DÉCEMBRE 20.55 FRANCE 2

Une famille pas ordinaire

TOUS LES PAPAS NE FONT PAS PIP! DEBOUT.

Deux femmes s'aiment. Elles veulent ensemble et ont un enfant. Une fiction sur un sujet encore tabou

Deux femmes s'aiment. Elles veulent ensemble et ont un enfant. Une fiction sur un sujet encore tabou

Deux femmes s'aiment. Elles veulent ensemble et ont un enfant. Une fiction sur un sujet encore tabou

Deux femmes s'aiment. Elles veulent ensemble et ont un enfant. Une fiction sur un sujet encore tabou

MERCREDI 16 DÉCEMBRE 20.55 FRANCE 2

Des jeunes créateurs au Miila

ÉCOMPENSER LE TALENT MULTIMÉDIA

Leurs multimedias débuts ont été remarqués. Tableaux, animation, concours « J'enfance créatrice » organisé par le Miila (Maison Internationale des Imaginaires Artistiques) de la ville de Cannes

Leurs multimedias débuts ont été remarqués. Tableaux, animation, concours « J'enfance créatrice » organisé par le Miila (Maison Internationale des Imaginaires Artistiques) de la ville de Cannes

Leurs multimedias débuts ont été remarqués. Tableaux, animation, concours « J'enfance créatrice » organisé par le Miila (Maison Internationale des Imaginaires Artistiques) de la ville de Cannes

Leurs multimedias débuts ont été remarqués. Tableaux, animation, concours « J'enfance créatrice » organisé par le Miila (Maison Internationale des Imaginaires Artistiques) de la ville de Cannes

MERCREDI 16 DÉCEMBRE 20.55 FRANCE 2

Cartes grises sur le Web

Granoble

de notre correspondante

de notre correspondante

de notre correspondante

de notre correspondante

MERCREDI 16 DÉCEMBRE 20.55 FRANCE 2

VOS REACTIONS

de notre correspondante

de notre correspondante

de notre correspondante

de notre correspondante

de notre correspondante

MERCREDI 16 DÉCEMBRE 20.55 FRANCE 2

DES BATEAUX ET DES HOMMES

de notre correspondante

de notre correspondante

de notre correspondante

de notre correspondante

de notre correspondante

LA SUITE FINALE MYSZT

CONSECUTIVES DANS LES MAÎNDES DES VENTES. PLUS DE 5 MILLIONS DE VENTES TRAVERS LE MONDE ET UNE SUITE DIGNES DE CÉLESTINE RIVEN.

DÉJÀ VENDU À PLUS DE 2 MILLIONS D'EXEMPLAIRES.

dirigé par Ubi Soft Entertainment

www.milla.com

Dimanche 13 - Lundi 14 décembre 1998 • Télévision • Radio • Multimedia • Le Monde 33

Le coin des enfants

Cette année, les tout-petits (à partir d'un an) ont aussi droit à leur CD-ROM. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges : sciences et nature, art, savoir ou créativité, un choix des meilleurs titres de l'année 1998

JEU D'ÉVÈIL
Comp de Ponce, Jardin d'éveil...
Des dizaines de lettres, des mots, des phrases à retenir...
Il y a aussi une section pour les parents...

Ma Petite planète
Des cinq ans l'enfant découvre...
Le monde est un lieu extraordinaire...
Il faut apprendre à le découvrir...

Mia. La Quête des pierrailles
Ce parcourt ludique tout en 3D...
Mia est aussi l'occasion...
Pour les cinq-neuf ans de découvrir...

J'ai trouvé
Une immense malle remplie d'objets divers...
de la vie courante sert de point de départ...
logiques et destinés aux cinq-dix ans.

L'Album secret de l'Oncle Ernest
Découvertes et expériences étranges se...
multiprient dans cet ouvrage d'ou...
suscitant la curiosité...

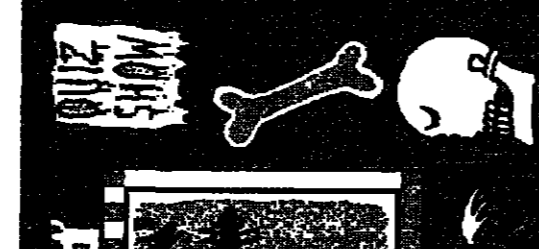
Mission Soleil
Les tout-douze ans se déplacent dans un...
peinture de l'un d'eux...
prière qui demande réflexion et sens de l'observation.

Les tout-douze ans se déplacent dans un monde merveilleux et découvrent la peinture de l'un d'eux.

Il y a aussi une section pour les parents.

Le Maître des éléments
Cette quête intelligente, qui développe la logique, l'adresse, l'observation des enfants des sept ans, se situe dans un univers original. D'étonnantes simulations 3D en temps réel permettent de manipuler des concepts scientifiques : gravité, électricité, chaleur...

Galilaeo Jeunesse, PC et Mac, 299 F.



SCIENCE ET NATURE
Camer de voyage imprimable et appareil photo virtuel constituent la panoplie du...
de cette magnifique forêt 3D dont il découvrira les secrets...
de reportages insolites...

Le Secret des couleurs
Ce phénomène complexe qui fait appel à la physique, la chimie et la physiologie est...
expliqué intelligemment grâce à de nombreuses expériences virtuelles, des recherches crissées, un quiz et des dignes à résoudre.

Le Plus Beau Musée du monde
Cette sérienne découverte de 150 oeuvres...
parmi les plus significatives du patrimoine mondial, de la préhistoire à nos jours, se fait par le biais de jeux, d'animations, d'un espace de création personnalisé, et de échanges via Internet.

Le Robert Junior
Chercher des mots dans ce dictionnaire, c'est vraiment amusant ! Les nombreuses interrogations imprimables et les brulages associés aux images rendent la consultation des attractions. Pour les huit-douze ans.

Mission Soleil
Les tout-douze ans se déplacent dans un monde merveilleux et découvrent la peinture de l'un d'eux.

Il y a aussi une section pour les parents.

Les tout-douze ans se déplacent dans un monde merveilleux et découvrent la peinture de l'un d'eux.

Il y a aussi une section pour les parents.

CRÉATIVITÉ
Carnet Party-Color et CD...
Carnet Party-Color...
des idées pour développer les capacités créatives...
dynamique. À partir de cinq ans.

Ubi Soft, PC, 199 F.

L'Atelier du Web
Très rapidement, les enfants des six ans découvrent les bases de la création web...
les leurs propres sites Web sans aucune connaissance en informatique à partir de pages exemples, décors, images et sons...
Une initiation innovante et conçue pour leur offrir un mois de publication gratuite sur l'internet.

CréaStudio
Les huit-douze ans créent leurs propres histoires animées, dont l'action se situe au Moyen Âge...
décors et musiques et se disputant de scénarios déjà prêts ou d'un début d'histoire.

Jeune Styliste
Les filles, à partir de douze ans, inventent une collection à partir de millions de combinaisons de couleurs...
tenues (haute et bas), les formes, les tissus, les couleurs, les motifs et les accessoires. Ce CD-ROM créatif est aussi esthétique et approuver leur créativité.

ANIMÉS ANIMÉS
Ça fait peur...
C'est l'histoire de l'humanité, des mythologies et des légendes...
apprennent aux bambins, dès trois ans, à apprécier leurs créations.

A Fabriquer Pit
L'étonnante liaison entre l'histoire amusante d'un jeune matelot (en français ou en anglais) et les nombreux jeux et découvertes (animés, d'Afrique, bateau, et pirates) inspirés de l'aventure favorise la lecture dès cinq ans.

Fais ton histoire. Mulan
Dans ce récit interactif animé s'inspirant du film Mulan, les enfants, dès six ans, admettent l'héroïne à valancer les pépites. Ils découvrent et impriment leurs propres livres illustrés et découvrent la Chine antique au travers de jeux (le mah-jong) et d'ateliers (création de costumes).

Fais ton histoire. Mulan
Dans ce récit interactif animé s'inspirant du film Mulan, les enfants, dès six ans, admettent l'héroïne à valancer les pépites. Ils découvrent et impriment leurs propres livres illustrés et découvrent la Chine antique au travers de jeux (le mah-jong) et d'ateliers (création de costumes).

Il y a aussi une section pour les parents.

Il y a aussi une section pour les parents.

Un autre regard sur la banlieue

VENDREDI 18 DÉCEMBRE 23.40 FRANCE 3

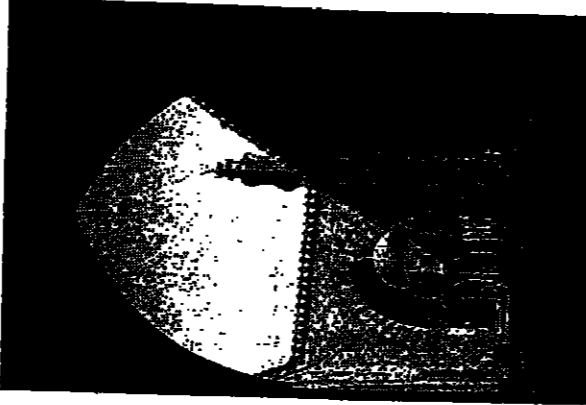
Bonaparte, les Mamelouks... et le numérique

L'ANGLE ET LE SPHINX
Signée Jacques Barsac et Mahmoud Hussein, une reconstitution virtuelle de la Campagne d'Égypte (1798). Peu convaincant

QUESTION que l'on se pose dès le début de cette curieuse « BD »...
« Ça marche » ? Au point qu'on en oublie ce qu'il est raconté et qu'il faut rattraper le fil.

Il est vrai que l'expédition d'Égypte est résumée dans tous les bons livres d'histoire, et que personne n'a oublié Aboukir, Pyramides, Bonaparte jouant les vedettes humanitaires au milieu des pestiférés de Jaffa. On l'aime encore un peu ce Bonaparte - justement parce qu'il n'est pas devenu Napoléon - en libérateur des peuples, avec son bataillon de scientifiques pratiquant l'échangeisme civilisateur. Mais cette « libération » est un côté égyptien, même si la France apporte à ces Lumières, le goût amer de l'occupation. De cette campagne naquit en tout cas cette passion pour l'Égypte que les Français n'ont cessé de cultiver.

Prose technique que la réalisation de ce documentaire, signé Jacques Barsac et Mahmoud Hussein : pas moins de deux cents gravures de la fameuse Des-



Chaque plan comporte entre dix et trente sources d'images différentes qui s'imbriquent pour réaliser ces tracages invisibles», souligne Jacques Barsac.

Fassés la surprise et le charme passager que procurent ces images, on s'interroge sur cette démarche d'énergie numérique. Document historique ou technologique ? Ou est le vrai, où est le faux, le réel et le virtuel ? Le téléprojecteur, tout à ces questions, finit par oublier un texte incertain et authentique. Les historiens ont coutume de travailler sur des textes et des documents bien réels. Ici, on « clone », on colore, on anime. En fait, on transforme un document, jusqu'à modifier son esthétisme. Dans ces conditions, fait-on encore de l'histoire ? Autre interrogation, celle relative à la reconstitution virtuelle : des monuments égyptiens ? Impossibles, en tout cas, que ce soit celle des souvenirs de Bonaparte : des ruines encore plus envolées sous le sable qu'elle ne l'est aujourd'hui, voilà le problème qui s'offre à eux, et non celle des palais multicolores et décorés. Les chercheurs - technologues, ne date pas comme ça ! Au lieu d'éclaircir ces vestiges. Au lieu de découvrir l'histoire, on risque-on pas de la brouiller ? C'est la performance.

BONNE
HÔTEL DIANA
78, rue Saint-Jacques - Paris 5^e
Chambre avec bains - WC
T.V. couleur - Tél. direct.
De 305 à 450 F.
TEL: 01.42.43.42.65 - Fax: 01.42.43.42.60

DIRECTIONS
NOUVEL AN :
dispos départ Paris
VIENNE 4/31 à 500 F
Du 30/12/98 au 30/01/99. Prix base chambre double 1 x 1 1 x 1 petit-déjeuner.
Vil + hôtel Paris Réservation: 495 - 3 700 F
base d'équipement: 100 F

NOUVEL AN NEW YORK
5/31 sur place à 1 300 F
Du 30/12/98 au 30/01/99. Prix base 4 personnes (en 1 chambre à 2 grands lits).
Vil régulier + Holiday Inn Broadway 3 sup. base: 3 800 F. En chambre double: 4 200 F.
Taxe d'équipement: 400 F.
Prix net: 1 200 F.
Bon plan: 01.42.42.42.62
Du 30/12/98 au 30/01/99. 01.42.42.42.62
Réservation: 01.42.42.42.62
Site: www.directions.com

3617 JAC 2000
Le jeu de l'année
COURS, STAGES & JOBS
USA, Canada, Europe
3617 JET JEUNE

Vos vacances sont sur Minitel
dernière minute
3617 AIREVASION
3617 AIRVOL
3617 INFONEIGE

3615 Réducteur
CURE DE THALASSOTHERAPIE A Port Crouesty
Hôtel Miramar Crouesty 4*
Demi-pension
4 soins par jour pendant 6 jours
A partir de 6 300 FRF
Destination beauté, forme et santé à Port Crouesty.
Connaissez-vous un meilleur programme ?
Prix par personne
3615 RT
06 36 86 20 21 (24h/24)
01 42 42 42 62 (24h/24)
www.3615.com

Chaque semaine retrouvez la rubrique "EVASION"
renseign. publicité : 01.42.42.39.40
(Fax : 01.42.42.39.35)

سكننا من الاصل

mod sa jêtset WOR-CD

Histoire au jour le jour
(Lire notre article en page 36)

64 Une révolution manuelle
La vision et une analyse internationale de l'opération de la part française et l'admission des documents étrangers ont été réalisées sous la direction d'André Laurent, ancien directeur du Monde.
Atedra Cinquième Le Monde **EMWME**
Interface PC, 248 F.

Terre des troubadours
Le héros des terres d'Occ dans son contexte sonore et visuel, historique et littéraire. Le parti, inédit, en CD-ROM, de Gérard Zucchi est véritablement audacieux. Cette anthologie bilingue, occitano-française, a trop d'atouts pour être réservée aux spécialistes.
Les Presses Multimedialyphedra, PC et Mac, 390 F.

Les Vikings
Après Operator Teddy Bear et Crusades, Edouard Lussan, auteur de ce jeu historique, entraîne le joueur en l'an 1000. L'héroïque conquête des Vikings. Le jeu est un roman recherché les assauts de ses pays mais parvient à nous faire passer une dizaine d'heures dans un univers très riche, ponctué de véritables événements historiques.
InterFrance Telecom Multimedialy, PC, 390 F.

China, l'histoire dans la cité interactive
Après Rome, l'histoire et l'Egypte. Cyro poursuit sa série de jeux historiques. L'histoire se situe ici à Pékin, dans la Cité Interdite, en l'an 1775.
Cyber InterFrance/RMN/Canal + Multimedialy, PC et Mac, 390 F.

Yves Saint Laurent, 40 ans de création
Toutes les collections du grand couturier depuis 1958, un CD-ROM riche en vidéos, photos, dessins, interventions et musiques, sur des textes de Laurence Bernheim.
HyperPic, PC et Mac, 350 F.

SCIENCES
Volcans, sous la direction
de Jacques Durieux
Un CD-ROM scientifique qui sait rester accessible au grand public est toujours une réussite. Paru cet automne, ce livre illustré et explique les phénomènes volcaniques avec une clarté qui séduira les moins réceptifs.
Syrinx, PC et Mac, 349 F.

JEUX
Starcraft
Trois campagnes différentes permettent de jouer au stratégie en temps réel et de manipuler des unités humaines, zélotes, nains, des insectes communaux, des reptiles et enfin des Protoss, savants rochers de l'énergie. Ce jeu complexe, varié, compliqué, rapide et mouvementé, est un jeu à l'usage d'un moment, car il ne fait que commencer.
MicroSoft, PC et Mac, 349 F.

Commandos
Le jeu de genre situé en 1940, dans lequel on dirige de l'unité à six combattants nus, Commandos (le jeu) qui déclenchent la résistance et l'insurrection des combattants ennemis, Groupes métrés et colorés pour un jeu original, ponctué de véritables événements.
Prologiciels, PC et Mac, 349 F.

Héros et fantômes
Un jeune héros parvient à défaire le Maître des ténements. Il affronte en chemin des larmes d'ennemis et doit résoudre de mystérieux énigmes. La diversité des décors et les séquences en images de synthèse embellissent l'interface. Le jeu est très agréable à jouer.
InterFrance/RMN/Canal + Multimedialy, PC et Mac, 390 F.

enigmes. La diversité des décors et les séquences en images de synthèse embellissent l'interface. Le jeu est très agréable à jouer.

Final Fantasy 7
On retrouve les thèmes classiques des jeux japonais dans le scénario de ce jeu de rôle-aventure destiné à un public de joueurs. Prévu pour plus de 60 heures de jeu, il est possible de passer un moment agréable à jouer. Le jeu est très agréable à jouer.

«Gim Fandango», un jeu plein d'humour, assez drôles, rythmé par des airs de jazz et de la véritable musique.
InterFrance/RMN/Canal + Multimedialy, PC et Mac, 390 F.



Blade Runner
Humains, trop humains. Les androïdes sont si proches de leurs créateurs que le joueur doit lutter pour ne pas demander à l'humanité d'être hostile ou favorable à la cause de ses créatures. Le jeu est très agréable à jouer.
InterFrance/RMN/Canal + Multimedialy, PC et Mac, 390 F.

Blade Runner
Humains, trop humains. Les androïdes sont si proches de leurs créateurs que le joueur doit lutter pour ne pas demander à l'humanité d'être hostile ou favorable à la cause de ses créatures. Le jeu est très agréable à jouer.
InterFrance/RMN/Canal + Multimedialy, PC et Mac, 390 F.

Grim Fandango
Dans des décors très années 30, cartouches et personnages à l'humour noir, le jeu est très agréable à jouer. Le jeu est très agréable à jouer.
InterFrance/RMN/Canal + Multimedialy, PC et Mac, 390 F.



«Grim Fandango», un jeu plein d'humour, assez drôles, rythmé par des airs de jazz et de la véritable musique.
InterFrance/RMN/Canal + Multimedialy, PC et Mac, 390 F.

Age of Empires
Ages of Empires. Un jeu de stratégie en temps réel qui permet de jouer au jeu de la pierre au VIF siècle. Le jeu est très agréable à jouer.
InterFrance/RMN/Canal + Multimedialy, PC et Mac, 390 F.

K-illes
Grâce à une image vidéo litchie, une excellente ergonomie, un bon scénario multijoueur et une plume d'auteur qui va vers la fin, ce jeu est très agréable à jouer.
InterFrance/RMN/Canal + Multimedialy, PC et Mac, 390 F.

«Grim Fandango», un jeu plein d'humour, assez drôles, rythmé par des airs de jazz et de la véritable musique.
InterFrance/RMN/Canal + Multimedialy, PC et Mac, 390 F.



Tom's Raider 3
L'incontournable Lara Croft reprend des forces, avec des graphismes et une animation toujours plus agréables. Ce jeu d'action, toujours plus amusant, garde la même ergonomie et la même vivacité que les deux précédents qu'on peut retrouver au meilleur prix.
InterFrance/RMN/Canal + Multimedialy, PC et Mac, 390 F.

«Grim Fandango», un jeu plein d'humour, assez drôles, rythmé par des airs de jazz et de la véritable musique.
InterFrance/RMN/Canal + Multimedialy, PC et Mac, 390 F.

TF 1

5.30 La Croisière fantôme
Série. Les merveilles.
5.55 Les Américains
Série. La sortie.
6.20 Le Miracle de l'annonciateur
Série. L'annonciateur de passion.
6.45 Journal Méditerranée
6.55 TF 1 Jeunesse
Planète jeunesse; Tabaluga; Oliver Twist; Dinos Junior; 8.28 et 9.03 Média. 8.30 Rése shopping. 9.05 Le Médecin de famille. Série.
9.25 Rocca. Série. L'entant d'Arcturo (100 min).
11.35 Une famille en or. Jeu.
12.10 Culture comme un grand club.
O. comme Océan. 12.50 A.V.P. de la France. 13.00 Le monde Média. 13.55 Les Jeux de l'annonciateur. Série.
14.45 Arabesque. Série. La France et le Loll. 15.40 La loi est la loi. Série. Le cœur à l'école.
16.40 Sunset Beach. Série.
17.20 Bennett Hills. Série. Décapage.
18.25 Backlist. Magazine. 19.05 La Biennale. Jeu.
20.00 Journal Média.

France 2

5.45 La Chance aux Chansons (jeu). 6.30 Télématin. Magazine. 8.30 et 12.10 17.20. Un livre des livres. Le philosophe et le livre. 8.35 Inspecteur Vélizy. 9.05 Annonciateur. 9.25 Tout un programme. 10.55 Paris en immersion. 11.40 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 12.30 L'après midi. 13.30 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 13.20 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 13.50 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 13.55 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 14.00 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 14.05 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 14.10 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 14.15 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 14.20 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 14.25 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 14.30 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 14.35 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 14.40 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 14.45 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 14.50 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 14.55 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 15.00 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 15.05 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 15.10 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 15.15 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 15.20 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 15.25 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 15.30 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 15.35 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 15.40 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 15.45 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 15.50 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 15.55 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 16.00 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 16.05 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 16.10 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 16.15 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 16.20 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 16.25 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 16.30 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 16.35 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 16.40 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 16.45 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 16.50 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 16.55 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 17.00 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 17.05 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 17.10 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 17.15 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 17.20 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 17.25 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 17.30 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 17.35 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 17.40 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 17.45 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 17.50 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 17.55 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 18.00 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 18.05 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 18.10 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 18.15 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 18.20 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 18.25 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 18.30 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 18.35 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 18.40 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 18.45 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 18.50 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 18.55 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 19.00 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 19.05 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 19.10 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 19.15 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 19.20 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 19.25 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 19.30 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 19.35 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 19.40 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 19.45 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 19.50 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 19.55 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants. 20.00 Les 20 jours du 11.25 et 19.31.00 enfants.



CADREUX

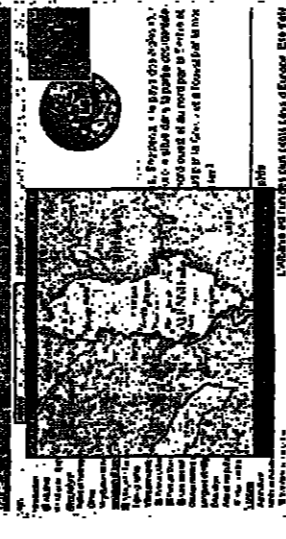
Des CD-ROM pour les fêtes

A la différence d'un livre, on ne peut pas feuilletier un CD-ROM pour juger de son contenu. Avant d'en choisir un pour offrir, il est donc indispensable de se documenter. Jeux vidéo, encyclopédies, ouvrages ludo-éducatifs ou culturels : leur qualité varie grandement d'un titre à un autre, et il serait tout à fait erroné de se baser sur les prix pour estimer leur qualité. Dans notre sélection, nous nous sommes limités aux CD-ROM pour ordinateurs (à l'exclusion des jeux uniquement pour consoles) parus cette année. Pour rester dans la fête, nous n'avons pas mentionné les titres scolaires.

Sérez leur révélateur par : **Arnaud Bruyas**, **Philippe-Jean Carliachi**, **Aurélien Kérou** et **Jean-François Morisse**

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE
Encyclopédie Encarta 99
La version « de luxe » de l'Encyclopédie de Microsoft a encore amélioré son contenu et sa maquette. Elle inclut désormais des informations sur les sociétés et les partis politiques. L'Atlas permet d'afficher à l'écran les cartes de toutes régions du monde. La partie statistique est enrichie avec notamment 170 fiches issues du *Bilan économique et social du monde*.
■ *Microsoft, PC, 790 F pour la version « de luxe » et 590 F pour la version standard. Les possesseurs d'une version antérieure peuvent se procurer la mise à jour pour l'édition « de luxe » dans les points de vente habituels moyennant 250 F.*
■ *Atlas mondial Encarta 99, Microsoft, PC, 490 F. Remplacement de 150 F pour les possesseurs d'une version antérieure.*

« Encarta », une encyclopédie familiale



« Le XIX^e siècle » : un très mauvais esprit.

« Le XIX^e siècle » : un très mauvais esprit. Documentaire, Brigitte Comand (55 min), 4499 F. *Portrait d'une génération d'artistes au début des années 70.*

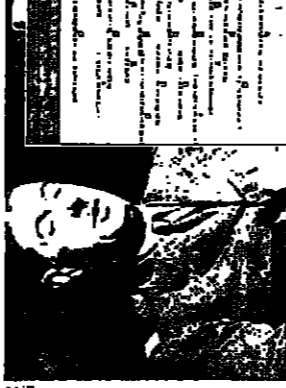
Encyclopædia universalis 4.0
La quatrième édition de cette célèbre encyclopédie bénéficie d'un système d'interrogation plus simple. Le contenu lexical reste très élaboré, surtout lorsqu'il traite de thèmes relevant de la culture classique. Adapté à de grands enfants (à partir de la seconde), Le Labo regroupe 64 « expériences » de physique et mathématique.
■ *Encyclopædia universalis, PC et Mac, 1 980 F (ou 1 500 F pour les possesseurs d'une collection imprimée), ou 350 F pour les souscripteurs d'une ancienne version du CD-ROM. Diffusion : Club français du livre (01-55-57-23-00) ou Encyclopædia Britannica (01-39-34-45-45).*

Encyclopédie Hachette multimedia 99
L'Encyclopédie Hachette multimedia se distingue par ses outils de navigation. Outre les systèmes classiques de recherche par mot-clé, index, etc., elle propose pour chaque sujet, une liste de thèmes, d'articles, ou de sites Internet. Un atlas historique indique comment ont évolué les frontières des pays européens de 1450 à nos jours. En prime, un second CD-ROM

contient le *Dictionnaire Hachette-Oxford anglais-français et français-anglais*, ainsi que le *Dictionnaire Hachette multilingue (vocabulaire et synonymes)*.
■ *Hachette livre, PC et Mac, 690 F. Les possesseurs de l'ancienne version peuvent obtenir la nouvelle en renvoyant la précédente et 30 F pour les frais d'expédition.*

ART ET HISTOIRE
Ramsès II. A la découverte de l'Égypte éternelle
Fort de son succès pharaonique - et mérité - de son *Toutankhamon*, l'équipe d'égyptologues de Sydney récidive en déplaçant le curseur de moins d'un siècle, jusqu'au règne de Ramsès II. Christiane Desroches-Nonod, auteure de ce CD-ROM, réalise par Michel François, artiste le portrait du conquérant et bâtisseur, vainqueur de la guerre vitulaire.
■ *Synyx, PC et Mac, 349 F.*

Égypte. L'aventure de 160 savants
Suite de l'histoire de l'Égypte, avec cet enrichissement du *Dictionnaire* vers la terre des Pharaons. Le récit de ce voyage dans le sillage de Bonaparte est peaufiné, avec, surtout, un excellent choix de gravures et de photographies.
■ *Index-Museum, diffusion d'histoire nationale-spécialité, édition multimediale, infoFoundation Nappédon, PC et Mac, 349 F.*



Occéanie. Les grands découvreurs du Pacifique racontés par les Occidentaux
Le sujet est rare, le corpus documentaire réuni précieux. De quoi réjouir les lecteurs blasés par nombre de redites dans les catalogues de CD-Rom. D'autant que la réalisation en fait plus qu'une curiosité.
■ *Index, PC et Mac, 349 F.*

Le XIX^e siècle
Parallèlement à une ambitieuse relecture de *l'Histoire de France*, éditée par le même trio, cette vision du XIX^e siècle offre l'une des initiations les plus réussies qui soit, tant par la qualité de l'information que par les astuces de la navigation.
■ *Encyclopædia universalis/Montparnasse multimedia/GRMN PC, 390 F.*

Canal +

- En clair jusqu'à 9.00
- 6.59 à 12.20 2.54 Phi-up.
- 7.00 à 7.20 4.55
- 7.20 à 7.30 4.55
- 7.30 à 7.45 4.55
- 7.45 à 8.00 4.55
- 8.00 à 8.10 4.55
- 8.10 à 8.20 4.55
- 8.20 à 8.30 4.55
- 8.30 à 8.40 4.55
- 8.40 à 8.50 4.55
- 8.50 à 9.00 4.55

Odyssee

- 20.25 Voyage au cœur du règne animal.
- 21.10 Les singes-lions du Brésil.
- 22.05 Actrice.
- 22.30 Histoire de la BD.
- 23.00 Le Monde merveilleux des jouets (90 min).

Histoire

- 19.30 Il était une fois... le monde.
- 20.30 et 22.45 Ajourdhui.
- 20.45 Il était une fois... la France.
- 21.00 et 21.15 Les grands hommes de la France.
- 21.15 et 21.30 Les grands hommes de la France.
- 21.30 et 21.45 Les grands hommes de la France.
- 21.45 et 22.00 Les grands hommes de la France.
- 22.00 et 22.15 Les grands hommes de la France.
- 22.15 et 22.30 Les grands hommes de la France.
- 22.30 et 22.45 Les grands hommes de la France.
- 22.45 et 23.00 Les grands hommes de la France.
- 23.00 et 23.15 Les grands hommes de la France.
- 23.15 et 23.30 Les grands hommes de la France.
- 23.30 et 23.45 Les grands hommes de la France.
- 23.45 et 24.00 Les grands hommes de la France.

Série Club

- 20.10 Happy Days.
- 20.35 American Studio.
- 20.50 Models Inc. Un nouveau monde.
- 21.05 Les singes-lions du Brésil.
- 21.15 et 21.30 Les grands hommes de la France.
- 21.30 et 21.45 Les grands hommes de la France.
- 21.45 et 22.00 Les grands hommes de la France.
- 22.00 et 22.15 Les grands hommes de la France.
- 22.15 et 22.30 Les grands hommes de la France.
- 22.30 et 22.45 Les grands hommes de la France.
- 22.45 et 23.00 Les grands hommes de la France.
- 23.00 et 23.15 Les grands hommes de la France.
- 23.15 et 23.30 Les grands hommes de la France.
- 23.30 et 23.45 Les grands hommes de la France.
- 23.45 et 24.00 Les grands hommes de la France.

Eurosport

- 17.30 Ski. Coupe du monde.
- 18.30 American Studio.
- 19.15 et 19.30 Les grands hommes de la France.
- 20.15 et 20.30 Les grands hommes de la France.
- 20.35 et 20.50 Les grands hommes de la France.
- 20.55 et 21.10 Les grands hommes de la France.
- 21.15 et 21.30 Les grands hommes de la France.
- 21.35 et 21.50 Les grands hommes de la France.
- 21.55 et 22.10 Les grands hommes de la France.
- 22.15 et 22.30 Les grands hommes de la France.
- 22.35 et 22.50 Les grands hommes de la France.
- 22.55 et 23.10 Les grands hommes de la France.
- 23.15 et 23.30 Les grands hommes de la France.
- 23.35 et 23.50 Les grands hommes de la France.
- 23.55 et 24.10 Les grands hommes de la France.

Câble et satellite

TV 5
20.00 Envoyé spécial. Le championnat national. Le téléjournal. 20.30 et 21.00 Les grands hommes de la France.

Paris Première

- 20.00 et 20.15 Paris Première.
- 20.30 et 20.45 Paris Première.
- 20.45 et 21.00 Paris Première.
- 21.00 et 21.15 Paris Première.
- 21.15 et 21.30 Paris Première.
- 21.30 et 21.45 Paris Première.
- 21.45 et 22.00 Paris Première.
- 22.00 et 22.15 Paris Première.
- 22.15 et 22.30 Paris Première.
- 22.30 et 22.45 Paris Première.
- 22.45 et 23.00 Paris Première.
- 23.00 et 23.15 Paris Première.
- 23.15 et 23.30 Paris Première.
- 23.30 et 23.45 Paris Première.
- 23.45 et 24.00 Paris Première.

Canal J

- 17.25 Les Zénaïves.
- 17.55 et 18.10 Les Zénaïves.
- 18.10 et 18.25 Les Zénaïves.
- 18.25 et 18.40 Les Zénaïves.
- 18.40 et 18.55 Les Zénaïves.
- 18.55 et 19.10 Les Zénaïves.
- 19.10 et 19.25 Les Zénaïves.
- 19.25 et 19.40 Les Zénaïves.
- 19.40 et 19.55 Les Zénaïves.
- 19.55 et 20.10 Les Zénaïves.
- 20.10 et 20.25 Les Zénaïves.
- 20.25 et 20.40 Les Zénaïves.
- 20.40 et 20.55 Les Zénaïves.
- 20.55 et 21.10 Les Zénaïves.
- 21.10 et 21.25 Les Zénaïves.
- 21.25 et 21.40 Les Zénaïves.
- 21.40 et 21.55 Les Zénaïves.
- 21.55 et 22.10 Les Zénaïves.
- 22.10 et 22.25 Les Zénaïves.
- 22.25 et 22.40 Les Zénaïves.
- 22.40 et 22.55 Les Zénaïves.
- 22.55 et 23.10 Les Zénaïves.
- 23.10 et 23.25 Les Zénaïves.
- 23.25 et 23.40 Les Zénaïves.
- 23.40 et 23.55 Les Zénaïves.
- 23.55 et 24.10 Les Zénaïves.

Muzzik

- 20.34 Sobret.
- 20.34 et 20.45 Muzik.
- 20.45 et 20.55 Muzik.
- 20.55 et 21.05 Muzik.
- 21.05 et 21.15 Muzik.
- 21.15 et 21.25 Muzik.
- 21.25 et 21.35 Muzik.
- 21.35 et 21.45 Muzik.
- 21.45 et 21.55 Muzik.
- 21.55 et 22.05 Muzik.
- 22.05 et 22.15 Muzik.
- 22.15 et 22.25 Muzik.
- 22.25 et 22.35 Muzik.
- 22.35 et 22.45 Muzik.
- 22.45 et 22.55 Muzik.
- 22.55 et 23.05 Muzik.
- 23.05 et 23.15 Muzik.
- 23.15 et 23.25 Muzik.
- 23.25 et 23.35 Muzik.
- 23.35 et 23.45 Muzik.
- 23.45 et 23.55 Muzik.
- 23.55 et 24.05 Muzik.
- 24.05 et 24.15 Muzik.

Téva

- 20.00 et 0.35 Téva.
- 20.30 et 0.35 Téva.
- 20.45 et 0.35 Téva.
- 20.55 et 0.35 Téva.
- 21.05 et 0.35 Téva.
- 21.15 et 0.35 Téva.
- 21.25 et 0.35 Téva.
- 21.35 et 0.35 Téva.
- 21.45 et 0.35 Téva.
- 21.55 et 0.35 Téva.
- 22.05 et 0.35 Téva.
- 22.15 et 0.35 Téva.
- 22.25 et 0.35 Téva.
- 22.35 et 0.35 Téva.
- 22.45 et 0.35 Téva.
- 22.55 et 0.35 Téva.
- 23.05 et 0.35 Téva.
- 23.15 et 0.35 Téva.
- 23.25 et 0.35 Téva.
- 23.35 et 0.35 Téva.
- 23.45 et 0.35 Téva.
- 23.55 et 0.35 Téva.
- 24.05 et 0.35 Téva.

Canal Jimmy

- 20.00 et 0.00 Canal Jimmy.
- 20.30 et 0.00 Canal Jimmy.
- 21.00 et 0.00 Canal Jimmy.
- 21.30 et 0.00 Canal Jimmy.
- 22.00 et 0.00 Canal Jimmy.
- 22.30 et 0.00 Canal Jimmy.
- 23.00 et 0.00 Canal Jimmy.
- 23.30 et 0.00 Canal Jimmy.
- 24.00 et 0.00 Canal Jimmy.

MTV

- 20.00 et 0.00 MTV.
- 20.30 et 0.00 MTV.
- 21.00 et 0.00 MTV.
- 21.30 et 0.00 MTV.
- 22.00 et 0.00 MTV.
- 22.30 et 0.00 MTV.
- 23.00 et 0.00 MTV.
- 23.30 et 0.00 MTV.
- 24.00 et 0.00 MTV.

MCM

- 19.30 et 0.00 MCM.
- 20.00 et 0.00 MCM.
- 20.30 et 0.00 MCM.
- 21.00 et 0.00 MCM.
- 21.30 et 0.00 MCM.
- 22.00 et 0.00 MCM.
- 22.30 et 0.00 MCM.
- 23.00 et 0.00 MCM.
- 23.30 et 0.00 MCM.
- 24.00 et 0.00 MCM.

Festival

- 20.29 et 0.00 Festival.
- 20.59 et 0.00 Festival.
- 21.29 et 0.00 Festival.
- 21.59 et 0.00 Festival.
- 22.29 et 0.00 Festival.
- 22.59 et 0.00 Festival.
- 23.29 et 0.00 Festival.
- 23.59 et 0.00 Festival.
- 24.29 et 0.00 Festival.

13ème Rue

- 20.13 et 0.00 13ème Rue.
- 20.43 et 0.00 13ème Rue.
- 21.13 et 0.00 13ème Rue.
- 21.43 et 0.00 13ème Rue.
- 22.13 et 0.00 13ème Rue.
- 22.43 et 0.00 13ème Rue.
- 23.13 et 0.00 13ème Rue.
- 23.43 et 0.00 13ème Rue.
- 24.13 et 0.00 13ème Rue.

Voyage

- 19.55 et 0.00 Voyage.
- 20.25 et 0.00 Voyage.
- 20.55 et 0.00 Voyage.
- 21.25 et 0.00 Voyage.
- 21.55 et 0.00 Voyage.
- 22.25 et 0.00 Voyage.
- 22.55 et 0.00 Voyage.
- 23.25 et 0.00 Voyage.
- 23.55 et 0.00 Voyage.
- 24.25 et 0.00 Voyage.

Chaînes européennes

- 20.00 et 0.00 Chaînes européennes.
- 20.30 et 0.00 Chaînes européennes.
- 21.00 et 0.00 Chaînes européennes.
- 21.30 et 0.00 Chaînes européennes.
- 22.00 et 0.00 Chaînes européennes.
- 22.30 et 0.00 Chaînes européennes.
- 23.00 et 0.00 Chaînes européennes.
- 23.30 et 0.00 Chaînes européennes.
- 24.00 et 0.00 Chaînes européennes.

15 DECEMBRE

19.30 Eurosport
19.30 Eurosport, Magazine
19.00 SuperCross
20.00 Sport de force
21.00 Eurosport (L)
23.00 Euro Legends (60 min)

Série Club
20.10 Happy Days, Le retour
20.40 et 21.25 Marder One
21.00 La famille Robinson
21.10 Cadillacs et chevaux
21.35 Rip et les Hill, Hanks
21.45 Docteur Katz, Cholesterol

Odyssee
20.00 Johann
21.15 Histoire de la BD
21.40 La bouillotte
22.10 Allo Moscou, ici Mir
23.00 Légendes vivantes

Disney Channel
20.05 Timon et Pumba
20.35 Tous sur orbite
20.40 Dumbo
21.45 Mickey
22.10 Zorro
22.40 Zorro

Muzzik
20.05 Histoire d'opéra
20.59 Soul
Paul Badura-Skodia
Mozart, Beethoven, Schubert

MCM
20.30 Notifiail
20.30 Journal de la musique
21.00 MCM Hubbs
21.30 Chénascope
22.00 Rock Legends
23.00 MCM Haute Vieilles

MTV
20.00 Top Selection
21.00 MTV Duet Valley
23.00 MTV 10 (10 min)
Chaînes européennes
RTBF 1
19.30 Journal, 20.15 Paris en fête

18 DECEMBRE

22.30 Planète
23.00 JAZZ COLLECTION
23.00 JAZZ COLLECTION
23.00 JAZZ COLLECTION

Canal +
20.00 En clair jusqu'à 8.00
20.00 En clair jusqu'à 8.00
20.00 En clair jusqu'à 8.00

Radio-Classique
14.30 Les Apres-midi (radio)
14.30 Les Apres-midi (radio)
14.30 Les Apres-midi (radio)

France-Musique
Informations:
7.00-7.30: 8.00-9.00:
12.30-13.30: 13.30-14.00:

France-Culture
Informations:
7.00-7.30: 8.00-9.00:
12.30-13.30: 13.30-14.00:

France-Culture
Informations:
7.00-7.30: 8.00-9.00:
12.30-13.30: 13.30-14.00:

France-Culture
Informations:
7.00-7.30: 8.00-9.00:
12.30-13.30: 13.30-14.00:

19 DECEMBRE

20.05 Histoire d'opéra
20.59 Soul
Paul Badura-Skodia
Mozart, Beethoven, Schubert

Canal +
20.00 En clair jusqu'à 8.00
20.00 En clair jusqu'à 8.00
20.00 En clair jusqu'à 8.00

Radio-Classique
14.30 Les Apres-midi (radio)
14.30 Les Apres-midi (radio)
14.30 Les Apres-midi (radio)

France-Musique
Informations:
7.00-7.30: 8.00-9.00:
12.30-13.30: 13.30-14.00:

France-Culture
Informations:
7.00-7.30: 8.00-9.00:
12.30-13.30: 13.30-14.00:

France-Culture
Informations:
7.00-7.30: 8.00-9.00:
12.30-13.30: 13.30-14.00:

France-Culture
Informations:
7.00-7.30: 8.00-9.00:
12.30-13.30: 13.30-14.00:

صحنات الاصل



COMPOSITEUR, chef d'orchestre, Pierre Boulez avait pu se contenter d'être un compositeur et un chef d'orchestre. Il n'a pas voulu. Il a été un homme de lettres, un homme de théâtre, un homme de cinéma, un homme de télévision, un homme de radio, un homme de presse, un homme de télévision, un homme de radio, un homme de presse...

Le monde de Pierre Boulez est un monde complexe, un monde où l'art et la vie sont indissociables. Il a été un homme de lettres, un homme de théâtre, un homme de cinéma, un homme de télévision, un homme de radio, un homme de presse...

Le monde de Pierre Boulez est un monde complexe, un monde où l'art et la vie sont indissociables. Il a été un homme de lettres, un homme de théâtre, un homme de cinéma, un homme de télévision, un homme de radio, un homme de presse...

Le monde de Pierre Boulez est un monde complexe, un monde où l'art et la vie sont indissociables. Il a été un homme de lettres, un homme de théâtre, un homme de cinéma, un homme de télévision, un homme de radio, un homme de presse...

Le monde de Pierre Boulez est un monde complexe, un monde où l'art et la vie sont indissociables. Il a été un homme de lettres, un homme de théâtre, un homme de cinéma, un homme de télévision, un homme de radio, un homme de presse...

Le monde de Pierre Boulez est un monde complexe, un monde où l'art et la vie sont indissociables. Il a été un homme de lettres, un homme de théâtre, un homme de cinéma, un homme de télévision, un homme de radio, un homme de presse...

Le monde de Pierre Boulez est un monde complexe, un monde où l'art et la vie sont indissociables. Il a été un homme de lettres, un homme de théâtre, un homme de cinéma, un homme de télévision, un homme de radio, un homme de presse...

Le monde de Pierre Boulez est un monde complexe, un monde où l'art et la vie sont indissociables. Il a été un homme de lettres, un homme de théâtre, un homme de cinéma, un homme de télévision, un homme de radio, un homme de presse...

TF 1

535 Les Amateurs de la France... 620 Le Monde de l'Amour... 648 et 653 Mélo... 648 Journal... 655 TF 1 jeunesse... 720 TF 1 jeunesse...

France 2

530 La France pour tous... 630 Trésors de la France... 635 Amour et jeunesse... 905 Amour et jeunesse... 930 La France... 1030 La France...

France 3

600 Europe... 700 13.30... 720 13.30... 800 Les Minimes... 1130 13.30... 1155 La France...

La Cinquième

630 Les Amateurs de la France... 630 Trésors de la France... 635 Amour et jeunesse... 905 Amour et jeunesse... 930 La France... 1030 La France...

M 6

610 et 605 9.35... 640 et 605 10.00... 640 et 605 10.00... 905 M 6 jeunesse... 1030 M 6 jeunesse...

France-Culture

7:20 7:30 7:40 7:50... 12:30 12:40 12:50... 13:30 13:40 13:50... 17:30 17:40 17:50...

France-Musique

19:45 Les 1945... 20:02 Les 1945... 11:35 et 11:45... 12:00 Musique... 12:30 Musique...

Radio-Classique

14:00 Les 1400... 16:30 Les 1600... 19:00 Les 1900... 21:30 Les 2100...

Ushuaïa

Nature... 19:05 Le Bled... 20:00 Journal, météo... 20:55

Tous les Papis

Pipi Debout... 20:55

Le Droit de Savoir

22:45

CASE DISCUTE

22:35

OUVERTURE

23:05

ETATS DURGENCE

20:50

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE

20:45

Arte

19:45

MUSICA

21:55

ALLY MCBEL

23:00

La plante Resplendit

RESSER un portrait musical... 10:00 Les Grands Musiciens... 10:30 Les Grands Musiciens... 12:00 Les Grands Musiciens... 12:30 Les Grands Musiciens... 13:30 Les Grands Musiciens... 17:30 Les Grands Musiciens... 18:00 Les Grands Musiciens... 19:00 Les Grands Musiciens... 20:00 Les Grands Musiciens... 21:00 Les Grands Musiciens... 22:00 Les Grands Musiciens... 23:00 Les Grands Musiciens...

France-Culture

19:45 Les 1945... 20:02 Les 1945... 11:35 et 11:45... 12:00 Musique... 12:30 Musique...

France-Musique

14:00 Les 1400... 16:30 Les 1600... 19:00 Les 1900... 21:30 Les 2100...

Radio-Classique

14:00 Les 1400... 16:30 Les 1600... 19:00 Les 1900... 21:30 Les 2100...

TF1

5:55 Les Amnésies Fig. Séfie...
6:20 La Mémoire de l'enfance...

France 2

5:30 La Chance aux Chansons (rediff.)...
6:30 Un jour en France...

France 3

6:00 Euronews...
6:30 Les Millénaires...

La Cinquième

5:20 Les Amphis de La Cinquième...
6:00 Les Millénaires...

M 6

6:15 et 6:05, 9:35, 10:05...
11:05, 6:15, 1:10...

Arte

19:00 Tracks. No respect: aux armes !...
19:30 The Dream: Bad Religion, backstage...

TAMAS ET JULI

Taklim dans la collection « 2000 vu par... »...
David Jenson (Hong Kong) (1997, 60 min)...

DAVID LANSKY

L'enfer à l'ambassade...
Séfir. Avec Jean-Pierre Lhôte...

AU-DELA DU RÉEL

L'AVENTURE CONTINUE...
Séfir (65 min)...

LE MUR

Téléfilm dans la collection « 2000 vu par... »...
Avec Daniel Henssens, Pascale Bill...

FAUT PAS RÉVER

Présenté par Sylvain Vogler...
Avec Jean-Paul Belmondo...

BOUILLON DE CULTURE

Table-à-tête...
Avec Jean-Paul Belmondo...

SANS AUCUN DOUTE

Les arrangements à la vengeance...
Mémorial présenté par Julien Couderc...

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ

Spécial Belletier...
Diversissement...

UN TAXI DANS LA NUIT

Téléfilm, Michel Mitrani...
Avec Jean-Paul Belmondo...

THALASSA

Éthalie aux Agorès...
Présenté par Georges Perronod...

FAUT PAS RÉVER

Présenté par Sylvain Vogler...
Avec Jean-Paul Belmondo...

BOUILLON DE CULTURE

Table-à-tête...
Avec Jean-Paul Belmondo...



COLLECTION CHRONOPHORE

Table with columns for author names, titles, and dates. Includes entries like 'LA SÉPARATION' by Henri Winkler and 'LA VIE DE CHATELAIN' by Chantal.

Large table with columns for author names, titles, and dates. Includes entries like 'LA SÉPARATION' by Henri Winkler, 'LA VIE DE CHATELAIN' by Chantal, and 'MODÉRATO' by Camille.

Canal +

Premières diffusions
JERRY MAGUIRE ■ Film américain, Cameron Crowe (1997). Avec Tom Cruise, Cuba Gooding Jr. Une saga d'amour et de vieilles histoires.
POUR L'AMOUR DE ROSEANNA ■ Film britannique, Paul Verhoeven (1997). Avec Julia Roberts, Nicholas Cage. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.
JE NE VOIS PAS CE QU'ON ME TROUVE ■ Film français, Christian Vincent (1997). Avec Jean-Pierre L  aud, Jean-Pierre B  chet. Une quinquagennaire, humblesse, revient, apr  s trente ans,    sa ville natale de L  vry-sur-Seine.
LE LIEN ■ Film fran  ais, Andr   Truquet (1997). Avec Catherine Deneuve, Vicky Krieps, Sylvain Chabrier. Une jeune femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.
LA COURSE AU JOUR ■ Film fran  ais, Jean-Beno  t Escoffier (1997). Avec Jean-Claude Dreyfus, Jean-Claude Bouillon. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.

S  lection c  ble et satellite

Odyssee
 20.15 Plans de vol. Les montres de Twickenham.
 20.40 Arctique. Village du Grand Nord.
 21.10 En qu  te de temps.
 21.30 M  moires d'ec. Les jours d'apr  s la catastrophe.
 21.45 Le paradis est ailleurs. Les jours d'apr  s la catastrophe.
Histoire
 20.30 et 22.45 Aulouardhal. Mithras. Les dieux de la civilisation.
 20.45 Conf  rences de presse. Les jours d'apr  s la catastrophe.
 21.45 Conf  rences de presse. Les jours d'apr  s la catastrophe.
Paris Premiere
 20.00 20 h Paris Premiere. Les jours d'apr  s la catastrophe.
Paris Premiere
 21.00 Paris Premiere. Les jours d'apr  s la catastrophe.
Canal J
 17.45 Les Zouaves.
 18.00 Rocko.
 18.25 Parker Levis.
 18.35 Incontables.
 19.00 Plixco.
 19.20 Les Jokers.
 19.45 La J.J.

Canal +

En ch  r jusqu'   9.00
 6.59 et 12.38, 0.44 11h-up.
 7.00 et 7.20, 8.35
 Flash d'information.
 7.05 ABC News.
 7.25 et 13.50 Le journal de Telemobil.
 7.35 Teletubbies.
 8.00 D2 Max. Magazine.
 8.45 Y'en a marre. S  rie.
 9.00 Les Guerriers de l'ombre.
 9.30 Les Guerriers de l'ombre.
 9.30 Les Guerriers de l'ombre.
 9.30 Les Guerriers de l'ombre.
 10.35 Kanna Suira, une fillette d'Indon  sie.
 10.45 Miroir. Miroir.
 10.50 Miroir. Miroir.
 11.00 Miroir. Miroir.
 11.15 Miroir. Miroir.
 11.30 Miroir. Miroir.
 11.45 Miroir. Miroir.
 12.00 Miroir. Miroir.
 12.15 Miroir. Miroir.
 12.30 Miroir. Miroir.
 12.45 Miroir. Miroir.
 13.30 Les Mots ont des visages. Un monde de mots.

Canal +

En ch  r jusqu'   9.00
 6.59 et 12.38, 0.44 11h-up.
 7.00 et 7.20, 8.35
 Flash d'information.
 7.05 ABC News.
 7.25 et 13.50 Le journal de Telemobil.
 7.35 Teletubbies.
 8.00 D2 Max. Magazine.
 8.45 Y'en a marre. S  rie.
 9.00 Les Guerriers de l'ombre.
 9.30 Les Guerriers de l'ombre.
 9.30 Les Guerriers de l'ombre.
 9.30 Les Guerriers de l'ombre.
 10.35 Kanna Suira, une fillette d'Indon  sie.
 10.45 Miroir. Miroir.
 10.50 Miroir. Miroir.
 11.00 Miroir. Miroir.
 11.15 Miroir. Miroir.
 11.30 Miroir. Miroir.
 11.45 Miroir. Miroir.
 12.00 Miroir. Miroir.
 12.15 Miroir. Miroir.
 12.30 Miroir. Miroir.
 12.45 Miroir. Miroir.
 13.30 Les Mots ont des visages. Un monde de mots.

Canal +

En ch  r jusqu'   9.00
 6.59 et 12.38, 0.44 11h-up.
 7.00 et 7.20, 8.35
 Flash d'information.
 7.05 ABC News.
 7.25 et 13.50 Le journal de Telemobil.
 7.35 Teletubbies.
 8.00 D2 Max. Magazine.
 8.45 Y'en a marre. S  rie.
 9.00 Les Guerriers de l'ombre.
 9.30 Les Guerriers de l'ombre.
 9.30 Les Guerriers de l'ombre.
 9.30 Les Guerriers de l'ombre.
 10.35 Kanna Suira, une fillette d'Indon  sie.
 10.45 Miroir. Miroir.
 10.50 Miroir. Miroir.
 11.00 Miroir. Miroir.
 11.15 Miroir. Miroir.
 11.30 Miroir. Miroir.
 11.45 Miroir. Miroir.
 12.00 Miroir. Miroir.
 12.15 Miroir. Miroir.
 12.30 Miroir. Miroir.
 12.45 Miroir. Miroir.
 13.30 Les Mots ont des visages. Un monde de mots.

Canal +

En ch  r jusqu'   9.00
 6.59 et 12.38, 0.44 11h-up.
 7.00 et 7.20, 8.35
 Flash d'information.
 7.05 ABC News.
 7.25 et 13.50 Le journal de Telemobil.
 7.35 Teletubbies.
 8.00 D2 Max. Magazine.
 8.45 Y'en a marre. S  rie.
 9.00 Les Guerriers de l'ombre.
 9.30 Les Guerriers de l'ombre.
 9.30 Les Guerriers de l'ombre.
 9.30 Les Guerriers de l'ombre.
 10.35 Kanna Suira, une fillette d'Indon  sie.
 10.45 Miroir. Miroir.
 10.50 Miroir. Miroir.
 11.00 Miroir. Miroir.
 11.15 Miroir. Miroir.
 11.30 Miroir. Miroir.
 11.45 Miroir. Miroir.
 12.00 Miroir. Miroir.
 12.15 Miroir. Miroir.
 12.30 Miroir. Miroir.
 12.45 Miroir. Miroir.
 13.30 Les Mots ont des visages. Un monde de mots.

Canal +

En ch  r jusqu'   9.00
 6.59 et 12.38, 0.44 11h-up.
 7.00 et 7.20, 8.35
 Flash d'information.
 7.05 ABC News.
 7.25 et 13.50 Le journal de Telemobil.
 7.35 Teletubbies.
 8.00 D2 Max. Magazine.
 8.45 Y'en a marre. S  rie.
 9.00 Les Guerriers de l'ombre.
 9.30 Les Guerriers de l'ombre.
 9.30 Les Guerriers de l'ombre.
 9.30 Les Guerriers de l'ombre.
 10.35 Kanna Suira, une fillette d'Indon  sie.
 10.45 Miroir. Miroir.
 10.50 Miroir. Miroir.
 11.00 Miroir. Miroir.
 11.15 Miroir. Miroir.
 11.30 Miroir. Miroir.
 11.45 Miroir. Miroir.
 12.00 Miroir. Miroir.
 12.15 Miroir. Miroir.
 12.30 Miroir. Miroir.
 12.45 Miroir. Miroir.
 13.30 Les Mots ont des visages. Un monde de mots.



LE JOUR DE LA B  TE ■ Film fran  ais, Alexandre Arcady (1997). Avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Claude Dreyfus. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.
LA COURSE AU JOUR ■ Film fran  ais, Jean-Beno  t Escoffier (1997). Avec Jean-Claude Dreyfus, Jean-Claude Bouillon. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.
CITY OF CRIME ■ Film fran  ais, Jean-Luc Godard (1997). Avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Claude Dreyfus. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.
LA COURSE AU JOUR ■ Film fran  ais, Jean-Beno  t Escoffier (1997). Avec Jean-Claude Dreyfus, Jean-Claude Bouillon. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.

LE JOUR DE LA B  TE ■ Film fran  ais, Alexandre Arcady (1997). Avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Claude Dreyfus. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.
LA COURSE AU JOUR ■ Film fran  ais, Jean-Beno  t Escoffier (1997). Avec Jean-Claude Dreyfus, Jean-Claude Bouillon. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.
CITY OF CRIME ■ Film fran  ais, Jean-Luc Godard (1997). Avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Claude Dreyfus. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.
LA COURSE AU JOUR ■ Film fran  ais, Jean-Beno  t Escoffier (1997). Avec Jean-Claude Dreyfus, Jean-Claude Bouillon. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.

City of Crime

LA COURSE AU JOUR ■ Film fran  ais, Jean-Beno  t Escoffier (1997). Avec Jean-Claude Dreyfus, Jean-Claude Bouillon. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.
CITY OF CRIME ■ Film fran  ais, Jean-Luc Godard (1997). Avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Claude Dreyfus. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.
LA COURSE AU JOUR ■ Film fran  ais, Jean-Beno  t Escoffier (1997). Avec Jean-Claude Dreyfus, Jean-Claude Bouillon. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.

City of Crime

LA COURSE AU JOUR ■ Film fran  ais, Jean-Beno  t Escoffier (1997). Avec Jean-Claude Dreyfus, Jean-Claude Bouillon. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.
CITY OF CRIME ■ Film fran  ais, Jean-Luc Godard (1997). Avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Claude Dreyfus. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.
LA COURSE AU JOUR ■ Film fran  ais, Jean-Beno  t Escoffier (1997). Avec Jean-Claude Dreyfus, Jean-Claude Bouillon. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.

City of Crime

LA COURSE AU JOUR ■ Film fran  ais, Jean-Beno  t Escoffier (1997). Avec Jean-Claude Dreyfus, Jean-Claude Bouillon. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.
CITY OF CRIME ■ Film fran  ais, Jean-Luc Godard (1997). Avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Claude Dreyfus. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.
LA COURSE AU JOUR ■ Film fran  ais, Jean-Beno  t Escoffier (1997). Avec Jean-Claude Dreyfus, Jean-Claude Bouillon. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.

City of Crime

LA COURSE AU JOUR ■ Film fran  ais, Jean-Beno  t Escoffier (1997). Avec Jean-Claude Dreyfus, Jean-Claude Bouillon. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.
CITY OF CRIME ■ Film fran  ais, Jean-Luc Godard (1997). Avec Jean-Claude Bouillon, Jean-Claude Dreyfus. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.
LA COURSE AU JOUR ■ Film fran  ais, Jean-Beno  t Escoffier (1997). Avec Jean-Claude Dreyfus, Jean-Claude Bouillon. Un homme et une femme, une histoire d'amour et de vieilles histoires.

LES CANALS

Canal	19h	20h	21h	22h
Canal 1	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 2	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 5	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 6	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 8	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 9	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 10	10.30	10.55	11.10	11.25

LES CANALS

Canal	19h	20h	21h	22h
Canal 1	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 2	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 5	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 6	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 8	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 9	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 10	10.30	10.55	11.10	11.25

LES CANALS

Canal	19h	20h	21h	22h
Canal 1	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 2	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 5	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 6	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 8	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 9	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 10	10.30	10.55	11.10	11.25

LES CANALS

Canal	19h	20h	21h	22h
Canal 1	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 2	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 5	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 6	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 8	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 9	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 10	10.30	10.55	11.10	11.25

LES CANALS

Canal	19h	20h	21h	22h
Canal 1	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 2	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 5	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 6	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 8	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 9	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 10	10.30	10.55	11.10	11.25

LES CANALS

Canal	19h	20h	21h	22h
Canal 1	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 2	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 5	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 6	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 8	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 9	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 10	10.30	10.55	11.10	11.25

LES CANALS

Canal	19h	20h	21h	22h
Canal 1	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 2	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 5	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 6	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 8	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 9	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 10	10.30	10.55	11.10	11.25

LES CANALS

Canal	19h	20h	21h	22h
Canal 1	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 2	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 5	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 6	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 8	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 9	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 10	10.30	10.55	11.10	11.25

LES CANALS

Canal	19h	20h	21h	22h
Canal 1	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 2	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 5	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 6	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 8	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 9	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 10	10.30	10.55	11.10	11.25

LES CANALS

Canal	19h	20h	21h	22h
Canal 1	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 2	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 5	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 6	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 8	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 9	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 10	10.30	10.55	11.10	11.25

LES CANALS

Canal	19h	20h	21h	22h
Canal 1	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 2	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 5	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 6	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 8	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 9	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 10	10.30	10.55	11.10	11.25

LES CANALS

Canal	19h	20h	21h	22h
Canal 1	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 2	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 5	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 6	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 8	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 9	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 10	10.30	10.55	11.10	11.25

LES CANALS

Les horaires en gros indiquent les diffusions en VO. Les horaires en petit indiquent les diffusions en VF.

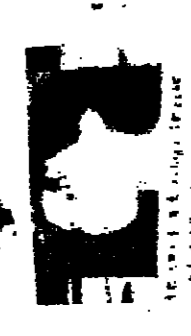
Les horaires en gros indiquent les diffusions en VO. Les horaires en petit indiquent les diffusions en VF.

Les horaires en gros indiquent les diffusions en VO. Les horaires en petit indiquent les diffusions en VF.

24 Le Monde

24 Le Monde

Canal	19h	20h	21h	22h
Canal 1	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 2	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal 5	10.30	10.55	11.10	11.25
Canal				



! ne pas s'indigner un 'carbo'...

TF 1

5:55 Les Amis de...
6:15 Chasse à l'homme...
6:45 Journal...

France 2

5:45 Cortes catalanes...
6:15 Annule ton week-end...
7:00 Télé-cinéma...

France 3

6:00 Eurovision...
7:00 Les Jeux olympiques...
7:30 Les Jeux olympiques...

La Cinquième

6:45 Au cœur d'Orléans...
7:15 Choumou et compagnie...
7:30 Les Jeux olympiques...

M 6

6:00 et 1:25 Boulevard des drapeaux...
7:35 M 6 Kid...
8:30 Les Jeux olympiques...

Arte

19:00 Histoire parallèle...
19:45 Les Jeux olympiques...
20:15 Les Jeux olympiques...

DRÔLE DE JEU

Diversions...
19:50 Les Jeux olympiques...
20:00 Journal, Météo...

TARIS ROUGE

Diversions...
19:50 Les Jeux olympiques...
20:00 Journal, Météo...

LE FEU SOUS LA GLACE

Diversions...
19:50 Les Jeux olympiques...
20:00 Journal, Météo...

STRIP-TEASE

Diversions...
19:50 Les Jeux olympiques...
20:00 Journal, Météo...

TAMAMS ET JULLI

Diversions...
19:50 Les Jeux olympiques...
20:00 Journal, Météo...

LA VENTURE HUMAINE: LES VOLCANES SOUS LA MER

Diversions...
19:50 Les Jeux olympiques...
20:00 Journal, Météo...

LA RUE SANS JOIE

Diversions...
19:50 Les Jeux olympiques...
20:00 Journal, Météo...

LA CRITIQUE

Diversions...
19:50 Les Jeux olympiques...
20:00 Journal, Météo...

LA CRITIQUE

Diversions...
19:50 Les Jeux olympiques...
20:00 Journal, Météo...

LA CRITIQUE

Diversions...
19:50 Les Jeux olympiques...
20:00 Journal, Météo...

LA CRITIQUE

Diversions...
19:50 Les Jeux olympiques...
20:00 Journal, Météo...

LA CRITIQUE

Diversions...
19:50 Les Jeux olympiques...
20:00 Journal, Météo...

LA CRITIQUE

Diversions...
19:50 Les Jeux olympiques...
20:00 Journal, Météo...

LA CRITIQUE

Diversions...
19:50 Les Jeux olympiques...
20:00 Journal, Météo...



U N D I

16:50 La Cinquième...
17:00 La Cinquième...
17:10 La Cinquième...

U D I

17:20 France 3...
17:30 France 3...
17:40 France 3...

M A U R I C E

17:50 France 2...
18:00 France 2...
18:10 France 2...

F L I C O U V O Y O U

18:20 France 1...
18:30 France 1...
18:40 France 1...



Handwritten signature or text at the bottom of the page.

Garbo, un fou rire et puis adieu !

MINOTCHKA et LA FEMME AUX DEUX VISAGES. En 1939, une comédie élégante et pétilante d'Ernst Lubitsch révélait la spontanéité et l'aisance de la Divine. Deux ans plus tard, une autre comédie fort ambiguë de George Cukor, loin de lui ouvrir une nouvelle carrière, la poussa à quitter le cinéma

Garbo n'a-t-elle été le slogan avec lequel la MGM lance *Minotchka*, le nouveau film de sa star mythique, tournée en 1939. Il est déjà arrivé à la Divine de sourire et de rire à l'écran, mais c'est la première fois qu'elle est la vedette d'une comédie sophistiquée, et sous la direction de Ernst Lubitsch, un grand maître du genre. Elle l'a voulu, elle avait envie de ne plus être seulement une figure historique de femme amoureuse qui souffre et se sacrifie. *Minotchka* est l'adaptation, par Charles Brackett, Billy Wilder et Walter Reisch, d'une pièce de théâtre de Melchior Lengyel.

Trois représentants de la chambre de commerce de Moscou sont venus à Paris pour négocier la vente des bijoux de la reine des tsarines. Ils ont été accueillis par le général (Cukor) devenu ministre du gouvernement soviétique, et par la révolutionnaire Lubitsch (Douglas), à la grande-détresse, chargée de la négociation. C'est une affaire à bon compte, il a fait griller aux trois zozes les piles diverses de la vie parisienne. Mais Moscou s'impallante et envoie un fonctionnaire chargé de les contrôler. C'est une femme, Nina Yakoushova (Greta Garbo), communiste intranquillante, rapide comme la justice et soignée comme la beauté. Elle va s'employer à séduire Nina. Ils tombent amoureux l'un de l'autre.

De la Divine marmoreenne et tragique, Lubitsch fait surgir, comme d'une chrysalide, une actrice de comédie accomplie. La transformation de la camarade Nina en femme reuses, élégante, pétillante, levant l'ideologie par-dessus les moutons, passe par une intrigue boulevardière où le cinéaste exalte cette conception du bonheur par le luxe et la vie facile, qui traverse tous ses films. La scène d'hilarité, que tout le monde attend, se situe dans un restaurant de probes, où Léon a suivi Nina. Il lui raconte des histoires qu'il croit drôles. Aucun effet. A la table voisine, des ouvriers, eux, se marrent. Furtive, Léon se lève, batte dans la table et s'écrie à grand fracas : "Assistance se marre encore plus. Puis un autre fou rire s'élève, la caméra revient sur Garbo, pile un deux, seconde par une joie enfantine. C'est extraordinaire.

Le succès de *Minotchka* - qui, par ailleurs, brutalement le comuniste - a permis à la Divine de retrouver sa vie communautaire à Moscou - vient de la répétition de la formule proutienne de Garbo, à la spontanéité, à l'aisance de son jeu de comédienne.

Deux ans plus tard, la MGM décide de renouveler l'expérience. Mais, cette fois, il faut tenir compte de la guerre qui a fermé plusieurs marchés européens, et concevoir pour Garbo un personnage de femme moderne en fonction du marché intérieur américain. *Two faced Woman* (La Femme aux deux visages) est l'adaptation bicoûteuse d'une pièce qui garde en grande partie à l'écran son caractère théâtral. On a voulu sur le budget (peu de décors, peu de figurants), et George Cukor, aux commandes de la mise en scène, ne s'est pas toujours très bien tiré des "tunnels" de dialogues ralentissant l'action dans la première partie et à la fin. Cukor a participé avec état au mythe romantique de la Divine (Le Roman de Marguerite Gautier, en 1936). Il

est, aussi, un très adroit réalisateur de comédies. Mais il se trouve ici en face de deux Garbo. Larry Blake (Melvyn Douglas), éditeur new-yorkais, vient se reposer dans une station de sports d'hiver de l'Alaska. Il s'ennuie et se laisse séduire par la fille d'un riche, sportive, séduisante, et rebelle. Mais Garbo ne se laisse pas commander. Larry, débarrassé par son associé Miller (Richard Widmark) et sa secrétaire Miss Ellis (Ruth Gordon) doit rentrer à New York pour ses affaires. Karin refuse de le suivre. Il promet de revenir et se contente d'envoyer des télégrammes remerciant chaque fois la date de son retour. Karin finit par débarquer à New York, elle se transforme chez le colporteur et une grande couturière, et découvre que son mari a repris une liaison avec Grizelda Vaughn (Constance Bennett), auteur dramatique de Broadway. Elle s'apprête à repartir mais, à la suite d'un quiproquo dont Miss Ellis est responsable, elle passe

en particulier la soirée au restaurant où elle fume, se saoule au champagne et entame avec le danseur professionnel du lieu une rumba extravagante qui devient la chicadeuse.

Or, cette femme-là qui rit, rit, échappe à de vacheries avec Constance Bennett, qui a de la répartie, n'est plus vraiment Garbo mais, par la coiffure, les manières, la façon de jouer, une sorte de clone, tenant de Katharine Hepburn, la comédienne préférée de Cukor. Le film, visuellement allégué par les lignes puritaines, comme "un *insulte à l'institution chrétienne du mariage*" n'est pas grand succès. Il est vrai qu'il sortit le 31 décembre 1941, les États-Unis étaient alors en guerre avec le Japon. Garbo, mal à l'aise après *La Femme aux deux visages*, décida de ne revenir à l'écran qu'à la fin de la guerre. Elle avait trente-huit ans. Ce fut bel et bien son dernier film. Celui où la Divine, prise au piège de la comédie, vit son mythe voler en éclats.

Jacqueline Sillor

22 Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia Dimanche 13 - Lundi 14 décembre 1998

Canal +

- 6.50 et 11.50, 0.34 Pili-up.
- 7.00 En compagnie sur le Congo (1972) Scény la retransmission.
- 7.25 Les Superstars au catch.
- 8.15 Biégo, série.
- 8.40 Alons au cinéma.
- 9.00 La Course au jouet (1996, 90 min).
- 10.30 La vie pas ce qu'on croit (1997, 89 min).
- 11.00 Les hommes de la CIA (1997, 89 min).
- 12.00 L'CEB, un monde. Ma belle vie en Inde.
- 12.30 Flash d'information.
- 13.30 C'est ouvert le samedi.
- 14.00 Rugby. En direct.
- 16.05 Football NFL - Buffalo Bills - Oakland Raiders.
- 17.05 Magulinité.
- 18.25 Décode pas flumy.
- 18.25 Toonywani.
- 18.50 Flash d'information.
- 19.00 Les Simpson.

RTL 9

- 19.50 La Vie de famille.
- 20.15 François, chef de cuisine qui a fallu aller au bal.
- 20.40 Un eye pour deux.
- 21.05 Durrick.
- 21.30 Le regard. Le comical.
- 21.55 Confessions érotiques.
- 23.15 Jour de foot (45 min).

20.30

- 20.30 Les Feébles.
- 21.30 Les Feébles.
- 22.30 Les Feébles.
- 23.30 Les Feébles.

23.00

- 23.00 Les Feébles.
- 24.00 Les Feébles.
- 25.00 Les Feébles.
- 26.00 Les Feébles.

Odyssee

- 19.55 Mémoires d'os.
- 21.05 Johann.
- 22.20 Les singes blonds.
- 23.15 Les Médiéux.
- 23.45 Le Royaume de l'Alchimie.

Histoire

- 20.30 et 22.45 Allouard'hui.
- 20.45 Le Magasin de l'histoire.
- 21.05 Alain Decaux raconte...
- 22.30 ABC d'histoire.
- 23.00 Mille et une Vies.

Paris Première

- 16.35 Rockto.
- 17.00 Droopy show.
- 17.50 Zorro.
- 17.55 Tex Avery.
- 17.55 Prekazoid.
- 18.20 Mafioso.
- 18.50 Sun et Max.
- 19.15 Aaahh !!
- 19.40 La Vie à cinq.
- 20.30 Tévo pourrai.
- 20.55 Shogun.
- 21.00 Journal (19h).
- 22.35 Paris première.
- 0.35 Pet Shop Boys.

Téva

- 19.45 La Vie à cinq.
- 20.30 Tévo pourrai.
- 20.55 Shogun.
- 21.00 Journal (19h).
- 22.35 Paris première.
- 0.35 Pet Shop Boys.

Festival

- 20.30 Des enfants.
- 21.30 Les Feébles.
- 22.30 Les Feébles.
- 23.30 Les Feébles.

13ème Rue

- 19.50 Kojak.
- 20.40 New York, l'insolite.
- 22.13 High Incident.
- 23.00 Soul contre la nuit.
- 0.30 Contes de l'été.
- 0.55 La Chambre secrète.

Série Club

- 19.30 Américain studio.
- 20.10 3^e planète.
- 20.30 Tout le monde aime Raymond.
- 20.55 Les Chit.
- 21.30 et 23.10 Murder One.
- 23.55 Les Chit.

Disney Channel

- 20.05 Zorro.
- 20.40 Planète Disney.
- 21.45 Timon et Pumba.
- 22.10 La Tour de la terreur.
- 23.40 Mille et une Vies.
- 0.05 Urmel.
- 0.30 Du vent dans les sautiles (20 min).

Canal J

- 16.35 Rockto.
- 17.00 Droopy show.
- 17.50 Zorro.
- 17.55 Tex Avery.
- 17.55 Prekazoid.
- 18.20 Mafioso.
- 18.50 Sun et Max.
- 19.15 Aaahh !!
- 19.40 La Vie à cinq.
- 20.30 Tévo pourrai.
- 20.55 Shogun.
- 21.00 Journal (19h).
- 22.35 Paris première.
- 0.35 Pet Shop Boys.

Canal Jimmy

- 21.00 Mafioso.
- 21.30 Chronique.
- 21.55 Mes jours préférés.
- 22.30 Les Feébles.
- 23.30 Les Feébles.

MTV

- 21.00 The Critic.
- 21.30 MTV Live.
- 22.30 Celebrity deathmatch.
- 23.00 Annur (60 min).

Chaînes européennes

- 19.30 Journal.
- 20.30 Journal.
- 21.30 Journal.
- 22.30 Journal.
- 23.30 Journal.

Eurosport

- 11.00 et 19.00 SKI.
- 17.30 Saut à ski.
- 19.40 Nouvelle vague.
- 20.40 Basket-ball.
- 23.00 MCO Cyclisme.

Mezzo

- 20.00 Fugues dirigées.
- 20.30 Les Chit.
- 20.55 Les Chit.
- 21.30 et 23.10 Murder One.
- 23.55 Les Chit.

Muzzik

- 21.00 Cassy-mollet.
- 21.30 MCM.
- 22.30 MCM Session.
- 20.45 Le Journal.
- 21.00 Mafioso.
- 21.30 Dance Allitude.
- 21.00 Techno Piles TV.

MCM

- 19.30 La MCM.
- 20.00 MCM Session.
- 20.45 Le Journal.
- 21.00 Mafioso.
- 21.30 Dance Allitude.
- 21.00 Techno Piles TV.

RTBF1

- 19.30 Journal.
- 20.30 Journal.
- 21.30 Journal.
- 22.30 Journal.
- 23.30 Journal.

TSR

- 19.30 Journal.
- 20.30 Journal.
- 21.30 Journal.
- 22.30 Journal.
- 23.30 Journal.

BBC Prime

- 19.00 Animal Tropical.
- 20.00 BBC World News.
- 21.00 BBC World News.
- 22.00 BBC World News.
- 23.00 BBC World News.

هكذا من الأصل

